

Dictionnaire pour la Connaissance de l'Islam

Eric Timmermans

AB (L1) : =Père. Un des noms d'Allah.

Voir Hourouf.

ABBASSIDES (L1) : Deuxième grande dynastie de l'islam (750-1258).

Elle fut fondée par al-'Abbas as-Saffah.

Bagdad fut établie capitale des Abbassides en 762, suite à son opposition aux Omeyyades qui régnaient à partir de Damas.

Cette dynastie est réfutée par les chiïtes.

Il est dit que la couleur noire est la couleur fétiche des Abbassides, ennemis des Fatimides.

'ABD (L1, L5) : =Serviteur, esclave de, créature. *El-abd*, la créature dont les attributs sont autant de limitations appelées à s'effacer, à disparaître, à s'éteindre pour laisser place aux seuls attributs d'Allah qui est « permanence », « celui qui a été, qui est et qui sera ».

Ex. : 'Abd'Allah (mieux connu en Occident sous la forme Abdallah) signifie littéralement « Esclave d'Allah » mais doit être pris dans le sens « Créature d'Allah ».

ABDALLAH (N3, N4) : Père de Muhammad. Il mourut alors que Muhammad n'avait que deux mois.

Abdallah était membre du clan des Bani Hachem, une fraction de la tribu des Qoreïshites.

Le nom d'Abdallah fut également donné à l'un des quatre fils que Muhammad eût de Khadidja.

ABDALLAH MOTTALIB (N3, R2) : Père d'Abdallah et grand-père de Muhammad.

Il est dit qu'à la mort du père de Muhammad, l'éducation de ce dernier fut d'abord confiée à son grand-père, avant d'être finalement confiée à Abou Taleb.

Abdallah Mottalib aurait appartenu à une forme de monothéisme obscure et locale nommée « hanifisme ».

ABIADH (L1) : =Blanc, blancheur. Voir Blanc.

ABIL (L1) : Une des neuf tribus arabes originelles. Voir Arabes.

ABLUTIONS (L1) : Voir Woudou et Ghousl.

ABOU (L1) : =Père. Ex. : Abou Jahl, le « Père ignorant » (ennemi acharné de Muhammad).

ABOU BAKR (L1, L3B, N3, N4) : =Le Père de la Vierge. Père d'Aïcha, troisième épouse de Muhammad.

Abou Bakr embrassera l'islam à la suite de Khadidja, Ali et Zaïd.

Trois jours avant sa mort, Muhammad chargea Abou Bakr de faire la prière au peuple.

Abou Baker sera, de 632 à 634, le premier des quatre califes successeurs du prophète Muhammad et plus précisément, le premier des « Califes bien inspirés, bien orientés » (voir Calife).

Il fut surnommé As-Saddîq soit « Le Véridique » ou « Le Fidèle ».

Abou Bakr as-Saddîq fut parmi les premiers fidèles de Muhammad et il accompagna ce dernier dans la fuite de La Mecque vers Médine (voir Hégire).

Abou Bakr avait épousé la fille de Muhammad, Aïcha. Il était donc le beau-fils du prophète.

A la mort de ce dernier, il devint calife et ce pour deux ans, de 632 à 634.

Il est dit que c'est Abou Bakr qui recueillit les versets du Coran livrés par Muhammad et retranscrits par ses disciples, et qui rassembla ces versets dans un volume mais sans pour autant les diviser en chapitres (sourates), ce qui fut le rôle d'Othmân, le quatrième Calife.

Plus précisément « *la réunion des versets écrits sur des feuilles, sur des tablettes ou sur des omoplates de brebis, est due à Zaïd, compilateur du Koran sous Abou Baker ;* »

ABOU HOREIRA (L1) : =Le Père des Chats. Contemporain du prophète Muhammad, il est l'un des plus fameux rapporteurs de la tradition prophétique.

ABOU JAHL (L1) : =Le Père Ignorant. Appelé ainsi par les musulmans en raison de son opposition à Muhammad.

L'un des ennemis les plus acharnés du prophète.

Il mena de durs combats contre les premiers musulmans.

ABOU LAHAB (L1, L3B, N4) : La 111^e sourate du coran porte le nom d' « Abou Lahab » et est entièrement consacrée à cet Abou Lahab et à son épouse.

Il s'agit d'une sourate pédagogique qui s'adresse à ceux qui s'enorgueillissent devant Dieu sous prétexte qu'ils possèdent d'importantes richesses matérielles ici-bas.

La 111^e sourate n'est d'ailleurs composée que de 5 versets que voici :

Coran CXI/111, 1-5 :

*« La puissance d'Abou Lahab s'est évanouie. Il a péri lui-même.
A quoi lui ont servi ses immenses richesses ?
Il descendra dans les brasiers de l'enfer.
Son épouse le suivra portant du bois.
A son cou sera attaché une corde d'écorce de palmier. »*

Précisons que ce Abou Lahab remplacera son frère et oncle de Muhammad, Abou Taleb, à la tête du clan des Beni Hachem et que ce même Abou Lahab était très hostile à Muhammad.

ABOU SOUFIAN (L1) : Voir Ahzab.

ABOU TALEB (N3, N4) : Frère d'Abdallah, père de Muhammad. Père d'Ali, le futur quatrième calife de l'islam.

Il est dit qu'à la mort d'Abdallah, l'éducation de Muhammad fut confiée à son grand-père et ensuite à son oncle Abou Taleb.

Ce dernier fut chef du clan des Banou-Hachem, fraction de la tribu des Qoreïshites.

Celui-ci l'emmènera avec lui dans son voyage à Bosra, en Syrie, où Muhammad fit la rencontre d'un moine nestorien du nom de Bahira qui aurait évoqué les destinées futures du jeune Muhammad.

Ali, le fils d'Abou Taleb, est, après Khadidja, l'épouse de Muhammad, le second à embrasser l'islam. Ali est alors âgé de 11 ans.

Abou Taleb mourra en 619 à l'âge de 90 ans.

Il sera remplacé par son frère Abou Lahab, quant à lui très hostile à Muhammad et largement stigmatisé dans la 111^e sourate du coran.

ABRAHA (L1, L3B, N3, N4) : Nom d'un roi de l'Arabie Heureuse et de l'Ethiopie.

Il fit construire un temple à Sanaa (actuelle capitale du Yémen) et fit tout ce qui était en son pouvoir pour y attirer les pèlerins de la Mecque, mais en vain.

Quelqu'un pour montrer son mépris à l'égard de ce nouveau temple, alla dit-on jusqu'à y faire ses ordures et Abraha jura de se venger.

Il marcha vers la Mecque en 570 à la tête d'une armée dont une partie était montée sur des éléphants. Lui-même montait un de ces pachydermes nommé Mahmoud.

Lorsqu'il fut sur le point de détruire le temple de la Mecque, la légende raconte qu'Allah lui envoya des troupes d'oiseaux armés de pierres où étaient écrits les noms de ceux qu'elles devaient frapper.

Ces pierres miraculeuses traversèrent les casques et transpercèrent hommes et animaux. Toute l'armée fut évidemment détruite.

Il est dit que ce miracle arriva l'année de la naissance de Muhammad que l'on nomme pour cette raison l'« année de l'éléphant ».

L'Eléphant est également le nom de la 105^{ème} (CV) sourate du coran, divisée en 5 versets :

« Ignore-tu comment Dieu traîta les conducteurs des éléphants ?
« Ne tourna-t-il pas leur perfidie à leur ruine ?
« Il envoya des troupes d'oiseaux voltigeant sur leurs têtes ;
« Ils lançaient sur eux des pierres gravées par la vengeance céleste.
« Les perfides furent réduits comme la feuille de la moisson coupée. »

Voir Muhammad (naissance).

ABRAHAM (L1) : Voir Ibrahim.

'ACABIYA (L1) : Signifie globalement « esprit de corps », « solidarité clanique ou tribale ».

« Açabiya » est un concept qui a été popularisé par Ibn Khaldoun (1332-1406).

ACHOURA (L1) : =Fête du Dixième Jour.

Cette fête , instituée par Muhammad lui-même, est célébrée au 10 de *Moharrâm*, soit le 10 du premier mois musulman.

L'*Achoura* se caractérise par la ferveur des cérémonies et est aussi le moment du pèlerinage chiite de Kerbala.

Il est dit aussi que c'est le troisième mois après l'*Achoura*, tous les 12 de *Rabi al-Anwal* qu'est célébrée la Nativité du Prophète ou *Mawlid an-Nabi*.

ACL (L1) : *Açl* : origine.

ACALA (L1) : *Açala* est un terme qui dérive du mot *açl* (=origine).

Il signifie « noblesse », « dignité », attachement aux valeurs de grandeur mais aussi à une certaine tradition.

'ACR (L1) : Ou *al-Açr*. Prière de l'après-midi.

Elle a lieu au point médian entre le zénith et le coucher du soleil.

'AD (L1) : Une des neuf tribus arabes originelles. Voir Arabes, Houd.

'ADA (L1) : Coutume, pratique ancestrale.

ADAB (L1) : Ce terme désigne l'enseignement et la culture profanes et s'oppose au *Kalam* qui désigne la théologie islamique.

Par extension, *adab* est devenu synonyme de « bonne éducation », de « politesse ».

ADAM (L1, L3B) : Il est dit qu'Adam, le premier homme, fut créé à l'image de Dieu un vendredi -5 nîsan- de l'an 1.

On connaît évidemment l'épisode du fruit défendu, que rapporte d'ailleurs le coran.

Coran II/2, 30-31 (II/2, 33-34 selon L3B) :

« Nous dîmes à Adam : Habite le paradis avec ton épouse; nourris toi des fruits qui y croissent; étends tes désirs de toutes parts; mais ne t'approche pas de cet arbre, de peur que tu ne deviennes coupable. « Le diable les rendit prévaricateurs et leur fit perdre l'état où ils vivaient. Nous leur dîmes : Descendez. Vous avez été vos ennemis réciproques. La terre sera votre habitation et votre domaine jusqu'au temps. »

Adam et Eve, que l'on nomme *Hawa* en islam, furent donc expulsés du paradis.

Il est dit aussi que Gabriel fit d'argile Adam et lui enseigna tout ce qu'il devait connaître, soit la culture de la terre, la manière de faire le pèlerinage, les lettres de l'alphabet.

Pour les mystiques, Adam serait doté des sept facultés spirituelles, également attribuées à Allah, de manière illimitée, et à l'homme, dans une très faible mesure. Ces sept facultés sont les suivantes :

- 1.La Vie.
- 2.La Connaissance.
- 3.La Volonté.
- 4.La Puissance.
- 5.L'Ouïe.
- 6.La Vue.
- 7.La Parole.

Certains attribuent également à Adam la construction du premier temple de la Kaaba, le lieu de la Chute étant situé lui-même dans les environs de la Mecque. Ainsi, Adam participe-t-il au symbolisme du centre cosmique et à celui de la géographie sacrée.

Il est dit que la formule inaugurale islamique, la *basmallah*, était écrite sur le flanc d'Adam.

'ADHAN (L1) : =Appel (à la prière).

Ce terme d'adhan peut-être mis en parallèle avec l'une des acceptions du mot *coran* qui désigne également un « appel ».

L'appel à la prière marque pour le musulman le début d'un temps sacré qui l'oblige à abandonner ses activités profanes pour se diriger vers le lieu de culte le plus proche.

Voici le texte prononcé par le muezzin lors des cinq prières quotidiennes (voir Salât) :

-*Allabou akbar* (Allah est le plus grand) x2 ou x4.

-*Achbadou anna la-ilaha ila Allah* (Je témoigne qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah) x2.

-*Achbadou anna Mohamed rassoul Allah* (Je témoigne que Mohamed est l'envoyé d'Allah) x2.

-*Hayya 'ala al-salat* (Levez-vous [venez] pour la prière) x2.

-*Hayya 'ala al-falah* (Levez-vous [venez] pour le bien-être, la Délivrance) x2.

-*Allabou akbar* (Allah est le plus grand) x2.

-*La ilaha ila Allah* (Il n'y a de dieu qu'Allah) x1.

Pour la prière de l'aube il est ajouté :

-*As-Salatou khaïrou mina nawm* (La prière vaut mieux que le sommeil, sous-entendu qu'elle est préférable du point de vue spirituel...) x2.

ADHBÂ (L1) : L'un des sept sabres de Muhammad. Ce dernier l'avait apporté de la Mecque et était, le jour de son entrée à Médine, accroché à son chameau. C'est le sabre que Muhammad portait à la bataille de Badr.

Voir aussi Saïf.

ADNAN (N3) : Descendant d'Ismail, fils d'Abraham, selon la tradition islamique.

Les historiens musulmans font remonter la généalogie de Muhammad à travers vingt et une générations jusqu'à Adnan, descendant d'Ismail.

Ensuite, on chercherait en vain à faire remonter la chaîne généalogique au-delà.

ADOUAR (L1) : =Cycles. Notamment cycles saisonniers, des grossesses, des naissances, des visites, etc...

'AFRIT (L1) : Plur.*afarit*. Nom d'entités maléfiques en démonologie islamique.

AGAR (L1, L3B, L4) : Mère d'Ismail, l'ancêtre mythique des Arabes. Agar fut l'esclave de Sara et d'Abraham, dont elle eût Ismail.

L'épouse d'Abraham, Sara, ne pouvait lui donner d'enfant et Sara conseilla à Abraham de prendre Agar, l'esclave égyptienne –qui était toutefois d'origine juive, semble-t-il- de Sara- pour femme afin qu'il eût d'elle des fils. Et c'est ainsi que naquit Ismail.

Mais un jour, Yahweh rendit Sara fertile et elle pût enfanter et « *Sara conçut et enfanta à Abraham un fils dans sa vieillesse, au terme que Dieu lui avait marqué* » (Genèse XXI/21, 2). Et ce fils porta le nom d'Isaac.

Sara demanda alors à Abraham de chasser Agar et Ismail, car elle ne voulait pas que le fils d'une esclave hérite au même titre que son fils légitime. Et Abraham chassa Agar et Ismail, avec l'assentiment de Dieu.

Genèse XXI/21, 14-21 :

« Abraham s'étant levé de bon matin, prit du pain et une outre d'eau, les donna à Agar et les mit sur son épaule ; il lui remit aussi l'enfant, et il la renvoya. Elle s'en alla, errant dans le désert de Bersabée. « Quand l'eau qui était dans l'outre fut épuisée, elle jeta l'enfant sous l'un des arbrisseaux, et elle s'en alla s'asseoir vis-à-vis, à une portée d'arc ; car elle disait : « Je ne veux pas voir mourir l'enfant. » Elle s'assit donc vis-à-vis, éleva la voix et pleura. « Dieu entendit la voix de l'enfant, et l'ange de Dieu appela du ciel Agar, en disant : « Qu'as-tu, Agar ? Ne crains point, car Dieu a entendu la voix de l'enfant, dans le lieu où il est. « Lève-toi, relève l'enfant, prends-le par la main, car je ferai de lui une grande nation. »

« Et Dieu lui ouvrit les yeux, et elle vit un puits d'eau ; elle alla remplir l'outre d'eau et donna à boire à l'enfant.

« Dieu fut avec l'enfant, et il grandit ; il habita dans le désert et devint un tireur d'arc.

« Il habitait dans le désert de Pharan, et sa mère prit pour lui une femme du pays d'Égypte. »

Comme on peut le voir, la version coranique de cette histoire qui sous-entend qu'Abraham aurait volontairement envoyé Agar et Ismaïl dans la région où est aujourd'hui la Mecque, est fortement aménagée.

Coran XIV/14, 38 :

« Abraham adressa à Dieu cette prière : Seigneur, protège cette contrée ; éloigne-moi, éloigne ma postérité du culte des idoles. »

Or, Abraham, sous l'instigation de Sara et avec l'assentiment de Dieu, a simplement chassé Agar et Ismaïl du foyer familial, et ces derniers ne durent leur salut qu'à l'intervention divine.

Toutefois, la tradition islamique place l'endroit où intervint l'ange du ciel dans la région de la Mecque. Et le puits que l'ange découvrit à Agar porte le nom de *Zemzem*, qui aujourd'hui encore est une étape importante du pèlerinage du *hadj*.

Ajoutons qu'une version coranique de l'histoire de Marie mettant au monde Jésus est étrangement semblable, sous certains aspects, à l'histoire d'Agar et d'Ismaïl telle que nous la livre la Genèse (voir Marie).

AGHA KHAN (L1) : Titre qui désigne le chef spirituel et religieux des ismaéliens indo-pakistanaïens, aujourd'hui porté par l'Agha Khân IV (1995).

Voir Khan.

AGNEAU (L1) : Voir Khrouf.

AGREB (L1) : =Scorpion. Pour le signe du zodiaque : *al-aqrab*.

En islam, le scorpion symbolise l'attaque et la perfidie.

Paradoxalement, c'est pour cette raison qu'il apparaît souvent sur des bijoux, des pendentifs, des inscriptions sur les devantures des magasins, etc... Il constitue une défense magique contre le mauvais œil.

AHAD (L1) : =Un.

En islam, le « un » souvent écrit avec une majuscule, symbolise Allah, l'Unique, l'« unicité divine » (*ahadiya*).

AHADIYA (L1, L3B) : =Unicité (divine), également nommée *wihdah ilahiya*.

Titre de la 112^e sourate.

Ce caractère strictement unique de Dieu est exprimé notamment dans cette 112^e sourate.

Coran CXII/112, 1-4 :

L1 :

« Il est Allah, unique, Allah le Seul. Il n'a pas engendré. N'est égal à Lui personne. »

L3B :

« Dis : Dieu est un.

« C'est le Dieu à qui tous les êtres s'adressent dans leurs cœurs.

« Il n'a point enfanté et n'a point enfanté.

« Il n'a point d'égal. »

AHL AD-DHIMMA (L1) : Voir Dhimma, Dhimmis.

AHL AL-BAYT (L1, L3B) : =Les Gens de la Maison.

Terme qui désigne la famille du prophète Muhammad.

Une allusion concernant cette « famille du prophète », désignant plus particulièrement les épouses de ce dernier, peut être trouvée dans le coran :

Coran XXXIII/33, 33 (L1 & L3B) : *« Restez au sein de vos maisons. Ne vous parez point comme aux jours de l'idolâtrie. Faites la prière et l'aumône. Obéissez à Dieu et à son ministre. Il veut écarter le vice de vos cœurs. Vous êtes de la famille du prophète. Purifiez-vous avec soin. »*

Par extension, ce terme désigne également les descendants de Muhammad, les *Charifs*.

Pour les chiïtes, l'acceptation des *Ahl al-Bayt* se rapporte essentiellement à la vénération du quatrième calife, Ali.

AHL AL-HALL OUAL-'AQD (L1) : =Ceux qui peuvent ouvrir ou lier.

Expression qui désigne tout lobby politico-juridique musulman pouvant influencer le fonctionnement de la souveraineté [d'un Etat, du califat].

AHL AL-HAQQ (L1) : =Ceux qui détiennent la Vérité (d'Allah).

Confrérie fondée par le sultan Souhak dans le courant du IX e s.

Elle étendit son influence dans toutes les grandes métropoles islamiques de cette époque et reste aujourd'hui très concentrée dans la Perse occidentale et le Kurdistan.

A la limite de l'ésotérisme musulmans, les Ahl al-Haqq croient en la métempsychose, vénèrent un coq, tiennent en estime le chiffre sept et jeûnent trois jours en hiver.

AHL AL-KALAM (L1) : Voir Kalam.

AHL AL-KITAB (L1) : =Les Gens du Livre (révélé).

Terme qui désigne les fidèles des religions monothéistes abrahamiques, chrétiens et juifs essentiellement.

Voir aussi Dhimma, Dhimmis.

AHL AL-MA'NA (L1) : = "Gens de savoir" ou "Gens de l'Allusion."

Terme qui désigne les Anciens.

Voir Qodama.

AHL AL-MA'RIFA (L1) : = "Ceux qui détiennent une connaissance particulière".

Désignent les initiés, les détenteurs de la « connaissance », dans le sens de « connaissance de Dieu ».

AHL SOUNNA OUAL IJMA' (L1) : = Ceux qui suivent la Sunna et qui observent le consensus.

Terme qui désigne la communauté musulmane sunnite.

Voir Sunna, Sunnites.

AHMAD (L1, L3B) : = Le Très Loué. Ou Ahmed.

Un des 99 noms d'Allah.

Il passe aussi pour le « plus céleste » et l'un des plus respectés des noms du prophète Muhammad.

Coran LXI/56, 6 :

L3B :

« Je suis l'apôtre de Dieu, répétait aux Juifs Jésus, fils de Marie. Je viens confirmer la vérité du Pentateuque qui m'a précédé, et vous annoncer l'heureuse venue du prophète qui me suivra. Ahmed est son nom. Jésus prouva sa mission par des miracles, et les Hébreux s'écrièrent : C'est un imposteur. »

L1 :

« Jésus, fils de Marie, dit : O fils d'Israël ! Je suis, en vérité, le Prophète de Dieu envoyé vers vous pour confirmer ce qui, de la Tora, existait avant moi ; pour vous annoncer la bonne nouvelle d'un Prophète qui viendra après moi et dont le nom sera : Ahmad. »

AHMADIYA (L1) : Secte la plus représentative de l'islam indien.

Elle fut fondée par le Pendjabi Mirza Ghulam Ahmad (fin XVIIIe / début XIXe) qui s'est autoproclamé *moudjadid* (=rénovateur) et plus tard *Mabdi* (=sauveur car « Guidé par Allah), voire même prophète.

Les Ahmadiya ont une philosophie particulière de l'Antéchriste (Dajjal) et se réfèrent à l'incarnation inspirée de la doctrine des avatars qui renvoie aux diverses incarnations de Vishnu dans la Tradition hindoue.

Ainsi, si pour les hindous (vishnouites) la divinité est incarnée dans les divers avatars de Vishnu, dont notamment Krishna dans la Baghavad Gîtâ, si pour les chrétiens Jésus est l'incarnation du Verbe de Dieu, pour les Ahmadiya, et plus généralement pour les musulmans, c'est le Mahdi qui constitue cette incarnation divine.

Les Ahmadiya sont d'inspiration sunnite.

Au début du XX^e siècle, ils se divisèrent en deux fractions, l'une établie à Lahore et l'autre à Qadyan, lieu de naissance de la confrérie des Ahmadiya.

Voir Taïfa.

AHMAN (L1) : Voir Pigeon.

AHMÂR (L1) : =Rouge. En islam, le rouge symbolise la vie.

AHZAB (L1, L3B) : =Factions. *Al-Ahẓab*, « les Factions ». Nom donné aux tribus mecquoises d'Abou Soufian qui formèrent une coalition pour combattre Muhammad dans le Najd, le plateau de l'Arabie centrale.

Coran XXXIII/33, 26 :

L1 :

« Il a fait descendre de leurs forteresses ceux des gens du Livre ralliés aux factions. Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs. »

L3B :

« Il a forcé les Juifs qui avaient secouru les idolâtres à descendre de leur citadelle. Il a jeté l'épouvante dans leurs âmes. Vous en avez tué une partie et vous avez mené les autres en captivité. »

Al-Ahẓab est le titre de la 33^e sourate.

AÏCHA (L1, L3B, N3, N4) : Troisième épouse de Muhammad. Fille d'Abou Bakr. Elle vécut entre 613 et 678.

Aïcha fut l'épouse préférée du prophète Muhammad. Ce dernier l'a épousée alors qu'elle n'avait que six ans et lorsqu'elle eut neuf ans, elle rejoignit son harem où elle passa environ neuf autres années, soit jusqu'à la mort de Muhammad en 632.

On prête à Aïcha un certain nombre de *hadiths* consignés par El-Bokhari.

On dit également d'elle qu'elle s'occupa jusqu'aux derniers jours du projet d'expédition contre un « faux prophète » nommé Mocaïlamah et qu'elle s'acquitta dans la mosquée des fonctions du pontificat.

Il est dit que des versets du coran sont « descendus du ciel » très opportunément pour mettre un terme à une accusation d'adultère lancée contre Aïcha. Comme nous le savons, un autre verset tout aussi opportun est venu délivrer Muhammad de la restriction coranique prescrivant que l'on ne pouvait prendre plus de quatre épouses...

Coran XXIV/24, 4 :

« Ceux qui accuseront d'adultère une femme vertueuse, sans pouvoir produire quatre témoins, seront punis de quatre-vingts coups de fouet. Déclarés infâmes, ils ne seront plus reçus en témoignage. »

Coran XXIV/24, 12-16 :

« Lorsque vous avez entendu l'accusation, les fidèles des deux sexes n'ont-ils pas pensé intérieurement ce qu'il était juste de croire ? N'ont-ils pas dit : Voilà un mensonge impudent !

« Les accusateurs ont-ils produit quatre témoins ? Et s'ils n'ont pu les faire paraître, n'ont-ils pas proféré de faux serments ?

« Si la miséricorde et la bonté divine ne veillaient sur vous, ce mensonge eût attiré sur vos têtes un châtiment épouvantable. Il a passé de bouche en bouche. Vous avez répété ce que vous ignorez, et vous avez regardé une calomnie comme une faute légère, et c'est un crime aux yeux de l'Eternel.

« Avez-vous dit, lorsqu'on vous a fait ce rapport : Il ne nous regarde point. Louange à Dieu ! C'est une fausseté évidente.

« Dieu vous défend de retomber jamais dans une faute semblable, si vous êtes fidèles. »

AÏD AL-ADHA (L1) : Voir Aïd el-Kebir.

AÏD AL-FITR (L1) : Ou *aïd as-Saghir*.

Fête de la rupture du jeûne qui clôtur le ramadan (voir Zakat).

Voir aussi Aïd as-Saghir.

AÏD AL-KABIR (L1) : Voir Aïd el-Kébir.

AÏD AS-SAGHIR (L1) : =La Petite Fête. Ou *aïd al-Fitr*.

La prière pour les deux fêtes, *Aïd el-Kebir* et *Aïd as-Saghir* est nommée *salat al a'yad*.

L'*Aïd as-Saghir* est la fête de la rupture du jeûne qui marque la fin du ramadan.

Voir aussi Aïd al-Fitr.

AÏD EL-KEBIR (L1, L3B, N1) : =Fête du Sacrifice ou Grande Fête. Ou *aïd al-kabir*.

La prière pour les deux fêtes, *Aïd al-Kabir* et *Aïd as-Saghir* est nommée *salat al-a'yad* ou *salat al-'idan*.

C'est le lien commun entre ces deux fêtes. Dans les deux cas une offrande est faite également : une aumône légale ou *zakat* pour l'*Aïd al-Fitr*, une immolation de mouton dans le cas de l'*Aïd el-Kébir*.

L'Aïd el-Kébir se déroule durant la période du hadj ou pèlerinage de la Mecque tous les dix du *dou-al-hijja*, le 12e mois lunaire ou « mois du pèlerinage ». Cette fête symbolise la confraternité abrahamique.

En souvenir du sacrifice d'Abraham, chaque famille sacrifie un mouton.

On substitue ainsi au fils du patriarche le mouton/agneau , ce qui explique l'autre appellation de l'Aïd-el-Kebir : *Yaoum an-nabr* (=Jour du sacrifice).

Coran XXXVII/37, 107-109 (101-109 selon L3B) :

L3B :

« Abraham lui dit : O mon fils ! j'ai eu une vision. Il m'a semblé que je te sacrifiais. Vois quelle impression ma vision fait sur ton cœur.

« Exécute ce que Dieu commande, répondit Isaac ; soumis à ses décrets je souffrirai avec patience.

« Ils allaient accomplir l'ordre du ciel ; déjà Isaac était couché le front contre terre.

« Une voix céleste cria : Abraham !

« Ta vision est accomplie ; c'est ainsi que nous récompensons la vertu.

« Dieu a voulu t'éprouver.

« Une hostie () racheta le sang de son fils.*

« La postérité célébrera son obéissance.

« La paix soit avec Abraham ! »

(*) Cette hostie désignerait le bélier du Paradis Terrestre offert à Dieu par Abel. Gabriel l'amena à Abraham qui l'immola en actions de grâces.

L1 :

« Nous avons racheté son fils par un sacrifice solennel.

« Nous avons perpétué son souvenir dans la postérité :

« Paix sur Abraham ! ».

Qu'il soit ou accompagné, lorsqu'il est à La Mecque, le pèlerin doit également sacrifier une bête en souvenir de cet événement.

L'immolation proprement dite est nommée [*dabb'*, *nabr'*] et répond à un rituel précis, l'animal à immoler ne devant présenter aucune imperfection et être couché sur le côté gauche en direction de la Qibla. On prononce la formule consacrée : *Bismillabi, Allah Akbar* (Au nom d'Allah, le Plus Grand), puis on tranche l'artère carotide. La bête immolée doit être divisée en trois parties plus ou moins égales :

1.La première est bonne pour la consommation immédiate.

2.La seconde est offerte aux pauvres de l'entourage.

3.La troisième peut être conservée.

« Le fait de passer rituellement le couteau sur la gorge de l'animal est un acte purificateur observé par tout Musulman. Compte tenu du tabou très fort qui pèse sur toute bête non immolée selon les règles établies, oublier de sacrifier la bête au nom de Dieu entraîne ipso facto l'interdiction formelle de consommer la chair de cet animal. » (L1, p.215).

On nomme également cette fête *aiid al-Adba* ou encore (en Turquie, Egypte, Syrie...), *Qourban Baïram*.

AIGLE (L1) : =Igider.

AIL (L1) : Voir Toûm.

AÏN (L1) : =Fontaine (voir Eau). Egalement : œil et « mauvais œil » ou *tît* en berbère algérien.

« *Le mauvais œil symbolise l'envie et la haine d'autrui : il est sanctionné par des échecs, des avortements, des blessures, parfois la maladie et la mort.* »

« *Seuls les êtres affectés d'une difformité physique sont crédités de ce pouvoir, seuls ceux qui disposent d'un corps harmonieux en sont atteints.* » (L1, p.262).

C'est sur cette base qu'une certaine conviction populaire « *rend responsables tous les déficients mentaux ou physiques des maux qui atteignent le reste de la population* ». (L1,p.263).

Le fait de « devenir aveugle » est également une expression coranique courante pour désigner un affaïssement de la foi. L'« aveugle », ceux qui ont été frappés de « cécité » sont les mécréants.

Les yeux sont ainsi en correspondance directe avec le cœur, c'est-à-dire, la foi.

L'un des « Beaux Noms » d'Allah est *Al-Baqîr*, ce qui signifie le « Voyant suprême ».

Muhammad aurait en outre déclaré que la prière était la « pupille de ses yeux ».

Voir Handicap.

AÏN AL-YAQUIN (L1) : =L'œil de la Certitude. Voir Yaquin.

AÏSSAOUA (L1) : Confrérie maghrébine très populaire.

Elle aurait été fondée à Meknès, la ville sainte marocaine, dans le courant du XV^e s. par un certain Sidi Al-Hadi Ben Aïssa (né en 1456 ou 1466).

AKBAR (L1) : =Grand. *Al-Akbar* (=le plus grand). Se dit d'Allah.

AKHAL (L1) : =Noir. Voir ce nom.

AKHDÂR (L1) : =Vert. Voir ce nom.

AKHIRA (L1) : =La Fin Dernière, le Jugement Dernier, *al-yawm al-akbir*, le Jour du Jugement qui sera annoncé par la trompette de l'ange Azrafil.

« *Jour au sujet duquel aucun doute n'est permis* » (XLII/42, 7).

Terme qui, en islam, désigne l'heure du Jugement dernier et, par extension, l'au-delà.

Le Jour de Jugement est le « bâton » agité par le dogme islamique pour prévenir le musulman du châtimeur infernal qui l'attend –sans oublier les non-musulmans !- au cas où il se révélerait ne pas s'être assez soumis aux injonctions d'Allah et de son prophète.

AKHLAQ (L1) : Terme qui désigne l'éducation, l'éthique, les bonnes manières, le comportement moral en général.

ALAMAÏNE (L1) : =Mondes. *Rabb al-Alamaïne* (=le Seigneur des Mondes).

'ALAOUI (TES) (L1) : Pluriel : *'Alaouyîne*. Les *Alaoui* ou Alouites sont les « descendants d'Ali » par opposition aux Hachémites qui se réclament de Hachim, arrière-grand-père de Muhammad.

Notons toutefois que le clan des Banou-Hachim (=les Fils de Hachim), regroupent les Alaouites et les Hachémites.

Les Alaouites sont issus du chiisme dont on connaît la vénération particulière pour Ali, le quatrième calife de l'islam.

Voir Ali, Bani-Hachem, Hachîm, Hachémites.

ALÂQ (L1, L3B) : *Al-Alâq* (=le Caillot de sang), c'est la sourate –96- qui inaugure la révélation coranique, celle que l'ange Gabriel dicta à Muhammad lorsque celui-ci prétendit être incapable de lire.

« A l'instar de l'argile, matrice du monde, l'Homme formé d'un caillot de sang donne au thème de la Création une partie conséquente de son symbolisme coranique. » (L1, p.79).

Voir Coran.

AL-ARADA (L1) : Voir Arada.

AL-ASMA AL-HOUSNA (L1) : Terme qui désigne les “Noms de Beauté, de Perfection, de Majesté, d'Essence” d'Allah.

Outre les noms d'Allah, généralement au nombre de 99, et celui de son prophète Muhammad, dit le Loué, quatre autres noms sont également vénérés, soit ceux des quatre califes : Abou Bakr, Omar, Othman et Ali.

AL-BANNA (L1) : Hassan.

Fondateur du mouvement des “Frères Musulmans” en 1927-1928.

ALCOOL (L6) : L'islam proscrit la consommation d'alcool. Nous évoquerons ici quelques exemples d'hypocrisie en la matière. Pour ce qui est du vin proprement dit, veuillez vous reporter à la mention « Khamr ».

« Khushwant Singh, le plus méprisé des homes de lettres indiens de langue anglaise, fit ce commentaire désabusé après une visite au Pakistan :

« *La prohibition est autant une farce dans la république islamique du Pakistan qu'elle l'était sous Morarji Desai en Inde. Un alcoolique pourrait trouver de quoi satisfaire son vice dans les mirages d'un désert. Au Pakistan, l'alcool ne coule pas à flots comme la rivière Ravi lorsqu'elle est en crue, mais il y en a suffisamment dans les familles prospères pour que les verres soient remplis à ras bord. Votre whiskey sera servi dans une théière et vous devrez le boire dans une tasse en porcelaine. Il coûte deux fois plus cher qu'en Inde, mais on le descend avec deux fois plus de plaisir parce qu'il a un goût de péché.* » (L6, p.389).

« *Hanif Kureishi, un écrivain britannique dont le père était d'origine pakistanaise, fut plusieurs fois invité à des réceptions à Karachi. A l'une d'elles où se réunissaient des personnages influents (propriétaires terriens, diplomates, hommes d'affaires et politiciens), Kureishi remarqua qu'ils buvaient énormément. N'importe qui en Angleterre sait que l'on peut être fouetté au Pakistan pour avoir bu de l'alcool. Mais de toute évidence, aucun membre de cette bourgeoisie internationale anglophone ne serait puni pour quoi que ce soit. Ils avaient tous leur trafiquant d'alcool attitré. J'ai même vu une baignoire remplie de bouteilles de whisky qu'un serviteur, tranquillement assis sur un tabouret, remuait avec un bâton pour en décoller les étiquettes.* » (L6, p.390).

« *Dans le Time Literary Supplement (22 avril 1994), Charles Glass rapporte un autre exemple d'hypocrisie :*

(En Arabie Saoudite) la possession d'alcool est illégale, mais on m'a offert du vin et même du whiskey dans les demeures princières, les ministères et les ambassades (la marque favorite étant du Johnny Walker Black Label. J'ai ainsi appris qu'un prince avec qui j'avais bu du whiskey un soir devait le lendemain matin condamner un homme à la prison pour ivresse. » (L6, p.390).

Voir Khamr, Tahara.

AL-DJOU MOU'A (L1) : =Le vendredi.

ALGEBRE (L5) : Il est de bon ton de rappeler que l'algèbre, notamment, est une de ces sciences qui ont été apportées à l'Occident par le monde arabo-musulman, mais ce que l'on dit plus rarement c'est que la source première de l'algèbre est l'Inde hindouiste.

Voir Chiffres.

AL-HAMDOU LILLAH (L1) : =Louange à Dieu.

Ce que le récitant doit dire au deuxième grain de son chapelet ou *soubha*.

ALI (L1, R1, N3, N4) : De son nom complet *Ali Ibn Abi Taleb*.

Ali, fils d'Abou Taleb, sera le second, après Khadidja, à embrasser l'islam.

Ali est également le fils adoptif du prophète Muhammad dont il épousera la fille, Fatima.

Ali et Fatima auront deux fils, Hassan et Hussein.

C'est le frère d'Ali, Djaafar, qui en 615 mènera les partisans de Muhammad en Abyssinie où ils fuiront l'hostilité des Mecquois.

Ali est le quatrième des quatre califes successeurs du prophète Muhammad (656-661), Ali est le cousin et le gendre de Muhammad, du fait de son union avec Fatima.

Les chiïtes, qui réfutent les deux premières dynasties de l'islam, tant l'Omeyyade que l'Abbasside, vénèrent Ali comme le quatrième calife de l'islam, le « Coran vivant » de même que ses deux fils Hassan et Hussein (ou Houssain).

Les chiïtes considèrent que Muhammad avait désigné Ali comme son successeur avant sa mort. Ils insistent sur les liens intimes qui unissaient, selon eux, Muhammad et le enfant d'Ali, issus de Fatima, ces liens devant être considérés à leurs yeux comme une désignation testamentaire.

Le nom même du chiïsme vient de *chi'â* (le) parti (d'Ali), ceux qui suivirent Ali (*ahl ach-chi'â*) dans sa lutte pour l'accession au Califat.]

Les partisans d'Ali sont également nommés Alides ou '*Alaoui* (*plur.* '*Alaouyîne*).

Pour les chiïtes, Ali inaugure donc le cycle de l'Imamat.

Ali, dont le sabre était célèbre pour ses cannelures, est aussi considéré par les musulmans comme le premier *Saif al-Islam* (=Sabre de l'islam), métaphore qui désigne ceux qui protègent la nouvelle prédication à ses débuts.

Il est dit, par ailleurs, que le sabre de Muhammad, le *Dhou'l-Feqâr*, passa à Ali.

Le pouvoir d'Ali lui fut contesté par les partisans du fondateur de la dynastie des Omeyyades, vers 660.

Ali est assassiné, le 24 janvier 661, par des kharédjites, d'anciens partisans qui sont entrés en rébellion contre lui et constituent un troisième groupe de musulmans aux côtés des sunnites et des chiïtes.

Son tombeau est situé à Nadjaf (Irak).

ALIDES (L1) : Voir Ali.

ALIF (L1, L5) : Première lettre de l'alphabet arabe.

L'*alif* est comparé à Adam, dont est issue l'humanité.

Il est dit que les 28 lettres de l'alphabet arabe sont dérivées de l'*Alif*.

Il est dit également que l'*alif* symbolise « l'essence divine dans son unité absolue. », de même que la *fatiba*, parce qu'elle est la sourate inaugurale du coran, peut être considérée comme son résumé spirituelle, l'1 étant, quant à lui, l'un des chiffres parfaits, notamment parce qu'il symbolise l'unité d'Allah.

Le nom d'Allah peut être formé par les doigts de la main, ce qui rejoint la symbolique de la main, très répandue en islam, notamment avec la « main de Fatima ». L' *alif* correspond à l'auriculaire.

Ainsi Adam, la *fatîha*, l'1 symbolisant l'unité divine et l'*alif*, peuvent-ils être perçus tout à la fois comme un symbole de l'Un dont tout provient.

Les cinq caractéristiques de l'*alif* sont :

- 1.La rectitude (*qawam*).
- 2.L'axialité (*mihwari*).
- 3.La verticalité (*qâim*).
- 4.L'équilibre (*mou'tadilan*).
- 5.L'érection (*mountasiban*).

Il est dit encore que la *hamza*, issue d'Adam, est comparable à Eve.

Pour les chiïtes radicaux, par contre, l'*alif* est une lettre satanique comparable à Iblis, car à l'instar de ce dernier, il aurait refusé la soumission (*soujoud*) devant Allah (voir à ce sujet Hourouf mouqaddassa).

Enfin, si l'*alif* représente l'essence divine dans son unité absolue, Allah créa le monde non par lui, mais par le *ba* qui est la seconde lettre de l'alphabet arabe (voir Ba).

Il est dit qu'avant l'Esprit, *Er-Rûh*, il n'y a l'affirmation de l'Être pur (al-amr) et formulation première de la Volonté suprême, comme avant la dualité il n'y a que l'unité, ou avant le *ba* il n'y a que l'*alif*. (L5, p.55).

Il est dit aussi que le nombre correspondant à l'*alif* serait le 111 et que le nom d'Allah a aussi le même nombre.

« Or l'*alif* est la lettre « polaire » (*qutbâniyah*), dont la forme même est celle de l'« axe » suivant lequel s'accomplit l'« ordre » divin ; et la pointe supérieure de l'*alif*, [qui] est le « secret des secrets » (*sirr el-asrâr*) (...) »

ALIM (L1) : =Omniscient. *Al-Alim* (=l'Omniscient). Se dit d'Allah.

Voir aussi Oulema.

AL-JASSASSA (L1) : Voir Jassassa.

AL-KAWTAR (L1) : Voir Kawtaria.

AL-KHADIR (L1) : Voir Khezr.

AL-KHEZR (L1) : Voir Khezr.

AL-KHIDR (L1) : Voir Khezr.

AL-KHIR (L1) : =Le Bien.

ALLAH (L1, L2, L3B, L5, R1) : Nom de Dieu en Islam.

Quatre lettres servent à le nommer :

Alif, lam, lam, ha, soit A. L. L. Ah., ce qui signifie le Dieu omniscient, créateur et incréé.

Le nom d'Allah peut-être formé par les doigts, ce qui rejoint la symbolique de la main, très répandu en islam et notamment, la « main de Fatima ». (Voir Main).

Allah (al-ilah) est le principe unificateur de l'islam monothéiste.

On lui donne 99 noms –nommés les « Beaux Noms », voir al-Asma al-Housna, Soubhah dont al-Akbar (=le Plus Grand), al-Wahid (=l'Unique), ar-Rahman (=le Miséricordieux).

On y ajoute un centième nom secret qui serait gardé par certains érudits qui, seuls, peuvent en user dans leurs invocations.

Ces noms répondent à de nombreux usages, ils interviennent notamment dans certaines pratiques magiques et d'exorcisme.

Les noms d'Allah sont également réputés pouvoir purifier l'âme du croyant. Et il est même dit que celui qui apprendrait par cœur les 99 noms d'Allah irait au paradis, cette allégation étant attribuée au prophète Muhammad lui-même...

Aussi, le Coran préconise-t-il la récitation de ces noms :

Coran VII/7, 180 (VII/7, 179 selon L3B) :

« Les plus beaux noms appartiennent à Dieu. Sers-t-en pour l'invoquer. Fuis ceux qui les emploient de manière sacrilège. Ils recevront le prix de leurs œuvres. »

Toutefois, la liste canonique des 99 noms peut être ramenée, selon d'autres sources à 36 ou à 72, ou, au contraire, être étendue jusqu'à 500 noms !

Parmi les « beaux noms » de Dieu, sept sont particulièrement utilisés par les musulmans :

- 1.Allah.
- 2.Houwa (=Lui).
- 3.Al-Haqq (=la Vérité).
- 4.Al-Hayy (=le Vivant).
- 5.Al-Qayyom (=le Subsistant).
- 6.Al-Qahhar (=l'Invincible, le Victorieux).
- 7.Ar-Rabb (=le Seigneur).

Il apparaît toutefois que le nom d'Allah existait en Arabie avant la naissance de l'islam.

Certains historiens ont même établi un parallèle avec le nom d'une déesse guerrière qui était adorée par les Arabes d'avant l'ère islamique et qui portait le nom d'*Allath* (ou Al-lat, voir ce nom).

Les Grecs l'identifièrent à Athéna et, facétie de l'histoire, une dédicace honore solidairement Elagabal, Cypris (Aphrodite Ourania) et Athéna-Allath à Cordoue, ville dont le nom évoque aussi l'*Al Andalous*, l'Espagne arabo-islamique de jadis (L2).

Voir aussi Ab, Akbar, Alif, Al-Asma al-Housna, Alim, Anwal wa Akhir, As-Sami'wal Bassir, Aziz, Ghayb, Hakim, Madjid, Malik, Oulouhiyati Allah, Qadir, Qoudous, Mouhaymin, Rabb al-Alamaïne, Rahmani, Rahim, Wahid, Wahidiyat Allah, Zahir wa Batin, Khawf mina Allah, Ma'rifa, Baqâ, Hoa El-Haqq, Baçîr.

ALLAHOU AKBAR (L1) : =Allah est le plus grand.

Ce que le récitant doit dire au troisième grain de son chapelet ou *soubba*.

Dire cela est nommé *takbir*.

AL-LAT (L1, L3B) : =La Déesse, l'Idole. Ou Allath, Lata.

C'est le nom d'une des trois divinités arabes pré-islamiques citées dans le coran. C'étaient les trois principales divinités des habitants de la Mecque avant l'islamisation.

Coran LIII/53, 19-22 :

« *Que vous semble de Lata et d'Aloza ?*
« *Que vous semble de Ménat, leur troisième idole ?*
« *Aurez-vous des fils et Dieu des filles ?*
« *Ce partage est certainement injuste.* »

Son sanctuaire était situé à Ta'if, sur la route du Yémen.

Voir Allah, Manât, Ozza, Nasikh ou Mansoukh.

AL-MAWLAD AN-NABAWI (L1) : =La Nativité du Prophète.

Voir Mawlid an-Nabi.

ALMOHADES (L1) : Grande dynastie maghrébine (1121-1269). Elle succéda à la première grande dynastie maghrébine des Almoravides (1056-1147).

La dynastie des Almohades étendit son pouvoir sur tout le Maghreb central et l'Espagne andalouse.

Le fondateur de cette dynastie est Mohamed ibn Toumert al-Mahdi (1077/1087-1130).

ALMORAVIDES (L1) : Première grande dynastie maghrébine (1056-1147). Elle précéda la dynastie des Almohades (1121-1269).

Le nom des Almoravides dérive de l'arabe *Al-Mourabitoune* qui signifie « Ceux du Ribat ».

Cette dynastie d'origine subsaharienne a imposé l'islam au Maghreb et à la péninsule ibérique.

ALPHABET (L1) : Voir Hourouf.

AL-QIRAÂT AS-SAB' (L1) : Terme qui désigne les sept lectures traditionnelles du coran.

Voir Coran.

‘ÂM (L1, L3B) : =Année. Ou Sana.

Exemples :

‘Am al-bidjra : l'Année de l'Hégire.

‘Am al-Fil : l'Année de l'Eléphant, année supposée de la naissance de Muhammad et celle où le général Abraha marcha sur la Mecque.

L'année islamique s'articule selon un calendrier lunaire, en décalage de 11 jours environ sur l'année solaire.

Elle comprend 12 mois de 29 à 30 jours selon ce qui est annoncé dans le coran :

Coran IX/9, 36 :

« Quand le Tout-Puissant créa les cieux et la terre, il écrivit l'année de douze mois. Ce nombre fut gravé dans le livre saint. Quatre de ces mois sont sacrés ; c'est la vraie croyance. Fuyez pendant ces jours l'iniquité ; mais combattez les idolâtres en tout temps, comme ils vous combattent. Sachez que le Seigneur est avec ceux qui le craignent. »

A la fin du douzième mois, s'intercale un jour supplémentaire, ce qui fait un total de 354 jours et 9 heures.

Les douze mois de l'année islamique :

1. Moharram al-Haram. *Mois sacré.*
2. Safar al-Khaïr.
3. Rabi al-Anouar.
4. Rabi at-Thâni.
5. Djourmada al-Awal.
6. Djourmada at-Tani.
7. Radjab. *Mois sacré.*
8. Chaaban al-Moubarak.
9. Ramadhân.
10. Chaouâl.
11. Doul-Qaada. *Mois sacré.*
12. Doul-Hijja. *Mois sacré.*

(Voir ces noms).

Les quatre mois sacrés sont nommés mois de la « Trêve de Dieu ».

Ces mois correspondaient aux fêtes saisonnières, aux foires des grandes villes pré-islamiques, à la *omra* et au *haji*.

Durant ces mois des prescriptions religieuses très strictes sont établies. Parmi celles-ci, les plus importantes sont l'interdiction de verser le sang, l'abstinence sexuelle, l'hygiène et certains types de prières.

Ces traditions d'origine pré-islamique ont donc été récupérées par l'islam qui les a coloré de sa propre mythologie, notamment les petit et grand pèlerinages , mais certains aspects de l'ancienne tradition ont toutefois été maintenus comme m'immolation d'un animal sacrificiel (L1, p.44).

Mais il est dit également [Coran IX/9, 5-7] :

« Les mois sacrés écoulés, mettez à mort les idolâtres, partout où vous les rencontrerez. Faites-les prisonniers. Assiégez leurs villes. Tendez-leur des embûches de toutes parts. S'ils se convertissent, s'ils accomplissent la prière, s'ils payent le tribut sacré, laissez-les en paix. Le Seigneur est clément et miséricordieux.

« Accorde une sauvegarde aux idolâtres qui t'en demanderont, afin qu'ils entendent la parole divine. Qu'elle leur serve de sûreté pour s'en retourner, parce qu'ils sont ensevelis dans les ténèbres de l'ignorance.

« Dieu et le prophète peuvent-ils avoir un pacte avec les idolâtres ? Cependant s'ils observent le traité formé près du temple de la Mecque, soyez-y fidèles. Dieu aime ceux qui le craignent. »

Durant leur antiquité, les Arabes avaient recours à un mois intercalaire nommé *nasâ*, mais celui-ci fut renié par le coran.

Coran IX/9, 37 :

« Transporter à un autre temps les mois sacrés est un excès d'infidélité. Les idolâtres autorisent ce changement une année, et le défendent la suivante, afin d'accomplir les mois sacrés. Ils permettent ce que Dieu a défendu. Ils se font gloire de leurs crimes. Dieu n'éclaire point les impies. »

Notons que le mois de ramadan, le mois de la révélation coranique, est un mois mobile (voir Ramadan).

AMA (L1) : =Néant. *Al-Ama*, le Néant.

AMALECITES (L1) : Voir Amlik.

AMAN (L1) : =Serment.

Symbolise l'engagement de quelqu'un par rapport à la parole donnée ou à par rapport à un partenaire.

AMANA (L1, L3B) : =Confiance ou Dépôt. Doit être pris dans le sens de « raison » ou de « foi » dans le cadre du verset suivant qui laisse la place à de multiples interprétations.

Coran XXXIII/33, 72 (L1 et L3B) :

« Nous avons proposé la confiance (dépôt) (al-amana) aux cieux, à la terre et aux montagnes. Ils ont refusé de s'en charger et s'en sont effrayés, alors que l'Homme s'en est chargé, mais il est injuste et ignorant de toute loi. » (L1)

« Nous avons proposé la foi au ciel, à la terre, aux montagnes : ils n'ont osé la recevoir. Ils tremblaient de porter ce saint fardeau. L'homme l'a reçu et il est devenu injuste et insensé. » (L3B)

ÂME (L1) : Voir Rouh.

AMIN (L1) : =Intègre. *Al-Amin* (=L'Intègre) est l'un des noms donnés à l'ange Gabriel.

Voir Djibril.

AMINA (N3) : Mère de Muhammad. Elle mourut alors que Muhammad n'avait que six ans.

AMIR (L1) : Que nous connaissons plus sous le nom d' « Emir ». Plur. *oumara*. *Mîr* en persan.

Ce terme désigne un chef de guerre et un gouverneur de province musulmane au temps du Califat, et ce chef était placé sous l'autorité du Commandeur des Croyants (= *Amir al-Mou'minine*), c'est-à-dire du Calife.

C'est sous la dynastie chiite des Bouyides (945-1055), que ce terme fut utilisé pour la première fois.

AMIR AL-MOU'MININE (L1) : =Commandeur des Croyants, soit le Calife au temps du Califat.

AMIR AL-MOUSLIMINE (L1) : =Emir des Musulmans.

Terme utilisé du temps de l'Espagne islamique, notamment à l'époque des dynasties Almoravide et Mérinide, et copié sur le *Amir al-Mou'minine* oriental.

AMLIK (L1) : Ou Imlik, Amalécites.

Une des neuf tribus arabes originelles. Voir Arabes.

AMOUR (L1) : =Houbb.

'AMR (L1, L3B) : =Ordre dans le sens de « commandement ».

D'un point de vue strictement religieux, ce terme doit être traduit par « précepte divin » ou « volonté du Créateur ».

Ce Commandement divin correspond à la Parole de Dieu ou *Kalimatouhou*.

Coran XI/11, 82 (XI/11, 84 selon L3B) :

L1 :

« Lorsque vint notre Ordre, nous avons renversé la cité de fond en comble. Nous avons fait pleuvoir sur elle, en masse, des pierres d'argile... »

Cette expression de « lorsque vint notre Ordre » constituent le début de nombre de versets du coran dans lesquels le fidèle est tancé ou puni chaque fois qu'il s'écarte de la ligne dogmatique de l'islam.

La référence et la traduction sont différentes chez Savary.

L3B :

« L'heure arriva. Nous renversâmes Sodome, et nous fîmes pleuvoir sur les habitants des pierres marquées de la main de Dieu. Peut s'en faut que la Mecque ne soit aussi coupable que Sodome. »

Il est dit que l'Ordre divin se manifeste par l'expression *koûn*, car la Parole de Dieu est acte en soi.

Il est dit qu'avant *Er-Rûb*, l'Esprit, il n'y a qu'*el-amr*, « affirmation de l'Être pur et formulation première de la Volonté suprême, comme avant la dualité il n'y a que l'unité, ou avant le ba il n'y a que l'alif. » (L5, p.55).

Ainsi, *min amri' Lla* est le « commandement divin » qui produit *Er-Rûb*.

ÂNE (L1) : =Himar. Ânon (=djahch?). Mulet (=bghal). Ou encore dab, bhim.

En islam, l'âne est un animal de mauvais augure et il est dit, en outre, que l'âne, à l'instar de la femme et du chien noir, a la faculté d'annuler la prière (L1, p.37).

Un *hadith* du prophète Muhammad lui-même dit d'ailleurs ceci :

« Lorsque vous entendez les cris de la poule (ou du coq), faites appel aux bontés d'Allah, car elle (il) a vu un ange.

« Lorsque vous entendez braire un âne, cherchez un refuge en Allah, contre les embûches de Satan, le lapidé, car il a vu le diable. » (in les *Dires du prophète*, rapportés par Es-Soyouti, 1505).

L'âne est également mêlé à la tentative d'Iblis pour s'introduire dans l'arche de Noé.

« Lorsque l'âne voulut entrer dans l'arche, Iblis saisit avec ses mains la queue de l'âne : O maudit, entre donc. » Il est dit alors qu'Iblis entra dans l'arche en même temps que l'âne. Et lorsque Noé vit Iblis, il dit : « O maudit, en vertu de quelle permission es-tu entré dans cette arche ? » Et Iblis de répondre : « O Noé, je suis entré par ton ordre ; car j'avais saisi la queue de l'âne, et je l'empêchais d'entrer ; lorsque tu dis : O maudit, entre donc, j'entrai dans l'arche ; car le maudit, c'est moi. » (Tabari, 838-923).

Toutefois, on reconnaît à l'âne son utilité, afin de servir à l'homme de « monture et pour l'apparat ».

Dans l'imagerie populaire, on lui envie également la dimension de son membre viril et la fougue avec laquelle il s'en sert.

Coran XVI/16, 8 :

« Il a tiré du néant les chevaux, les mulets et les ânes qui servent à vos commodités et à votre luxe, et beaucoup d'autres animaux que vous ne connaissez pas. »

ANGES (L1) : Voir Malaïka.

ANIMAUX (L1) : Voir Hayawan.

ANKABOUT (L1, L3B) : =Araignée. L'araignée (= *al-ankabout*).

L'araignée est un animal honoré et respecté par les musulmans.

Elle joue un rôle important dans la légende du prophète Muhammad.

Muhammad et ses fidèles, poursuivis par leurs ennemis, se réfugièrent un jour dans une grotte où leurs poursuivants étaient toutefois susceptibles de les trouver. Mais une araignée tissa une toile à l'entrée de la grotte, faisant croire aux poursuivants que personne n'était passé là depuis longtemps.

Ainsi peut-on sans doute expliquer la parabole de l'araignée, celle-ci ayant également donné son nom à la 29^e sourate.

Coran XXIX/29, 41 (XXIX, 40 selon L3B) :

L1 :

« Ceux qui prennent des maîtres en dehors de Dieu sont semblables à l'araignée : celle-ci s'est donné une demeure, mais la demeure de l'araignée est la plus fragile des demeures... ».

L3B :

«Ceux qui mettent leur appui dans les idoles ressemblent à l'araignée qui se construit un édifice fragile qu'un souffle détruit. S'ils réfléchissaient ! »

Voir aussi Grotte.

AN-NAMOUS AL-AKBAR (L1) : =Le Grand Ordonnateur.

Un des noms donnés à l'ange Gabriel.

Voir Djibril.

ANNEAU (L1) : =Khatemhalqa.

ANNEE (L1) : Voir Âm.

ANSAR (L1, L3B, R1) : =Alliés, partisans, auxiliaires, aides, soutiens du prophète Muhammad. Ou Ançars.

Ce nom fut donné collectivement aux gens de Médine partisans de Muhammad (L1) ce dernier ayant quitté La Mecque afin de fuir l'hostilité des Qoraïchites païens.

Selon d'autres sources, ce nom s'applique aux Médinois, pas forcément convertis à l'islam (R1), qui accueillirent le prophète.

De manière plus précise encore, il s'agirait plutôt des Médinois qui étant venus à la Mecque pour soutenir Muhammad, repartirent ensuite avec lui et ses partisans pour Yathrib, la future Médine.

Ainsi les Ansars se distinguent-ils des *Mouhadjiroun* (=les Emigrants), soit les Mecquois qui firent le trajet de La Mecque à Médine avec le prophète Muhammad, la première année de l'Hégire.

Muhammad aurait d'ailleurs déclaré que les êtres humains qui lui étaient le plus chers sont les Ansars et les Mouhadjiroun.

Coran IX/9, 100-101 (IX/9, 101-102 selon L3B) :

« Ceux qui les premiers ont quitté leur pays pour aller à la guerre sainte, ceux qui ont suivi cet exemple glorieux, ont mérité l'amitié de Dieu qu'ils aimaient, et il leur a préparé des jardins où coulent des fleuves et où ils goûteront des plaisirs éternels.

« Parmi les Arabes pasteurs qui vous environnent parmi les habitants de Médine, il est encore des impies. Tu ne les connais pas ; mais nous les connaissons. Un double châtement leur est destiné, et ensuite ils seront livrés au grand supplice. »

Le neuvième chapitre du Coran porte le nom de « La Conversion ». C'est le seul chapitre qui ne porte pas pour épigraphe les mots *Au nom de Dieu clément et miséricordieux*.

Pour résumer, disons que portent le nom d'*Ansar* les partisans médinois de Muhammad et que portent le nom de *Mouhadjiroun* les partisans mecquois de Muhammad.

ANSARA (L1) : C'est un terme d'origine païenne, pré-islamique, *an-ansara*.

Il s'agit d'une cérémonie collective qui inaugure l'été et qu'il faut mettre en parallèle avec la Saint-Jean d'Été des chrétiens et le Solstice d'Été des religions anciennes.

La *an-ansara* fut un temps réactivé en raison de la recrudescence des formes de résistances –hérésies disent les musulmans- envers le dogme islamique, mais elle tendrait à disparaître.

Aujourd'hui, elle fait place au calendrier festif islamique.

ANSAR AL-QÂT (L1) : Les adeptes du Qât. Voir Qât.

ANTARA (L1) : Ibnou Chaddad al-Absi (525-615).

Il s'agit d'un personnage légendaire, originaire du Nadjd, le plateau central de la péninsule Arabique.

On le dit auteur d'une épopée islamique pré-islamique dédiée à une certaine Abla et il est un symbole de courage et de bravoure chez les Bédouins et, plus généralement, dans toute la littérature arabe ancienne.

ANTECHRIST (L1) : Voir Dajjal, Jassasa.

A'OUÂR (L1) : =Borgne. Voir Handicap.

AOUSSADJ (L1) : Arbre mythique qui, selon Tabari, fut le premier à croître à la surface de la Terre. Voir aussi Arbres.

APPEL A LA PRIERE (L1) : Voir Adhan.

AQABA (N4) : Muhammad conclura un pacte avec certains partisans originaires de Yathrib qui l'accueilleront lors de sa venue dans cette ville, la future Médine, en 622. Ce pacte porte le noms de « serments d'Aqaba ».

AQSA (L1) : *Al-Aqsa*. Voir Masjid al-Aqsa et Jérusalem.

AQUIQA (L1) : Ce terme désigne le premier don fait en l'honneur d'un nouveau-né, un genre de repas officiel offert aux visiteurs et aux amis.

A l'origine, ce terme désignait « les cheveux d'un enfant au moment de sa naissance et que l'on coupait ».

C'est ensuite que le terme s'est appliqué au sacrifice d'un animal à l'occasion de la naissance, et enfin à la cérémonie de bienvenue.

Aquiqa symbolise donc l'entrée dans le monde des humains.

ARABE (L1, L3B) : =Arâb.

Il semble que les Arabes seraient les premiers habitants de la Péninsule arabe et qu'ils étaient déjà connus des Assyriens, soit huit à neuf siècles avant le commencement de l'ère chrétienne. Les Assyriens les nommaient *Abarii*.

On trouverait également des traces de leur installation, tant dans des documents mésopotamiens rédigés en cunéiforme, que dans la Bible.

Mais ce n'est qu'à partir de la période grecque, puis romaine, que les Arabes furent regroupés sous une même appellation et il est même probable que la première personne se revendiquant comme « Arabe » le fit en langue grecque.

L'organisation sociale, qui a d'ailleurs peu évolué depuis ces temps anciens, reposent sur la tribu au centre de laquelle on trouve la famille (*ayla*), symbole d'union et de stabilité.

Selon certaines sources, le rameau originel de la nation arabe comptait neuf tribus :

- 1.Ad.
- 2.Thamoud (ou Banou-Thamoud).
- (Ces deux premières tribus sont citées dans le coran).
- 3.Oumaiym.
- 4.Abil.
- 5.Tasm.

6. Djadis (ou Banou-Djadis).
7. Amlik ou Imlik (Amalécites).
8. Djourhoum.
9. Wabir ou Wabar (ou Banou-Wabar).

Ces tribus sont réputées descendre directement d'Iram, fils de Sem, petit-fils de Noé.

Par Ismaël, fils d'Abraham, les Arabes se rattachent mythologiquement au monde sémitique.

De manière plus prosaïque, les Arabes appartiennent au groupe linguistique sémitique. La langue arabe se dit *lughah arabiya*.

Originellement, on subdivise les populations arabes en trois branches :

1. Les Arabes du désert du nord dont le domaine s'étendait au sud de l'actuelle Syrie, au Chatt al-Arab, en Mésopotamie, en passant par le Sinaï et la mer Rouge.
2. Les Arabes du sud, qui se réclamaient d'un ancêtre commun légendaire nommé Qahtan et qui venait du Yémen et de l'Hadramout. Ce sont les habitants de l'ancienne Arabie Heureuse ou *Arabia Felix*.
3. Les Arabes occupant le plateau du Nadjd, une vaste étendue de sable et de rocaille qui relie les côtes orientales et occidentales de la péninsule arabique.

Aujourd'hui sont appelées arabes les populations de langue arabe où qu'elles soient et d'où qu'elles viennent.

La langue arabe est considérée en islam comme le « *support unique du Coran inimitable et véritable ciment de la communauté arabe dans sa diversité.* »

Langue de l'éloquence, elle est également celle de la révélation :

Coran XII/12, 1-2 :

L3B :

« E.L.R. Tels sont les signes du livre de l'évidence.
« Nous l'avons fait descendre du ciel, en langue arabe, afin que vous le compreniez. »

L1 :

« A.L.R. Voici les versets du livre qui éclaire.
« Nous l'avons révélé sous forme de lecture (en langue) arabe, afin que vous raisonnez. »

ARABIA FELIX (L1) : =Arabie Heureuse. Voir Arabes.

ARABIE HEUREUSE (L1) : =Arabia Felix. Voir Arabes.

ARADA (L1, L3B) : *Al-Arada*, « la Taupe » ou « le Termite », est l'un des noms de la Bête apocalyptique en islam.

Coran XXXIV/34, 14 (XXXIV, 13 selon L3B) :

L3B :

«Lorsque l'Ange de la mort trancha les jours de Salomon, les génies l'auraient ignoré si un ver de terre n'eût rongé le bâton qui appuyait son cadavre. Sa chute les avertit. S'ils avaient eu la connaissance des choses cachées, ils n'auraient pas été soumis si longtemps à un travail servile. »

L1 :

« Quand Nous eûmes sur lui (Salomon) décrété la mort, il n'y eut pour le trahir que la bête de la terre (al-arada), qui rongea son sceptre. »

Elle est également nommée *Al-Jassassa*.

ARAFAT (L1, N2) : *Arafat* de *ta'arafa* (=se reconnaître).

Mont sacré de l'islam situé à 21 km de La Mecque (Arabie saoudite), sur la route de Taïef. Les fidèles s'y rendent notamment à l'occasion du pèlerinage du *hadj*.

En haut de cette colline, ils resteront à prier et à implorer le pardon de Dieu.

L'attente des pèlerins au sommet du mont Arafat symbolise l'attente du Jugement dernier. C'est l'un des temps forts du *hadj*.

C'est sur le mont Arafat qu'en mars 632, Muhammad, peu avant sa mort, prononça le discours qui ponctue sa mission sur terre.

C'est aussi, selon la tradition islamique, le lieu de la rencontre d'Adam et Eve lorsque, après avoir quitté leur demeure céleste, ils se reconnurent (=ta'arafa) sur terre.

Voir Mecque.

ARAIGNEE (L1) : Voir Ankabout, Hégire.

ARBAÏN (L1) : Fête chiïte qui célèbre le 40^e et dernier jour de deuil pour Hussein, troisième imâm des chiïtes.

ARBRE (L1, L3B) : =Chadrâ.

En islam, l'arbre symbolise l'homme en quête d'un meilleur destin, purifié de toute mauvaise pensée.

Coran XIV/14, 24 (XIV/14, 29 selon L3B) :

« Ne savez-vous pas à quoi Dieu compare la parole de la foi ? A un arbre salutaire qui a poussé des racines profondes et dont les rameaux s'élèvent dans les cieux. »

Coran XXXVI/36, 80 :

« C'est lui [Dieu] qui a mis le feu dans l'arbre vert, comme l'attestent les étincelles que vous en faites jaillir. »

L'arbre symbolise la faculté intellectuelle, ou encore l'Immortalité...

Coran VII/7, 19-21 :

*« Le diable voulant leur ouvrir les yeux sur leur nudité, leur dit : Dieu vous a défendu de goûter au fruit de cet arbre de peur que vous ne deveniez deux anges, et que vous ne soyez immortels.
« Il leur assura, avec serment, que c'était la vérité et qu'il était un conseiller fidèle.
« Trompés par cette ruse, ils mangèrent du fruit défendu. Aussitôt ils virent leur nudité. Ils se couvrirent avec des feuilles. Ne vous avais-je pas interdit l'approche de cet arbre ? leur dit le Seigneur. Ne vous avais-je pas averti que Satan était votre ennemi ? »*

...et la Tentation.

Coran XX/20, 118 :

« Le démon tenta Adam. Veux-tu, lui dit-il, que je te fasse connaître l'arbre de l'éternité, l'arbre qui donne une souveraineté sans fin ? »

L'arbre symbolise également la magnificence, la transcendance et la bonté divine.

Coran XLVIII/48, 18 :

« Dieu a regardé d'un œil complaisant les croyants lorsqu'ils t'on prêté serment de fidélité sous l'arbre. Il lisait au fond de leurs cœurs ; il leur a envoyé la sécurité. Une victoire éclatante a couronné leur dévouement. »

Ce verset fait référence à la légende des 1300 hommes qui jurèrent à Muhammad qu'ils combattraient les Qoreïshites païens jusqu'à la mort et qu'ils ne prendraient jamais la fuite.

Coran XIV/14, 24-25 (XIV/14, 29-39 selon L3B) :

L1 :

*« N'as-tu pas vu comme Dieu propose en parabole une très bonne parole ?
« Elle est comparable à un arbre excellent dont la racine est solide, la ramure dans le ciel et les fruits abondants en toute saison –avec la permission de son Seigneur. »*

L3B :

*« Ne savez-vous pas à quoi Dieu compare la parole de la foi ? A un arbre salubre qui a poussé des racines profondes et dont les rameaux s'élèvent dans les cieux.
« Il produit du fruit dans toutes les saisons. Le Seigneur parle aux hommes en paraboles pour les instruire. »*

Certaines essences sont particulièrement respectées comme le palmier et l'olivier (voir Olivier) et les vergers sont le tapis végétal qui caractérise le paradis.

Citons également l'*oussadj*, un arbre étrange qui fut le premier à croître à la surface de la terre, selon la mythologie islamique, ou encore l'arbre *zaqqoûm* qui est, lui, particulièrement craint, car c'est un arbre de châtiment. Voir *Aoussadj* et *Zaqqoûm*.

Voir aussi *Chajarat al-Kawn*, *Chajrati al-Khould*.

ARCHE (L1) : =Thaboût al-Ahd.

ARGENT (L1) : =Fidda. Matière.

L'argent est considéré comme moins noble que l'or et est, en règle générale, déconseillé sauf pour « embellir une bague, un sabre ou un exemplaire du coran ».

L'argent est donc toléré, sans plus.

L'argent est, en islam, le symbole profane de la richesse et suscite une certaine suspicion que certains radicaux étendent d'ailleurs à tous les ornements.

Toutefois, dans l'usage courant, on passe généralement outre cette recommandation.

ARGILE (L1) : =Tîne.

ÂRIF BI'LLAH (L5) : *El-ârif bi'Llah* signifie « celui qui connaît par Dieu », terme qui désigne le *soufi* ayant atteint le degré suprême de l'initiation.

Voir Soufisme.

ARKAN (L1) : =Pilier (de l'islam). Voir *Roukn*.

AR-ROUH AL-QADDOUS (L1) : =L'Esprit Saint. Un des noms donnés à l'ange Gabriel.

Voir *Djibril*.

ARSH (L5) : =Trône.

ARSH EL-MUHÎT (L5) : = « Le « Trône » divin qui entoure tous les mondes », *El-Arsh El-Muhît*.

El-Arsh El-Muhît « est représenté, comme il est facile de le comprendre, par une figure circulaire ; au centre est Er-Rûh, ainsi que nous l'expliquons par ailleurs, et le « Trône » est soutenu par huit anges qui sont placés à la circonférence, les quatre premiers aux points cardinaux, et les quatre autres aux quatre points intermédiaires. Les noms de ces huit anges sont formés par autant de groupes de lettres, prises en suivant l'ordre de leurs valeurs numériques, de telle sorte que l'ensemble de ces noms comprend la totalité des lettres de l'alphabet [arabe] » (L5, p.62).

Voir *Rûh*.

ARZ (L1) : =Cèdre.

ASHAB AS-SALIB (L1) : =Ceux de la Croix. Nom donné aux croisés en islam.

ASLAMA (L1) : Litt. « *Devenu musulman* ». Converti, conversion.

La conversion à l'islam est un acte d'allégeance qui a lieu à la mosquée sous la conduite de la plus haute autorité religieuse du lieu.

Elle consiste à déclarer, en langue arabe, qu'Allah est unique et que Muhammad est son prophète.

Suit une formation préliminaire visant à intégrer le nouveau musulman dans la *oumma*, la communauté islamique.

Religion prosélyte à vocation universelle, l'islam est susceptible d'accueillir, bien évidemment, des gens de toutes origines et de toutes conditions.

ASLIHA (L1) : =Armes.

ASMA BINT MARWAN (L6) : Voir Marwan.

'ASSA (L1) : =Bâton.

En islam, le bâton est un symbole d'autorité. Il se transmet de génération en génération, car il incarne la succession du pouvoir de la tribu.

Toute intronisation en islam comporte la présence d'insignes, parmi lesquels le bâton, le sceau, le prêche du vendredi, ainsi que la vêtue.

La tradition islamique reprend d'ailleurs la légende de Moïse dont le bâton se transforma en serpent, preuve prétendument « tangible » de la volonté de Dieu (voir Buisson Ardent).

AS-SAMP'WAL BASSIR (L1) : =L'Auditeur et le Clairvoyant. Se dit d'Allah.

ASSASSINS (L1) : Voir Hachachin.

ASSED (L1) : =Lion.

ASSEL (L1) : =Miel.

En islam, le miel est considéré comme une boisson noble.

Coran XVI/16, 70-71 :

« Ton Seigneur a révélé aux Abeilles : « Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres et ce qu'élèvent les Hommes. Mangez en outre de tous les fruits et, dociles, empruntez les chemins de votre Seigneur » Du ventre des abeilles sort une liqueur de différents aspects où se trouve une guérison pour les Hommes. »

Un *hadith* met en parallèle le miel et le coran, l'un étant perçu comme une « guérison des maux du corps », et le second comme une « guérison des maux de l'âme ».

Les qualités maîtresses de cet aliment sont l'abondance, la douceur, la chaleur, la saveur, la fécondité, la prospérité et parfois même la vérité.

ASSOCIATEURS (L1, R2) : =Mouchriqoune ou Mouchrikine. Idolâtres.

Voir Shirk, Awthaniya, Awthane, Mouchriqoune.

ASSOUAD (L1) : Voir Noir.

ATNAÏN (L1) : =Lundi. *Al-Atnaïne, Yaoûm al-Atnaïn*. Deuxième jour de la semaine islamique.

Considéré comme le jour de l'effort intellectuel et de la science.

Un *hadith* dit ainsi : « *Livrez-vous à l'étude de la science le lundi, c'est un jour favorable pour l'étude.* »

Selon la tradition islamique, le prophète Muhammad serait né un lundi et mort un lundi (8 juin 632).

Le premier jour de l'Hégire était également un lundi.

AUMÔNE (L1, L3B, R1) : L'un des cinq piliers de l'islam.

Il s'agit d'une des obligations de la religion islamique. C'est l'aumône légale du nom de *zakat*, ou encore *al-Fitr* ou *zakat al-Fitr*, toute autre forme d'aumône étant nommée *Sadâqa*.

L'aumône est aussi parfois nommée *hassana*, terme qui découle de *housn* (=bonté, générosité).

Coran II/2, 276-277 (II/2, 277 selon L3B) :

L3B (II/2, 276-277, ce qui correspond à II/2, 275-277 pour la bonne numérotation) :

« *Ceux qui exercent l'usure ne sortiront de leurs tombeaux que comme des malheureux agités par le Démon, parce qu'ils ont dit qu'il n'y a point de différence entre la vente et l'usure. Dieu a permis la vente et défendu l'usure. Celui à qui parviendra cet avertissement du Seigneur et qui renoncera au mal recevra le pardon du passé, et le ciel sera témoin de son action. Celui qui retournera au crime sera la proie d'un feu éternel.*

« *Dieu détourne sa bénédiction de l'usure et la verse sur l'aumône. Il hait l'infidèle et l'impie. Mais les croyants qui feront le bien, qui accompliront la prière et feront l'aumône, auront leur récompense auprès de Dieu. Ils seront exempts de la crainte et des supplices.* »

L1 (II/2, 276-277, p.61) :

« *Dieu anéantira les profits de l'usure et il fera fructifier l'aumône. Il n'aime pas l'incrédule, le pécheur. Ceux qui croient, ceux qui font le bien, ceux qui s'acquittent de la prière, ceux qui font l'aumône : voilà ceux qui trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur...* »

Voir Zakat, Sadâqa, Fitr, Zakat al-Fitr, Islam.

A'WÂR (L1) : *Al-A'wâr*, l'Aveugle. Se dit par antiphrase du corbeau, notamment.

AWTHANE (L1) : =Idoles.

En islam, les idoles symbolisent l'anti-religion (monothéiste et abrahamique), l'islam ne pouvant accepter une image de la divinité et encore moins des divinités associées à ce qu'ils désignent comme étant le Dieu Unique créateur de toutes choses. Cela caractérise d'ailleurs les trois religions du Livre.

Coran LXXI/71, 22-25 (LXXI/71, 21-26 selon L3B) :

« Ils ont conjuré ma perte.

« N'abandonnez pas, se sont-ils écriés, vos dieux Oodd et Soa.

« Soyez fidèles à Irous, Iaouc et Naser.

« Le plus grand nombre se sont laissés séduire, et leurs ténèbres ne font que s'épaissir.

« Le déluge nous vengea de leurs crimes. Il les expieront dans les flammes.

« Ils ne purent trouver de protecteur contre l'Eternel. »

Idoles et idolâtres sont stigmatisés de très nombreuses fois dans le coran.

Les idoles sont en outre considérées comme de fausses divinités par l'islam.

Coran IV/4, 51 (L1) :

« Ils croient aux Jibt et aux Taghout; ils disent, en parlant des incroyables : Ils sont mieux dirigés que les croyants. »

Coran IV/4, 48 (IV/4, 51 selon L3B) :

L3B :

« Le Seigneur ne pardonnera point aux idolâtres. Il remet à son gré tous les autres crimes ; mais l'idolâtrie est le plus grand des attentats. »

N6 :

« Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. Mais quiconque donne à Allah quelqu'associé commet un énorme péché. »

Les idoles ainsi mises ne causaient symbolisaient des divinités qui étaient adorées entre l'oasis de Taïf, la mer Rouge et le Nadjd, le plateau central de la péninsule Arabique.

Voir Nansikh ou Mansoukh.

AWTHANIYA (L1) : =Idolâtrie.

AWWAL WA AKHIR (L1) : =le Premier et le Dernier. Se dit d'Allah.

AYÂ (L1) : =Verset. Pluriel : *ayât*. Litt. « Signes de Dieu ».

Verset intégré dans une sourate coranique.

Signes par lesquels est supposé se manifester la divinité dans son aspect le plus occulte, ces versets dit *ayâ* visent à mettre en lumière cette manifestation supposée, souvent à partir de paraboles coraniques.

Les *ayât* sont une subdivision des sourates et sont au nombre de 6219.

La *ayâ* symbolise le coran dans son ensemble car elle évoque les miracles de la divinité et est elle-même considérée comme miracle.

AYÂM (L1) : =Jours. Singulier : *yaoum*.

AYÂM AL-BOU'S (L1) : =Les Jours du Malheur.

AYÂM AL-HADH (L1) : =Les Beaux Jours.

AYÂM AL-HOUZN (L1) : =Les Jours du Malheur.

AYÂM AL-LÂH (L1, L3B, N6) : =Les Jours d'Allah.

Terme qui désigne les six jours durant lesquels fut, dit-on, créé l'univers, plus le septième jour.

Coran VII/7, 54 (VII/7, 52 selon L3B) :

« Votre Dieu créa les cieux et la terre en six jours ; ensuite il s'assit sur son trône. Il fit succéder la nuit au jour. Elle le suit sans interruption. Il forma le soleil, la lune et les étoiles, humblement soumis à ses ordres. Les créatures et le droit de les gouverner lui appartiennent. Béni soit le Dieu souverain de l'univers ! »

Contrairement au Dieu de la Bible, celui du coran dit ne pas avoir ressenti de fatigue après avoir créé le monde...

Coran L/50, 38 (L/50, 37 selon L3B) :

L3B :

« Nous avons créé en six jours les cieux, la terre, et tous les êtres répandus dans l'univers, et nous n'avons point senti la fatigue. »

N6 :

« En effet, Nous avons créé les cieux et la terre et ce qui existe entre eux en six jours, sans éprouver la moindre lassitude. »

AYÂM AS-SAMAH (L1) : =Les Jours du Pardon et de la Grâce.

AYÂM AT-TACHRIQ (L1) : =Cycle/Jours du Pèlerinage.

Un tabou lié au jeûne concerne plusieurs jours du cycle du Pèlerinage.

AYATOLLAH (L1, R1) : =”*Signe de Dieu, Signe d’Allah*”.

Vient de l’arabe : *Ayatou Allah*.

Chez les musulmans chiïtes, ce terme désigne un membre du clergé dont les connaissances sont proches des érudits et des savants musulmans.

Plus précisément, il s’agit du titre attribué à un grand dignitaire du clergé chiïte, parfois le plus élevé, et aux Moujtahidine (pluriel de Moujtahid), la caste des érudits musulmans.

Cette appellation est de création récente et inclut désormais une connotation politique qui était moindre à l’origine.

Ainsi, dans le système clérical chiïte, l’Ayatollah est déjà, dans un certain sens, un Imâm caché réincarné, mais ce titre ne peut toutefois être obtenu qu’après un réel effort de recherche et d’exégèse.

Ce sont, en général, les autres Moujtahidine (Imâms) qui accordent le titre d’Ayatollah, soit en le cooptant de l’intérieur en vertu de certaines qualités de commandement, soit en reconnaissant sa science.

Dans le cas de l’Ayatollah qui est de loin le plus célèbre en Occident et qui n’est autre, bien sûr, que l’Iranien Khomeyni, il s’avère que ce personnage, en dépit de la Tradition, s’est lui-même octroyé le droit de porter le titre d’Ayatollah, tout comme d’ailleurs celui de s’appeler Imâm seulement après avoir été Ayatollah.

Voir Houjja.

AYILAS (L1) : =Tigre. Espèce noble dans la tradition islamique.

AYLA (L1) : =Famille. Symbole d’union et de stabilité chez les Arabes.

AYUB (L1) : =Bécasse. Espèce vile dans la tradition islamique.

AYYAM (L1) : Voir Ayâm.

AZAR (L1, L3B) : Selon le coran, il s’agit du père d’Abraham.

Coran VI/6, 74 :

« Abraham dit à son père Azar : Rendez-vous à des simulacres le culte qui n’est dû qu’à Dieu ? Vous êtes, vous et votre peuple, dans de profondes ténèbres. »

Toutefois le nom de Azar pourrait bien avoir été donné au père d’Abraham en raison de son paganisme et signifierait « qui est dans l’erreur », le vrai nom du père d’Abraham, selon la tradition islamique, étant *Tareh*. (L3B)

Selon d’autres sources (L1) , Azar ne serait pas le père d’Abraham, mais son oncle adoptif.

La chronique ne semble pas clairement établie.

AZIZ (L1) : =Tout-Puissant. *Al-Azīz* (=le Tout-Puissant). Se dit d'Allah.

'AZOUBA (L1) : =Célibat (voir ce nom).

AZRAFIL (L1, L3B) : Ange chargé de faire sonner la trompette du Jugement dernier.

Coran LXIV/64, 9-10 :

L3B :

« Le jour de l'assemblée universelle, vous comparâtes devant son tribunal. La fraude sera dévoilée. Dieu expiera les fautes du croyant qui aura pratiqué la vertu ; il l'introduira dans les jardins de délices où coulent des fleuves, séjour d'une éternelle félicité.

« Les infidèles qui auront abjuré la religion sainte, seront précipités dans les flammes, séjour affreux d'un malheur éternel. »

L1 :

« Le Jour où il vous rassemblera pour le Jour de la Réunion sera le jour de la duperie réciproque. Il effacera les mauvaises actions de ceux qui ont cru en Dieu (...) Ceux qui étaient incrédules et qui avaient traité nos Signes de mensonges, voilà ceux qui seront les hôtes du Feu. »

Voir Mouqarraboune.

AZRAÏL (L1) : Voir Izraïl. Ou Azrael.

AZRAQ (L1) : =Bleu. En islam, le bleu, surtout lorsqu'il tire vers le noir, représente les profondeurs insondables de l'univers.

AZREM (L1) : =Serpent. Considéré par la tradition islamique comme un animal rusé.

BA (L5) : Seconde lettre de l'alphabet arabe après l'alif.

« Suivant les données traditionnelles de la « science des lettres », Allah créa le monde, non par l'alif qui est la première des lettres, mais par le ba qui est la seconde ; et, en effet, bien que l'unité soit nécessairement le principe premier de la manifestation, c'est la dualité que celle-ci présuppose immédiatement, et entre les deux termes de laquelle sera produite, comme entre les deux pôles complémentaires de cette manifestation, figurés par les deux extrémités du ba, toute la multiplicité indéfinie des existences contingentes. C'est donc le ba qui est proprement à l'origine de la création, et celle-ci s'accomplit par lui et en lui, c'est-à-dire qu'il en est à la fois le « moyen » et le « lieu », suivant les deux sens qu'à cette lettre quand elle est prise comme la préposition bi (). Le ba, dans ce rôle primordiale, représente Er-Rûh, l'« Esprit » (...) ».*

(*Voilà aussi pourquoi le *ba* est la lettre initiale du coran qui commence par *Bismi' Llah* que nous orthographions parfois phonétiquement *besm ellah, basmallah*.

Avant l'Esprit il n'y a donc que l'affirmation de l'Être pur (el-amr) et formulation première de la Volonté suprême, comme avant la dualité il n'y a que l'unité, ou avant le *ba* il n'y a que l'*alif*. (L5, p.54-55).

BAAL (L1, L3B) : =Maître, Seigneur, dans les langues sémitiques.

Divinité cananéenne connue dans tout le Croissant fertile. Ce nom incarne les anciens dieux stigmatisés comme idole tant par les écrits coraniques que les écrits bibliques, les « Baal » et les « Astarté » désignant les dieux et les déesses des religions pré-abrahamiques.

Abondamment cité dans la Bible, Baal n'est cité qu'une seule fois dans le coran.

Coran XXXVII/37, 125 :

« *Invoquerez-vous Baal, tandis que vous abandonnez le Créateur suprême ?* »

Un temple grandiose situé à Palmyre (Syrie), était voué à cette divinité, son culte étant célébré par tous les grands peuples de l'époque : Cananéens, Phéniciens...

BAB (L1) : =Porte.

Titre donné aux missionnaires qui tentèrent d'islamiser les régions d'Asie centrale entre le XI e et le X e siècle de l'ère chrétienne.

BACÎR (L1) : =Voyant suprême. *Al-Baḥîr* est l'un des « Beaux Noms » d'Allah.

BADR (L1, N1, N4) : =Lune.

Bataille du début de l'hégire (1^{er} mars 624) durant laquelle les mahométans vaincront les Qoréichites païens de La Mecque dont on prétend qu'ils étaient pourtant supérieurs en nombre.

Muhammad décidera au lendemain de cette bataille, sur base de « révélations divines », que le jeûne musulman se déroulerait dorénavant le mois de ramadan, mois durant lequel se déroula la bataille de Badr. Il décide également que la prière s'effectuera dorénavant tourné vers la Mecque et non plus vers Jérusalem.

Suite à cette bataille, Muhammad se vit conforté dans son rôle de chef de guerre.

Ces événements marquent également la rupture entre les musulmans d'une part, les chrétiens et les juifs d'autre part.

Voir aussi Adhbâ, Hégire.

BAGUE (L1) : =Khatem. Voir ce nom.

BAHIRA (L1, L3B, N3) :

1.Moine nestorien qui, à Bosra, en Syrie, évoqua le destin particulier de Muhammad

Ainsi le moine dit à Abou Taleb, oncle de Muhammad : « *Retourne avec ton neveu à la Mecque ; mais crains pour lui la perfidie des Juifs. Veille sur ses jours. L'avenir présage des événements glorieux au fils de ton frère.* »

2. Egalement le nom d'une chamelle vénérée par les Arabes pré-islamiques (coran V, 103 ou 102 selon L3B). Voir Naqatou Allâh.

BAHR (L1) : =Mer.

BAÏDHÂ (L1) : Un des trois arcs de Muhammad. Voir Muhammad.

BÂILLEMENT (L1) : Voir Tathaoub.

BAÏRAM (L1) : Voir Aïd el-Kébir, Qourban Baïram.

BAÏT (L1) : =Maison.

Baït Allah : la Maison de Dieu dont la Kaaba est considérée, par les soufis, comme le joyau, l'« Essence divine », la Pierre Noire étant l'« Essence spirituelle humaine ».

Al-Baït al-ma'mour : la Maison Habitée. Nom donné à la « Kaaba céleste » (voir Kaaba).

Baït al-Harâm : Le Ville/Maison sacrée. Désigne La Mecque.

BAKKA (L1) : =La Vallée. Autre nom de la Mecque.

BALAGH (L1) : =La Parole comme moyen de Transmission.

Double euphémisme qui désigne le coran.

BALAI (L1) : =Mekansa.

BALANCE (L1) : =Mizan.

BANI-HACHEM (L1, N4) : =Les Fils de Hachîm. Ou Banou-Hachîm.

Clan de la tribu des Qoreïshites dont était membre Abdallah, père de Muhammad et Muhammad lui-même.

Ce clan tire son nom de Hachîm, l'arrière grand-père de Muhammad.

Abou Taleb, frère d'Abdallah et oncle de Muhammad fut le chef de ce clan.

Voir Hachîm, Hachémites, Alaoui (tes).

BANOUDJADIS (L1) : Voir Djadis.

BANOUDTHAMOUD (L1) : Voir Thamoud.

BANOUDWABAR (L1) : Voir Wabîr.

BAOUDATHAN (L1) : =Moucheron.

Le moucheron fait l'objet d'un verset coranique dont le but est de démontrer, par le symbole du moucheron, l'incommensurable capacité d'Allah.

Coran II, 26 :

« Dieu ne répugne pas à proposer en parabole un moucheron ou quelque chose de plus élevé. »

BAQÂ (L5) : *El-baqâ*, la "permanence". Désigne la permanence divine, Allah « qui est, qui a été et qui sera », par opposition à la créature mortelle et « impermanente ».

BARAKA (L1, L3B) : =Bénédictio. *Barakat Allah* : Grâce divine. Egalement : miséricorde, bienveillance divines.

Ce terme désigne aussi l'aura qui entoure un « saint homme ».

La *baraka* est un symbole de sainteté et de droiture et elle se confond partiellement avec la « Grâce divine », le *fadl*.

Coran III/3, 152 (III/3, 151 selon L3B) :

« Si vous mourez ou si vous êtes tués en défendant la foi, songez que la miséricorde divine vaut mieux que les richesses que vous auriez amassées. »

Coran V/5, 2 :

« O croyants ! ne profanez pas les lieux consacrés à Dieu, ni le mois de haram, ni les victimes, ni leurs ornements. Respectez ceux qui font le pèlerinage et qui cherchent à se procurer l'abondance et la bienveillance du Seigneur. »

Prérogative divine, la *baraka* représente les bienfaits du Créateur. Un « Saint » peut hériter de son père ou de son maître (spirituel) la bénédiction qu'il lui-même reçue par adoubement.

De manière plus générale, la *baraka* matérialise la présence du prophète et de toutes la lignées des « saints » (=charif, plur. : *chourafâ*).

BARBE (L1) : =Lahiy, Lahîâ, pluriel : *libai*.

Le port de la barbe est très courant en islam, notamment dans les milieux islamiques radicaux, le terme « barbu » désignant souvent, aujourd'hui, les adeptes les plus rigoristes de l'islam.

Symbole de virilité, la barbe ajoute un certain prestige en islam à l'homme qui observe les consignes données par le prophète Muhammad, exhortant les musulmans à laisser croître leur barbe et à ne la tailler que lorsqu'elle les « empêche de boire du petit-lait ».

Ceci dit, des nuances existent et l'aspect hygiénique peut aussi être pris en compte, la taille de la barbe faisant partie des cinq ablations traditionnellement reconnues, à savoir :

- 1°) Taille de la moustache (et de la barbe)
- 2°) Taille des ongles.
- 3°) Epilation des poils du pubis.
- 4°) Epilation des poils des aisselles.
- 5°) Circoncision.

La barbe peut aussi représenter la personnalité de l'homme, son honneur, sa respectabilité.

Un proverbe dit également : « *Chez nous, le manque d'esprit d'un jeune homme se mesure à la longueur de sa barbe.* » (Ibn ar-Roumi, L1, p.68).

BARNAFCHE (L1) : *Barnafché* est la violette.

BAROUDA (L1) : =Fusil.

BARRIERE (L1) : Voir Barzakh.

BARZAKH (L1) : =Obstacle, barrière.

Il s'agit d'une métaphore coranique désignant la frontière entre le bien et le mal.

Coran LV/55, 19-20 :

« *Il a balancé les eaux de deux mers voisines ;
Il a élevé une barrière entre elles, de peur qu'elles ne se confondissent* ».

BASILIC (L1) : Voir Rihân.

BASMALLAH (L1, L5) : =Au nom d'Allah. Plus précisément, au nom de Dieu clément et miséricordieux, lorsque la formule est complète.

Basmallah est la forme contractée de la formule islamique *Bismi-Allah ar-Rahmani ar-Rahimi* ou encore *Besm Ellah Elrohman Elrahim* (voir aussi à cette mention), selon les transcriptions.

La Basmallah est la formule inaugurale du rituel islamique. C'est la formule par laquelle les musulmans ouvrent le passage à table, l'immolation d'un animal (tasmiya), l'entrée dans une mosquée afin de procéder à la prière rituelle, la récitation du coran, etc...

Notons toutefois que la 9^e sourate, nommée la « Conversion », est la seule des 114 sourates coraniques à ne pas commencer par cette formule. Cela serait dû au fait que cette sourate annonce des « vengeances » et non des grâces divines.

Toute action profane précédée de la Basmallah est aussitôt sanctifiée, aucune action ne peut être entreprise sans elle, elle est la première référence à Dieu.

La tradition islamique rapporte qu'elle fut inscrite « *sur le flanc d'Adam, sur l'aile de Gabriel, sur le sceau de Salomon et sur la langue de Jésus.* »

Un *hadith* du prophète dit aussi que « *Tout ce qui est dans les Livres Révélés se trouve dans le Coran, tout ce qui est dans le Coran se trouve dans la Fatîha, tout ce qui est dans la Fatîha se trouve dans Bismi-Allabi ar-Rahmani ar-Rahim.* »

La Basmallah est «*tout à la fois adhésion du fidèle à son univers immédiat, appel à la bénédiction divine et recherche d'harmonie avec les valeurs sacrées de la religion.* » (L1, p.68).

Voir Tis'ata 'achâra, Ba.

BASSAL (L1) : =Oignon.

L'islam recommande de s'abstenir de consommer de l'oignon cru avant de pénétrer dans un lieu saint, au premier rang desquels on trouve la mosquée, bien évidemment.

BÂTIN (L1) : =Caché, latent, dans le sens « ésotérique », ce qui est ésotérique. Ou *ghayb*.

Dont découle le terme *batinya*, « ésotéristes ».

Contraire du terme *dhabîr*, « exotérique ».

Correspond à la compréhension intérieure et à la méditation.

Voir Coran, Ghayb, Taçawwûf, Haqîqah, Tariqah.

BATINYA (L1) : =Esotéristes. Terme qui découle du terme *batin*.

S'oppose à *dhabiriya*, « exotérisme ».

On appelle *batinya* ou *batinioune*, les adeptes de certains groupes mystiques chiïtes qui enseignent une lecture ésotérique du coran et qui considèrent que le sens littéral occulte plusieurs autres niveaux de sens.

BÂTON (L1) : Voir 'Assa.

BATTÂR (L1) : L'un des sept sabres de Muhammad. Voir Saïf.

BAZ (L1, L3B) : =Faucon. Animal noble dans la tradition islamique.

Symbole solaire, c'est un animal familier des cours royales, la fauconnerie étant un art ancien dans la plupart des pays arabes du Golfe persique.

On retrouve le faucon ou, à tout le moins, l'oiseau de proie, dans le coran.

Coran V/5, 6 :

L3B :

« *Ils te demanderont ce qui leur est permis. Réponds-leur : Tout ce qui n'est pas immonde. La proie que vous procureront les animaux dressés à la chasse, d'après la science que vous avez reçue de Dieu, vous est*

permise. Mangez-en et invoquez sur elle le nom du Seigneur. Craignez-le parce qu'il est exact dans ses comptes. »

L1 :

« Les Croyants t'interrogeront sur ce qui est déclaré licite pour eux. Réponds-leur : « Licites pour vous sont les excellentes nourritures. Mangez aussi de ce que prennent pour vous ceux des oiseaux de proie que vous dressez, tels des chiens, selon les procédés qu'Allah vous a enseignés. » »

BAYT (L1) : Voir Ahl al-Bayt.

BECASSE (L1) : =Ayub.

BEIT ALLAH (L5) : =Maison de Dieu. Terme par lequel on peut désigner la Kaaba.

BEKTACHIYA (L1) : Confrérie anatolienne fondée au XIIIe siècle grâce à l'influence d'un chiite duodécimain originaire du Khorassan (Iran), Hajji Bektach.

BELIER (L1) : =Kibch.

BENJOIN (L1) : Substance purificatrice utilisée pour les incantations et tirée des rameaux de l'arbre *Styrax benzoin*.

Les musulmans en font usage sous forme de fumigations, que ce soit dans l'enceinte du foyer ou dans l'enceinte sacrée de la mosquée et du monastère.

BEQAR (L1) : =Bœuf, vache.

Al-baqara est le titre de la 2^{ème} sourate.

Apparaissant notamment sous les traits du dieu Apis, en Egypte, cet animal lunaire passe pour être de mauvais augure, même si la seconde sourate porte son nom et que le bœuf est également une métaphore de travail, d'engagement, d'énergie.

BESM ELLAH ELROHMAN ELRAHIM (L1, L3A) : =Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Ou *basmallah* (voir ce nom).

Cette formule est en tête de toutes les sourates du Coran à l'exception de la neuvième qui est titrée « La Conversion ».

Cette formule est expressément recommandée dans le Coran et représente pour les musulmans ce qu'est la croix pour les chrétiens.

Cette formule est également connue sous le nom contracté de *basmallah* (voir ce nom).

BGHAL (L1) : Voir Âne.

BHIM (L1) : Voir Âne.

BID'A (L1) : =Innovation, réforme.

Dans le sunnisme, toute réforme de la religion est accueillie avec suspicion car, aux yeux des théologiens, elle est coupable de vouloir dénaturer les prescriptions de Dieu et de son prophète, à détourner leur esprit originel.

BILAL (N4) : Nom d'un esclave noir affranchi qui sera le premier *muezzin* de l'ère islamique.

BILKIS (L1, L3B) : Ou Balcaise. Nom que le coran attribue à la reine de Saba. Le nom de Bilkis ou Balcaise est associé au nom de la reine de l'Arabie Heureuse ou Arabia Felix.

La reine de Saba apparaît à deux reprises dans le coran. C'est également le nom de la 34e sourate.

Coran XXVII/27, 22-23 :

« La huppe, étant venue se poser près du roi, lui dit : J'ai parcouru un pays que tu n'as point vu ; je t'apporte des nouvelles du royaume de Saba.

« Une femme le gouverne. Elle possède mille avantages. Elle s'assoit sur un trône magnifique. »

Coran XXXIV/34, 14-15 :

« Les habitants de Saba possédaient deux jardins que traversait un ruisseau. Nous leur dîmes : Jouissez des bienfaits du ciel. Ce vallon est délicieux. Soyez reconnaissants.

« Ils abandonnèrent le culte du Seigneur. Nous déchainâmes contre eux les eaux entassées d'un torrent. Leurs jardins, submergés et détruits, ne produisirent plus que des fruits amers, des tamarins et quelques nabs. »

Tout comme Salomon, la reine de Saba est créditée de pouvoirs étendus, tant sur les humains que sur les animaux, et sa souveraineté est reconnue par tous.

BIRR (L1) : =Piété.

BISMILLAH (L1) : Voir Basmallah.

BLANC (L1) : =Abiadh.

Il est dit que Muhammad était porteur d'un étendard blanc et que cette couleur était aimée de lui.

Mais le blanc est également la couleur du linceul, l'*izâr* et est donc également un symbole de deuil et de mort.

Par antiphrase on désigne parfois du nom d'*abiadh* des matières noires comme le charbon ou la suie.

BLANCHEUR (L1) : =Bouyoudha.

BLE (L1) : =Kamh.

BLEU (L1) : =Azraq.

BŒUF (L1) : =Beqar.

BONDOUQIYA (L1) : =Fusil. Barouda (Egypte, Syrie, Liban). Mokahla (Tunisie, Algérie).

« *Le fusil –attribut mâle s'il en est- symbolise tout à la fois la guerre, le combat, la paix, la sécurité et la protection des foyers. On estime traditionnellement que le fusil détient quelques pouvoirs magico-religieux.* » (L1, p.179).

BORGNE (L1) : =A'ouar. Voir Handicap.

BORHAN (L1) : =La Preuve.

Elément par lequel une preuve est établie.

Se dit du coran qui, en islam, peut être considéré comme le *borhane* absolu.

BOSRA (N3) : Localité de Syrie où Abou Taleb emmena son neveu Muhammad.

Ils y rencontrèrent un moine nestorien nommé Bahira qui évoqua la destinée extraordinaire de Muhammad.

BOUC (L1) : =Tays.

Un des animaux sacrificiels en islam.

Le bouc joue un rôle important dans les rituels d'offrande, surtout dans les milieux populaires.

Cet animal représente l'autorité et la puissance au sein du troupeau. La notion de « bouc émissaire », que l'on connaît dans le judaïsme, est étrangère à la tradition islamique.

BOUCHE (L1) : =Femm. Voir ce nom.

BOUCHER (L1) : =Djazzat. Voir ce nom.

BOURAK (L1) : =Eclair. Ou *al-Bouraq*.

Nom qui désigne un cheval fabuleux ailé qui aurait emporté Muhammad lors de son Ascension ou *miraj*.

C'est un cheval psychopompe, sans doute une réminiscence du célèbre Pégase grec.

Certains le décrivent comme un cheval avec une tête de femme, d'autres disent que c'est l'Ange Gabriel lui-même, on le décrit de mille façons.

BOURDA (L1) : Ou Borda.

Manteau ou grande cape de laine probablement d'origine yéménite. Il s'agit de l'une des pièces vestimentaires les plus fameuses de l'histoire islamique parce que le prophète aimait la porter, dit-on, lorsqu'il se retirait pour méditer.

Après être passée dans les mains de plusieurs propriétaires, la *bourda* du prophète serait actuellement à Istanbul, au Musée de l'ancien sérail ottoman, où l'on peut la voir au côté d'autres reliques de l'histoire islamique.

Un long poème dédié à Muhammad et intitulé *Al-Bourda* a été écrit par un certain Charafou-Din al-Bousiri, au XIII^e siècle.

BOUYOUDHA (L1) : =Blancheur.

La blancheur est associée à la beauté en islam.

Plus une femme est blanche et forte, plus elle a de chance de trouver un mari « *ce qui entraîne deux conduites subséquentes : le gavage et la réclusion.* » (L1, p.73).

La blancheur est une métaphore de la beauté et de la féminité.

BUISSON ARDENT (L1, L3B) : La légende biblique du « buisson ardent », qui précède l'épisode de Moïse conduisant le peuple juif hors d'Égypte, est également présente dans le coran.

Coran XXVIII/28, 29-31 :

« *Le temps fixé étant accompli, Moïse partit avec sa famille, et, ayant aperçu du feu près du mont Sinäï, il dit : Attendez ici. Je vais reconnaître ce feu. Peut-être que je vous apporterai du bois enflammé pour vous chauffer.*

« *Lorsqu'il s'en fut approché, une voix sortie du milieu d'un buisson près de la rive droite du torrent qui coule dans la vallée bénite, lui cria : Moïse, je suis le Dieu souverain des mondes.*

« *Jette ta baguette. Il la vit aussitôt changée en serpent, ramper sur la terre. Il s'enfuit précipitamment. O Moïse ! retourne sur tes pas. Calme ta frayeur. Tu es en sûreté.* »

BURNOUS (L1) : Le burnous est l'une des pièces majeures du costume maghrébin.

Il symbolise la fortune, l'aisance, la richesse, l'autorité, la puissance.

Il est également un symbole de protection. « Mettre quelqu'un sous l'aile de son burnous », signifie qu'il est protégé par le détenteur du burnous (=jnah al-barnous).

Le burnous peut aussi à lui seul représenter le musulman. Ainsi un proverbe arabe prétend-t-il qu' « *un musulman sans son burnous, c'est comme un chien sans sa queue* » (L1, P.77).

BURQA (R1) : A l'origine, long voile qui laisse uniquement apparaître les yeux.

Ce vêtement est devenu sinistrement célèbre lorsque l'Afghanistan est passé sous les projecteurs de l'actualité et que l'on a pu voir les femmes, de ce pays qui fut un temps laïc, forcées au port de cette pièce de tissu recouvrant la totalité du corps, le visage étant totalement caché par un véritable grillage de tissu.

BURURU (L1) : =Hibou. Espèce vile dans la tradition islamique. Il est également appelé « Corbeau de la nuit » (gherab), et on sait que le corbeau a également une mauvaise réputation en islam.

CADAQA (N1) : Voir Sadâqa.

CADENAS (L1) : =Quifl (voir ce nom), quifla, qfal.

CADI (L1) : =Juge.

CAFE (L1) : =Kahwa.

CAFRA (L1) : Un des trois arcs de Muhammad. Voir Muhammad.

CAILLOT (de sang) (L1) : =Alaq. Voir ce nom.

CAILLOUX (L1) : =Hadjar. Voir ce nom.

CAÏN (L1, L4) : Fils d'Adam et Eve (Hawa en islam). Meurtrier de son frère Abel.

Le nom de Caïn n'est évoqué qu'une seule fois dans le coran.

Coran V/5, 30 :

« Raconte-leur l'histoire des fils d'Adam avec vérité. Ils présentèrent leurs offrandes. L'une fut reçue, l'autre rejetée. Celui qui fut refusé dit à son frère : Je te mettrai à mort. Dieu, répondit le juste, ne reçoit des victimes que des hommes pieux. »

Genèse IV/4, 5-8 :

« Yahweh regarda Abel et son offrande ; mais il ne regarda pas Caïn et son offrande. Caïn en fut très irrité et son visage fut abattu.

« Yahweh dit à Caïn : « Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu ?

« Si tu fais bien, ne seras-tu pas agrée ? Et si tu ne fais pas bien, le péché ne se couche-t-il pas à ta porte ? Son désir se tourne vers toi ; mais toi, tu dois dominer sur lui. »

« Caïn dit à Abel, son frère : « Allons aux champs. » Et comme ils étaient dans les champs, Caïn s'éleva contre Abel, son frère, et le tua. »

CALAME (L1) : =La Plume. Symbole de l'Essence même du Créateur. Titre de la 68^e sourate.

Le Calame et la Table Gardée consistent les « matrices célestes » du coran.

Coran LXVIII/68, 1-2 :

« Noun. J'en jure par la plume et ce que les anges écrivent ;

« Ce n'est point Satan, c'est le ciel qui t'inspire. »

D'un point de vue profane, le Calame est un morceau de roseau, une tige taillée en longueur et apprêtée en vue de son usage dans le domaine de la calligraphie.

Tout comme le Sayf (=sabre) symbolise les fonctions guerrières, le Calame symbolise les emplois intellectuels.

D'un point de vue ésotérique, le Calame est l'origine du monde, car c'est grâce à lui que, sur les indications de Dieu, la « Materia Prima », notamment symbolisée par le coran céleste, prit forme.

Voir Kitab.

CALENDRIER (L1) : Voir Âm, Rouznama.

CALIFAT (L1) : =Litt."Succession". De *khalifat rassoul* (*Rassoul Allah* =messager de Dieu).

Le Califat joue chez les sunnites, un rôle équivalent à celui de l'Imâmat chez les chiïtes.

Le VIII^e siècle fut l'époque des grands Califats de Damas et de Bagdad, tous deux fondés sur un principe dynastique centralisé.

En se ramifiant les dynasties s'étendirent de proche en proche pour finalement inclure l'Égypte, le Maghreb et ne s'arrêter, en Espagne, qu'au milieu du 15^e siècle.

Voir Calife.

CALIFE (L1, N4, R1) : ="Celui qui vient après [le prophète]". Ou Khalife. Aux premiers temps de l'islam, ce mot désignait le « successeur » en titre du prophète Muhammad. Ensuite, il a pris le sens de « vicaire », de « remplaçant », le « lieutenant » [du prophète].

Le Calife est donc le successeur du prophète en tant qu'apôtre de Dieu, son vicaire sur terre et son messenger.

Les quatre premier califes qui ont succédé au prophète Muhammad sont :

- 1.Abou Bakr (632-634).
- 2.Omar (634-644).
- 3.Othman (644-656).
- 4.Ali (656-661).

Ils sont dits *Al-Kholafa ar-Rachidoun*, les « Califes Bien-Guidés » ou « bien orientés, bien inspirés ».

Chez les musulmans sunnites, le Calife est celui qui dirige la communauté.

Si chez les chiïtes, le pouvoir est dévolu par filiation avec le prophète, pour les sunnites, l'autorité doit revenir au meilleur d'entre les croyants, le Calife en l'occurrence.

Le dernier calife en titre fut le sultan-calife Wahid ad-Din (=litt., « Le Rassembleur de la Religion ») qui quitta la Turquie le 17 novembre 1922 par crainte d'être accusé de haute trahison.

C'est alors qu'Ankara devint la capitale de la Turquie aux dépens d'Istanbul. Le calife fut déclaré déchu de toutes ses prérogatives.

On le remplaça par le prince Abdel-Majid, mais le 3 mars 1924, le père de la Turquie laïque, Mustapha Kemal Atatürk fit abolir définitivement le Califat.

Voir Califat, Amir al-Mou'minine, Amir al-Mouslimine.

CALLIGRAPHIE (L1) : Voir Ilm al-Khatt.

CAMPHRE (L1) : Voir Kafour.

CANNABIS (L1) : Voir Kif et Hachachin.

CARREFOUR (L1) : =Mefraq at-Tourouq.

Tout carrefour, tout croisement de deux ou plusieurs chemins est un point maudit dans la topographie arabe.

On lui prête un caractère néfaste car le carrefour est supposé permettre la concentration de génies malfaisants, d'où la présence d'épouvantails à l'intersection des routes, afin de résorber l'énergie négative.

CEDRE (L1) : =Arz.

CELIBAT (L1) : = Azouba.

Le célibat est entouré d'une image tellement négative en islam qu'il y est tout simplement proscrit.

Ainsi, il est dit que deux prosternations d'un musulman marié valent plus plus de 70 prosternations d'un célibataire, si celui-ci peut les faire sans difficulté majeure.

Dans certains *hadith*, les célibataires sont considérés comme certains acolytes du Diable !

Aussi, le coran incite-t-il fermement au mariage, tout en encourageant la continence.

Coran XXIV/24, 32 :

« Epousez des filles fidèles. Mariez les plus sages de vos serviteurs et de vos esclaves. S'ils sont pauvres, Dieu les enrichira. Il est libéral et savant.

« Que ceux que l'indigence éloigne du mariage, vivent dans la continence, jusqu'à ce que le ciel leur ait donné des richesses. Accordez à vos esclaves fidèles l'écrit qui assure leur liberté, lorsqu'ils vous le demanderont. Donnez-leur une partie de vos biens. Ne forcez point vos femmes esclaves à se prostituer pour un vil salaire, si elles veulent vivre dans la chasteté. Si vous les y contraignez, Dieu leur pardonnera à cause de la violence que vous leur aurez faite. »

CENDRE (L1) : =Ramadh.

CERTITUDE (L1) : =Yaquin. Voir ce nom.

CERVELLE (L1) : =Dimagh. Voir ce nom.

CHAABAN (L1) : Huitième mois du calendrier islamique nommé *chaaban al-Moubarak* (=Chaaban le Béni). Ce mois compte 29 jours.

CHACAL (L1) : Voir Dib.

CHADILIYA (L1) : Confrérie d'origine maghrébine fondée par l'imâm Chadili (1196-1258).

Chadili est né en Tunisie et était le disciple d'un grand soufi de Tlemcen (Algérie) et ayant vécu à Béjaïa (Algérie), au Maroc et en Egypte.

Les Chadiliya insiste beaucoup sur la beauté et la richesse intérieures des soufis.

Ils ont essaimé dans tout le Maghreb, en Arabie, en Egypte et aux Comores.

On attribue également à l'imâm Chadili la découverte du café.

CHADJRÂ (L1) : Voir Arbre. Pluriel : *achdjâr*.

CHADOR (L1, R1) : =Litt. « tente ». Ou Tchador. D'origine perse, ce vêtement recouvre totalement la femme mais laisse son visage apparent.

CHAFII (L1) : Al Chafii. Voir Chafisme.

CHAFIISME (L1, R2) : Une des quatre écoles théologiques (madahib) de l'islam sunnite (voir Sunnites).

Elle fut fondée au IX^e s. par Abou Abdallah Mohammed ibn Idrîs al-Chafii (767-820).

Il était du même clan que le prophète Muhammad.

Le chafisme prône un retour au coran et à la tradition observée par le prophète et ses compagnons.

Sa zone de répartition est l'Egypte, la Syrie, le Hedjaz et l'Asie du sud-est islamique.

Voir aussi Salafiya.

CHAHADA (L1, N1) : =Profession de foi (en un dieu unique), témoignage : *Il n'y a Dieu que Dieu et Muhammad est son envoyé* = *ach-badon anna la-ilaha illa Allah ona Mohamed rassoul Allah*.

Chahada est le premier des cinq piliers de l'islam.

L'unicité de l'islam passe pour l'essentiel par l'évocation de l'unicité divine, sans contestation ni compétition entre le dieu unique et son prophète.

Toute conversion à l'islam passe par l'évocation claire et audible de cette formule.

Voir aussi Salib, Sabbaba.

CHAHID (L1, L3B, N5) : =Martyr.

Dans l'apologie du martyr islamique, on rencontre souvent une référence à ceux qui préfèrent vivre que mourir, à l'inverse du martyr qui lui recherche la mort pour la plus grande gloire d'Allah.

Cette référence au mépris de la vie terrestre se retrouve clairement dans le coran, comme nous allons le voir.

Coran II/2, 96 (II/2, 90 selon L3B) :

L3B :

« Tu les trouveras plus attachés à la vie que le reste des hommes, plus que les idolâtres mêmes. Quelques uns d'eux voudraient vivre mille ans ; mais ce long âge ne les arracherait pas au supplice qui les attend, parce que l'Eternel voit leurs actions. »

N5 :

« Et certes tu les trouveras les plus attachés à la vie [d'ici bas], pire en cela que les Associateurs. Mais une pareille longévité ne les sauvera pas du châtement ! Et Allah voit bien leurs actions. »

Si la notion de « martyr » est bien ancrée dans le chiïsme, elle existe également dans le sunnisme, les « combattants de la foi », lorsqu'ils tombent au nom d'Allah durant le Djihad, ayant rang de « Martyr », et ce depuis le temps du prophète.

Coran II/2, 154 (II/2, 149 selon L3B) :

L1 :

« Ne dites pas de ceux qui sont tués dans le chemin de Dieu : « Ils sont morts ! » Non !... Ils sont vivants, mais vous n'en avez pas conscience. »

L3B :

« Ne dites pas que ceux qui sont tués sous les étendards de la loi sont morts. Au contraire, ils vivent ; mais vous ne le comprenez pas. »

CHahr (L1) : =Mois.

CHAJARAT AL-KAWN (L1) : =L'Arbre du Monde.

Il symbolise l'Homme parfait, à la fois Universalité (kouliya) et Identité (mithliya).

CHAJRATI AL-KHOULD (L1, L3B) : =Arbre de l'Eternité.

Il s'agit du célèbre arbre de la Genèse dont Adam et Eve mangèrent le fruit défendu.

Coran XX/20, 120 (XX/20, 118 pour L3B) :

« Le démon tenta Adam. Veux-tu, lui dit-il, que je te fasse connaître l'arbre de l'éternité, l'arbre qui donne une souveraineté sans fin ? »

On le trouve d'ailleurs cité aussi dans d'autres versets du coran même si le terme d' « arbre de l'éternité » n'est pas expressément utilisé.

Coran II/2, 35 (II/2, 33 pour L3B) :

« Nous dîmes à Adam : Habite le paradis avec ton épouse ; nourris-toi des fruits qui y croissent ; étends tes désirs de toutes parts ; mais ne t'approche pas de cet arbre, de peur que tu ne deviennes coupable. »

Coran VII/7, 19 :

« Le diable voulant leur ouvrir les yeux sur leur nudité, leur dit : Dieu vous a défendu de goûter du fruit de cet arbre de peur que vous ne deveniez deux anges, et que vous ne soyez immortels. »

CHAMEAU (L1, L3B) : =Djermal.

Pour symboliser l'idée que les incroyants et les mauvais musulmans n'auront pas accès au paradis d'Allah, le coran utilise, comme dans l'Evangile de saint Matthieu, l'image du chameau et de l'aiguille.

Coran VII/7, 40 (VII/7, 38-39 selon L3B) :

L3B :

« L'impie qui, dans son orgueil, accusera notre doctrine de fausseté, trouvera les portes du ciel fermées. Il n'y entrera que quand un chameau passera dans le trou d'une aiguille. C'est ainsi que nous récompenserons les scélérats.

« L'enfer sera leur lit, le feu leur couverture ; juste prix de leurs attentats. »

L1 :

« Les portes du ciel ne seront pas ouvertes à ceux qui auront traité nos Signes de mensonges et à ceux qui s'en seront détournés par orgueil : ils n'entreront pas dans le Paradis aussi longtemps qu'un chameau ne pénétrera pas dans le chas de l'aiguille. C'est ainsi que nous rétribuons les injustes. »

CHAMELLE (L1) : =Nâqa. Voir Naqatou ar-rassoul, Naqatou Allâh.

CHAMS (L1) : =Soleil. Titre de la 91^e sourate.

Ce nom de *chams* est probablement dérivé de l'ancien nom sémitique du Dieu Soleil de Sumer, *samâs*, également nommé Utu.

On retrouve dans le coran et les *hadith* la crainte du soleil à son zénith. Il est perçu comme néfaste, ce qui dans des régions désertiques particulièrement torrides peut se comprendre.

« L'auteur signale notamment l'interdiction faite aux croyants de prier Allah au lever du jour (selon une tradition ancienne, le soleil se lèverait entre les cornes de Satan), à midi et au coucher du soleil. Il

apparaît donc que le soleil reflète les angoisses des humains, soit en projetant sur ces derniers une clarté trop grande (il est alors bénéfique), soit en les privant de ses rayons : il est alors source de mal, dangereux, inquiétant. » (L1, p.393).

De manière assez naïve, le soleil est décrit dans le coran comme ayant également accepté Allah et se prosternant devant lui, et on ne peut s'empêcher de penser que ce fut là un moyen de pousser les adeptes des cultes solaires à abandonner le Dieu Soleil.

Coran XXII/22, 18 :

L1 :

« Ne vois-tu point que, devant Allah, se prosternent ceux qui sont dans les cieux et ceux qui sont sur la terre, de même que le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux et beaucoup d'hommes ? »

L3B :

« Ne vois-tu point que ce qui est dans les cieux et sur la terre adore le Seigneur ; que le Soleil, la lune, les étoiles, les arbres, les animaux et les hommes l'adorent ? Mais beaucoup d'entre les mortels sont destinés aux supplices. »

Dans cette 91^e sourate qui porte son nom, le Soleil est mis en évidence par son alternance avec la Lune.

Coran XCI/91, 1-4 :

L1 :

*« Par le soleil et sa clarté !
« Par la lune quand elle le suit !
« Par le jour quand il éclaire la terre !
« Par la nuit quand elle l'enveloppe ! »*

L3B :

*« Par le soleil et ses feux étincelants,
« Par la lune quand elle le suit,
« Par le jour quand il le laisse voir dans tout son éclat,
« Par la nuit qui couvre son front lumineux, »*

CHAOUÂL (L1) : Dixième mois du calendrier islamique. Ce mois compte 29 jours.

CHAPELET (L1) : Voir Soubha.

CHAQOUR (L1) : =Hache (Algérie).

CHA'R (L1) : =Cheveux.

Dans la tradition islamique, le cheveu est le canaliseur tant des forces du bien que du mal. Il est une médiation entre le visible et l'invisible.

Chaque fois que l'on craint le Diable, les cheveux doivent être dénoués et la première coupe est toujours entourée de précautions particulières.

On sait notamment que l'islam impose –« recommande » disent certains commentateurs- aux femmes de se couvrir les cheveux « par pudeur ».

Voir Hidjab.

CHARAF (L1) : =Honneur.

CHARIA (L1, L5, R1): =Voie, « grande route », voie tracée, voie des justes. Traditionnellement traduit par « loi islamique ». Graphisme anglo-saxon : *Shari'á*.

Plus précisément, il s'agit de la loi islamique qui représente la voie tracée par les Ancêtres et à laquelle tout musulman doit adhérer (L1, p.89).

C'est la loi religieuse extérieure, exotérique, « qui s'adresse à tous et qui est faite pour être suivie par tous, comme l'indique d'ailleurs le sens de « grande route » qui s'attache à la dérivation de son nom » (L5, p.29).

Il s'agit du point de vue strictement social et religieux.

La charia est la « grande route » parcourue par tous les êtres (selon la tradition islamique) et en faisant une comparaison extrême-orientale on pourrait l'identifier comme le « courant des formes », l'extérieur impermanent, en mouvement, par opposition à la *haqîqah* immuable.

Dans le symbolisme de l'écorce et du noyau –El Qishr wa el-Lobb-, la charia correspond à l'écorce. Dans le symbolisme du corps –el-jism- et de la moëlle –el-mukh-, la charia correspond au corps. La *haqîqah* correspond quant à elle au noyau ou à la moëlle.

La charia « comprend tout ce que le langage occidental désignerait comme proprement « religieux », et notamment tout le côté social et législatif qui, dans l'islam, s'intègre essentiellement à la religion ; on pourrait dire qu'elle est avant tout règle d'action » contrairement à la *haqîqah*. (L5, p.14).

Coran III/3, 195 (III/3, 191 selon L3B) :

“Seigneur, pardonne-nous nos fautes; lave-nous de mes péchés, et fais que nous mourions dans la voie des justes.”

Coran XLVI/46, 30 (XLVI/46, 29 selon L3B) :

“Nous avons entendu, dirent-ils, la doctrine d'un livre venu après Moïse, pour confirmer les Ecritures ; elle conduit l'homme dans les voies de la vérité et de la justice. »

Il s'agit de la réunion des prescriptions du coran et des hadith, de même que les jurisprudences de la sunna, *Quiyas* et *Ijma*. C'est un corpus de textes anciens (IX e siècle) sur lequel se fonde le juriste musulman.

Parmi les trois notions de l'ésotérisme islamique ou *taḥawwûf*, la première est la *charia*, soit la base exotérique fondamentale, l'aspect extérieure de la religion et il est supposé que celui qui suit vraiment cette voie extérieure découvrira l'aspect intérieur de la religion qui n'est autre que la connaissance d'Allah (*marifah billah*).

Dans la démarche ésotérique islamique on compare souvent la *charia* exotérique, apparente, et la *haqîqah* ésotérique, cachée, à l'« écorce » et au « noyau », soit *el-qishr wa el-lobb*.

La voie qui mène de la *charia* à la *haqîqah* est nommée *tarîqah*. Ainsi, en partant de la *charia*, est-ce par la *tarîqah* que l'initié parviendra à la *haqîqah*.

En résumé, la *charia* correspond au domaine de l'exotérisme, la *tarîqah* correspond au domaine de l'ésotérisme et la *haqîqah* doit être placée au-delà de la distinction de l'exotérisme et de l'ésotérisme.

Voir Taḥawwûf, Dhahir, Haqîqah.

CHARIF (L1) : =Saint, noble, descendant du prophète Muhammad. Pluriel : *Chourafa*.

Tout descendant du prophète est *charif*, soit directement, par le truchement de sa fille Fatima, soit indirectement par toute la généalogie de ses successeurs avérés ou présumés.

Le terme *Ahl al-Bayt* qui désigne la famille de Muhammad, s'applique également, par extension, aux *Charifs*, les descendants du prophète.

En terre d'islam, un monarque tire sa crédibilité par sa capacité à prouver que sa généalogie remonte aux premiers temps de l'islam, le rattachant de préférence à la famille du prophète.

Equivalent de *Cheikh* (Maghreb) et de *Sayyid* (Inde, Java).

CHAROIGNARD (L1) : =Isyi.

CHAT (L1) : = Hurr. Beaucoup de noms sont cependant donnés au chat en islam.

Ex. : Abou Horeira = le Père des Chats.

C'est, en islam, un animal de mauvaise augure, peu importe sa couleur.

Un proverbe populaire marocain dit : « *le chien –ami de l'homme- demande chaque jour à Dieu d'augmenter son bien pour en avoir sa part, mais le chat, lui, demande d'aveugler sa maîtresse pour pouvoir manger dans le même plat.* »

CHATON (L1) : =Horeira.

CHATRANJ (L1) : =Jeu d'échec. Symbole de la classe aisée, le jeu d'échecs est originaire d'Inde et en relation directe avec la mythologie hindoue (L1, p.225).

Ibn Khaldoun attribue l'invention du jeu d'échecs à un Hindou du nom de Dahîr (ou encore Sassa ben Hahîr), astrologue de son état et érudit indien (L1, p.225).

CHAYTAN (L1) : =Satan, Iblis, le Démon, le Diable.

CHEIKH (L1, L5) : =Maître spirituel ; originellement « patriarche » dans le sens où celui-ci a atteint « l'âge adulte », « la vieillesse ». Ou Chaikh, Shaykh (graphie anglo-saxonne).

Ce mot peut aussi avoir le sens d'instituteur, de guide et l'usage peut donc être aussi bien laïc que spirituel.

Titre honorifique décerné spontanément à certains détenteurs de savoir et de représentant religieux.

Equivalent de *Charif* (arabo-persan) et de *Sayyid* (Inde, Java).

CHEIKH AL-ISLAM (L1) : Nom par lequel on désignait naguère, au temps de l'Empire ottoman, l'autorité musulmane suprême incarnée notamment par le *mufti* d'Istanbul.

CHETBÂ (L1) : Voir Mekansa.

CHEVAL (L1) : =Khayl. De nombreux noms sont toutefois donnés au cheval.

CHEVEUX (L1) : Voir Cha'r.

CHIEN (L1) : =Kalb. Voir ce nom.

CHIFFRES (L1, L5) : Nous avons l'habitude de désigner les chiffres dont nous nous servons du terme de « chiffres arabes », alors qu'il serait plus judicieux de les désigner par le terme de « indo-arabes », voire, toute simplement, d'« indiens ».

En effet, si le mot français « chiffre » vient bien de l'arabe *çifr* qui désigne le « zéro », les chiffres dits arabes ont en fait été inventés en Inde hindouiste.

Les Arabes ont donc bien apporté à l'Occident les chiffres dont nous nous servons, mais ce que l'on sait plus rarement c'est que l'origine première de ces chiffres est hindoue, « car les signes de numération employés originellement par les Arabes n'étaient autres que les lettres de l'alphabet elles-mêmes. » (L5, p.81).

De même, le « zéro », désigné par le terme arabe *çifr*, comme nous venons de le dire, n'a pas été inventé par le monde arabo-musulman, mais en Inde également.

Ce sont donc bien les mathématiciens indiens qui ont introduit le « zéro » et tout particulièrement Brahmagupta en 628. Le « zéro » était également connu des civilisations précolombiennes et, notamment, des Mayas.

Voir Algèbre.

CHIISME (L1, R1) : Tire son nom de chi'â at-Ali (=les partisans d'Ali, ceux qui ont pris le parti d'Ali), Ali étant le quatrième calife et le gendre du prophète Muhammad.

Ceux qui suivirent Ali (*ahl ach-chi'â*) dans sa lutte, contre les partisans du fondateur de la dynastie des Omeyyades, pour l'accession au Califat sont donc à la base de l'islam chiite qui constitue une des deux grandes branches de l'islam orthodoxe après le sunnisme.

Les chiïtes vénèrent donc Ali comme quatrième calife de l'islam (7^e siècle), le « Coran vivant » ses deux fils, Hassan et Hussein et attendent le retour de l'Imâm caché, le Douzième Imâm, Sauveur du Monde.

Les chiïtes réfutent les Califats des deux premières dynasties de l'islam, aussi bien l'Omeyyade que l'Abbasside.

La doctrine chiite établit en effet que la direction de la communauté musulmane revient aux descendants du prophète et de sa famille.

Toutefois, au lendemain de la rencontre de Suffin (657), une partie des partisans d'Ali quitteront celui-ci et créeront un autre groupe musulman aujourd'hui totalement marginal, les *kharedjites*.

Le chiïsme tente aujourd'hui, au nom de l'islam orthodoxe, de prendre la tête de l'islam mondial et s'oppose, notamment, au wahabisme saoudien dont est issu Oussama Ben Laden.

Les chiïtes représentent environ 10 % de l'ensemble des musulmans dans le monde.

On les trouve principalement en Iran et en Irak –leur patrie d'origine- mais également au Liban, en Syrie, au Pakistan et en Afghanistan.

Chiïtes et sunnites s'opposent sur plusieurs points de doctrine mais se retrouvent néanmoins sur le credo tripartite initial :

- Unicité divine.
- Authenticité du Livre sacré.
- Prophétie de Muhammad.

Les chiïtes sont eux-mêmes divisés en plusieurs groupes parmi les plus importants desquels on trouve :

- les Duodécimains ou *Itna 'achriyah*, qui vénèrent 12 imâms « infaillibles ».
- les Septimains qui ne vénèrent que 7 imâms « infaillibles » sur 12 et qui comprennent, notamment, les Ismaéliens (fondateurs du mouvement des Septimains), les Druzes et les Hachachins. Citons également les Khodjas, les Qarmates et les Nosâïris.
- les Alouites sont également issus du chiïsme.
- les Kharédjites sont également issus du chiïsme.

Les villes saintes chiïtes sont Qom, Machhad, en Iran, Nadjaf, Kerbala et Koufa en Irak.

CHIRK (L1) : =Shirk.

CHOU'M (L1) : =Malheur, catastrophe.

Voir Yassâr.

CHOURA (L1) : Litt.*Conseil*. Lieu de conseil, de consultation religieuse.

Madjlīs ach-Choura : Le Parlement d'un Etat islamique.

Par extension : Le conseil d'administration d'un parti politique d'inspiration religieuse ou communautaire.

Il est dit que pratiquer la Choura (consultation) est l'une des règles collectives de base de la Oumma (la communauté des croyants musulmans).

CHOURAFA (L1) : Pluriel de *Charifs*. Les descendants du prophète Muhammad, les « saints ». Voir aussi Baraka.

CHRETIENS (L1, L3B, N5) : =*Naçara*, soit « Nazaréens ».

Au VIIe siècle, en Arabie, plusieurs communautés chrétiennes cohabitent avec des Juifs et des Arabes polythéistes. Certains chrétiens appartenaient même à la tribu des Qreishites, la tribu de Muhammad.

Dans un premier temps, Muhammad semble donner la préférence aux chrétiens par rapport aux juifs. Ce rapprochement peut s'opérer dans un premier temps grâce aux moines et aux ermites chrétiens qui se présentent comme des gens modestes et bénéfiques, et que Muhammad rencontrera d'ailleurs à plusieurs reprises avant son passage et sa rédaction du coran sur base des Ecritures déjà connues.

Ce qui explique que certains passages du coran sont presque amicaux, voire élogieux à l'égard des chrétiens :

Coran LVII/57, 27 :

« D'autres prophètes leur ont succédé. Nous revêtîmes du ministère d'apôtre Jésus, fils de Marie ; nous lui donnâmes l'Évangile ; nous mêmes dans le cœur de ses disciples la piété, la miséricorde et le désir de la vie monastique. Ils l'instituèrent pour se rendre agréables au Seigneur. Nous ne leur avons point fait un précepte. Ils ne l'ont pas observée dans la plénitude de son institution. Ceux qui ont été fidèles ont reçu leur récompense ; mais la plupart ont été prévaricateurs. »

Mais les rapports entre chrétiens et musulmans se détérioreront rapidement en raison d'importantes différences dans l'approche religieuse, les musulmans ne reconnaissant ni le caractère divin de Jésus, ni la Trinité.

Coran V/5, 72-73 (V/5, 76-77 selon L3B) :

« Ceux qui disent que le Messie, fils de Marie, est Dieu, profèrent un blasphème. N'a-t-il pas dit lui-même : O enfants d'Israël, adorez Dieu, mon Seigneur et le vôtre ! Celui qui donne un égal au Très-Haut n'entrera point dans le jardin des délices. Sa demeure sera le feu. Les réprouvés n'auront plus de secours à attendre.

« Ceux qui soutiennent la trinité de Dieu sont blasphémateurs. Il n'y a qu'un seul Dieu. S'ils ne changent de croyance un supplice douloureux sera le prix de leur impiété. »

De même :

Coran II/2, 116 (II/2, 110 selon L3B) :

« Dieu a un fils, disent les Chrétiens. Loin de lui ce blasphème : tout ce qui est dans les cieux et sur la terre lui appartient ; tous les êtres obéissent à sa voix. »

La rupture entre musulmans, d'une part, chrétiens et juifs, d'autre part, est consommée au lendemain de la bataille de Badr, en 624, soit l'an II de l'hégire.

Autres extraits coraniques à propos des chrétiens :

Coran II/2, 120 (II/2, 114 selon L3B) :

« Les Juifs et les Chrétiens ne t'approuveront que quand tu auras embrassé leur croyance. Dis-leur que la doctrine de Dieu est la véritable. Si tu descendais à leurs désirs, après la science que tu as reçue, quel protecteur trouverais-tu auprès du Tout-Puissant ? »

Dans le verset suivant, les chrétiens sont jugés plus proches des musulmans que les juifs :

Coran V/5, 82 (V/5, 85 selon L3B) :

« Vous éprouverez que les Juifs et les idolâtres sont les plus violents ennemis des fidèles, et parmi les Chrétiens vous trouverez des hommes humains et attachés aux croyants, parce qu'ils ont des prêtres et des religieux voués à l'humilité. »

Toutefois, d'autres versets contredisent cette approche positive du chrétien et renvoie chrétiens et juifs, dos à dos :

Coran IX/9, 30-32 :

*« Les Juifs disent qu'Ozaïr est fils de Dieu; les Chrétiens disent la même chose du Messie. Ils parlent comme les infidèles qui les ont précédés. Le ciel punira leurs blasphèmes.
« Ils appellent seigneurs leurs pontifes, leurs moines, et le Messie, fils de Marie ; et il leur est commandé de servir un seul Dieu. Il n'y en a point d'autre. Anathème sur ceux qu'ils associent à son culte !
« Ils voudraient éteindre de leur souffle la lumière de Dieu ; mais il la fera briller malgré l'horreur qu'elle inspire aux infidèles. »*

De même :

Coran II/2, 105 (II/2, 99 selon L3B) :

« Les idolâtres, les Chrétiens et les Juifs incrédules voudraient que Dieu ne répandit sur vous aucune de ses grâces ; mais il fait éclater sa miséricorde à son gré, et sa bienfaisance est sans bornes. »

Coran II/2, 137 (II/2, 131 selon L3B) :

L3B :

« Si les Chrétiens et les Juifs ont la même croyance , ils sont dans la même voie ; s'ils s'en écartent, ils feront un schisme avec toi ; mais Dieu te donnera la force pour les combattre, parce qu'il entend et comprend tout. »

N5 :

« Alors, s'ils croient à cela même à quoi vous croyez, ils seront certainement sur la bonne voie. Et s'il s'en détournent, ils seront certes dans le schisme ! Alors Allah te suffira contre eux. Il est l'Audient, l'Omniscient. »

Coran II/2, 111 (II/2, 105 selon L3B) :

« Les Juifs et les Chrétiens se flattent qu'eux seuls auront l'entrée au paradis. Tels sont leurs désirs. Dis-leur : Apportez des preuves si vous êtes sincères. »

Coran V/5, 51 (V/5, 56 selon L3B) :

L3B :

« O croyants ! ne formez point de liaisons avec les Juifs et les Chrétiens. Laissez-les s'unir ensemble. Celui qui les prendra pour amis deviendra semblable à eux, et Dieu n'est point le guide des pervers. »

N5 :

« Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. »

Coran V/5, 57 (V/5, 62 selon L3B) :

L3B :

« O croyants ! ne vous liez point avec les Chrétiens, les Juifs et les impies, qui font de votre culte l'objet de leurs railleries. Craignez Dieu, si vous êtes fidèles. »

N5 :

« Ô les croyants ! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants. »

En islam, on donne aux croisés le nom d'*Asbab as-Salib* (=Ceux de la Croix).

Voir aussi à « Juifs ».

CIEL (L1) : =Samâ.

CIFÂT (L5) : =Attributs d'*el-abd*, la créature, corporelle, impermanente, limitations vouées à la disparition ou à l'« extinction » pour laisser place au seuls attributs d'Allah qui est *el-bâqa*, la « permanence », « celui qui a été, qui est et qui sera ».

CIFR (L1) : =Zéro. Terme dont vient le mot français « chiffre ».

Voir Chiffres.

CINQ (L1) : =Khamsa.

CIRÂTUL-MUSTAQÎM (L5) : *Es-çirâtul-mustaqîm*, signifie ceux qui suivent le « chemin droit », l'ascension verticale, par opposition à *Ed-dâllîn*, les « égarés », ceux qui sont dans l'erreur.

Voir Houda.

CIRCONCISION (L1) : =Khitan, tahara (=hygiène).

La circoncision est considérée par les musulmans comme le principal acte purificateur.

Elle est généralement pratiquée par tous les musulmans entre 1 et 14 ans, mais une tendance plus actuelle privilégie la période de l'enfant allant de trois à sept ans.

C'est, pour les musulmans, une des conditions de perfection.

Toutefois, il faut mentionner que, même si elle est considérée comme une prescription fortement recommandée, la circoncision n'est rigoureusement prescrite par aucun texte coranique.

La signification symbolique et spirituelle de la circoncision est de prélever sur le corps mâle tout ce qui « entrave » son épanouissement spirituel et provoque son « impureté ».

CIRCUMAMBULATION (L1) : Voir Taouâf.

CŒUR (L1, L3B) : Voir Qalb.

COLOMBE (N4) : Voir Hemâm, Hégire.

CONFIRMATION (L1) : =Mouçaddaq.

CONFRERIES (L1) : =Naçiriya.

Voir Taïfa.

CONNAISSANCE (L1) : =Ma'rifâ.

CONTRAINTE (L1) : =Ousr, par opposition à *yousr*, « facilité ».

CONVERSION (L1) : Voir Aslama.

COQ (L1) : =Dik, sardouk.

Symbole solaire, le coq incarne en islam la Lumière, la Résurrection et le Jour du Jugement dernier.

Une croyance populaire veut que chaque jour, au coucher du soleil, un coq sacré d'une taille gigantesque et d'une blancheur immaculée se dresse dans le paradis musulman et lance des louanges à Allah, les coqs terrestres des basse-cours reprenant alors à leur tour son appel par leurs chants matinaux.

Le coq tient une place importante dans le rituel sacré de la confrérie des *Ahl-al Haqq*.

CORAN (L1, L3B, L6 N3, R1, R2) : = *Al qor'ane* (=récitation orale). Egalement désigné par le terme *Balagh*.

Ensemble de textes dictés par le prophète Muhammad à ses disciples et que, plus tard, le Calife Othmân a réuni dans une Vulgate (=moushaf) composée de 114 chapitres ou sourates, elles-mêmes subdivisées en 6219 versets ou ayât.

« Pour le musulman moyen d'aujourd'hui, dénué de toute connaissance philosophique, le Coran demeure la parole infaillible de Dieu, la parole que Dieu a directement envoyée à Muhammad, sur Terre, par l'intermédiaire de l'esprit, ou du Saint-Esprit, ou encore de Gabriel. Il est écrit dans un arabe parfaitement pur et toute chose qu'il contient est éternelle et non créée. » (L6, p.140).

Selon la tradition islamique, Muhammad ne savait pas lire et ne pouvait donc avoir connu les prétendues paroles divines contenues dans le Coran que par voix orale et divine.... La légende de l'analphabétisme de Muhammad est donc supposée accréditer le thèse de l'origine divine du Coran. L'éloquence naturelle du prétendu prophète fit le reste.

« Après son mariage avec Khadidja, Muhammad était devenu un notable. Il se devait de dicter ses écrits. L'hypothèse de son illettrisme « sert » aux doctrinaires à prouver à contrario le caractère divin du Coran. » (R2, p.79, Youssef Seddik).

On attribua donc cette parole à Allah, à savoir que le Coran est le Verbe incarné (Jésus-Christ étant le Verbe incarné chez les chrétiens), le Souffle divin auquel les musulmans doivent se soumettre sans épiloguer et inconditionnellement (L1, p.114).

Il est dit que lorsque Muhammad eût atteint l'âge de 40 ans (an 618 de l'ère chrétienne, 13 ans avant l'hégire), ce fut le moment pour lui d'annoncer sa mission.

Suivant sa coutume, il se retira dans la grotte du mont Hara (ou Hira), accompagné de quelques serviteurs.

La nuit qui « devait le couvrir de gloire » arriva et l'ange Gabriel descendit du ciel et dit à Muhammad : « Lis ». Et Muhammad répondit : « Je ne sais pas lire ».

Et l'ange lui commanda de lire, au nom du dieu créateur :

Coran XCVI/96, 1-19 :

*« Lis au nom du Dieu créateur.
Il forma l'homme en réunissant les sexes.
Lis au nom du Dieu adorable.
Il apprit à l'homme à se servir de la plume ;
Il mit dans son âme le rayon de la science.
C'est une vérité, et il se révolte contre son bienfaiteur.
Les richesses augmentent son ingratitude.
Certainement le genre humain retournera à Dieu.
Que penser de celui qui trouble,
Le serviteur de Dieu lorsqu'il prie,
Lorsqu'il accomplit l'ordre du ciel,*

*Lorsqu'il recommande la piété ?
Que penser de l'infidèle et de l'apostat ?
Ignorent-ils que Dieu voit ?
S'ils n'abandonnent l'impiété, nous les traînerons par les cheveux,
Par leurs cheveux coupables et menteurs.
Qu'ils appellent leurs adhérents !
Nous appellerons nos bourreaux.
Ces paroles sont la vérité. N'obéis point à l'impie. Adore le Seigneur et t'élève vers son trône. »*

Il est dit que Muhammad récita ces versets –Gabriel lui fera répéter par deux fois la totalité du texte du Coran afin que les scribes l'enregistrent exactement comme il leur fut annoncé- et s'avança jusqu'au milieu de la montagne. Et il entendit une voix céleste qui répétait ces mots : *O Muhammad ! tu es l'apôtre de Dieu, et je suis Gabriel.*

Muhammad resta, dit-on, en contemplation jusqu'à ce que l'ange disparut à ses yeux.

Cette « nuit célèbre » durant laquelle le Coran est supposé avoir été révélé à Muhammad se nomme *El-Cadar* « parce que Dieu y disposa toute chose avec sagesse » (L3B p.573).

La sourate du Coran intitulée *La Nuit Célèbre*, porte le numéro XCVII/97, 1-5 et voici les 5 versets qui la composent :

*« Nous t'envoyâmes le Coran dans la nuit célèbre.
Qui te fera connaître le prix de cette nuit glorieuse ?
Elle est plus précieuse que mille mois.
Elle fut consacrée par la venue des anges et de l'esprit. Ils obéirent aux ordres de l'Eternel et apportèrent des lois sur toutes choses.
La paix accompagna cette nuit jusqu'au lever de l'aurore. »*

Notons toutefois que l'on ignore ce que fit Muhammad entre l'âge de 25 ans et celui de 40 ans, à l'exception de ceci : *« Dieu lui avait inspiré l'amour de la solitude. Il vivait retiré, et passait tous les ans un mois dans une grotte du mont Hara »* (Abul-Feda).

D'autres sources, plus prosaïques, penchent plutôt pour une explication se rapportant à son métier de caravanier qui lui permit de se cultiver et de connaître les Ecritures au cours de ses voyages commerciaux, notamment (voir Muhammad).

C'est donc durant ces 15 années que, d'une manière ou d'une autre, Muhammad médita la nouvelle religion. Et c'est durant ces 15 années qu'il jeta les fondements de la nouvelle religion islamique.

Diverses guerres ayant poussé des juifs et des chrétiens jusqu'en Arabie, Muhammad en étudia les dogmes et ajouta à ses connaissances l'histoire de son pays.

Dans un Orient particulièrement divisé, Muhammad voulut paraître avec un livre unificateur qu'il fit passer pour d'origine divine aux yeux de sa nation arabe et il se mit donc à composer le Coran.

Le Coran a été publié en l'espace de 23 ans, en partie à La Mecque et en partie à Médine.

C'est là un trait politique de génie de la part de Muhammad, soit de livrer lentement, par versets, et non en une seule fois, ce Coran qu'il avait lui-même imaginé.

Ceci le rendait maître des prétendus « oracles du ciel » et il faisait parler « dieu » selon les circonstances.

Toutefois, la révélation (nouzoul, tanzîl) divine du coran à Muhammad est un dogme incontestable en islam.

« En revanche, dans le Coran, la révélation coranique est un phénomène incontestable, qui n'accepte aucun doute, ni aucune contestation (la riba fîhi). Il est en tout cas irrécusable par les moyens conventionnels (i'jaz), car il se place d'emblée au-dessus de l'entendement humain. » (L1, p.362).

Coran XLV/45, 1-2 (XLV/45, 1 selon L3B) :

L1 :

« La révélation (tanzîl) de l'Écriture émane d'Allah, le Puissant, le Sage. »

L3B :

« H.M. Le Dieu puissant et sage a envoyé le Koran. »

N5 :

« Ha, Mim.

« La révélation du Livre émane d'Allah, le Puissant, le Sage. »

Les versets du Coran furent, dit-on, écrits sur des feuilles de palmier ou sur du parchemin.

Aussitôt que Muhammad les leur avait révélés, ses disciples les apprenaient par cœur et les déposaient dans un coffre.

Lorsque Muhammad mourut, Abou Bakr, le premier Calife, les réunit dans un volume mais ne se soucia pas de les diviser en chapitres, ce que fera Othmân, le troisième Calife.

« A la mort du Prophète en 632, le Coran n'existe pas sous forme de livre. Transmis oralement, il compte autant de versions que de compagnons du Prophète ayant appris le texte par cœur – le mot Qur'an signifie précisément « récitation orale ». Parallèlement à ces « Corans du cœur », Muhammad laisse un ensemble disparate de fragments gravés sur les supports les plus hétéroclites : feuilles de dattier, omoplates de chameau, morceaux de cuir, etc. Ce corpus hétéroclite est rassemblé par le premier calife, transmis au second calife, puis à sa fille Hafsa (une des veuves du Prophète), ce qui lui vaut le nom d'« imam de Hafsa ». Un quart de siècle après la disparition du Prophète, le troisième calife, Othman (644-656), en fait faire une copie : c'est la Vulgate que nous connaissons aujourd'hui. S'ensuit un acte irrémédiable : le gouverneur de Médine, cousin d'Othman, détruit l'« imam d'Hafsa », ainsi que toutes les versions écrites des « Corans du cœur ». Exemple unique dans l'histoire où des originaux aussi rares que précieux sont sacrifiés au profit d'une copie ! Bien sûr, il s'agissait d'assurer l'autorité d'un canon unique. »

« Surtout, la Vulgate noie les éléments de l' « imam d'Hafsa » dans un texte continu dépourvu de ponctuation. Il gomme ainsi la facture antique du fragment qui se suffit à lui-même tout en correspondant avec les autres. Il est désormais malaisé voire impossible de les lire comme au temps du Prophète – à la manière dont l'astronome lit le ciel étoilé. » (R2, p.80, Youssef Seddik).

Il est dit aussi que la langue arabe dans laquelle le Coran a été annoncé aux hommes est, de ce fait, la langue « claire » et parfaite pour aborder le Coran.

Coran XXVI/26, 195-202 :

*« Il est écrit en langue arabe, et son style est pur.
Les livres sacrés et anciens en font mention.
Les habitants de la Mecque ne devraient-ils pas être étonnés que les savants d'entre les Hébreux en eussent connaissance ?
Si des peuples barbares l'avaient reçu,
Et qu'ils l'eussent lu aux infidèles, ils n'y auraient pas ajouté foi.
Nous l'avons tellement imprimé dans le cœur des impies,
Qu'ils ne croiront qu'à l'instant où ils verront les tourments préparés.
L'heure les surprendra et ils ne pourront la prévoir. »*

Cette référence à la langue arabe est également faite au verset XII/12, 1-2 (voir Arabes).

Toutefois, nombre de commentateurs s'opposent à cette vision « arabocentriste » basée sur la prétendue « pureté » de l'arabe coranique, soulignant au passage que le coran abondait à l'origine de mots d'origine non-arabe.

« Pendant longtemps, l'orthodoxie a muselé les nombreux philologues musulmans qui reconnaissaient que le Coran abondait de mots d'origine étrangère. Une tradition dit que « quiconque prétend qu'il y dans le Coran autre chose que des mots de langue arabe porte une lourde accusation contre Dieu : « Voici les versets du Livre clair : nous les avons faits descendre sur toi en un Coran arabe. » (sourate XII.1) » Par chance, des philologues comme Suyuti inventèrent des subterfuges qui leur permirent de contourner l'opposition des orthodoxes. Al Thaalibi expliqua qu'il y avait des mots étrangers mais que « les Arabes les avaient utilisés et arabisés, et que de ce point de vue c'étaient des mots arabes ». Là où Al Suyuti énumère 107 mots d'origine étrangère, Arthur Jeffery en trouve environ 275, principalement empruntés à l'araméen, à l'hébreu, au syriaque, à l'amabrique, au perse et au grec. Le mot « Coran » lui-même vient du syriaque et de toute évidence Muhammad le tenait d'une source chrétienne. » (L6, p.144).

« Tour à tour on décréta l'hébreu, le latin, puis l'arabe, langue de Dieu. Manière de protéger Sa parole contre les déviations ? Plutôt de soustraire le dogme au libre examen des consciences. » (R2, p.69, Claude Weill).

« Il n'y a pas de langue unique et sacrée, hébreu, latin ou arabe coranique, mais la seule confiance humaine dans le langage vivant et dans son pouvoir de communication entre les êtres. Ce langage ne peut se définir autrement qu'en luttant contre les « maladies de la langue » sacrée. L'expression est d'Erasmus, qui participa au renouveau de la traduction biblique au XVIe siècle, et stigmatisa toute utilisation des Ecritures pour tuer, violemment, imposer. Ouvrir les traductions, faire entendre la diversité des réceptions, c'est guérir l'humanité de cette maladie qui fixe les œuvres de nos Pères dans un usage mortifère. » (R2, p.76, Frédéric Boyer).

Il est dit encore que la Charia ou “loi islamique” est la réunion des prescriptions de la Sunna et du Coran.

D’un point de vue ésotérique, il est dit que le Coran matériel, le livre proprement dit, n’est que la représentation physique, une réplique matérielle, d’un Coran supérieur (=moukhfi), occulté aux yeux du profane, un Coran caché enregistré sur une Table gardée (=lawh-mahfouz), que les Mystiques nomment la *Mère du Livre* (=Omm al-Kitab).

Selon un imâm nommé Ali ibn Abi-Taleb (600-661), les versets du coran ont quatre sens :

- 1°) Exotérique (*Zahir* ou *Dhahir*), ce qui correspond à la récitation orale du coran.
- 2°) Esotérique (*Bâtin*), ce qui correspond à la compréhension intérieure et à la méditation.
- 3°) La limite (*Hadd*), ce qui correspond au coran qui statue sur le licite et l’illicite.
- 4°) Le projet divin (*Mottala*), ce qui correspond à la réalisation de la Volonté divine.

Dans le courant mystique du chiïsme, notamment, le Coran dispose de sept sens ésotériques réservés aux seuls initiés.

On retrouve également le chiffre 7 dans les sept lectures traditionnelles du coran, *al-qiraât as-sab’*, préconisées et admises par les Ecoles théologiques traditionnelles.

Il s’agit de lectures distinctes mais aussi et surtout de diverses manières d’énoncer le texte coranique en public. Ces diverses formes se différencient par leur connotation phonétique ou linguistique.

Les Sept lectures traditionnelles :

1er. *Fatha* : Une lecture débutant par le *Alif*.

2e. *Damma* : Une lecture dans laquelle les consonnes sont renforcées.

3e. *Khafid* : Le fait d’abaisser une consonne.

4e. *Soukoun* (=Silence) : Le fait de ne pas connoter une consonne.

5e. *Raoum* : Le fait d’occulter une voyelle intercalaire.

6e. *Ichmam* (=sentir un parfum, une odeur) : S’applique à une prononciation très légères d’une lettre ou d’un groupe de lettres.

7e. *Tafkhim* (=embellir) : Le fait d’embellir et d’agrémenter une lecture.

Toutefois, même si sept lectures du coran sont canoniquement répertoriées, en pratique leur nombre ne dépasse pas trois ou quatre.

La récitation du coran se dit *Tilawati al-Qor’an*.

Voir aussi Tajwid.

Conclusions à propos du coran (N3, p.8 de 11).

-« La rédaction actuelle du Koran n'est pas sans doute celle que lui avait donnée Muhammad. La réunion des versets écrits sur des feuilles, sur des tablettes ou sur des omoplates de brebis est due à Zaïd, compilateur du Koran sous Abou Bakr ; mais cette circonstance ne saurait absoudre Mahomet d'avoir défiguré ou travesti l'histoire plutôt par ignorance sans doute qu'à dessein. »

-« Comme code religieux, moral, civil et politique (car chez les musulmans il est la source de toute loi et de toute science), le Koran pêche par l'insuffisance et l'obscurité ; comme monument intellectuel du peuple qui l'adopta et du siècle qui le produisit, il est de médiocre valeur, et ne saurait soutenir la comparaison avec aucun des livres sacrés que nous a légués l'antiquité. »

Et ajoutons également qu' « il y eût, à la vérité, au sein de l'islamisme des sectes qui soutenaient que le Koran pouvait être regardé comme une hérésie : elles se trouvent condamnées d'avance par le Koran » (II, 21 : voir Zandaqa).

L'impression du coran.

Avant d'introduire l'imprimerie dont ils se méfiaient, les Etats musulmans attendirent plus de trois siècles, et même après cette introduction, l'impression du coran fut très longtemps considérée comme impie.

L'une des premières versions imprimées (Venise, 1530) fut immédiatement détruite sur l'ordre des autorités.

En 1757, un édit fut promulgué en Turquie contre l'imprimerie.

La première édition musulmane du coran date de 1787.

C'est cette attitude des musulmans vis-à-vis de l'imprimerie qui inspira Voltaire qui écrivit en 1765 « *De l'horrible danger de la lecture* ». Voltaire avait déjà fustigé cette religion en la personne de Mahomet dans sa pièce de théâtre écrite en 1741 : « *Le fanatisme, ou Mahomet le prophète* ».

Le coran au détriment de l'éducation.

Comme toute idéologie totalitaire qui se respecte, l'islam politique impose l'apprentissage par coeur du « livre de la doctrine », en l'occurrence le coran, dès le plus jeune âge.

Cet apprentissage par coeur de quelque 6200 versets dépareillés ce fait au détriment d'un enseignement de qualité à même de développer le sens critique des plus jeunes : « *(Les enfants) accomplissent cet exploit prodigieux au détriment de leurs facultés de raisonnement, car bien souvent leur esprit est si tendu par l'effort de mémorisation qu'ils sont pratiquement incapables d'une quelconque réflexion soutenue.* »

Le coran est-il exclusivement la parole de Dieu ?

« Dans les Evangiles, par exemple, les propos de Jésus sont rapportés par un témoin extérieur, enchâssés dans une narration « à la troisième personne ». Le texte du Coran, lui, est « à la première personne » : c'est Dieu qui parle de bout en bout. Il s'adresse à l'humanité à travers cet homme qu'il prend pour un Messager. » (R2, p.78, Youssef Seddik).

« *C'est Dieu qui parle de bout en bout* » ? A voir...

Certains commentateurs du coran soulignent que plusieurs passages –cinq au moins- ne peuvent en aucun cas être attribués à Dieu et sont de toute évidence dits par Muhammad ou par l'ange Gabriel.

C'est le cas, par exemple, de la première sourate (I, 1-7) la Fatiha (voir ce nom) qui dit « *Au nom de Dieu : Celui qui fait miséricorde, le Miséricordieux. Louange à Dieu, Seigneur des Mondes : le Clément, le Miséricordieux, le roi du Jour du Jugement. C'est Toi que nous adorons, c'est Toi dont nous implorons le secours. Dirige-nous dans le chemin droit : le chemin de ceux que Tu as comblé de bienfaits ; non pas le chemin de ceux qui encourent Ta colère ni celui des égarés.* » (L6, p.141).

Il ne faut pas être grand clerc pour constater que ces paroles sont adressées à Dieu et ne sont en aucune façon une révélation que Dieu donna à Muhammad mais bien une prière que Muhammad adresse à son Dieu, pour lui demander secours et assistance.

Mais d'autres commentateurs ont fait remarquer qu'il suffirait d'ajouter l'injonction « dis » au début de cette sourate, pour contourner cette contradiction apparente. De fait, le verbe « dire » à l'impératif est répété 350 fois dans le coran, ce qui signifie que ce verbe ainsi conjugué a été inséré par des compilateurs tardifs pour contourner la difficulté.

Ainsi, pour Ibn Masud, compagnon du prophète et autorité coranique incontestable, la Fatiha et les sourates CXIII et CXIV ne faisaient pas partie du coran parce qu'elles contiennent les paroles : « Je cherche la protection du Seigneur. »

Bien plus évident encore, dans la sourate VI, 104, il est dit « Je ne suis pas un gardien pour vous » (L6, p.142).

Coran VI/6, 104 (L3A) :

« *Il vous a manifesté sa religion. Celui qui a ouvert les yeux aura pour partage la lumière. Celui qui les a fermés restera dans les ténèbres. Dieu ne m'a point confié le soin de vous garder.* »

Le « je » ou le « m'a point confié » en question se réfèrent donc à Muhammad et non à Dieu.

Dans cette même sourate, au verset 114, Muhammad parle à nouveau.

Coran VI/6, 114 :

L6 :

« *Chercherais-je un autre juge que Dieu ? C'est Lui qui a fait descendre sur vous le Livre exposé intelligiblement.* »

L3A :

« *Chercherais-je un autre juge que Dieu ? C'est lui qui a envoyé le Koran, où le mal et le bien sont pesés. Les Juifs savent qu'il est véritablement descendu du ciel ; garde-toi d'en douter.* » (verset complet).

On pourrait aussi citer la sourate CXI dont les propos cachent mal la rancœur de Muhammad envers son oncle et adversaire Abou Lahab (voir ce nom), de même qu'envers l'épouse de ce dernier. Les propos de la sourate CXI sont bien peu dignes d'un prophète et encore moins d'un Dieu Omniscient et Omnipotent...

Les huit sourates.

Une tradition veut que la récitation des huit sourates qui commencent à la 108^e : Al-Kawtar, possède la même valeur spirituelle que la lecture du coran en entier, soit les sourates CVIII/108 à CXIV/114, plus la première sourate, la *Fatiba*.

Voir Furqan, I'jâz, Kitab, Mouçaddaq, Laïlat al-Qadar.

CORBEAU (L1, L3B) : =Ghorab, Qàq, Na'ab.

Le corbeau est, en islam, un animal considéré comme nuisible et qui peut être tué sans craindre de châtement divin par celui qui est dans un état de sacralisation.

On le dit fils du malheur, *ibn al-berih*.

Le corbeau n'apparaît qu'une seule fois dans le coran et il y est associé à la mort.

Coran V/5, 31 (V/5, 34 selon L3B) :

« Dieu envoya un corbeau qui creusa la terre, et lui apprit la manière d'ensevelir le corps de son frère. Malheureux que je suis ! s'écria le meurtrier, ne puis-je, comme ce corbeau, creuser la terre et cacher les tristes restes de mon frère ? Il se livra au repentir. »

Par antiphrase, on surnomme le corbeau –connu pour sa vue perçante- *al-A'mâr*, l'Aveugle.

Voir aussi à Noir.

CORDE (L1) : =Habl, Sabab. Aussi *Al-Massid*, « une corde de fibres », titre de la 111^e sourate.

En islam, la corde est de mauvaise augure, car elle symbolise la mort et la souffrance.

Le coran évoque toutefois une « corde céleste » ou *sababin*, et la corde de secours que chaque croyant peut demander à Dieu.

Coran XXII/22, 15 :

« Que celui qui pense que le prophète sera privé du secours divin dans ce monde et dans l'autre attache une corde au toit de sa maison et s'étrangle. Il verra si son stratagème rendra vain ce qui l'irrite. »

COU (L1) : =Inaq.

En islam, le cou symbolise la personne dans son ensemble, l'individu.

« Lorsqu'un Maghrébin jure « sur son cou », en appliquant la tranche de sa main sur son artère carotide, cela signifie qu'il met sa parole en jeu, qu'il engage sa responsabilité » (L1, 124).

COUTEAU (L1) : =Moûs, sekkin, khodmi.

En islam, le couteau est un symbole de protection virile. Il est aussi l'outil sacrificiel par excellence.

La lame du couteau participe aussi à la défense magique (voir Djinn) et à certains rituels curatifs prescrits par la médecine des guérisseurs.

Dans les contes maghrébins, il pourrait aussi avoir une signification sexuelle ou érotique.

CRI (L1) : =Sayhatou.

CROISSANT (DE LUNE) (L1) : =hilal.

CROIX (L1) : =Salib.

CUFISME (L5) : Voir Taçawwûf.

CYCLES (L1) : =Adouar.

CYPRES (L1) : =Sarw. Symbole de la sveltesse du corps.

DAB (L1) : Voir Âne.

DABH'(L1) : =Immolation.

Voir Aïd el-Kébir.

DAFDHÂA (L1) : =Grenouille.

En islam, la grenouille est tantôt un démon impur, tantôt une sainte.

Elle ne peut être tuée car il est dit que son coassement est une louange à Dieu.

« Dans une étude du début du siècle (), Jean Desparmet signale la croyance qui avait cours alors en Algérie, considérant la grenouille comme un marabout, un animal totémique en quelque sorte, qu'il est dangereux de tuer, au même titre que l'hirondelle et la cigogne. » (L1, p.187).*

DAHAB (L1, L3B, N5) : =Or. En islam, l'or évoque la richesse, la noblesse et le raffinement.

Mais il peut également servir à exprimer la vanité de l'existence matérielle par rapport à l'élévation spirituelle.

Coran III/3, 91 (III/3, 84 selon L3B) :

L3B :

« *Autant d'or que la terre en peut contenir ne rachèterait pas des supplices celui qui mourra dans son infidélité. Il n'est plus pour lui d'espérance.* »

N5 :

« *Ceux qui ne croient pas et qui meurent mécréants, il ne sera jamais accepté d'aucun d'eux de se racheter même si pour ça (il donnait le contenu, en or, de la terre. Ils auront un châtiment douloureux, et ils n'auront point de secoureurs.* »

DAJJAL (L1) : =L'Imposteur.

Equivalent de l'Antéchrist en islam.

Sa manifestation est considéré en islam comme un révélateur de la fin des Temps.

Certains croient reconnaître en Dajjal la bête apocalyptique du coran nommée *al-Jassasa*

Voir aussi Jassasa..

DÂLLÎN (L5) : *Ed-dâllîn* signifie les « égarés », ceux qui sont dans l'erreur, par opposition à *Eç-çiratul-mustaqîm*, ceux qui suivent le « chemin droit », l'ascension verticale.

Voir Khoul.

DAMAS (L1) : Damas est nommée le « Figuier ».

DAMM (L1) : =Sang.

Symbole de vie et de mort.

En tant que symbole de vie, le sang a pour fonction de signifier l'entrée de la jeune femme dans sa vie de femme menstruée, ce qui se rapporte à la fécondité.

En tant que symbole de mort, il est le sang de la victime sacrificielle ; « faire couler le sang » est un fondement de l'attitude sacrificielle en islam : lorsqu'un chasseur tue une proie, il doit l'immoler symboliquement, et ce même si elle est déjà morte, sans quoi elle serait impropre à la consommation.

DAMMA (L1) : Deuxième des sept formes de lecture du coran.

Voir Coran.

DAR AL-'ADL (L1) : Litt. *Demeure de la Justice.*

Région où la parole divine s'est accomplie dans le domaine de la Justice.

DAR AL-HARB (L1) : Litt. *Demeure de la Guerre.*

Désigne le territoire non-musulman, la terre où les armées de l'islam doivent faire œuvre de prosélytisme et , à l'origine, combattre le polythéisme (notion que l'on semble étendre à tous les non-musulmans d'ailleurs...).

Une fois dominée et pacifiée, la région du Dar al-Harb devient celle du Dar as-Soukh, le « Pays de la Trêve » à différencier de Dar al-Islam, le « Demeure de l'islam ».

Coran XIII/13, 31 (XIII/13, 30-31 selon L3B) :

L3B :

« Quand le Koran ferait mouvoir les montagnes, quand il partagerait la terre en deux et ferait parler les morts, ils ne croiraient pas ; mais Dieu est le juge des actions. Les croyants ignorent-ils qu'il peut à son gré éclairer toute la terre ?

« L'infortune s'est attachée sur les pas des infidèles parce qu'ils sont criminels. Nous ne cesserons d'assiéger leurs villes jusqu'à ce que les promesses du ciel soient accomplies. Ses promesses sont infaillibles. »

N5 :

« S'il y avait un Coran à mettre les montagnes en marche, à fendre la terre ou à faire parler les morts (ce serait celui-ci). C'est plutôt à Allah le commandement tout entier. Les croyants ne savent-ils pas que, si Allah voulait, Il aurait dirigé tous les hommes sur le droit chemin. Cependant, ceux qui ne croient pas ne manqueront pas, pour prix de ce qu'ils font d'être frappés par un cataclysme, ou [qu'un cataclysme] s'abattra près de leurs demeures jusqu'à ce que vienne la promesse d'Allah. Car Allah ne manque pas Sa promesse. ».

DAR AL-ISLAM (L1) : Litt. *Demeure de l'islam.*

Désigne le territoire dévolu à la foi islamique, le lieu où l'islam existe à travers une administration, un territoire, des emblèmes physiques visibles, un Etat.

Spirituellement, pour les musulmans, le Dar al-Islam désigne l'Eden sur terre, le paradis terrestre, le lieu où la parole divine s'est accomplie dans tous les secteurs de la société et de la spiritualité.

Voir également Dar al-'adl.

DAR AS-SOUKH (L1) : Litt. « Le Pays de la Trêve ».

Désigne le territoire qui faisait anciennement partie de Dar al-Harb mais qui a été conquis et pacifié par l'islam.

DARWICH (L1) : Terme d'origine persane, il fut donné à des errants, sans fortune propre, sans domicile et sans fonction particulière.

Le terme *darwich* recouvre une réalité spirituelle peu connue et a donné le nom de « derviche » (voir ce nom).

DATTES (L1) : =Timâr.

DAVID (L1) : Il est dit que l'ange Gabriel joua un rôle de messager divin auprès de David.

DA'WÂ (L1) : Se dit de l'action d'un individu ou d'un groupe qui prône le retour à l'islam comme seule issue politique.

Voir Dou'a.

DAWLA (L1) : =Etat.

DERVICHE (L1, L3B) : De *darwich* littéralement « fou ».

Il s'agit de « fous de Dieu » errants et pauvres.

Coran XXXV/35, 16 (L3B) :

«Mortels, vous êtes pauvres devant Dieu. Lui seul possède la richesse et la louange. »

Coran XXXV/35, 16 (L1) :

«O vous, les hommes ! Vous êtes des pauvres devant Dieu. »

Il existe aussi des derviches résidents comme les célèbres « derviches tourneurs » qui ont leur siège à Konya (Turquie). L'ordre des « derviches tourneurs », qui est une importante branche de la confrérie de la Mawlawiyâ, a été fondé par Jalal ad-Dîn Rûmi (1207-1273). Il est dit que les « derviches tourneurs » peuvent accéder à l'extase (voir Dhikr) au moyen d'une danse tournoyante élégante et aérienne.

Les derviches professent une sorte d'initiation mystique, selon des voies qui leur sont propres.

DEUIL (L1) : Théoriquement, il convient, en islam, de porter le deuil dignement, car l'âme du trépassé comme sa vie appartiennent à Allah.

Un *hadith* du prophète rapporté par El-Bokhari dit : « *Le mort sera châtié dans sa tombe en raison des gémissements qu'on pousse sur lui.* »

DHABOU (L1) : =Hyène. Symbole de stupidité en islam.

DHABIHA (L1) : =Sacrifice.

En islam, les sacrifices peuvent être de deux natures :

- 1°)Le sacrifice en tant qu'offrande pratiqué isolément.
- 2°)Le sacrifice en communion, pratiqué collectivement.

En outre, ces sacrifices peuvent être soit sanglants (égorgement de gallinacés, moutons, chameaux, chèvres, cheval...). (L1, p.368), soit non sanglants (sacrifices de végétaux, dépôts rituels d'aromates ou d'aliments).

DHAHIR (L1) : =Exotérique, ce qui est apparent. Ou Zahir.

Terme soufi qui désigne ce qui est apparent, manifeste, exotérique, par opposition à *bâtin* ou *ghayab*.

Correspond notamment à la récitation orale du coran.

Voir Coran, Dhahiriya, Charia.

DHAHIRIYA (L1) : Ou Dhahirioune. De *dhahir*.

Se dit des musulmans qui considèrent que le sens manifeste du coran est le seul valable et qui considèrent que les diverses spéculations ésotériques sont vaines, voire hérétique.

Voir aussi Batinya.

DHA'IF (L1) : =Faible. Se dit d'un certain type de hadith.

DHALÂM (L1) : =Obscurité, ou ténèbre. Titre de la 81^e sourate.

Elle symbolise le prétendu « aveuglement » du mécréant, l'incapacité de pénétrer les mystères de la Création

DHARÂZI (L1) : Voir Druzes.

DHIKR (L1, R2) : =Invocation (divine), oraison. Ou *wird*. Pluriel : *adhkar*.

Cérémonie principale d'une confrérie.

C'est grâce au *dhikr* que les soufis espèrent atteindre le degré supérieur du soufisme, à savoir l'« Unité » (avec Dieu) ou *tawhid*.

Définition du *dhikr* : « Une prière de recueillement dans le souvenir de Dieu, le *dhikr*, pratiquée à l'aide d'un chapelet à 33 ou 89 grains, pour se remémorer le nom d'Allah. » (R2, p.85).

L'Unité (avec Dieu) s'exprime dans le verset suivant :

Coran II/2, 152 (II/2, 147 selon L3B) :

L3B :

« Conservez mon souvenir, je garderai le vôtre. Rendez-moi des actions de grâces. Ne soyez pas ingrats. »

L1 :

« Rappelez-vous de Moi, je me rappellerai de vous » (ou « Souvenez-vous de Moi, je me souviendrai de vous. »).

L'ivresse de cette « Unité » s'exprime par l'extase du soufi.

Voir Soufisme, Derviche, Taïfa.

DHIMMA (L1, L3B) : =Protection légale.

Ce terme désigne un statut juridique particulier (*Ahl ad-Dhimma*) condescendant et paternaliste, pour ne pas dire mafieux, réservé aux *dhimmis* (Gens du Livre non-musulmans, notamment, soumis à un impôt discriminatoire) dans tout le domaine de l'islam.

Moyennant un impôt, versé directement au Trésor public de l'Etat islamique, les *dhimmis* reçoivent protection et garantie quant à leur sécurité physique et morale...

Ils peuvent exercer leur culte dans la mesure où celui-ci n'entre pas en rivalité avec l'islam et ne relève d'aucune « hérésie »...

Les *dhimmis* ne peuvent accéder au pouvoir politique.

Le concept de la *dhimma* remonte aux VIIe/VIIIe siècles mais ses règles en ont été fixées par la « Charte d'Omar », recensée tardivement par un musulman d'Andalousie, Abou Bakr Mohammed al-Tourtouchi (1059-1126).

Coran IX/9, 29 :

1.L3B – Savary :

« Combattez ceux qui ne croient point en Dieu et au jour dernier, qui ne défendent point ce que Dieu et le prophète ont interdit, et qui ne professent point la religion véritable des Juifs et des Chrétiens. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils paient le tribut de leurs propres mains et qu'ils soient soumis. »

2.L1 – Chebel :

« Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu ni au Jour dernier, ni n'interdisent ce qu'interdisent Dieu et Son Envoyé, et qui, parmi ceux qui ont reçu l'Ecriture, ne suivent pas la religion du Vrai –et cela jusqu'à ce qu'ils paient d'un seul mouvement une capitation en signe d'humilité ».

DHIMMIS (L1) : =Les « Protégés ».

Ce terme désigne principalement les « Gens du Livre » non-musulmans, soit les juifs et les chrétiens, et incluait également à l'origine les Sabéens, les Zoroastriens et les Arméniens.

La *dhimma* désigne un statut juridique particulier (*Ahl ad-Dhimma*) réservé aux *dhimmis*.

Voir Dhimma, Ahl al-Kitab.

DHIMMITUDE : Voir Dhimma, Dhimmis.

DHOUHR (L1) : Ou *al-Dhoubr*. Prière de la mi-journée. Prononciation égyptienne, *zhour*.

DHOU'L-FEQÂR (L1, N3) : L'un des sept sabres de Muhammad et le plus connu d'entre eux.

Ce sabre à deux lames divergentes vers la pointe fut prélevé sur le butin de l'une de ses batailles.

Ce sabre passa ensuite à Ali.

Voir Saïf.

DIABLE (L1) : Voir Iblis.

DIB (L1) : =Chacal.

En islam, le chacal est le symbole de la ruse, de vivacité et d'habileté.

Toutefois, son intégrité et la pureté de ses intentions sont mises en doute : le chacal a les qualités de ses défauts.

Proverbe kabyle : « *J'ai mis en toi ma confiance, chacal. Tu m'as mangé ma chevrete.* »

DÎB (L1) : =Loup.

En islam, l'image du loup est simultanément négative et positive, mais l'image du loup dévoreur biblique y existe bien.

Coran XII/12, 17 :

« *O notre père ! Nous étions partis pour jouer à la course ; nous avons laissé Joseph auprès de nos affaires. Le loup l'a dévoré.* »

DÎFA (L1) : =Hospitalité.

DIK (L1) : Voir Coq.

DIMAGH (L1) : =Cervelle.

Siège de l'intelligence et de la raison.

Voilà pourquoi, lors d'un repas cérémoniel, la cervelle de bouc revient au maître de maison, car le folklore populaire y voit également le siège de l'autorité.

Une personne considérée comme « invité de marque » en pays musulman, notamment en Albanie, se verra également offrir le crâne de l'ovin incluant la cervelle, et l'auteur de ce dictionnaire parle d'expérience !

DIN (L1) : =Religion.

Dans le coran, la religion est présentée comme un phénomène naturel qui suit toutes les manifestations divines.

Elle est dite « *vraie, monothéiste, immuable et avantageuse pour les hommes.* » (L1, p.361).

« *La religion positive (la char'ia) est l'aspect exotérique de l'Idée (la haqiqa), et l'Idée est l'aspect ésotérique de la religion positive... La religion positive est le symbole (mithal) ; l'Idée est le symbolisé (mamthoul). L'exotérique est en perpétuelle fluctuation avec des cycles et périodes du monde ; l'ésotérique est une Energie divine qui n'est pas soumise au devenir.* » (L1, p.361).

DIVINATION (L1) : =Kihana.

DIWAN (L1) : = « Recueil », « conseil » ou encore « cercle ».

Signifie également « administration » (de la Poste, des Affaires étrangères, etc...).

Chez les confréries maghrébines, *Diman aq-Salbin* désigne un « Cercle de Saints », une « Confrérie », les « Bienfaiteurs du Passé ».

DIX-NEUF (L1) : =Tis'ata 'achâra.

DIX-SEPT (L1) : =Sib'âta-'achâra.

DIYA (L1) : =Loi du talion, prix du sang.

Il s'agit à l'origine « *d'un type d'arrangement entre clans survenant à la suite d'une mort accidentelle occasionnée par un individu du clan adverse. Si l'homicide est volontaire, on a affaire à la redoutable loi du talion, extrêmement codifiée en islam.* »

Voir Khamsa.

DJAAFAR (N4) : Frère d'Ali. C'est lui qui conduira les partisans de Muhammad, en fuite devant l'hostilité des Mecquois, en Abyssinie.

DJABÂL AN-NOUR (L1) : =Mont de la Lumière. Nom de la montagne où Muhammad se retirait dans la grotte Hira.

Voir Mecque, Jabal an-Nour.

DJABAL AR-RAHMA (L1) : Voir Jabal ar-Rahma.

Voir Mecque.

DJADIS (L1) : Une des neuf tribus arabes originelles. Voir Arabes.

DJAHCH' (L1) : Voir Âne.

DJAHILIYYA (N4) : =Temps de fureur. Nom donné par les musulmans à la période antérieure à l'hégire.

Voir Jahilia.

DJAMAL (L1) : Voir Jam.

DJAMIÎ (L1) : =Grande Mosquée. Que l'on distingue de *mousalla*, « lieu de prière » et de *masjid*, « lieu où l'on s'agenouille ».

Voir aussi Masjid.

DJAMILA (L1) : Voir Jam.

DJARAD (L1) : =Sauterelles.

Les sauterelles sont perçues négativement. Elles sont vues comme une nuée destructrice et n'a pas bonne image, et cela même si les sauterelles fournissaient aux anciens Arabes *« un mets délicieux analogue à celui de la chair de scorpions. »*

Mais selon certains auteurs, la chair de sauterelles est susceptible de provoquer l'épilepsie.

En outre, la sauterelle est une des figures emblématiques des célèbres « plaies d'Égypte ».

Coran VII/7, 133 (VII/7, 133 selon L3B) :

L1 :

« Nous avons ensuite envoyé sur eux l'inondation et les sauterelles et les poux et les grenouilles et le sang –signes intelligibles. Mais ils s'enflèrent d'orgueil et demeurèrent un peuple criminel. »

L3B :

« Nous leur envoyâmes le déluge, les sauterelles, la vermine, les grenouilles et le sang, signes évidents de notre puissance ; mais ils persévérèrent dans leur orgueil et leur impiété. »

Les morts sortant de leurs tombeaux au Jour du Jugement sont comparés allégoriquement à des sauterelles.

Coran LIV/54, 6-7 (LIV/54, 6-8 selon L3B) :

L1 :

« Le jour où le Crieur les appellera à quelque chose d'atroce, ils sortiront des tombes, les yeux baissés. Ils seront semblables à des sauterelles éparpillées et ils se précipiteront vers celui qui les aura appelés. »

L3B :

*« Eloigne-toi d'eux. Quand l'ange appellera les mortels au jugement terrible,
« Ils sortiront de leurs tombeaux, le regard consterné, et semblables à des sauterelles dispersées.
« Ils s'empresseront de se rendre où la voix les appellera. Les infidèles diront : Voilà le jour redoutable ! »*

DJASSAD (L1) : Le corps physique ou *al-Djassad*.

DJAZZAT (L1) : =Boucher.

L'image de ce corps de métier est plutôt négative en islam. Il est dit notamment est presque uniquement exercée par des hommes de statut diminué.

En dialecte kabyle, le boucher (akli, plur.aklan) désigne tout-à-la-fois l'esclave et le Noir.

L'aspect négatif de cette profession est toutefois atténuée par l'immolation d'une bête sacrificielle, ce qui est de bon augure pour les musulmans qui considèrent que celui qui s'en acquitte périodiquement le fait sous la bénédiction divine.

DJEBEL (L1) : =Montagne. Titre de la 52^e sourate, *At-Tour* (=le Mont). *Djabal* ou *Jabal*.

Les montagnes apparaissent dans divers versets coraniques.

Coran LXX/70, 8-9 :

L1 :

« *Le ciel, ce Jour-là, sera semblable à du métal fondu et les montagnes, à des flocons de laine.* »

L3B :

« *Un jour le ciel sera semblable à l'argent fondu.*

« *Les montagnes ressembleront à des amas de laine agitée par les vents.* »

Coran CI/101, 4-5 (CI/101, 3-4 selon L3B) :

L1 :

« *Ce sera le Jour où les hommes seront semblables à des papillons dispersés et les montagnes à des flocons de laine cardée.* »

L3B :

« *Dans ce jour, les hommes seront comme des sauterelles éparses.*

« *Les montagnes ressembleront à des amas de laine diversement colorée.* »

Le jour où il est question dans ces versets est, bien évidemment, celui du Jugement Dernier.

Citons également le cas de la montagne cosmique *Qâf* et des trois monts ou montagnes célèbres qui entourent La Mecque : *Jabal an-Nour*, *Jabal ar-Rahma* et *Arafat*.

Voir Qâf, Mecque.

DJEMA'A (L1) : =Conseil, assemblée. Elle symbolise le pouvoir local.

DJEMAL (L1) : =Chameau. Chamelle se dit *nâqa*.

DJIBRIL (L1) : =Gabriel. Ange, archange.

Djibril-Gabriel est l'Ange de la Vie par opposition à Izraïl, l'Ange de la Mort.

Gabriel est l'initiateur, l'annonciateur, celui qui transmet le message divin, l'intercesseur entre Dieu et les Hommes (voir aussi à Coran).

L'ange Gabriel est nommé par les musulmans *Sidna Djibril* (=Notre Seigneur Gabriel). On le nomme aussi *An-Namous al-Akbar* (=le Grand Ordonnateur), *ar-Rouh al-Qaddous* (=L'Esprit Saint) et *Al-Amin* (=L'Intègre).

C'est Gabriel qui, selon la tradition coranique, dicta à Muhammad, par deux fois, dans sa grotte de *Hira*, la sourate qui inaugure la révélation coranique (voir Alâq et Coran).

Coran II/2, 97-98 (II/2, 91-92 selon L3B) :

L3B : « *Dis : Qui se déclarera l'ennemi de Gabriel ? C'est lui qui , par la permission de Dieu, a déposé le Coran sur ton cœur, pour confirmer les livres sacrés venus avant lui, pour être la règle de la foi et remplir de joie les fidèles.*

« *Celui qui sera l'ennemi du Seigneur, de ses anges, de ses ministres, de Gabriel et de Michel, aura Dieu pour ennemi parce qu'il hait les prévaricateurs. »*

L1 : « *Dis-leur : "Celui qui est ennemi de Gabriel est infidèle, car celui-ci, avec la permission d'Allah, a fait descendre la Révélation sur ton Cœur, Prophète ! pour déclarer véridiques les messages antérieurs, comme direction et annonce pour les Croyants.*

« *Celui qui est ennemi d'Allah, de ses Anges, de Ses Apôtres, de Gabriel et de Mikhaïl, celui-là est l'ennemi d'Allah, car Allah est ennemi des Infidèles. »*

Coran XVI/16, 103-104 :

« *Si nous changeons un verset du Coran, les infidèles t'accuseront de ce changement ; mais Dieu sait ce qu'il envoie, et la plupart sont dans l'ignorance.*

« *Dis : L'esprit de Sainteté l'a apporté du ciel avec vérité, pour affermir les croyants, pour leur montrer la lumière et les promesses du Seigneur. »*

Or, l'« esprit de Sainteté » est l'expression utilisée par Muhammad pour nommer l'ange Gabriel.

Coran XXVI/26, 192-195 :

« *Ce livre vient du souverain des mondes.*

« *L'Esprit fidèle l'a apporté du ciel.*

« *Il le déposa sur ton cœur, afin que tu fusses apôtre.*

« *Il est écrit en langue arabe, et son style est pur. »*

Coran LXXXI/81, 22-25 :

« *Votre compatriote n'est point inspiré par Satan.*

« *Il vit Gabriel au haut de l'horizon resplendissant de lumière.*

« *Il ne cache point les révélations du ciel.*

« *Ce livre n'est point l'ouvrage de Satan foudroyé. »*

Réputé Ange Civilisateur, Gabriel est placé par la tradition islamique, à la fin des temps, car il est supposé survivre à la Création entière et à ce qui la compose.

Il est dit que l'ange Gabriel fit Adam d'argile et qu'il lui enseigna tout ce qu'il devait connaître : le travail de la terre, la manière de faire le pèlerinage, les lettres de l'alphabet.

Gabriel joua également un rôle de messager divin auprès d'Abraham, Ismaël, Moïse, Samuel, David, Salomon, Zacharie, Marie (sous la figure de Joseph) et, comme nous venons de le dire, auprès de Muhammad.

Il est dit que la formule inaugurale islamique, la *basmallah*, était écrite sur l'aile de l'ange Gabriel.

Voir Bourak, Rûh, Mouqarraboune.

DJIHAD (L1, L3B, R1) : =Effort. Ou Jihad, Gihad (phonétique égyptienne).

Cet effort doit se comprendre dans le sens "lutte" ou "combat" mais ne désigne pas forcément ni d'ailleurs prioritairement une action physique.

A l'origine ce terme désigne un « effort sur soi » (*djihad 'ala nafs*), le prophète Muhammad lui-même ayant annoncé que le vrai combattant (*al-moudjabid*) est celui qui se livre combat à lui-même, qui mène la lutte intérieure, spirituelle, contre ses propres travers en vue d'un perfectionnement dans la voie de Dieu.

C'est cette forme du djihad que l'on nomme le Grand Djihad (spirituel), ou *al-Djihad al-Akbar*, litt. « La Grande Guerre ».

Progressivement, cette notion de Djihad en est venu à désigner la « guerre sainte », puis la guerre tout court.

On distingue donc le Grand Djihad du Petit Djihad (temporel) qui inclut les actions de prosélytisme et le conflit armé incluant aujourd'hui l'assassinat, le meurtre et le terrorisme.

Mais que l'on ne s'y trompe pas : ce « petit djihad » n'est pas moins authentiquement islamique que le Grand Djihad. Il ne s'agit pas d'une mauvaise interprétation de la lettre coranique même si elle peut apparaître comme une démarche inférieure à la démarche spirituelle.

Ce « petit djihad » temporel porte le nom *al-Djihad al-Asghar*, litt. « la guerre » (contre les ennemis de l'islam) et cet effort se développe « doublée d'une intention inavouée de prosélytisme » (L1, p140).

« Opposition établie par le Prophète lui-même, selon laquelle la véritable grande guerre, le véritable djihad (*al-djihad al-Akbar*), est celle que le Musulman s'applique à lui-même en vue de son amélioration, tandis que la guerre que les armées livrent à l'ennemi n'est qu'un succédané, puisqu'elle est qualifiée de petite guerre (*al-djihad al-asghar*). »

Coran II/2, 186-187 (L3B) :

« Combatez vos ennemis dans la guerre entreprise pour la religion; mais n'attaquez pas les premiers. Dieu hait les agresseurs.

« Tuez vos ennemis partout où vous les trouverez ; chassez-les des lieux d'où ils vous auront chassés. Le péril de changer de religion est pire que le meurtre. Ne les combattez point auprès du temple Haram, à

moins qu'ils ne vous provoquent. S'ils vous attaquent, baignez-vous dans leur sang. Telle est la récompense due aux infidèles. »

Coran IX/9, 101 :

« Ceux qui les premiers ont quitté leur pays pour aller à la guerre sainte, ceux qui ont suivi cet exemple glorieux, ont mérité l'amitié de Dieu qu'ils aimaient, et il leur a préparé des jardins où coulent des fleuves et où goûteront des plaisirs éternels. »

Le djihad devrait donc être surtout spirituel dans le Dar al-Islam ou le Dar as-Soulh, alors que sa version agressive et prosélyte est principalement tournée vers le Dar al-Harb où vivent les non-musulmans (mécroants, infidèles, athées, polythéistes).

Le sabre est d'ailleurs un symbole de cette version agressive du *djihad* fait ou perpétré au nom d'Allah.

Voir aussi Salat al-Khawf.

DJINN (L1, L3B) : Pluriel : *djenoûn*.

A l'instar d'Iblis, il est dit que les djinns ont été créés de feu.

Coran XV/55, 26-27 (L3B) :

*« Nous avons créé l'homme du noir limon de la terre.
« Avant lui nous avons créé les esprits de feu pur. »*

Coran LV/55, 15 (LV/55, 14 selon L3B) :

“Il a créé les esprits de feu pur.”

Il est dit que dans nombre de contes de la tradition islamique, on trouve des anneaux (= *ķbatemhalqa*) magiques qui ont la propriété de pouvoir métamorphoser, faire apparaître ou faire disparaître des personnes, des objets et même des *djinns*.

Djenoûn est également le titre de la 72^e sourate.

Les instruments coupants ou piquants familiers (couteaux, ciseaux, aiguilles, épingles...) ont notamment pour fonction de protéger l'homme contre les attaques de *djenoûn*.

DJÎSR (L1) : =Pont.

DJOURMADA AL-AWAL (L1) : Cinquième mois du calendrier islamique. Mois de 30 jours.

DJOURMADA AT-TANI (L1) : =Djournada le second. Sixième mois du calendrier islamique. Ce mois compte 29 jours.

DJOURMOU'A (L1) : *Al-Djournou'a* signifie le « vendredi ».

DJOURHOUM (L1) : Une des neuf tribus arabes originelles. Voir Arabes.

DOLDOL (L1, N3) : Nom de l'une des cinq mules de Muhammad. Voir aussi Douldoul.

Il s'agirait plus précisément de trois mules de selle –Doldol, Schahbâ et Fiddha- et de deux ânes.

Voir Douldoul.

DÔME DU ROCHER (L1) : Voir Omar, Jérusalem.

DOU'A (L1) : =Invocation, prédication, propagande religieuse ou/et politique, supplique, prière, parfois aussi « conversion », « retour à Dieu ».

Dont dérive le nom *Da'wâ* qui désigne le mouvement de la prédication islamique.

DOU-AL-HIJA (L1) : =Le Mois du Pèlerinage, du *hajj*. Douzième mois du calendrier islamique.

Un des quatre mois sacrés dits de la « Trêve de Dieu ». Voir Âm.

Voir Aïd al-Kébir.

DOUBBAN (L1) : =Mouche.

A propos de la mouche, un *hadith* dit la chose suivante :

« *Lorsqu'une mouche tombe dans la boisson de l'un d'entre vous, qu'il l'y plonge (tout entière) puis l'en retire, car dans l'une de ses ailes, il y a un mal et dans l'autre il y a le remède.* »

DOUKHANE (L1) : =Fumée. Titre de la 44^e sourate.

Notons que chasser le démon en brûlant des produits aromatiques et des herbes bénéfiques est une pratique courante en islam.

DOUL-DJANAHAÏN (L1) : =L'Homme aux Deux ailes.

Surnom donné à Djaâfar, frère d'Ali, fils d'Abou Talîb.

DOULDOUL (L1) : =Porc-épic. Ou *dhorbân*.

1. *Le porc-épic.*

L'animal nommé *douldoul* par les Arabes correspond au porc-épic.

C'est un animal de mauvais augure.

2. *Douldoul mule ou coursier de Muhammad ?*

Si certaines sources citent une des mules de Muhammad portent le nom de *Doldol*, d'autres sources donnent un nom semblable –Douldoul- à un coursier donné par

Muhammad à son gendre Ali. Et voici ce qui en est dit : « *Si le Douldoul de ton amour vient à galoper, si tu désires quelque chose, agis en conformité à ton désir.* » (L1, p.94).

Voir Doldol.

DOUL-HIJJA (L1) : Voir Dou-al-Hijja.

DOUL-QAADA (L1) : Onzième mois du calendrier islamique. Ce mois compte 30 jours. Un des quatre mois sacrés dits de la « Trêve de Dieu » (voir Âm).

DOUNIYA (L1) : =Le Monde ici-bas. *Ad-Douniya*, par opposition à *Dîn*, la religion.

Dans la tradition islamique, la vie ici-bas est une phase temporaire précédant la vie éternelle de l'au-delà.

Comme le précise un *hadith* du prophète Muhammad : « *Le Monde est une prison pour le croyant et un paradis pour l'infidèle.* »

Soulignons également les nombreuses allusions coraniques à la futilité des jouissances terrestres et à leur inanité.

Coran III/3, 14 (III/3, 12 selon L3B) :

L1 :

«L'amour des biens convoités est présenté aux hommes sous des apparences belles et trompeuses ; tels sont les femmes, les enfants, les lourds amoncellements d'or et d'argent, les chevaux racés, le bétail, les terres cultivées : c'est là une jouissance éphémère de la vie de ce monde, mais le meilleur lieu de retour sera auprès de Dieu. »

L3B :

« L'amour du plaisir éblouit les mortels. Les femmes, les enfants, les richesses, les chevaux superbes, les troupeaux, les campagnes, sont les objets de leurs ardents désirs. Telles sont les jouissances de la vie mondaine ; mais l'asile que Dieu prépare est bien plus délicieux. »

DROIT (MUSULMAN) : Voir Fiqh.

DROIT CHEMIN (L1) : =Tariq al-Moustaquim.

DROITE (L1) : =Yamîn (côté droit).

DRUZES (L1) : Groupe parmi les chiïtes septimains.

Les Druzes forment une communauté à part en islam. On les perçoit tour à tour comme une secte ou une confrérie, voire même comme une religion à part.

Leur fondateur porte le nom de Dharâzi, établi naguère en Syrie, dans le Hauran. Il aurait disparu au Caire en février 1021 (an 411 de l'Hégire).

Mais en tant que Mahdi, son retour sur terre est attendu par toute la communauté druze.

On les trouve essentiellement au Liban et en Syrie.

DSÂT AL-FODHOUL (L1) : Ou Fâdhila. L'une des trois cuirasses de Muhammad.

Il s'agit d'une cuirasse longue provenant de Khaïbar.

Voir Muhammad.

DUODECIMAINS (L1) : Ou *Itna'achriyah*.

Groupe de musulmans chiites partisans du Douzième Imâm et qui se distinguent des chiites septimains qui ne vénèrent que sept imâms.

EAU (L1) : =Ma.

ECLIPSE (L1) : =Khoussouf.

EDH-DHÂT (L5) : =Personnalité, "essence".

Terme qui désigne la parcelle de divinité en tout homme, la personnalité véritable étant identifiée à cette « parcelle de divinité » immuable, l'« essence » réelle de tout individu, le Moi véritable.

ELEPHANT (L1) : =Fil.

Am al-Fil : l'Année de l'Eléphant, soit l'année supposée de la naissance du prophète Muhammad et celle où le général Abraha marcha sur la Mecque.

L'Elephant est aussi le nom de la sourate 105.

Voir Abraha.

EMIGRANTS (R1) : Ou Al Mouhajiroun.

Voir Mouhajiroun ou Mouhadjiroun.

EMIN (N3) : =Loyal, fidèle. Surnom de Muhammad.

EMIR (L1) : Voir Amir.

ENFER (L1, L3B) : =Nar (litt. « le Feu », « la Fournaise »). Egalement nommé : Djahim, Houtama (CIV 4-5), Saqar, Djehennama, Sahira, Falaq, Hawiya, Laza (LXX, 15), Hariq, Samoum (LII, 27). Le Feu de l'Enfer est dit *ghabia*.

L'enfer est personnifié dans le coran comme une entité dévorante destinée aux incrédules.

Coran LXVII/47, 6 :

L3B :

« *Ceux qui refusent de croire en Dieu seront précipités dans les brasiers, séjour du malheur.* »

L1 :

« *Le bâtiment de la Gébenne est destiné à ceux qui n'auront pas cru à leur Seigneur...* »

Coran XV/15, 43-44 :

L3B :

« *L'enfer est le séjour qui leur est promis [aux infidèles] .
« Il a sept portes. Ils auront leur place marquée auprès de chaque porte. »*

L1 :

« *La Gébenne sera sûrement pour eux tous leur rendez-vous.
« Elle a sept portes : un groupe d'entre eux se tiendra devant chaque porte. »*

Coran XXXVIII/38, 56-59 :

L3B :

« *L'enfer sera leur habitation. Ils gémiront sur un lit de douleur.
« Rassasiez-vous de tourments, leur dira-t-on ; avalez cette eau bouillante et corrompue.
« Ce breuvage, et d'autres non moins affreux, seront leur partage.
« Il n'y aura plus de grâce pour les réprouvés ; tous seront précipités dans les flammes. »*

Coran LXXVIII/78, 25 (LXXVIII/78, 24 selon L3B) :

« *De l'eau bouillante et corrompue sera leur unique breuvage.* »

Coran LV/55, 43-44 :

L3B :

« *Voilà l'enfer que les impies traitaient de fable.
« Ils tourneront autour des flammes et de l'eau bouillante. »*

L1 :

« *Voilà la Gébenne que les coupables traitaient de mensonge.
« Ils ne feront qu'aller et venir entre celle-ci et une eau bouillante. »*

Voir aussi Feu, Jahennam.

EPEE D'ALLAH (L1) : =Saïf Allah. Voir Walîd.

EPERVIER (L1) : =Saqr. Animal considéré comme nuisible en islam et qui peut être tué sans crainte de châtement divin par celui qui est en état de sacralisation.

ESCLAVAGE (L1, L3B) : =Oboudiya, riquiya.

Au moment de la révélation coranique, l'Arabie ancienne était esclavagiste. Les musulmans perpétueront cette tradition par la suite, comme on le sait.

Le coran encourage toutefois l'affranchissement des esclaves convertis ou ayant prouvé leurs qualités de « bons musulmans ».

Ainsi en fut-il de Zaïd, le fils adoptif de Muhammad, et de Bilal, ce noir qui passe pour être le premier muezzin de l'histoire islamique.

Coran IV/4, 36 (IV/4, 40 selon L3B) :

« Servez le Seigneur. Ne lui donnez point d'égal. Exercez la bienfaisance envers vos pères, les orphelins, les pauvres, et ceux qui vous sont liés par le sang ; exercez-la envers les étrangers, vos compagnons d'armes, les voyageurs et les esclaves. Le Tout-Puissant hait l'homme dur et orgueilleux. »

Coran XVI/16, 71 (XVI/16, 73 selon L3B) :

« Il a dispensé ses dons inégalement. Ceux qu'il a comblés de richesses les partagent-ils avec leurs esclaves de manière à les rendre égaux ? Nieront-ils les bienfaits du Seigneur ? »

Coran XVI/16, 75 (XVI/16, 77 selon L3B) :

« Il vous offre l'exemple d'un esclave qui n'a aucun pouvoir, et d'un homme libre comblé de nos biens, et qui les distribue en secret et en public : ces deux hommes sont-ils égaux ? Louange au Très-Haut ! La plupart sont dans l'ignorance. »

Rappelons cependant que les voyageurs et négociants arabes ont entretenu la traite des esclaves –ils n'étaient pas les seuls, certes- notamment le long de la côte orientale du continent africain et ils ont largement encouragé la perpétuation de cette coutume.

ESOTERIQUE (L1) : Voir Batin, Batinya, Ghayb.

ESRA (L3B) : Voir Isra.

ETAT (L1) : =Dawla.

ETE (L1) : =Sâyîf.

ETERNUEMENT (L1) : Voir Oûtass.

ETOILE (L1) : =Nedjma.

EUPHRATE (L1) : Avec le Nil, l'un des deux fleuves « extérieurs » du « carré fluvial ».

Voir Eau.

EVANGILE (L1) : =Injil.

EXCISION (L1) : =Khafd, Khifad, Khatn.

Cette pratique, qui est l'équivalent féminin, bien que beaucoup plus cruel, de la circoncision chez les hommes serait interdite par l'islam.

L'excision consiste ne l'ablation du clitoris (excision proprement dite) et des grandes lèvres (infibulation).

Cette pratique était courante dans la péninsule Arabique, notamment au Yémen et au Hedjaz et elle aurait été expressément interdite par Muhammad (L1, p.158, sans référence à un *hadith* ou un verset du coran, cependant).

Cette pratique est encore courante aujourd'hui en Afrique, notamment dans des régions et des pays de tradition musulmane comme le Soudan ou encore la Côte somalienne.

EXOTERIQUE (L1) : Voir Dhahîr.

FACILITE (L1) : =Yousr, par opposition à *ousr*, « contrainte ».

Dans le coran, à de nombreuses reprises, l'islam en tant que dogme, la vie terrestre et ses obligations ou encore la foi, sont présentés comme une source de facilité et d'aisance (*yousr*), ou au contraire sous un jour sévère et rigoureux (*ousr*).

Coran LXV/65, 7 :

« Que le riche proportionne ses largesses à son opulence, et le pauvre à ses facultés. Dieu n'oblige personne à faire plus qu'il ne peut. A la pauvreté il fera succéder l'aisance. »

Coran XCIV/94, 5-6 :

*« A côté de la peine est le plaisir.
« A côté de l'infortune est le bonheur. »*

FACTIONS (L1) : Voir Ahzab.

FÂDHILA (L1) : Voir Dsât al-Fodhoul.

FADJR' (L1) : =Aube. Ou *al-Fadjr*. Nom donné à la prière de l'Aube (*as-Soubh*), au Maghreb.

FADL (L1) : =Grâce divine. Se confond partiellement avec la notion de *baraka*.

FAHICHA (L1) : =Perversion, turpitude morale, sexuelle...

FAKIR (L1) : Vient de l'arabe *faqir* qui signifie « pauvre ».

Voir Derviche.

FANÂ (L5) : *El-fanâ*, l'"Extinction", dans le sens que l'individualité impermanente de l'individu, ses attributs impermanents devront s'effacer, s'éteindre face à la "permanence divine", d'Allah qui est « celui qui est, qui a été et qui sera ».

Dans le contexte de l'ésotérisme islamique, *El-faqr* (pauvreté, simplicité) conduit à *El-faná*, à savoir l'« extinction » du « moi ».

C'est par cette « extinction » que l'on atteint la « station divine », ou *El-maqâmul-ilâhi*. (Voir *Maqâmul-ilâhi*).

Guénon établit un parallèle avec les notions hindoues de *nirvâna* et de *parinirvâna* dans une note en bas de page (L5, p.48) :

« Cette « extinction » n'est pas sans analogie, même quant au sens littéral du terme qui la désigne, avec le Nirvâna de la doctrine hindoue ; au-delà d'El-faná il y a encore Fanâ el-faná, l'« extinction de l'extinction » qui correspond de même au Parinirvâna. »

Guénon défend l'idée d'une « unité universelle de la Spiritualité » recouverte par différentes réalités religieuses. D'autres auteurs envisagent plutôt les correspondances entre diverses religions comme le résultat d'influences et certains s'interrogent sur l'influence éventuelle qu'aurait pu avoir la Tradition hindoue sur le Proche-Orient dans l'histoire, par exemple, notamment au niveau spirituel, mais nous n'entrerons pas dans ce débat ici, bien évidemment.

FAQRU (L5) : *El-faqr*, la « Pauvreté », dans le sens de « simplicité ».

Dans le contexte de l'ésotérisme islamique, *El-Faqr* conduit à *El-faná*, l'« extinction » qui est, en réalité, la plénitude de l'être qui est l'Homme Parfait, l'Homme universel, *El-Insânul-Kâmil*, de l'ésotérisme islamique (voir *Insan*).

« La « simplicité » dont il a été question plus haut correspond à l'unité « sans dimensions » du point primordial, auquel aboutit le mouvement de retour vers l'origine. » (L5, p.49).

Par opposition à cette « pauvreté », cette « simplicité », nous citerons « les « riches » qui ne peuvent [y] passer : ce sont les êtres attachés à la multiplicité, et qui, par suite, sont incapables de s'élever de la connaissance distinctive à la connaissance unifiée. » (L5, p.50-51).

FAQUIH (L1) : Juriste musulman.

Erudit versé dans les « sciences canoniques de l'islam » (fiqh), ainsi que dans l'étude des *hadith* et des Ecoles théologiques.

FARD (L1) : =Obligation (d'inspiration divine).

Exemple : *Zakat*.

FÂSS (L1) : =Hache.

FASSIKA (L1) : Désigne une femme « dévergondée ». Voir *Femme*.

FATA (L1) : =Un disciple, un mignon, un page ou tout simplement un adolescent.

Voir *Foutouwa*.

FATHA (L1) : Première des sept formes de lecture du coran débutant par le *Alif*.

Voir Coran.

FATIHA (L1, L3B) : =L'Ouvrante. Première sourate. Sourate qui inaugure le coran.

Coran I, 1-7 :

« *Louange à Dieu, souverain de tous les mondes !*
« *La miséricorde est son partage.*
« *Il est le roi du jour du jugement.*
« *Nous t'adorons, Seigneur, et nous implorons ton assistance.*
« *Dirige-nous dans le sentier du salut ;*
« *Dans le sentier de ceux que tu as comblé de tes bienfaits ;*
« *De ceux qui n'ont point mérité ta colère et se sont préservés de l'erreur. »*

Il est dit que, parce qu'elle inaugure le coran, la *fatiba* peut être considérée comme un résumé spirituel du coran, au même titre que la première lettre de l'alphabet arabe, l'*alif* peut être pris comme un archétype de l'alphabet tout entier.

La *fatiba* est également nommée *Omm al-Kitab*, la « Mère du Livre ».

FATIMA (L1, N3, N4) : Fille de Muhammad et épouse d'Ali –son cousin-, le quatrième calife.

Plus précisément, Fatima (606-632) est la quatrième filles et l'un des huit enfants de Muhammad et Khadidja.

Il est dit que le vert du turban de Muhammad devint le signe distinctif de la descendance du prophète issue de Fatima, alors que la couleur noire est celui de sa lignée collatérale.

Toute la descendance prophétique, historiquement décisive, proviendra de l'union d'Ali et de Fatima.

Fatima est célébrée par les sunnites comme une « sainte femme », protectrice des personnes et des biens.

Ce symbole de protection se retrouve notamment dans le symbole de la « main de Fatma » ou « main de Fatima » que l'on retrouve au Maghreb. Ce symbole se rattache à toute la symbolique de la main en islam, la main formant le nom d'*Allah* (voir Main).

Les chiïtes voient en elle une personnalité « éclatante, resplendissante » (Zahra), pouvant se relever au jour du Jugement dernier.

Fatima est l'ancêtre éponyme des Fatimides.

Voir Charif , Khamsa, Roumman.

FATIMIDES (L1) : Dynastie chiïte ismaélienne dont l'ancêtre éponyme est Fatima, la quatrième fille de Muhammad et épouse d'Ali.

Le règne de cette dynastie s'étendit de 909 à 1171 et durant cette période, la civilisation islamique, du Maghreb à l'Égypte, a atteint son apogée.

C'est aux Fatimides qu'on doit notamment la fondation du Caire dont ils feront une véritable capitale d'empire.

Il est dit que le noir est la couleur fétiche des Abbassides, ennemis des Fatimides, et que le vert est la couleur de la descendance de Muhammad issue de Fatima.

FATWA (L1, R1) : Ou Fatawa, Fetva (turc).

Jugement legal, avis religieux qui a force d'orientation légale, sans être lui-même une loi.

La fatwa est généralement délivrée par l'érudit (religieux) du rang le plus élevé (ayatollah, imâm, cadî, etc...), soit du pays, soit du rite auquel il se rattache. On appelle généralement Moufti ou Mufti celui qui émet cet arrêté.

Seules les autorités compétentes peuvent donc émettre des fatwa mais dans les conditions suivantes :

- 1) D'agir à la suite d'une demande.
- 2) D'être en conformité avec l'esprit de l'islam.
- 3) De confronter son opinion avec celle des pairs.
- 4) D'argumenter.
- 5) De la formuler clairement.
- 6) De s'y maintenir, une fois la fatwa prise.

La fatwa exige en outre :

- 1) Un respect total des conditions de similarité avec des situations vécues par le prophète Muhammad.
- 2) Une compatibilité totale avec des prédécesseurs connus.

Son champ d'application est normalement limité.

Mais progressivement, des juristes musulmans, voire leurs disciples, ont émis des fatwa, alors que celle-ci peut être autorisée suite à une sollicitation du pouvoir politique mais sans être pour autant légitime au regard de la loi religieuse.

La valeur juridique d'une fatwa peut, comme on le voit, être sujette à nombre d'interprétations.

C'est pourquoi, les fatwas intempestives auraient été condamnées par Muhammad lui-même.

La fatwa la plus célèbre est évidemment la sentence de mort décrétée le 23 février 1989 par Khomeyni contre Salman Rushdie dont le seul crime est d'avoir écrit le livre intitulé « Les Versets Sataniques ».

FAUCON (L1) : =Bâz.

FAWATIḤ (L1) : =Lettres lumineuses ou « lumineuses ».

Lettres de l'alphabet arabe qui inaugurent 28 sourates coraniques et dont le sens reste, semble-t-il, encore mystérieux (L1, p.163).

Voici les sourates concernées et les lettres correspondantes :

- 1°) II, III, XXIX, XXX, XXXI, XLV : A.L.M.
- 2°) VII : A.L.M.S.
- 3°) X, XI, XII, XIV, XV : A.L.R.
- 4°) XIII : A.L.M.R.
- 5°) XIX : K.H.I.A.S.
- 6°) XX : T.H. (titre de la sourate).
- 7°) XXVII : T.S.
- 8°) XXVI, XXVIII : T.S.M.
- 9°) XXXVI : Y.S. (titre de la sourate).
- 10°) XXXVIII : S. (titre de la sourate).
- 11°) XL, XLI, XLIII, XLIV, XLV, XLVI : H.M.
- 12°) XLII : H.M.A.S.Q.
- 13°) L : Q. (titre de la sourate).
- 14°) LXVIII : N.

Les sourates qui commencent par ces lettres sont aussi appelées parfois *souâr barfiyâ* ou « sourates lettrées ».

FEMM (L1) : =Bouche. *Al-Femm*, « la bouche ».

Organe qui a un sens très positif en islam. Dans le coran elle est personnalisée sous la forme de « langue » (ex. : « leur bouche témoignerait contre eux »).

FEMME (L1, L3B, L6, N6) : =Imra'a. Titre de la 4^{ème} sourate.

L'image coranique de la femme correspond à celle d'un champ que l'homme féconde.

Coran II/2, 223 (L1 & L3B) :

L3B :

« Vos femmes sont votre champ. Cultivez-le toutes les fois qu'il vous plaira. Prémunissez vos cœurs. Craignez le Seigneur, et songez que vous retournerez à lui. Annoncez aux croyants le bonheur qui les attend. »

L1 :

« Vos femmes sont pour vous un champ de labour, venez à votre champ lorsque vous le désirez. »

Le coran, et non une interprétation abusive du coran, comme le croient ou font mine de le croire certains, considère que la femme est inférieure à l'homme, qu'elle doit être vertueuse, bonne épouse, toujours consentante à l'égard de son mari, en un mot, soumise.

Coran IV/4, 34 (IV/4, 38 selon L3B) :

L3B :

« Les hommes sont supérieurs aux femmes, parce que Dieu leur a donné la prééminence sur elles et qu'ils les dotent de leurs biens. Les femmes doivent être obéissantes et taire les secrets de leurs époux, puisque le ciel les a confiés à leur garde. Les maris qui ont à souffrir de leur désobéissance peuvent les punir, les laisser seules dans leur lit, et même les frapper. La soumission des femmes doit les mettre à l'abri des mauvais traitements. Dieu est grand et sublime. »

N6 :

« Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand ! »

Coran II/2, 228 (L1, L3B & N6) :

L1 :

« Les femmes ont des droits équivalents à leurs obligations et conformément à l'usage. Les hommes ont cependant une prééminence (darajatoun) sur elles. »

L3B :

« Les femmes répudiées laisseront écouler trois mois avant de se remarier. Elles ne pourront cacher qu'elles sont enceintes, si elles croient en Dieu et au jour du Jugement. Il est plus équitable alors que le mari les reprenne, s'il désire une sincère réconciliation. Il faut que les femmes se comportent avec la décence convenable et que les maris aient sur elles la prééminence. Dieu est puissant et sage. »

N6 :

« Et les femmes divorcées doivent observer un délai d'attente de trois menstrues ; et il ne leur est pas permis de taire ce qu'Allah a créé dans leurs ventres, si elles croient en Allah et au Jour dernier. Et leurs époux seront plus en droit de les reprendre pendant cette période, s'ils veulent la réconciliation. Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant la prédominance sur elles. Allah est Puissant et Sage. »

Les règles des femmes sont considérées, par le coran, comme une source d'impureté, une tache, une souillure.

Coran II/2, 222 (L1, L3B & N6) :

L1 :

« Et ils t'interrogent sur les menstrues (al-mahidh). —Dis : « C'est une souillure (adba, « un mal »). Séparez-vous donc d'elles pendant les menstrues, et ne les approchez point avant qu'elles ne soient

purifiées de nouveau. Quand elles ont accompli leur purification, alors venez à elles, d'où que Dieu vous l'ordonne... »

L3B :

« Ils t'interrogeront sur les règles des femmes. Dis-leur : C'est une tache naturelle. Séparez-vous de vos épouses pendant ce temps et ne vous en approchez que quand elles seront purifiées. Lorsqu'elles seront lavées de cette tache, venez à elles comme vous l'ordonne Dieu. Il aime ceux qui font pénitence et qui sont purs. »

N6 :

« Et ils t'interrogeront sur la menstruation des femmes. –Dis : « C'est un mal. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allah car Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient. »

Les femmes sont appelées par la lettre coranique à ne « point commettre de péchés et à observer les recommandations de pudeur », selon l'idée que l'islam s'en fait. Toute femme qui ne se plie pas à la loi coranique peut être considérée comme une dévergondée, *fassika*.

Coran XXIV/24, 31 :

N6 :

« Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines ; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès. » (Voir aussi le verset XXIV, 31 tiré de L3B et repris à la mention Hidjab).

Coran XXXIII/33, 55 :

L3B :

« Vos épouses peuvent se découvrir devant leurs pères, leurs enfants, leurs neveux, leurs femmes, leurs esclaves. Craignez le Seigneur ; il est le témoin de toutes vos actions. »

N6 :

« Nul grief sur elles au sujet de leurs pères, leur fils, leurs frères, les fils de leurs frères, les fils de leurs sœurs, leurs femmes [de suite] et les esclaves qu'elles possèdent. Et craignez Allah. Car Allah est témoin de toute chose. »

Coran XXXIII/33, 59 (L3B & N6) :

L3B :

« O prophète ! prescis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, d'abaisser un voile sur leur visage. Il sera la marque de leur vertu et un frein contre les discours du public. Dieu est indulgent et miséricordieux. »

N6 :

« Ó Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elle leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

Les commentateurs musulmans se basent sur certains versets du coran *« pour montrer que la ruse, la tromperie et la tricherie sont intrinsèques à la nature féminine. Non seulement elle ne veut pas changer, mais elle est par nature incapable de changer. Elle n'a pas le choix. »* (L6, p.353).

Coran XII/12, 23 :

L3B :

« La femme du seigneur égyptien porta ses vues sur Joseph. Elle ferma la porte et le sollicita au mal. Dieu est mon refuge, dit le fils de Jacob. Il m'a comblé de biens dans cette maison ; les ingrats ne prospéreront point. »

L6 :

« Celle qui l'avait reçu dans sa maison s'éprit de lui [Joseph]. Elle ferma les portes et elle dit : « Me voici à toi ! » Il dit : « Que Dieu me protège ! Mon maître m'a fait un excellent accueil ; mais les injustes ne sont pas heureux. »

N5 :

« Or celle [Zulikha] qui l'avait reçu dans sa maison essaya de le séduire. Et elle ferma bien les portes et dit : « Viens, je suis prête pour toi ! » - Il dit : « Qu'Allah me protège ! C'est mon maître qui m'a accordé un bon asile. Vraiment, les injustes ne réussissent pas. »

Voici la suite, lorsqu'on eût confondu la femme du seigneur égyptien.

Coran XII/12, 28-29 :

L3B :

*« Le seigneur égyptien, voyant le manteau déchiré par derrière, dit à son épouse : Voilà vos fourberies [ndr : de femmes] ! Sont-elles assez grandes !
« O Joseph ! garde le silence sur cette aventure, et toi, implore le pardon de ta faute, tu es seule coupable.
»*

L6 :

« Lorsque le maître vit la tunique déchirée par derrière, il dit : « Voilà vraiment une de vos ruses féminines ; votre ruse est énorme !

« Joseph, éloigne-toi ! Et toi, femme, demande pardon pour ton péché : tu es coupable. »

N5 :

*« Puis quand il [le mari] vit la tunique déchirée par derrière, il dit : « C'est bien de votre ruse de femmes ! Vos ruses sont vraiment énormes !
« Joseph, ne pense plus à cela ! Et toi, (femme), implore le pardon pour ton péché car tu es fautive ! »*

De plus, en attaquant les déesses et les polythéistes ou « associateurs », les musulmans dénigrent plus encore le sexe féminin :

Coran IV/4, 117 :

L6 :

“Ils n’invoquent en dehors de Lui que des femelles : ils n’invoquent qu’un Démon rebelle.”

L3B :

« Ils ont pour divinités des déesses ; mais Satan est l’objet de leur culte. »

Coran LII/52, 21-22 :

L6 :

« Le mâle est-il pour vous, et pour Lui, la fille ? Quel partage inique ! » (voir Nansikh oua Mansoukh).

Coran LIII/53, 27 (LIII/53, 28 selon L3B) :

L6 :

“Ceux qui ne croient pas à la vie future donnent aux anges des noms de femmes.”

L3B :

« Les incrédules prétendent que les anges sont les filles de Dieu. »

En outre, *« de nombreux hadith sur lesquels sont basées les lois islamiques, nous renseignent sur le rôle de la femme : rester au foyer, être aux ordres de son époux, lui obéir (ce qui est une obligation religieuse), assurer à l’homme une existence tranquille. Voici quelques exemples tirés des traditions :*

-Si j’avais eu à donner l’ordre de se prosterner devant quelqu’un d’autre que Dieu, j’aurais sûrement ordonné aux femmes de se prosterner devant leur mari. Une femme ne peut pas remplir ses devoirs envers Dieu sans avoir tout d’abord accompli ceux qu’elle doit à son mari.

-La femme qui meurt et dont le mari a été satisfait ira au paradis.

-Une femme ne doit jamais se refuser à son mari, même si c’est sur la selle d’un chameau.

-L'enfer m'apparut en rêve et je remarquais qu'il y avait surtout des femmes qui n'avaient pas été reconnaissantes. « Etais-ce envers Dieu qu'elles n'avaient pas été reconnaissantes ? » Elles n'avaient pas montré la moindre gratitude envers leur époux pour tout ce qu'elles avaient reçu de lui. Même quand durant toute votre vie vous avez comblé votre femme de vos largesses, elle trouvera toujours quelque chose d'insignifiant à vous reprocher et un jour elle dira : « Tu n'as jamais rien fait pour moi. »

-Si quelque chose peut être de mauvais augure, c'est certainement une maison, une femme, un cheval.

-Un homme ne connaîtra jamais de succès s'il confie ses affaires à une femme. »

(L6, p.355-356).

Autre révélateur de la misogynie islamique, la femme peut être appelée *fitna* (=sédition, désordre), car elle est perçue comme un élément semant la discorde dans le clan des hommes...

Cette approche de la femme a évidemment des conséquences sociales directes en islam, la femme étant perçue comme un être inférieur, de second plan, condamnée à toujours passer après l'homme.

« Quelques penseurs apparemment réformistes prétendent que la musulmane a le droit de travailler. En examinant de plus près, nous voyons que par travail, ils veulent dire institutrices pour filles, médecins et infirmières pour femmes, ce qui est une conception très limitée des emplois qu'elles pourraient occuper. Aux dires de ces doctes penseurs, la femme peut faire tous les travaux, exceptés :

1. ceux qui sont incompatibles avec sa foi, tels que curer les égouts, pêcher dans les lacs et les rivières.

2. ceux qui sont incompatibles avec sa nature féminine contrôleur, officier de police, danseuse...

3. ceux qu'elle est physiquement incapable d'effectuer, comme le travail en usine.

4. ceux qui requièrent l'utilisation d'un cheval ou d'une bicyclette.

5. et, naturellement, ceux qui requièrent l'usage de la raison : elle ne peut pas être magistrat ou imam.

D'autres penseurs interdisent les emplois d'actrice, d'hôtesse de l'air ou de vendeuse.

Les arguments qui sont les plus fréquemment avancés pour justifier ces interdictions sont :

1. sa nature féminine : elle a été faite pour rester à la maison, répondre aux besoins sexuels de son époux et élever des enfants.

2. ses facultés mentales limitées.

3. ses faiblesses psychologiques en raison des menstruations, de la grossesse et de l'enfantement. (...)

Par exemple, en 1952, les féministes égyptiennes ont groupé leurs forces et ont revendiqué le droit de vote et le droit de siéger au Parlement. Les ulémas de l'université d'Al Azhar ont à leur tour serré les rangs et ont riposté en publiant en juin de la même année une fatwa copieusement illustrée de versets du Coran et d'hadiths qui démontrait que l'islam condamne toute revendication des femmes à une fonction parlementaire. Les docteurs de la loi prétendaient que :

1. les femmes n'ont pas de capacité intellectuelle suffisante.

2. les femmes, en raison de leur féminité, sont exposées à des dangers qui peuvent leur faire perdre la raison et toute bienséance.
3. Abu Baker rapportait que le Prophète, en apprenant que les Perses avaient choisi pour reine la fille de Chosroès, s'était exclamé : « Un peuple qui confie ses affaires à une femme ne prospérera jamais ! »
4. la nomination d'une femme à un emploi public conduit inévitablement à l'échec.
5. la loi islamique n'accorde au témoignage d'une femme que la moitié de la valeur de celui d'un homme.
6. d'après le Coran, « les hommes décident pour les femmes en vertu de la préférence que Dieu a donnée aux premiers sur les secondes ».
7. Dieu exige que les hommes soient présents au service du vendredi à la mosquée et qu'ils mènent la guerre sainte, mais non les femmes.
8. les emplois officiels sont attribués par la foi islamique seulement aux hommes qui remplissent certaines conditions. » (L6, p.378-380).

Voir aussi Hidjab, Répudiation, Fitna, Ghazal, Shirk, Houriyate, Idda.

FER (L1, L3B) : =Hadid. Titre de la 57ème sourate.

La symbolique du fer présente un double aspect bénéfique et terrible. C'est le métal dont on forge les outils mais également les armes.

Coran LVII/57, 25 :

« Nous avons envoyé des apôtres prêcher la vérité ; nous leur avons donné des lois et la balance pour conduire les hommes dans les voies de l'équité. Nous avons enseigné l'art de forger le fer, de le rendre propre aux combats, et utile aux besoins de la vie. Dieu connaît ceux qui, les armes à la main, défendent sa cause et celle de ses ministres en leur absence. Il possède la force et la puissance. »

Le fer passe aussi pour être un talisman contre les démons.

Une légende rapporte que la mère du prophète Muhammad avait, sur base d'un conseil qui lui avait été fait, porté du fer sur elle pendant sa grossesse, mais elle y renonça quand elle s'aperçut que le fer avait été fendu.

FETVA (L1) : Voir Fatwa.

FEU (L1, L3B) : =Nar (assimilé à l'Enfer).

En islam, l'image qui vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on évoque le feu, est évidemment celle de l'Enfer.

Des dizaines de versets coraniques ne cessent de répéter que le feu de l'Enfer, la Géhenne, est un brasier ardent où iront brûler éternellement tous les pécheurs, les réprouvés, les infidèles, etc...

Coran LXVII/67, 6-8 :

L3B :

« Ceux qui refusent de croire en Dieu seront précipités dans les brasiers, séjour du malheur. Ils entendront des cris de désespoir. Le feu n'en aura que plus d'activité. »

« Sa fureur le détruirait s'il pouvait être détruit. Les gardiens de l'enfer demanderont aux troupes de répronvés qui y descendront : Aucun prophète ne vous a-t-il prêché la foi ? »

L1 :

*« Le châtiment de la Gébenne est destiné à ceux qui n'auront pas cru à leur Seigneur.
« Quel détestable lieu de retour !
« Quand ils y sont jetés, ils entendent un rugissement, tandis que la Gébenne bouillonne car elle est sur le point d'éclater de fureur. »*

Autant il est dit que l'homme a été créé de glaise, du « noir limon de la terre », autant les démons sont, eux, réputés avoir été créés de feu (voir Iblis, Djinn). Le Feu de l'Enfer est nommé *ghachia*.

Il est dit aussi que le premier indice de l'Heure dernière sera l'apparition d'un feu qui englobera les hommes de l'Orient et de l'Occident. Ce feu est supposé devoir jaillir du Hedjaz et sa lueur devrait éclairer « les cous des chameaux jusqu'à Bosra » (Abou Horeira).

Tout comme les autres éléments, le feu est considéré en islam comme un don de Dieu.

Coran XXXVI/36, 80 :

« C'est Lui qui a mis du feu dans l'arbre vert, comme l'attestent les étincelles que vous en faites jaillir. »

Coran LVI/56, 71 (LVI/56, 70 selon L3B) :

« Que pensez-vous du feu que vous faites jaillir du bois. »

Voir aussi « Enfer ».

FIDDA (L1) : =Argent (matière). Voir Argent, Fiddha (?).

FIDDHA (L1, N3) : L'une des trois cuirasses des Muhammad. Comme la cuirasse *Zhajar*, elle lui venait du butin de Beni-Qaïnoqa'.

Selon d'autres sources (L1), nom d'une des trois mules de selle de Muhammad.

Voir Muhammad, Fidda (?), Khayl.

FIDJAR (N3) : *El-Fidjar*. A l'âge de 14 ans, Muhammad participe à sa première campagne militaire au cours de la bataille d'*El-Fidjar* qui voit les Qoreïshites affronter la tribu de Benou-Hawazin. Mais son rôle se réduit à aller ramasser les flèches tirées par les belligérants.

FIGUE (L1) : =Ṭin.

FIL (L1) : =Eléphant.

FIQH (L1) : Jurisprudence islamique, système juridique traditionnel.

Le *fiqh* comprend toutes les disciplines du droit musulman.

Les experts du *fiqh* sont nommés *fouqaha*, ou *faqih*, au singulier. Ce sont des juristes et des théologiens qui subissent une très longue formation à base d'exégèse religieuse, d'interprétation du coran, etc...

Ils sont particulièrement versés dans la connaissance du coran et de la Tradition.

Les Sources (d'inspiration) du *fiqh* sont nommées *Ouçoul al-fiqh*.

FIRQA NAJIYA (L1) : *Al-Firqa najiya* signifie la « Communauté promise au salut », entendez les « bons musulmans ».

FITAR (L1) : Le fait de rompre le jeûne.

D'où *aïd al-fitr*, la fête de la rupture du jeûne qui clôture le ramadan.

Voir Fitr (?).

FITNA (L1) : =Sédition, désordre.

Ce terme s'applique à l'action de tout individu ou groupe d'individu qui est susceptible de diviser les rangs des musulmans.

Ce terme peut aussi s'appliquer, du fait de la misogynie dont le message islamique est coutumier, à la femme en général car elle est accusée de semer la discorde dans le clan des hommes.

FITR (L1) : Nommée *zakat*, *al-fitr* ou *zakat al-fitr*, c'est l'une des deux sortes d'aumône de la religion islamique. L'autre étant *Sadaqa*.

Voir Zakat, Aïd al-Fitr.

FITRA (L1) : =Degré d'excellence pré-établi.

« Prescience religieuse sur laquelle se fonde le monothéisme islamique. Disposition innée qui siège en chaque être humain à la naissance et qui lui donne l' « intuition » du Dieu Unique, Créateur du Monde, avant même les enseignements qu'il recevra plus tard. » (L1, p.171).

FLAIOU (L1) : =Menthe.

FLECHE (L1) : =Sahm. Voir Kihana.

FOI (L1) : =Iman.

FONTAINE (L1) : =Aïn. Voir Eau.

FORNICATION (L1) : =Fousq.

FORQAN (L1) : =La Distinction, la Séparation.

« Ce qui trace une frontière entre le pur et l'impur, entre le licite et l'illicite, entre le monde profane et l'univers sacré, et, dans l'univers sacré, entre le dicible et l'indicible, l'exotérique et l'ésotérique. » (L1, p.175-176).

FOUQAHA (L1) : Voir Fiqh.

FOUQARA ILA ALLAH (L1) : =Pauvres devant Dieu. Voir Derviche.

FOURMI (L1) : =Namlah.

FOUSQ (L1) : =Fornication.

FOUTOUWA (L1) : Ou *futuwwa*. De l'arabe *fata* qui désigne originellement un jeune aristocrate mecquois ou médinois.

La *foutouwa* apparaît comme l'équivalent de l'« esprit de chevalerie » en Occident.

Dans l'Arabie préislamique elle est décrite comme « la cime idéale des « vertus héroïques » (*makarim el-akhlaq*), c'est un comportement audacieux et provocateur, d'isolés » (Massignon). »

La *foutouwa* était régie par un véritable code d'honneur, un genre de Charte ou de Déontologie fondée sur l'intégrité morale et la valeur de l'homme qui unissait par ailleurs certaines corporations d'artisans.

FRUITS (L1) : Voir Timar. Ghalla, fakiha (prononcer « fakia » en Algérie).

FUMEE (L1) : =Doukhane.

FURQAN (R2) : = « Critérium qui départage le vrai du faux ». Le coran est appelé *furqan*.

FUSIL (L1) : =Bondouqiya.

FUTUWWA (L1) : Voir Foutouwa.

GABRIEL (L1) : Voir Djibril.

GAUCHE (L1) : =Yassâr (côté gauche).

GAZELLE (L1) : =Ghazal, rîm.

GEHENNE (L1) : =Jahennam.

GEOMETRIE (L1) : =Handassa.

GHACHIA (L1) : =Feu de l'Enfer.

GHÂR (L1) : =Grotte.

GHAYB (L1, L3A, N5) : =Mystère, occulté, invisible, absent, le monde de l'Invisible.

Se dit de l'ésotérisme par opposition à l'exotérisme.

Le terme désigne le Mystère du Grand Œuvre, *al-Ghayb al-mouslaq*, qu'il faut se garder de confondre avec l'inconnu terrestre, car *Al-Ghayb* n'appartient qu'à Dieu.

Coran X/10, 20 (X/10, 21 pour L3A) :

« Dieu, demandent-ils, n'a-t-il pas distingué le prophète par quelque signe ? Réponds-leur : Les secrets lui appartiennent. Attendez ; j'attendrai avec vous. »

Coran VI/6, 59 :

L1 :

« Les clés de l'Inconnaissable ne sont connues que de Lui. »

L3A :

« Il tient en ses mains les clés de l'avenir ; lui seul le connaît. Il sait ce qui est sur la terre et au fond des mers. Il ne tombe pas une feuille qu'il n'en ait connaissance. La terre ne renferme pas un grain qui ne soit écrit dans le livre de l'évidence. »

N5 :

« C'est Lui qui détient les clés de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite. »

Il est dit ainsi d'Allah qu' « Il est Dieu, il n'est de dieu que Lui., Il est celui qui connaît le mystère et la présence. »

Coran LXXII/72, 26 :

N5 :

« [C'est lui] qui connaît le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne. »

L1 :

« Il connaît parfaitement le mystère ; mais Il ne montre à personne le secret de son mystère. »

L3A :

« J'ignore si les peines que je vous annonce auront un prompt accomplissement, ou si elles seront différées jusqu'au terme. Dieu seul connaît les mystères ; il ne les découvre à personne » (ce qui semble correspondre traditionnellement aux versets LXXII/72, 25 et 26).

« Le monde de l'Invisible (*ghayb*) est celui qui s'oppose au « monde de la Souveraineté divine » (*moulk*) et du visible (*chabada*) » (Nwiya cité par L1, p.184).

Le Royaume de l'Invisible est également appelé *Malakout*, soit le Royaume céleste.

Notons également la « prière de l'absent » ou *salat al-ghaïb*, et encore la notion issue de la gnose duodécimaine de la *ghayba* (occultation), qui qualifie l'Imâm Caché, le Mahdi.

Voir Batin.

GHAZAL (L1) : =Gazelle.

En islam, la gazelle est une des principales métaphores de la femme, notamment dans le folklore local et les chansons populaires.

« *Le fait qu'elle soit chassée la rend aussi peu farouche que l'est –en apparence- la femme arabe cloîtrée. Aussi, face au chasseur, principe actif, la gazelle symbolise l'âme passive.* » (L1, p.180).

Il semble également que la vue d'une gazelle au début du jour soit considérée comme un signe de bon augure.

GHORAB (L1) : Voir Corbeau.

GHORFA (L1) : Septième ciel de la tradition islamique. Voir Samâ.

GHOULA (L1) : =Ogresse.

L'ogresse symbolise l'effroi, la peur du démon, l'anthropophagie.

Elle est la partie noire, mauvaise, la féminité négative, tout en elle est porté à l'extrême.

GHOUSL (L1) : =Lavements (litt.). Ablutions « majeures » également nommée *al-woudou al-akbar*.

Ces ablutions consacrent une situation exceptionnelle, telle que l'impureté sexuelle ou encore la rupture du jeûne, pour ne citer que ces deux exemples.

On les distingue des ablutions nommées *al-woudou al-asghâr* et que l'on considère comme des ablutions « mineures ».

Voir Woudou.

GHRAMA (L1) : Prière de rattrapage au Maghreb.

GINGEMBRE (L1) : =Zendjebil. Voir Salsabil.

GOLIATH (L1) : =Jallout.

GOUWAL (L1) : =Diseur, barde, ménestrel.

C'est le personnage central de la tradition orale folklorique du Maghreb.

Il est le chantre d'une tribu, d'une région et de l'islam et il relate l'épopée musulmane et/ou l'épopée arabe.

GRENADE (fruit) (L1) : =Roumman.

GRENOUILLE (L1) : =Dafdhâa.

GROTTE (L1, L3B) : =Kahf, ghâr. Ou « caverne ». Titre de la 18^e sourate, l'une des plus vénérées.

La 18^e sourate aurait été révélée à La Mecque et serait celle de Rakim des Sept Dormants (une grotte des Sept Dormants est située à Ephèse, dans l'actuelle Turquie).

Les grottes jouent un rôle important dans les oracles et les retraites spirituelles. C'est, notamment, dans la grotte de Hira que Muhammad aurait reçu la révélation du coran.

Cette importance de la grotte dans le domaine spirituel, est une tradition universelle et bien plus ancienne que l'époque islamique, cela va sans dire.

Citons également le verset coranique suivant :

Coran IX/9, 40 :

« Si vous refusez votre secours au prophète, il aura Dieu pour appui. Son bras le protégea quand les infidèles le chassèrent. Un des compagnons de sa fuite le secourut lorsqu'ils se réfugièrent dans la caverne. Ce fut alors que Mabomet lui dit : Ne t'afflige point, le Seigneur est avec nous. Le ciel lui envoya la sécurité et une escorte d'anges invisibles à vos yeux. Les discours de l'impie furent anéantis, et la parole de Dieu exaltée. Il est puissant et sage. »

Ce verset fait vraisemblablement référence à l'histoire de l'araignée tissant sa toile devant la grotte où Abou Bakr –le compagnon de fuite dont il est question- et Muhammad s'étaient réfugiés (voir Ankabout).

GU'L (L1) : =Scarabée.

HABL (L1) : Voir Corde.

HACHACHIN (L1) : Litt. « *Amateurs de bachich* ». Du mot *bachachin* découle le mot français « assassin ».

Ce terme désigne, à l'origine, la secte ismaélienne (ou ismailienne) des Nizarites qui a sévi en Syrie et en Perse pendant plus de deux siècles et qui terrorisait, pillait et assassinait sans contrôle ni vergogne.

Les Hachachins sont donc des chiïtes septimains.

Leur chef spirituel portait le nom de Hassan as-Sabbah, surnommé le « Vieux de la Montagne » (né au milieu du 11^e siècle et mort en 1124), et dit également le « Maître d'Alamout ».

Il deviendra le « guru » de la Nouvelle Prédication (Da'wa Jadida), la Preuve Tangible (Hujja) et utilisera le chanvre indien pour manipuler ses troupes et les lancer dans des expéditions punitives contre les gouvernants de l'époque

A l'origine, l'ambition des Assassins était messianique, mais elle lutta sans succès contre les Seldjoukides (1038-1307) qui régnaient alors sur tout l'Orient.

Pour le vieux as-Sabbah, l'assassinat semblait la seule manière d'ébranler les monarques fermement établis.

Les Assassins ne regroupèrent cependant que quelques centaines d'hommes à qui l'on promettait un Eden bien plus illusoire que les paradis artificiels auxquels ils s'adonnaient.

Voir Kif.

HACHE (L1) : =Fâss. *Chaqour*, en Algérie; *qaddoum*.

La hache est réputée être un symbole de protection et de défense magique.

Ainsi, beaucoup de haches polies, minuscules, percées de trous de suspension devaient servir d'amulettes.

HACHEMITES (L1) : On désigne par ce terme ceux des Abbassides qui se disent descendants de l'arrière-grand-père de Muhammad, Hachîm, et ce par opposition aux Alaouites qui se disent, eux, descendants d'Ali.

Toutefois, d'un point de vue généalogique, les Alaouites et les Hachémites sont issus, les uns comme les autres, du clan des Banou-Hachim.

Voir Alaouites, Bani-Hachem, Hachîm.

HACHICH (L1) : Voir Kif, Hachachin.

HACHÎM (L1) : Arrière-grand-père de Muhammad. Dont tire son nom le clan des Bani-Hachem ou Banou-Hachîm.

Voir Alaouites, Hachémites, Bani-Hachem.

HADD (L1) : =La limite.

Correspond au Livre –le coran- qui statue sur le licite et l'illicite.

Voir Coran.

HADITH (L1, R1) : Ou Hadit. “Dits”, “propos”, “récits” attribués au prophète Muhammad et recueilli par un *isnad* (témoin auditif) et qui serait parvenu par voie orale avant d’être consignés dans des livres nommés *Sahih* (=l’Authentique aussi, digne de foi).

Il existe des hadith (plur. *ahadith*, *ahadit*) dits *qodsî*, soit des hadith divins. Ce terme désigne des hadith rapportés par le prophète mais qui sont directement attribués à Dieu, ils se distinguent ainsi des hadith traditionnels attribués à Muhammad.

Les hadith sont classés de la manière suivante :

-*Sahih* : un hadith authentique est dit sahih (digne de foi) lorsqu’il obtient l’adhésion de tous les spécialistes de la Tradition (mouhadditoun).

-*Hassan* : un hadith peut-être dit hassan (bon).

-*Dha’if* : un hadith peut-être dit dha’if (faible). Dans ce cas, il est généralement apocryphe.

Selon les termes attribués à Muhammad, le meilleur hadith n’est autre que le Coran lui-même.

Six grands recueils de hadith, chacun de ces recueils étant appelés sahih, constituent un corpus nommé les Sonnan.

Deux d’entre eux, ceux de Boukhari al-Jou’fi (810-870) et l’autre de Mouslîm (816-873) sont réputés excellents mais il existe une douzaine d’autres sources autorisées et régulièrement consultées par les érudits musulmans.

Parmi celles-ci figurent Ibn Hanbal (780-855) et l’imam Mâlik (716-795). Ils ont chacun donné naissance à une Ecole juridique importante (madhab) encore suivie de nos jours par une grande partie des musulmans sunnites.

Exemples de hadith « authentiques » :

« *Je vous recommande de craindre Allah, d’écouter votre chef et de lui obéir, fût-il un esclave* » (Abou Dawoud (mort en 888), Tirmidhi (824-892) / 28^e hadith des Quarante hadith de Nawawi).

« *Si l’un de vous voit un mal, qu’il intervienne ; s’il ne le peut pas, qu’il le condamne avec sa langue ; s’il ne le peut pas non plus, qu’il le désapprouve en son cœur : c’est là le minimum de la foi* » (Mouslim / 34^e hadith des Quarante hadith de Nawawi).

Avec le Coran, les hadith font partie de la Sunna ou tradition islamique. Il convient de distinguer la Sunna de la Sira (=biographie du prophète Muhammad).

Un compilateur de *hadith* est nommé *mouhaddith*.

HADJ (L1, N1, N2, N4) : =Pèlerinage de la Mecque. Litt. *Pèlerin* En Turquie : *hajji*.

Ce pèlerinage consiste en une visite des lieux saints de La Mecque.

Le hadj se déroule chaque année entre le 7^e et le 13^e jour du dernier mois du calendrier islamique, *Doul-Hijja*.

Il est recommandé à tous les musulmans d'effectuer ce pèlerinage au moins une fois dans leur vie.

Comme le calendrier islamique est aligné sur les cycles de la Lune et décalé par rapport au calendrier civil, le moment du hadj se déplace d'une année sur l'autre de onze jours, tout comme pour le ramadan.

C'est également à cette époque que se déroule la fête de l'*Aïd el-Kebir* également nommé *Aïd al-Adha*.

Le hadj est l'un des cinq piliers de l'islam.

La prière du pèlerinage se nomme *salat al-hajj*.

Déroulement.

Les pèlerins se rassemblent à La Mecque, dans l'ouest de l'Arabie saoudite.

1. Vendredi.

De là, ils déferlent aux premières heures du vendredi, à pied ou en bus, vers Mina, une vallée aride située à 10 km de La Mecque. C'est le début du hadj.

Les fidèles passent la journée en prière et dans le recueillement dans cette vallée où sont dressées des tentes.

2. Samedi.

Le lendemain, à l'aube, ils se rendront au mont Arafat. En haut de cette colline, ils resteront longtemps à prier et à implorer le pardon d'Allah. L'attente des pèlerins au sommet de ce mont symbolise l'attente du Jugement dernier. C'est l'un des temps forts du hadj.

3. Dimanche.

Les fidèles reviennent ensuite à Mina pour immoler un animal, généralement un mouton. Ce sacrifice marque l'*aïd al-Adha* et est célébré le dimanche.

4. Lundi et mardi.

Les fidèles passeront ensuite deux autres journées à Mina pour le rite de la lapidation des stèles symbolisant Satan (mouzdalifa), ce rite marquant la volonté de renoncer au mal. Ce rituel est nommé *jomrá*.

Il est dit que lorsque le pèlerinage païen de la Mecque fut réformé et que Muhammad eût fait le pèlerinage dit « de l'adieu », le circuit et le déroulement de ce dernier allaient désormais servir de modèle au *hadj*.

Le gouvernement saoudien compte un ministre du *hadj*.

On distingue également le Grand Pèlerinage du *Hadj* et le Petit Pèlerinage de la *Omra*.

Voir Khamsa.

HADJAR (L1) : =Pierre, caillou. *Al-Hadjar al-Assouad* (=la Pierre Noire).

Le symbolisme du caillou, de la pierre, trouve son origine dans l'époque pré-islamique.

Depuis l'avènement de l'islam, ce symbolisme a été adapté.

Ainsi les pierres entrent-elles dans les rituels d'ablution. C'est ce que l'on nomme l'ablution sèche (*Istijmar*), faite soit avec une poignée de sable ou un peu de terre, soit avec un galet que le croyant en voyage porte toujours sur lui.

Des pierres sont également utilisées pour lapider Iblis, lors du pèlerinage du *hadj* notamment. Ces pierres se nomment *jamras*. Chaque pèlerin est tenu de respecter scrupuleusement ce rite qui consiste à lapider le démon au moyen d'un nombre constant de pierres, soit sept ou quatorze.

Dans les deux cas, les cailloux jouent un rôle de médiateur entre le fidèle et le divin, une communion entre le spirituel et le matériel, ainsi qu'entre les pèlerins qui, tous au même moment, jettent la même pierre sur la victime expiatoire.

On se souviendra toutefois que dans leur zèle religieux, certains n'hésitent pas en islam à confondre l'image de la femme adultère avec celle du démon et à la traiter de la même manière qu'Iblis en la tuant par lapidation.

Une « pierre d'argile » -*hadjaratin sijjil*- , non identifiée avec exactitude par les commentateurs, qui servit à lapider ceux qui en 570 détruisirent le temple de la Mecque.

Coran CV/105, 3-4 :

« *Il envoya des troupes d'oiseaux voltigeant sur leurs têtes ;
« Ils lançaient sur eux des pierres gravées par la vengeance céleste. »*

Cet événement se rapporte à la légende du roi Abraha (voir ce nom).

Voir Kaaba.

HADJÂR AL-ASWAD (L1) : La “Pierre Noire” que renferme le temple de la Kaaba.

Egalement nommée *yamin Allah*, soit la « main droite d'Allah ».

La légende prétend qu'à l'origine cette pierre céleste était blanche mais que les péchés des visiteurs l'aurait rendue noire.

Voir Kaaba.

HADJARATIN SIJJIL (L1) : Pierre d'argile qui, selon la légende islamique, servit à lapider les hommes du roi Abraha lors de l'attaque de la Mecque en 570, année de la naissance supposée de Muhammad.

Sijjil pourrait être le nom propre d'un scribe du prophète, ou, plus probablement pourrait être un terme dérivé du latin *sigillum* ou du grec *sigillon*.

HAFID (L1) : Pluriel : *houffadb*, prononcer *houffaḏ*.

Ce terme désigne une personne qui, après l'avoir appris, lit et récite le coran de manière courante.

HAFSA (L6, N3, N4, R2) : Dite « la Lettrée ». Une des épouses de Muhammad. Fille d'Omar.

A la mort de Muhammad, les écrits coraniques constituent un ensemble hétéroclite de textes écrits sur des feuilles, des ossements ou encore des morceaux de cuir. Ces textes sont rassemblés dans un corpus par le premier calife Abou Bakr, transmis au second calife Omar et finalement légué à la fille de ce dernier, Hafsa, une des veuves de Muhammad. C'est ce qui vaut à ce corpus le nom d'« imam d'Hafsa ».

C'est le troisième calife, Othman, qui en fera une copie mais, étrangement, le cousin d'Othman, qui est aussi le gouverneur de Médine, détruira l'original de l'« imam d'Hafsa, ainsi que toutes les versions écrites des « Corans du cœur » (=corans directement retranscrits d'après la tradition orale).

La Vulgate que nous connaissons aujourd'hui est donc issue de la copie de l'« imam d'Hafsa » réalisée par Othman. Des écrits qui ont précédé, nous n'avons plus trace.

Voir aussi Marie (la Copte), Coran.

HAIJ (L1) : Voir Hadj.

HAIJ AL-ASWAD (L1) : *Al-Hajr al-Aswad* est le terme qui désigne la Pierre Noire de la Kaaba.

HAKIM (L1, L3B) : =Sage. *Al-Hakim* (=le Sage). Se dit d'Allah.

Coran LIX, 22-24 :

« Il n'y a qu'un Dieu. Tout est dévoilé à ses yeux. Il perce dans l'ombre du mystère. Il est clément et miséricordieux.

« Il n'y a qu'un Dieu. Il est le Roi saint, sauveur, fidèle, gardien, qui prédomine, victorieux, suprême. Louange à Dieu ! Anathème aux idoles !

« Il est le Dieu créateur, formateur. Il a tiré tous les êtres du néant. Les plus beaux noms sont ses attributs. Tous les êtres créés au ciel et sur la terre publient ses louanges. Il possède la puissance et la sagesse. »

HALAL (L1, R1) : =Permis.

Ce qui est permis, licite, selon la Sunna (Coran et hadith).

Inverse de Haram, « interdit ».

HALIB (L1, L3B) : =Lait.

Tout comme le miel, le pain, l'huile et le miel, le lait est un aliment béni dans l'univers islamique.

De fait, il est cité dans le coran.

Coran XVI/16, 68 :

L3B :

« Les animaux vous offrent des exemples propres à vous instruire : leur lait élaboré dans l'estomac, entre le chyle et le sang, devient pour vous une boisson salubre. »

L1 :

« Vous trouverez un enseignement dans vos troupeaux. Nous vous abreuvons de ce qui dans leurs entrailles, tient le milieu entre le chyme et le sang : un lait pur, délicieux à boire. »

Il existe également un *hadith* qui dépeint le lait comme une allégorie de la science et de la connaissance.

« Tandis que je dormais, on m'apporta (en songe) un bol de lait ; je bus jusqu'à ce qu'il me semble sentir cette boisson s'écouler par mes ongles. Alors je remis à Omar ben-El-Khattab ce que je n'avais pu boire. – Quelle interprétation donnes-tu de ceci, demande-t-on à l'Envoyé de Dieu ? – C'était la science, répondit-il. »

Lors de son ascension au ciel, on proposa à Muhammad trois boissons différents : du vin, du miel et du lait. Muhammad choisit le verre de lait et Gabriel lui dit : « C'est la symbole de la religion que tu suivras, toi et ton peuple. »

HALL OUAL-'AQD (L1) : Voir Ahl al-Hall Oual-'Aqd.

HALLOÛF (L1) : Voir Porc.

HAMADA (L1) : =Remercier. Dont découle le nom de *tahmid*.

HAMI (L1) : Voir Naqatou Allâh.

HAMMAM (L1) : Etablissement de bain traditionnel où les salles chaudes succèdent aux salles froides.

HAMZA (L1) : Il est dit que la *hamza*, est issue de l'*alif*—première lettre de l'alphabet arabe-, tout comme Eve est issue d'Adam.

HANABITE (R2) : Voir Hanbalisme.

HANAFISME (L1, R2) : Ou Hanifisme. Une des quatre écoles juridiques et théologiques de l'islam sunnite.

Elle fut fondée au VIII^e s. par Abou Hanifa, un théologien d'origine iranienne, né en Irak en 696 et mort à Bagdad vers 767.

Les hanéfites sont surtout présents en Asie centrale, au Pakistan, en Afghanistan, en Inde, en Chine et en Turquie.

C'est vraisemblablement l'école la moins dogmatique du sunnisme.

Les hanéfites préconisent l'avis personnel, le jugement analogique et comparatif, le jugement préférentiel et l'effort de compréhension et d'analyse.

HANBALISME (L1, R2) : Une des quatre écoles sunnites traditionnelles.

Cette école théologique et juridique fut fondée au IX^e s. par Ibn Hanbal (780-855), qui était un disciple de l'Imâm Ach-Chafi'i (767-820).

Les hanbalites refusent toutes les innovations postérieures à la dynastie des Omeyyades (650-1050) et insistent surtout sur le respect intégral de la Tradition telle qu'elle a été enseignée. Ils se considèrent donc comme les meilleurs représentants de l'héritage prophétique.

De nos jours, le hanbalisme (dite « école hanabite » selon d'autres sources) est surtout observé par la wahhabites d'Arabie Saoudite.

Voir Tarab, Taqlid, Wahabisme.

HANDASSA (L1) : =Géométrie.

Si le standard géométrique est aussi développé dans l'aire islamique c'est essentiellement parce que celle-ci répugne à figurer les formes humaines.

Rappelons toutefois que le fondateur présumé de la géométrie arabe, de la cosmologie, de l'astrologie et des arts est un personnage mythique, mi-babylonien, mi-égyptien et portant le nom du dieu grec Hermès, l'équivalent du dieu romain Mercure ou encore du dieu celte Lugh/Lugos (que l'on nomme traditionnellement le « Polytechnicien » ou encore le « Multiple Artisan), ce qui nous renvoie à l'alchimie traditionnelle, à la Table d'Emeraude et à Hermès Trismégiste, le Trois Fois Grand.

HANDICAP (L1) : En islam, toutes les infirmités physiques sont considérées comme de mauvaise augure.

Ainsi est-il dit *koul manqoûs, manbous*, « Tout handicapé est maudit » (L1, p.74).

Le borgne (a'ouâr) est, parmi tous, celui qui apporte la malchance.

Voir Aïn.

HANIFI (L1, L3A, N4, R2) : Adeptes du monothéisme « originel » et pré-islamique hérité d'Abraham et qualifié de « religion de Vérité », *din al-Haqq*. Pluriel : *hounafa*.

Coran XVI/16, 120 (XVI/16, 121 selon L3A) :

L1 :

« *Abraham a été un guide, un homme docile à Allah, un hanîf et il n'a pas été parmi les Associateurs.* »

L3A :

« *Abraham était le chef des croyants. Il fut soumis à Dieu. Il adora son unité et refusa de l'encens aux idoles.* »

Il est dit également qu'Abraham observa alors la Lune et le Soleil, et dit ce qui est repris au verset VI, 79.

Coran VI/6, 79 :

L3A :

« *J'ai levé mon front vers celui qui a formé les cieux et la terre. J'adore son unité. Ma main n'offrira point d'encens aux idoles.* »

L1 :

« *Je tourne ma face en hanîf vers celui qui crée (fatara) les cieux et la terre, et je ne suis point parmi les Associateurs (mouchrikine).* »

Il est dit que le cousin de Khadidja, Warka ben Naufel, qui reconnût en Muhammad le prophète annoncé dans les traditions de Moïse et de Jésus, était un *hanîfî*.

Il est dit aussi que Abdallah Mottalib, le propre grand-père de Muhammad, aurait été un *hanîfî*.

HAQÎQAH (L1, L5) : =Réalité, vérité.

On distingue trois notions fondamentales dans l'ésotérisme islamique ou *taçammûf* : *charia*, *tarîqah* et *haqîqah*.

La troisième et la plus essentielle de ces notions est la *haqîqah*, soit le but ou le résultat final de l'initiation, de la Quête, à savoir la connaissance d'Allah (marifah billah). Il s'agit du point de vue purement intellectuel et métaphysique.

La *haqîqah* est la « vérité intérieure » réservée à une élite qualifiée, capable d'accéder à cet état supérieur de compréhension.

Dans la démarche ésotérique islamique on compare souvent la *charia* exotérique, apparente et la *haqîqah* ésotérique, cachée à l'« écorce » et au « noyau » que l'on nomme *el-qisr wa el-lobb*. On dit aussi, dans une autre comparaison, que la *charia* est le corps (*el-jism*) et que la *haqîqah* est la moëlle (*el-mukh*).

Contrairement à la *charia* qui est avant tout règle d'action, la *haqîqah* est, elle, « connaissance pure » et « *il doit bien être entendu que c'est cette connaissance qui donne à la shariyah même son sens supérieur et profond et sa vraie raison d'être, de sorte que, bien que tous ceux qui participent à la tradition n'en soient pas conscients, elle en est véritablement le principe, comme le centre l'est de la circonférence.* » (Guénon, L5, p.14).

La voie qui mène de la *charia* à la *haqîqah* est nommée *tariqah*. Ainsi, en partant de la *charia*, est-ce par la *tariqah* que l'initié parviendra à la *haqîqah*.

En faisant une comparaison extrême-orientale, on pourrait dire que la *haqîqah* est la vérité une et immuable qui réside dans l'« invariable milieu ».

Pour tout dire, si la *charia* correspond au domaine de l'exotérisme, la *tariqah* correspond à celui de l'ésotérisme, la *haqîqah*, quant à elle, doit être considérée comme au-delà de la distinction de l'exotérisme et de l'ésotérisme.

Voir Taçawwûf, Bâtin, Charia, Soufisme, Haqq, Hoa El-Haqq.

HAQOÛRA (L1) : Quatrième ciel de la tradition islamique. Voir Samâ.

HAQQ (L1) : =Vérité, Vrai. *Al-Haqq* (=la Vérité, le Vrai).

Métaphore désignant Allah en tant que Principe de Vérité Transcendentale.

Un des sept noms de Dieu les plus prisés par les musulmans. *Al-Haqq* est souvent le nom donné à Dieu dans la mystique indo-iranienne et turque. *Hayat al-Haqq* est la réalisation divine suprême.

Ainsi, dans le coran, la parole d'Allah est présentée comme la Langue Vraie.

Coran II/2, 147 (II/2, 142 selon L3B) :

L3B :

« *La vérité vient de Dieu. Elle ne doit point te laisser de doute.* »

L1 :

« *La Vérité vient de ton Seigneur.* »

Coran X/10, 32 (X/10, 33 selon L3B) :

« Il est votre Seigneur véritable. Que vous reste-t-il après la vérité, si ce n'est l'erreur ? Pourquoi vous éloignez-vous donc de la foi ? »

Le coran promet un châtement sévère à ceux qui douteraient de la divinité de ce Verbe.

Ana al-Haqq, “Je suis le Dieu-Vérité” (paroles prêtées à al-Hallaj –858-922- qui voulait signifier par là son adhésion au Credo divin.

Ahl al-Haqiqah, “Ceux de la Vérité”, dans le sens mystique de Réalité, appliqué aux grands initiés qui ont atteint un degré très avancé dans la voie mystique (voir Haqiqah).

HARA (L3B) : Voir Hira.

HARAM (L1) : =Interdit. Ou Harâm. Inverse de Halal.

Ce terme désigne également les périmètres sacrés de La Mecque, de Médine, et, par extension, de tout lieu susceptible de comporter une part de sacré.

Il y est interdit de mentir, de jurer, de nier l'existence de Dieu, etc...

Par extension, il désigne aussi le *harem*.

HARAM ACH-CHARIF (L1) : =Les Lieux saints (de La Mecque).

HAREM (L1) : =Gynécée, lieu du foyer où se tiennent les femmes, notamment dans le sérail, l'ancien palais ottoman.

Ce terme se rattache au mot arabe *harîm*, « sacré », et à la même racine que le mot *haram*, « interdit ».

HARIQ (L1) : =Incendie.

HAROUT (L1, L3B) : Harout et Marout sont des anges déchus dans la tradition islamique.

Leurs noms correspondent aux Horot et Morot de la mythologie persane pré-islamique.

Il est dit qu'ils enseignèrent aux hommes la sorcellerie et la magie, et des secrets préservés depuis la nuit des temps.

Mais en Islam, la magie est une « science maudite » et est donc vigoureusement condamnée.

Coran II/2, 96 (II/2, 102 selon L1) :

« Ils ont suivi ce que l'enfer avait médité contre Salomon. Salomon était juste, et le diable était infidèle. Il enseignait aux hommes la magie et la science des deux anges Harut et Marut, condamnés à demeurer à Babylone. Ceux-ci n'instruisaient personne avant de dire : Nous sommes la tentation ; prends garde d'être infidèle. Ils apprenaient quelle différence il y a entre l'homme et la femme et ils ne pouvaient nuire sans la volonté de Dieu ; mais ils n'enseignaient que ce qui est nuisible, et non ce qui est avantageux. Ils

savaient que celui qui avait acheté les livres de magie n'aurait point de part à la vie future ; ils ont, par un malheureux commerce, vendu leurs âmes. S'ils l'eussent su ! »

Il est dit que les démons avaient écrit des livres de magie et qu'ils les avaient enfouis, sous le trône de Salomon. Après la mort du roi, ils les récupérèrent et voulurent persuader l'entourage du prince que c'est au moyen de ces ouvrages qu'il pouvait commander aux génies et aux vents. Si ils ne réussirent pas auprès des proches de feu le roi Salomon, le peuple, lui, les crut et acheta les livres de magie. (Jahia).

Il est dit qu'Harut et Marut furent choisis parmi les anges et envoyés à Babylone pour exercer la justice sur la terre. Ils jugèrent les mortels avec équité jusqu'au jour où Vénus (?), la Très Belle, vint plaider devant eux contre son mari. Les deux anges furent éblouis par son charme et se prirent de désir pour la déesse. Celle-ci disparut et les coupables furent bannis du ciel. Ils furent condamnés à expier leur crime à Babylone, jusqu'au jour du jugement. (Elhaçan).

Toutefois, cette version divine de Vénus n'a pas la faveur des musulmans. Pour eux, Vénus était simplement une femme d'une rare beauté et que ces anges n'étaient autres que des mages qui enseignaient la magie. (Ibn Abbas).

HASARD (L1, L3B) : =Mouqamara, mousâdhafa, moukhatara.

A l'origine, le mot « hasard » vient du terme arabe *al-sâr*, qui désigne le « jeu de dés », de l'espagnol médiéval : *azâr*.

Le coran interdit expressément tous les jeux de hasard.

Coran II/2, 219 (II/2, 216 selon L3B) :

L3B :

« Ils t'interrogeront sur le vin et les jeux de hasard ; dis-leur qu'ils sont criminels et plus funestes qu'utiles. Ils t'interrogeront sur l'aumône. »

L1 :

« On t'interrogera sur le vin et le jeu de hasard, réponds : « Il y a dans l'un et l'autre un grave péché (itmoun kabiroun) et des avantages (manfi'oun) pour les hommes. Mais le péché l'emporte sur les avantages (qu'ils procurent). » »

Coran V/5, 91 (V/5, 92 selon L3B) :

L3B :

« O croyants ! le vin, les jeux de hasard, les statues et le sort des flèches, sont une abomination inventée par Satan. Abstenez-vous-en, de peur que vous ne deveniez pervers. »

L1 :

« *Le diable désire uniquement susciter entre vous, par le vin et le jeu de hasard, l'inimitié, la haine et vous détourner de la remémoration de Dieu et de la prière.* »

HASSAN (L1) : Nom du premier des deux fils d'Ali, quatrième calife de l'islam, et de Fatima, quatrième fille de Muhammad.

Hassan est frère d'Hussein (ou Houssain).

Ali, Hassan et Hussein sont particulièrement vénérés par les chiïtes.

Hassan (=bon), se dit également d'un type de hadith.

Hassan, comme son frère Hussein, est mort à la bataille de Kerbala en 680.

HASSANA (L1) : Terme par lequel on désigne parfois l'aumône dans la religion islamique. Ce mot découle du mot *housn* (=bonté, générosité).

HAWA (L1, L6) : =Eve. Nom de la femme d'Adam en islam.

« *Dieu punit Adam et Eve pour avoir désobéi à Ses ordres mais, dans ces versets, rien n'indique que c'est Eve (comme dans l'Ancien Testament) qui a entraîné Adam. Qu'importe, les exégètes et les juristes musulmans ont fabriqué le mythe d'Eve la tentatrice qui depuis fait intégralement partie de la tradition. Muhammad lui-même aurait dit : « S'il n'y avait pas eu Eve, aucune femme n'aurait été infidèle à son mari.* » (L6, p.353) (les versets dont il est fait mention sont les versets II, 35-36, VII, 19-20 et XX, 120-121 : voir Iblis).

Voir Femme, Iblis.

HAWNOUN (L1) : =Ignominie, humiliation.

HAYAWAN (L1) : =Animaux.

Quelques idées et légendes islamiques concernant les animaux.

-Une légende islamique prétend que les animaux qui auront eu à souffrir de mauvais traitements témoigneront contre leurs maîtres lorsque ceux-ci comparaitront au Jour du Jugement dernier.

-Il est dit que les animaux furent privés de la parole par Allah le jour où ils désobéirent à Adam qui leur demandait de labourer la terre. (Al-Kisai, VIIe siècle).

-Les Arabes ont toujours donné à leurs enfants des noms d'animaux dans le but de leur éviter différents types d'attaques magiques (voir Kalb, Horeira, Himâr, Gu'l, Qird). (Al-Jahiz, auteur du *Kitab al-Hayawan*, 776-868).

-Les animaux sont encore classés, notamment en Kabylie, en "animaux purs" (ou nobles : lion, faucon, tigre) et "animaux impurs" (ou vils : bécasse, charognard, hibou...). Cinq animaux jugés nuisibles peuvent ainsi être tués : la souris, le scorpion, l'épervier, le corbeau et le chien hargneux.

HAYBA (L1) : Crainte de Dieu et de toute manifestation sacrée. Peur de profaner. Modestie face à la Création.

HAYY (L1) : =Vivant. *Al-Hayy* (=le Vivant). Un des sept noms de Dieu les plus prisés par les musulmans.

HAYYA (L1, L3B, L4, N5) : =Serpent.

Le mot *hayya* est une métaphore de la Vie et se rapporte au mythe de la Création, d'Eve, mère de l'humanité et symbole de Vie.

Nous ne rappellerons pas ici le mythe du serpent tentateur déjà repris à la mention « Iblis » notamment.

Rappelons aussi la légende du bâton de Moïse se métamorphosant en serpent.

Coran XX/20, 17-20 (XX, 18-21 selon L3B) :

L3B :

« *Que portes-tu à la main ?*
« *Seigneur, c'est mon bâton ; il sert à m'appuyer, à détacher des feuilles pour mon troupeau, et à d'autres usages.*
« *Jette-le, ô Moïse !*
« *Il obéit. Le bâton se changea en serpent qui rampait sur la terre. »*

N5 :

« *Et qu'est-ce qu'il y a dans ta main droite, ô Moïse ?*
« *Il dit : « c'est mon bâton sur lequel je m'appuie, qui me sert à effeuiller (les arbres) pour mes moutons et j'en fais d'autres usages ».*
« *[Allah lui] dit : « Jette-le, ô Moïse ! »*
« *Il le jeta : et le voici un serpent qui rampait. »*

Cette histoire est bien évidemment tirée de l'Exode.

Exode IV/4, 1-4 :

« *Moïse répondit, en disant : « Ils ne me croiront pas et ils n'écouteront pas ma voix ; mais ils diront Yahweh ne t'est point apparu. »*
« *Yahweh lui dit : « Qu'y a-t-il dans ta main ? »*
« *Il répondit : « un bâton . » Et Yahweh dit à Moïse : « Jette-le à terre ».* Il le jeta à terre, et ce bâton devint un serpent, et Moïse s'enfuyait devant lui.
« *Yahweh dit à Moïse : « Etends ta main, et saisis-le par la queue, -et il étendit la main et le saisit, et le serpent redevint un bâton dans sa main, ».*

Exode VII/7, 10-12 :

« *Moïse et Aaron allèrent auprès de Pharaon, et ils firent ce que Yahweh avait ordonné. Aaron jeta son bâton devant Pharaon et devant ses serviteurs, et il devint un serpent.*

« Pharaon aussi appela ses sages et ses enchanteurs ; et les magiciens d’Égypte, eux aussi, firent la même chose par leurs enchantements :
« Ils jetèrent chacun leur bâton, et ces bâtons devinrent des serpents. Mais le bâton d’Aaron engloutit leurs bâtons. »

HEDJAZ (N3, N4) : Région occidentale de l’actuelle d’Arabie saoudite.

Il est dit que Yathrib, qui fut rebaptisée Médine, est une ville de la région du Hedjaz. Il en est de même pour la Mecque.

A l’époque de Muhammad, le Hedjaz se situe au carrefour d’un important flux commercial, entre le Yémen et la Syrie, entre l’Arabie et l’Abyssinie chrétienne.

La Mecque est alors une grande étape caravanière.

Politiquement, cette région est située aux marges de deux grands empires : l’empire byzantin chrétien et la Perse des Sassanides, qui pratique la religion manichéenne de Zarathoustra.

D’un point de vue religieux, des chrétiens nestoriens ou coptes, de même que des tribus juives, sont présentes dans la région.

Quant aux éleveurs arabes qui peuplent la région, ils pratiquent un polythéisme à base tribale et l’un de leurs sanctuaires les plus réputés se trouve précisément à la Mecque.

Tout concourt pour permettre la diffusion d’un message monothéiste spécifiquement adressé aux populations de culture arabe.

Voir « Feu ».

HEGIRE (L1, L3A, L6, N1, N3) : =Emigration, exil. Terme français dérivé du mot arabe *hijra* (=émigration).

Le terme Hégire désigne l’ère islamique que l’on fait débiter le 16 juillet 622 de l’ère chrétienne, date de la fuite de Muhammad et de ses fidèles de La Mecque vers Yathrib qui prend alors le nom de *Medinat al-Nabi*, soit « la ville du prophète ».

C’est au deuxième calife, Omar, que l’on doit l’instauration pratique de l’ère hégirienne.

La période antérieure à l’hégire est nommée par les musulmans *djabiliyya*, soit « Temps de fureur ».

Chronologie de l’hégire.

16 juillet 622 : Fuite de Muhammad et de ses partisans pour Médine (voir Muhammad). Début de l’ère islamique (hégire) et de la communauté islamique (oumma).

Selon une légende très populaire et respectée parmi les musulmans, au cours de cette exode, Muhammad et Abou Bakr, qui était le plus proche compagnon de Muhammad, se réfugièrent dans une grotte pour échapper à leurs poursuivants Qoraïchites. Une fois qu’ils furent à l’intérieur, une araignée se mit à tisser sa toile à l’entrée de la grotte et une

colombe pondit ses œufs sur une branche qui barrait l'entrée de cette même grotte. Lorsque les soldats arrivèrent ils crurent que personne n'avait pu pénétrer dans cette grotte sans déchirer la toile d'araignée ni faire fuir la colombe, aussi rebroussèrent-ils chemin. C'est ainsi, selon cette légende, que Muhammad et Abou Bakr furent sauvés. Voilà aussi pourquoi l'araignée et la colombe passent pour être les amies du prophète Muhammad et de l'islam en général.

Printemps 624 (1^{er} mars ?) : Profitant du mois de rajab, mois du paganisme arabe qui exclut le meurtre, douze fidèles de Muhammad attaquent une caravane mecquoise dans un lieu nommé Nakhlah. Ils tuent un homme d'une flèche et font deux prisonniers. Ils ramènent également un butin dont ils remettent un cinquième à Muhammad.

La légende islamique rapporte que Muhammad désapprouva dans un premier temps ses disciples avant de recevoir une révélation divine qui justifia cet acte : (II, 217, II, 214 selon L3A) : *« Ils te demanderont si l'on combattra dans les mois sacrés ; dis-leur : La guerre, pendant ce temps, vous est pénible ; mais écarter les croyants de la voie du salut, être infidèles à Dieu, chasser ses serviteurs du temple saint, sont des crimes horribles à ses yeux. L'idolâtrie est pire que le meurtre. Les infidèles ne cesseront de vous poursuivre les armes à la main, jusqu'à ce qu'ils vous aient enlevé votre foi, s'il est possible. Celui de vous qui abandonnera l'islamisme et qui mourra dans son apostasie aura rendu vain le mérite de ses œuvres dans ce monde et dans l'autre. Il sera dévoué aux flammes éternelles. »*

Autrement dit, la guerre sainte durant les périodes sacrées, en vue d'accroître le territoire de l'islam, est admise contre les non-musulmans vu que leur crime d'infidélité à Dieu est jugé pire que le meurtre par les musulmans.

Les Qoraïchites de La Mecque dépêchent une armée de 950 hommes au secours de leur caravane attaquée par les mahométans. Mais ils seront défaits par ces derniers, dont on a prétendu qu'ils étaient inférieurs en nombre, au cours de cette bataille nommée la « bataille de Badr ».

Muhammad fait assassiner deux prisonniers mecquois qui s'étaient montrés particulièrement virulents à l'encontre des mahométans et de leur prophète.

Au lendemain de cette bataille de Badr, Muhammad affirme que les juifs de Médine se sont tenus à l'écart de la bataille et il en tire prétexte pour justifier sa défiance croissante à leur égard.

Muhammad prend plus de distance avec toute référence à la religion juive et remodèle le calendrier musulman toujours, bien entendu, sur base de « révélations divines ». Il décide notamment que, dorénavant, le jeûne musulman se pratiquera durant le mois de ramadan, celui durant lequel se déroula la bataille de Badr.

Le fossé se creuse entre les juifs de Médine et la communauté des mahométans. En fait, au lendemain de la bataille de Badr, la rupture, entre musulmans, d'une part, juifs et chrétiens, d'autre part, est consommée.

Trahisons, médisances et violences se répandent, lorsque, peu après la bataille de Badr, un incident éclate : de source islamique, une femme musulmane aurait été molestée par des juifs au marché. Des violences s'en suivent. Cela constituera un prétexte pour

Muhammad pour assiéger la tribu juive mise en cause, la contraindre à l'exil non sans avoir mis la main sur ses biens auparavant...

L'autre tribu juive sera ensuite accusée de pactiser avec les païens de La Mecque et, après une violente bataille, sera chassée de Médine à son tour.

La même année, Muhammad ordonne à ses fidèles de se tourner dorénavant vers la Mecque et le temple de la Kaaba, et non plus vers Jérusalem, pour effectuer leurs prières. Ce mois de la bataille de Badr sera également le mois du jeûne du Ramadan.

21 mars 625 : Muhammad et ses disciples sont attaqués par une armée de 10.000 hommes venus de La Mecque. La bataille se déroule autour du mont Ohod (ou Uhud), près de l'oasis de Médine. Les musulmans sont pratiquement vaincus et Muhammad est lui-même blessé, mais les Mecquois n'exploitent pas leur avantage et ne prennent pas Médine d'assaut. Muhammad, qui fut blessé au cours de cette bataille, profitera de ce répit pour renforcer son autorité sur Médine. Selon certains experts, ce jour marque la création du premier Etat musulman du monde.

Mai 627 : « Bataille du fossé ». Cette bataille se déroulera aux portes mêmes de Médine. Les Mecquois envoient contre Médine une nouvelle armée de 10.000 hommes et de 600 chevaux, sous le commandement de Abou Soufyân ibn Harb. Le nom de cette bataille vient du fait qu'un esclave persan conseilla à Muhammad d'entourer Médine d'un fossé défensif. Les Arabes sont peu habitués à ce genre de stratagème et les Mecquois doivent reculer. C'est une incontestable victoire pour les musulmans.

La dernière des trois tribus juives de Médine est à son tour persécutée. Les musulmans décapitent 600 à 700 juifs de Médine et les ensevelissent dans une grande fosse commune de la place du marché de Médine. Ils se partagent ensuite les biens de la tribu, de même que les femmes et les enfants.

Il y aura encore quelques escarmouches avec les Qoreïchites de La Mecque mais ces derniers ne parviendront plus jamais à reprendre l'avantage et il ne leur reste plus qu'à se soumettre aux musulmans.

629 : Traité d'Hodaïbiya (ou Hudaibiyah, voir ce nom) qui marque la soumission des Qoreïchites polythéistes de La Mecque aux musulmans de Médine.

11 ou 12 janvier 630 : Muhammad, monté sur une chamelle, fait son entrée à La Mecque à la tête d'une armée de 10.000 hommes. Il se rend à la Kaaba, le grand sanctuaire arabe, et frappe les idoles aux yeux avant de les abattre de sa main.

A la fin de cette même année, Muhammad entame le siège de la ville de Taïef.

631 : Chute de Taïef, suite à la soumission des tribus et à leur ralliement à l'islam.

Cette même année fut celle de la soumission du Yémen et d'un certain nombre de princes du nord de l'Arabie.

632 :

-Expédition de Tabouk (voir ce nom, de même que Masjid ad-dirar).

10 mars : Muhammad accomplit un pèlerinage de trois jours à la Kaaba, débarrassée de ses idoles. C'est alors qu'il recommande aux musulmans de faire au moins une fois ce pèlerinage au cours de leur vie.

8 juin : Muhammad ne survivra pas longtemps à la destruction des idoles de La Mecque. Trois jours avant sa mort, il charge Abou Bakr de faire la prière au peuple. Muhammad meurt le 8 juin 632.

632-634 : Premier calife : Abou Bakr.

634-644 : Second calife : Omar. Assassinat d'Omar le 4.11.644.

650-750 : Omeyyades : première grande dynastie de l'islam. Capitale : Damas.

644- 656 : Troisième calife : Othman. Assassinat d'Othman le 17.06.656.

656-661 : Quatrième calife : Ali. Assassinat d'Ali le 24.01.661. Pour les chiïtes, Ali inaugure le cycle de l'imamat.

657 : Rencontre de Siffin (Irak) et éclatement de la *oumma* qui se scinde en chiïtes (partisans du calife Ali et de sa descendance), sunnites (partisans des Omeyyades, parents du calife Othman) et kharidjites (« ceux qui se sont séparés » et se tiennent à l'écart du conflit ; ce sont d'anciens partisans d'Ali). C'est là que l'on place l'épisode des soldats sunnites brandissant des versets du coran au bout de leur lance, empêchant ainsi les troupes d'Ali de les attaquer.

10 octobre 680 : Bataille de Kerbala. En résulte la scission définitive entre sunnites et chiïtes.

750-1258 : Abbassides : deuxième grande dynastie de l'islam. Capitale : Bagdad (à partir de 762).

756-1031 : Prolongation de la dynastie omeyyade en Espagne. Califat omeyyade d'Occident/émirat de Cordoue. Cordoue élue capitale politico-administrative le 15 mai 756.

762 : Etablissement de la capitale des Abbassides à Bagdad.

14 septembre 786 : Haroun al-Rachid, calife à Bagdad. Autorité sur la totalité des musulmans à l'exception de ceux d'Espagne.

809 : Mort d'Haroun al-Rachid et début de la fin de l' « âge d'or » de l'islam.

Voir Atnaïn.

HEJAZ (N3) : Voir Hedjaz.

HEKMAH EL-ILAHYAH (L5) : *El-Hekmah el-ilahiyah* signifie la "Sagesse divine", celle qu'a atteint le *soufi* authentique qui est arrivé au stade suprême de l'initiation.

Voir Soufisme.

HEMÂM (L1) : =Colombe.

La colombe est un thème récurrent de la poésie amoureuse des Arabes et des Persans. Elle est plus spécifiquement liée à la poésie amoureuse de l'arabe classique ancien.

Elle symbolise la femme dans ses divers attributs, et notamment la douceur et la beauté.

Cet oiseau est fort apprécié par les musulmans qui aiment en conserver un couple en cage dans leurs foyers.

La colombe intervient dans de nombreux adages et légendes, notamment dans celle de la colombe de Noé et celle des pigeons voyageurs envoyés de la Mecque par Allah à Muhammad caché dans sa caverne.

HENOCH (L1) : Voir Idris.

HERETIQUE (L1) : =Moulhid, Zindiq.

HERISSON (L1) : =Qanfoûd, moudedjej : « recouvert d'une armure ».

Il est dit à propos du hérisson que « *parmi les présages qui annoncèrent à Abû Du'ayb la mort du Prophète, il y a la vue d'un hérisson mâle (sayham) tenant une vipère qui se tordait autour de lui ; il y mordait jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement avalée.* »

Voilà pourquoi le hérisson a une très mauvaise réputation en islam et est généralement tenu pour un animal malfaisant.

HEURE (L1) : *As-Sa'â*, l'Heure Dernière.

Voir Sa'â.

HIBOU (L1) : =Bururu.

HIDJAB (L1, L3B, R1) : Litt. *tout élément qui voile*. Aussi « séparation », « préservatif » (dans le sens non-sexuel de « préservation »). Ou Hijab.

Voile ou fichu qui couvre principalement les cheveux de la femme. C'est sous cette forme que ce mot nous est le plus connu.

Dans le langage populaire, il a remplacé le terme coranique de « khimar », qui recouvre la poitrine.

Toutefois, le terme hidjab désigne plus généralement le voile islamique que porte la femme.

Ce terme désigne donc aussi bien la voilette (niqab), le voile noire en Algérie (milaya), le tchador d'Iran, etc...

Son port est, officiellement, un rite de passage de l'enfance à l'âge adulte.

Le voile est désigné de différentes manières selon qu'il recouvre telle ou telle partie du corps, selon qu'il est considéré dans son ensemble ou en partie et selon les pays et régions d'origine.

Les tissus, les couleurs, changent selon les régions, les classes sociales ou encore les classes d'âge.

A l'origine, c'est le harem du prophète qui se voyait imposer, par décret divin (révélé par la bouche du prophète...) à se revêtir d'un drap quelconque afin, dit-on, de les distinguer du commun.

Sous-prétexte de « préserver la femme de l'impureté », le monde islamique a finalement imposé à la femme en général le port du *hijab* en se basant sur les deux versets du Coran suivants :

XXIV/24, 31 : « *Ordonne aux femmes de baisser les yeux, de conserver leur pureté, et de ne montrer de leur corps que ce qui doit paraître. Qu'elles aient le sein couvert. Qu'elles ne laissent voir leur visage qu'à leurs maris, leurs pères, leurs grand-pères, , leurs enfants, aux enfants de leurs maris, à leurs frères, leurs neveux, leurs femmes, leurs esclaves, leurs serviteurs (excepté ceux qui ne leur sont pas d'une absolue nécessité), et aux enfants qui ne savent pas ce qu'on doit couvrir. Qu'elles n'agitent point les pieds de manière à laisser apercevoir des charmes qui doivent être voilés. O fidèles ! tournez vos cœurs vers le Seigneur, afin que vous soyez heureux* ». (Voir aussi le verset XXIV, 31 tiré de N6 et repris à la mention « Femme »).

XXXIII/33, 59 : « *O prophète ! prescris à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, d'abaïsser un voile sur leur visage. Il sera la marque de leur vertu et un frein contre les discours du public. Dieu est indulgent et miséricordieux* ».

Mais ce sont les classes aisées fatimides qui ont vraisemblablement codifié le port du voile.

Soulignons toutefois ce fait important : le voile islamique ou Hidjab n'est pas seulement un signe distinctif religieux ou un vêtement visant à cacher la femme aux yeux de l'homme, mais également un signe social distinctif.

Dans certains cas, celui précisément des soufis, le voile a une toute autre signification : il s'agit d'une gaze parfois très épaisse qui empêche l'initié d'atteindre à la Connaissance suprême et lui interdit d'adhérer à l'Oeuvre divine, à la fusion avec le Créateur. Le voile intervient même dans une sourate fortement mystique : La Lumière (An-Nour ou Noor). Dans ce cas, l'homme voilé est le néophyte, peut-être même un être vide de toute spiritualité.

Le voile peut aussi être ce qui empêche l'incroyant d'accéder au message divin ou encore ce qui protège le croyant des incroyants, un voile de séparation protecteur.

Voir Cha'r.

HIJAB (R1) : Voir Hidjab.

HIJRA (L1) : Voir Hégire.

HIKMA (L1) : =Sagesse, savoir, connaissance.

Distinguons deux significations que le terme de *hikma* :

1°)La sagesse divine manifestée par les Textes révélés.

2°)La sagesse comme attribut des Prophètes et de leurs compagnons. Le personnage le plus représentatif de la sagesse arabo-islamique étant Loqman.

HILAL (L1, R2) : =Croissant de lune.

« Bien avant de se convertir à l'islam, les tribus turques frappaient leurs étendards d'emblèmes particuliers et particulièrement du croissant de lune, qui tient une place importante dans l'iconographie astrale turque. Après la prise de Constantinople (1453) ce très vieux symbole est progressivement devenu celui de l'islam, à travers les Ottomans. » (R2, p.78).

Le croissant apparaît comme emblème accompagné d'une étoile à cinq ou six pointes sur l'avant et le revers de pièces de monnaie arabo-sassanides, l'emploi d'un *hilal* pour décorer les chevaux royaux étant également une coutume sassanide.

« Sur les drapeaux, le croissant est souvent associé à une petite étoile à cinq branches, symboles des cinq piliers de l'islam. » (R2, p.78).

Le Croissant de lune est aujourd'hui le symbole de l'islam, de résurrection, de la coupe ouverte.

Sa principale fonction est de délimiter le temps rituel en donnant le signal du début du Ramadan.

Coran II/2, 185 :

« Quiconque d'entre vous verra la nouvelle lune jeûnera le mois entier. » (L1, p.127).

« « Hilal », en arabe, rappelle en effet le rythme lunaire du calendrier rituel musulman. C'est la première apparition du croissant de lune qui annonce l'entrée dans le mois de ramadan. » (R2, p.78).

HIMAR (L1) : Voir Âne.

HIMAYA (L1) : =Protection.

Voir Dhimmis, Dhimma.

HISBA (L1) : = « Direction des poids et mesures ». Institution de contrôle moral et financier qui définit ce qui est bien et mal, d'encourager l'un et défendre l'autre.

HIRA (L1, N3, R2) : Ou Hara, Hyrah. Grotte voisine de la Mecque, située au sommet du mont Nur (Jabal al-Nour ou Djabâl an-Noûr), où Muhammad avait coutume de s'isoler.

Il y passait, dit-on, des nuits entières dans la solitude et la méditation.

C'est là que l'ange Gabriel lui dicta, dit-on, la sourate qui inaugure la révélation coranique, *al-Alâq*, et la lettre coranique elle-même, c'est là où selon la tradition islamique, Muhammad reçut la révélation.

HIRR (L1) : =Chat.

HIZEB (L1) : =Partie.

Classification particulière du coran.

Elle est réservée aux écoles coraniques, aux facultés islamiques et aux cercles d'initiés.

Son but est de regrouper plusieurs sourates qui se suivent afin d'en faciliter l'apprentissage.

Les soixante *hizeb* du coran correspondent ainsi aux 114 sourates des autres éditions, et un étudiant en « sciences islamiques » n'obtiendra son diplôme que lorsqu'il aura appris par cœur ces soixante *hizeb*.

C'est en partant de cette unité de mesure que l'on dit que tel élève a appris le quart, la moitié, les deux tiers ou la totalité du coran.

HOA EL-HAQQ (L5) : =La Vérité totale, la Réalité absolue.

Terme par lequel on peut désigner Dieu qui est « le Premier et le Dernier », *El-Annal wa El-Akber*, « l'Extérieur et l'Intérieur », *El-Zahêr wa El-Bâten*, « car rien de ce qui est ne saurait être hors de Lui, et en Lui seul est contenue toute réalité, parce qu'Il est Lui-même la Réalité absolue, la Vérité totale : *Hoa El-Haqq*. » (L5, p.36).

HODJATOLESLAM : Voir Houjja.

HOMOSEXUALITE (L1) : =Louathiya, litt. « lothisme », terme qu'il faut mettre en rapport avec le nom du Loth biblique et des pratiques pédérastiques de Sodome, sa ville d'origine.

HONNEUR (L1) : =Irdh, charaf, horma.

Dans le monde arabo-islamique, l'honneur fait parties des valeurs communautaires fondamentales.

Il s'agit d'un ciment social, d'un pacte juridique, d'un serment, d'un contrat d'amitié et d'assistance, de la foi en la parole donnée, du courage ou encore de la fidélité.

Cette notion est dominée par une « éthique de partage ».

L'honneur s'étend également à l'inviolabilité du foyer et au patronyme.

HOREIRA (L1) : =Chaton, chat.

HORMA (L1) : =Honneur.

HOSPITALITE (L1) : =Dîfa, iqrâm, ikram ad-dayf.

HOU (L1, L3B) : Appellation ésotérique, *soufie*, d'Allah, de l'Unicité de Dieu. L'Unité est le titre de la 112^e sourate qui ne compte que quatre versets.

Dérive du terme *Houwâ* qui désigne Dieu et signifie Lui, l'Unique.

C'est un abrégé phonétique psamoldié par les derviches.

Coran, CXII/112 :

L3B :

« *Dis : Dieu est un.*
« *C'est le Dieu à qui tous les êtres s'adressent dans leurs cœurs.*
« *Il n'a point enfanté et n'a point été enfanté.*
« *Il n'a point d'égal.* »

L1 :

« *Dis : Il est Allah, unique,*
« *Allah, le seul.*
« *Il n'a pas engendré et n'a pas été engendré.*
« *N'est égal à Lui personne.* »

L'expression « *Allah, le seul* » est la traduction de l'expression coranique *Allahou as-çamad* qui signifie littéralement « Celui qui, n'étant pas corporel, ne boit ni ne mange ».

Le *Hou* renvoie donc à l'entité spirituelle abstraite et incorporelle.

HOUBB (L1) : Terme qui désigne l'amour tant mystique que profane.

HOUD (L1) : Terme qui désigne le prophète des *Ad*, les neuf tribus arabes originelles. Titre de la 11^e sourate.

HOUDAN (L1, L3B, L5, N6) : =Direction, dans le sens une direction donnée par Dieu aux hommes, droit chemin, « direction juste ». Ou Houda.

Se dit du coran qui est considéré comme la plus sûre et la plus constante des Directions.

Cette notion apparaît 120 fois dans le coran et dans 48 sourates.

Coran II/2, 185 (II/2, 181 selon L3B) :

L1 :

« *C'est une Direction claire pour les hommes ; une manifestation claire de la Direction et de la Loi (...).* »

L3B :

« Le mois de Ramadan, dans lequel le Koran est descendu du ciel, pour être le guide, la lumière des hommes, et la règle de leurs devoirs, est le temps destiné à l'abstinence. (...) ».

N6 :

« (Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. (...) ».

Voir Cirâtul-Mustaqîm.

HOUDHOUD (L1, L3B) : =Huppe.

En islam, cet oiseau est considéré comme un symbole de Clairvoyance et de Médiation.

Coran XXVII/27, 20-30 :

« Il [Salomon] parcourut de l'œil l'armée des oiseaux, et leur dit : Pourquoi la huppe n'est-elle pas ici ? Est-elle absente ?

« Je la punirai sévèrement ; elle n'évitera pas la mort si elle ne me donne une excuse légitime.

« La huppe, étant venue se poser près du roi, lui dit : J'ai parcouru un pays que tu n'as point vu ; je t'apporte des nouvelles du royaume de Saba.

« Une femme le gouverne. Elle possède mille avantages. Elle s'assoit sur un trône magnifique.

« Elle et son peuple adorent le soleil. Satan leur a rendu ce culte agréable. Il les a détournés du vrai chemin, et ils sont dans les ténèbres.

« Il les empêche d'adorer Dieu qui dévoile ce qui est caché dans les cieux et sur la terre et qui connaît ce que le cœur recèle, comme ce qu'il produit au grand jour.

« Il n'y a qu'un Dieu. Il est le souverain du trône sublime.

« Je saurai, reprit Salomon, si ton rapport est conforme à la vérité ou au mensonge.

« Vole vers le peuple de Saba, et, lorsque tu auras remis cette lettre, écarte-toi, et attends la réponse.

« Seigneurs, dit la reine à ses courtisans, je viens de recevoir une lettre honorable.

« Salomon me l'envoie. Elle contient ces paroles : Au nom de Dieu clément et miséricordieux. »

La huppe symbolise donc l'Oiseau-Messager, l'Intercesseur entre les Deux Mondes.

Selon la légende de Simourgh, l'Oiseau-Roi, transcrit en langage mystique par Farîd Ud-Din Attar (XIIIe s.), le règne des Oiseaux, sous la direction de la huppe, a décidé de partir à la recherche de Simourgh, l'Oiseau-Roi, parabole de la Connaissance divine et incarnation persane de la divinité.

« La huppe est désormais notre chef, déclarent en chœur les oiseaux, notre guide et notre conducteur dans cette voie. Nous recevons ses ordres, et nous lui obéirons : nous n'épargnerons, pour lui être agréable, ni notre âme, ni notre corps. »

HOUJJA (L1) : =La Preuve, la Démonstration. Ou Hodja.

Titre chiite, *Houjjat al-Islam* (=la Preuve, la Manifestation de l'islam), que nous connaissons mieux, par l'actualité iranienne, sous l'orthographe d' *hodjatoleslam*.

Ce titre est généralement remplacé aujourd'hui par celui d'Ayatollah et exceptionnellement par Imâm.

Ce terme est parfois considéré comme un qualificatif d'imâm et l'on dit alors l'imâm X, *Houjjat al-Islam*..

HOURI (L1) : Voir Houriyâte.

HOURIYÂTE (L1) : Les houriyates sont des femmes éternellement vierges, douces et aimantes qui peuplent le paradis islamique.

Elles sont promises aux bons musulmans.

Coran LVI/56, 35-38 (LVI/56, 34-39 selon L3B) :

L3B :

« *Nous créâmes leurs épouses d'une création à part.*
« *Elles seront vierges.*
« *Elles les aimeront et jouiront de la même jeunesse qu'eux.*
« *La classe de ceux qui occuperont la droite*
« *Sera formée d'une multitude d'anciens,*
« *Et d'une multitude de modernes. »*

L1 :

« *C'est nous, en vérité, qui avons créé les Houris d'une façon parfaite. Nous les avons faites vierges aimantes et d'égale jeunesse pour les compagnons de la droite. »*

Leur nom dérive du terme *hawra* qui désigne les grands yeux noirs de certaines vaches sauvages, ou encore des gazelles.

Le pluriel *Hourr* correspond donc aux jeunes filles vierges, les *Houris* ou *Houriyates* qui attendent le bon croyant musulman au paradis.

Certains voient dans la symbolique des *Houris* une allégorie qui en dit plus qu'elle ne montre.

HOUROUF (L1) : =Alphabet.

L'alphabet arabe comporte 28 lettres, une 29ème lettre – une variante du « S »- ayant vraisemblablement été perdue.

Cet alphabet jouit d'un symbolisme numérique occulte, surtout évoqué par les mystiques Houroufis, la correspondance numérique des lettres arabes remontant aux origines de la civilisation arabe et étant comparable à la *gématria* hébraïque.

Les deux premières lettres doivent être tout spécialement mentionnées.

La première, l'*alif*, est le symbole du démon Iblis.

La seconde, la lettre *b*, occupe également une place particulière. Selon un *hadith* attribué au prophète Muhammad, toute la Création serait contenue dans les Livres révélés, lesquels « *sont contenus dans le Coran, lequel est contenu dans la fatiha, la fatiha dans la*

basmallah *et la basmallah dans la lettre b, elle-même contenue dans le point qui est au-dessus d'elle.* » (L1).

Le a ou *alif* et le b compose également un des « Beaux Noms » d'Allah, *Ab*, qui signifie « Père ».

HOUROUFIS (L1) : =Numérologistes, personnes qui veulent interpréter le coran en l'interprétant en fonction de la valeur numérique des lettres de l'alphabet arabe.

Ce mouvement cabbalistique a été fondé vers 1397 par un ismaélien nommé Fadlallah al-Astarabadi, originaire d'Astarabâd en Iran.

Le système numérologique des houroufis reprend celui des Ikhwan as-Safa (Xe s.).

HOUROUF MOUQADDASSA (L1) : =Lettres sacrées.

Désigne cinq lettres qui ne peuvent en aucun cas être activées par le *alif* et qui, si elle se juxtaposent à lui, ne peuvent lui être accolées.

Il s'agit de :

1. *dal*, 9^e lettre de l'alphabet.
2. *zâl*, 10^e lettre de l'alphabet.
3. *ra*, 11^e lettre de l'alphabet.
4. *zîne*, 12^e lettre de l'alphabet.
5. *ouaou*, 28^e lettre de l'alphabet.

HOUNS (L1) : =Bonté, générosité. Dont découle le mot *hassana*, un des termes qui désigne l'aumône.

HOUSSAÏN (L1) : Autre orthographe d'Hussein.

HOUWÂ (L1) : =Lui. Un des sept noms de Dieu les plus prisés par les musulmans.

Voir Hou.

HUDAYBIYYAH (L6) : C'est par le traité d'Hudaybiyyah que Muhammad obtint le droit de faire le pèlerinage à La Mecque et en retour il promit de ne pas se faire appeler prophète et de ne pas pratiquer les rites de l'islam. « *Bien entendu, cette trêve allait rapidement être rompue par Muhammad.* » (L6, p.137).

Ces éléments nous permettent de mieux comprendre la personnalité fondamentalement opportuniste de Muhammad.

Pour mieux comprendre à quel point la malhonnêteté guida les actes du prophète de l'islam, pour qui la fin justifie tous les moyens, examinons le portrait qu'en le Dr.Margoliouth, inspiré de la vision qu'Ibn Ishaq avait de Muhammad et cité dans le livre d'Ibn Warraq, *Pourquoi je ne suis pas musulman* (p.137 et 138) :

« *La personnalité de Muhammad, telle qu'elle est présentée dans la biographie d'Ibn Ishaq, est extrêmement négative. Pour parvenir à ses fins, il ne recule devant aucun moyen et il approuve même la*

malbonn tet  chez ses partisans, quand elle s'exerce   son profit. Il abuse au plus haut point de l'esprit chevaleresque des Mecquois, mais leur rend rarement la pareille. Il organise des meurtres, voire de v ritables massacres. Sa carri re de tyran   M dine est celle d'un chef de brigands, dont l' conomie politique se r sume   assurer le partage d'un butin, en effectuant parfois la r partition sur des bases qui ne peuvent satisfaire ses compagnons dans leur conception de l' quit . Il est lui-m me un libertin d brid  et il encourage la m me passion chez ses disciples. Pour tout ce qu'il fait, il plaide l'autorisation expresse de la divinit . De m me, il est impossible de trouver une seule doctrine qu'il n'ait pas  t  pr t   abandonner pour assurer ses fins politiques.   divers moments de sa carri re, il fait di de l'unit  de Dieu et du titre de proph te qu'il revendique. C'est une image peu glorieuse pour le fondateur d'une religion, et l'on ne peut nullement pr tendre que c'est une image forg e par ses ennemis. M me si les traditionnaires du IIIe si cle [ndr : de l'H gire] n'avaient que peu d'estime pour Ibn Ishaq, ils ne font rien pour r futer les  pisodes biographiques qui p sent lourdement sur la personnalit  de leur proph te. »

HUILE (L1) : =Za t.

HUMAIN (R2) : Voir Insan.

HUPPE (L1) : =Houdhoud.

HUSSEIN (L1) : Nom du second des deux fils d'Ali, quatri me calife de l'islam, et de Fatima, quatri me fille de Muhammad.

Hussein, petit-fils de Muhammad, est le troisi me im m des chiites. Ceux-ci respectent chaque ann e 40 jours de deuil en m moire d'Hussein. Le 40  et dernier jour de deuil est marqu  par la f te de l'Arba n.

Hussein est aussi le fr re d'Hassan.

Ali, Hussein et Hassan sont particuli rement v n r s par les chi tes.

Hussein, comme son fr re Hassan, est mort au cours de la bataille de Kerbala en 680.

HYENE (L1) : =Dhabou.

HYRAH (R2) : Voir Hira.

IATTRIB (N3) : Voir Yathrib.

IBADITES (L1) : Voir Khar djites.

IBLIS (L1, L3B) : Ou Eblis.

  l'inverse des musulmans qui sont d finis comme s'agenouillant, se prosternant devant Dieu, au m me titre, selon la mythologie islamique, que toute la cr ation, Iblis se rebella et fut, pour cette raison, chass  du paradis.

Il est dit ainsi d'Iblis qu'il a refus  la soumission (*soujoud*) devant Allah et qu'il refusa d'adorer Adam.

Coran II/2, 33-34 :

« Nous dûmes à Adam : Habite le paradis avec ton épouse ; nourris-toi des fruits qui y croissent ; étends tes désirs de toutes parts ; mais ne t'approche pas de cet arbre, de peur que tu ne deviennes coupable.

« Le diable les rendit prévaricateurs et leur fit perdre l'état où ils vivaient. Nous leur dûmes : Descendez. Vous avez été vos ennemis réciproques. La terre sera votre habitation et votre domaine jusqu'au temps. »

Coran VII/7, 11-21 :

« Pourquoi n'obéis-tu pas à ma voix ? Lui dit le Seigneur. Pourquoi n'adores-tu pas Adam ? Je suis d'une nature supérieure à la sienne, répondit Iblis. Tu m'as créé de feu et tu l'as formé d'un vil limon.

« Fuis loin de ces lieux, ajouta le Seigneur ; le paradis n'est point le séjour des superbes. Fuis : l'abjection sera ton partage.

« Diffère tes vengeances, repartit l'esprit rebelle, jusqu'au jour de la résurrection.

« Le Tout-Puissant lui accorda sa demande.

« Puisque tu m'as tenté, continua Satan, je m'efforcerai d'écarter les hommes de tes voies.

« Je multiplierai mes attaques. Je sèmerai des pièges devant et derrière eux, à leur droite, à leur gauche. Bien peu te rendront des actions de grâces.

« L'Éternel prononça ces mots : Sors du paradis, couvert d'opprobre et sans espoir de pardon. Ceux qui te suivront seront tes compagnons dans l'enfer.

« O Adam ! Habite le paradis avec ton épouse. Mangez à discrétion de tous les fruits qui y croissent ; mais ne vous approchez point de cet arbre, de peur que vous ne deveniez coupables.

« Le diable voulant leur ouvrir les yeux sur leur nudité, leur dit : Dieu vous a défendu de goûter du fruit de cet arbre de peur que vous ne deveniez deux anges, et que vous ne soyez immortels.

« Il leur assura, avec serment, que c'était la vérité et qu'il était un conseiller fidèle.

« Trompés par cette ruse, ils mangèrent du fruit défendu. Aussitôt ils virent leur nudité. Ils se couvrirent avec des feuilles. Ne vous avais-je pas interdit l'approche de cet arbre ? leur dit le Seigneur. Ne vous avais-je pas averti que Satan était votre ennemi ? »

Coran VII/7, 26 :

« Enfants d'Adam, que Satan ne vous séduise pas, comme il a séduit vos pères. Il leur enleva le paradis, quand il fit tomber le voile qui couvrait leur nudité. Lui et ses compagnons nous voient. Vous ne les voyez pas. Ils sont les chefs des infidèles. »

Coran XV/15, 26-40 :

« Nous avons créé l'homme du noir limon de la terre.

« Avant lui nous avons créé les esprits de feu pur.

« Dieu dit à ses anges : Je formerai l'homme du limon de la terre.

« Lorsque j'aurai consommé mon ouvrage, et que je l'aurai animé de mon souffle, prosterneriez-vous devant lui pour l'adorer.

« Tous les anges l'adorèrent.

« Eblis seul refusa d'obéir à l'ordre du Créateur.

« Pourquoi n'adores-tu pas l'homme ? lui dit l'Éternel .

« Me prosternerai-je, répondit Eblis, devant un être formé de boue ?

« Sors de ce séjour, continua le Très-Haut, tu seras réprouvé.

« Ma malédiction te poursuivra jusqu'au jour du jugement.

« Seigneur, répliqua Eblis, diffère ta vengeance jusqu'au jour de la résurrection.

« Je t'attendrai, dit Dieu.

« Jusqu'au terme marqué.

« Puisque tu m'a fais tomber, ajouta l'esprit rebelle, je rendrai le mal agréable aux hommes, et je les séduirai tous.

« Tes serviteurs sincères seront seuls épargnés. »

Coran XVII/17, 63-67 :

« Nous ordonnâmes aux anges d'adorer Adam. Tous se prosternèrent devant lui. Eblis seul refusa d'obéir. Adorerais-tu, dit l'esprit rebelle, celui que tu as formé de boue ?

« Seigneur, ajouta-t-il, si tu diffères tes châtements jusqu'au jour de la résurrection, j'enchaînerai la postérité de celui que tu as élevé au-dessus de moi. Peu échapperont à mes pièges.

« Va, répondit Dieu : Ceux qui te suivront, seront précipités avec toi dans l'enfer. Ils auront les tourments pour récompense.

« Rends les hommes dociles à ta voix ; attaque-les avec tes légions ; augmente leurs richesses et le nombre de leurs enfants ; flatte-les par de douces espérances. Tes promesses seront trompeuses.

« Tu n'auras point de pouvoir sur mes serviteurs. Ma protection sera pour eux un asile assuré. »

Coran XVIII/18, 48 (XVIII/18, 50 selon L1) : « A notre voix, tous les anges adorèrent Adam. Iblis, un des esprits rebelles, refusa seul d'obéir. Recherchez-vous sa protection, et celle de sa postérité, plutôt que la mienne ? Ils sont vos ennemis. Malheur au choix des infidèles. »

Coran XXVI/26, 91-95 :

« Et les impies seront jetés dans l'enfer.

« On leur demandera : Où sont vos dieux ?

« Viendront-ils vous secourir et vous défendre ?

« Eux et leurs adorateurs seront précipités dans les flammes.

« Les légions de démons y seront rassemblées. »

Coran XXXIV/34, 20 :

« L'opinion de Satan, au sujet de ces peuples, se vérifia. Tous le suivirent excepté quelques fidèles.

« Nous ne lui donnâmes de puissance sur eux que pour distinguer celui qui croyait à la vie future de celui qui était dans le doute. Dieu observe tout. »

Coran XXXVIII/38, 73-85 :

« Tous les anges se soumièrent à l'ordre du créateur.

« L'orgueilleux Iblis refusa seul d'obéir.

« Iblis, lui dit Dieu, pourquoi n'adores-tu pas l'ouvrage de mes mains ?

« L'orgueil t'enivre-t-il ? Ta grandeur se croirait-elle humiliée ?

« Je suis, lui répond l'esprit rebelle, d'une nature plus excellente que la sienne : tu m'as créé de feu, et tu l'as formé de boue.

« Sors de ce séjour, tu seras lapidé.

« Ma malédiction te poursuivra jusqu'au jour du jugement.

« Seigneur, reprit Iblis, diffère tes vengeances jusqu'au jour de la résurrection.

« Je les différerai dit le Tout-Puissant.

« Elles n'éclateront qu'au temps marqué.

« J'en jure par ta puissance, ajouta Iblis, je séduirai tous les hommes.

« Tes serviteurs sincères seront seuls épargnés.

« L'Eternel prononça ces mots : Je suis la vérité, et mes menaces sont véritables. Je remplirai l'enfer de ceux que tu auras séduits. Tu y seras à leur tête. »

Soulignons ce verset (XXXVIII/38, 78) « *Sors de ce séjour, tu seras lapidé* », et rappelons que lors du pèlerinage du *hadj*, les fidèles se rassemblent dans la vallée de Mina pour y lapider des stèles symbolisant Satan. Les pierres servant à ce rituel de lapidation étant nommées *jamras*. Voir également Hadjar.

Iblis incarne la tentation, comme le montre le verset suivant, ainsi que l'incitation à la débauche et les « mauvaises pensées ».

Coran XX/20, 116-117 (XX/20, 118-119 selon L3B) :

« *Le démon tenta Adam. Veux-tu, lui dit-il, que je te fasse connaître l'arbre de l'éternité, l'arbre qui donne une souveraineté sans fin ?* »

« *Adam et son épouse mangèrent du fruit défendu. Ils aperçurent leur nudité, et se firent des habits de feuilles. Le premier homme fut désobéissant et prévaricateur.* »

Dans la tradition musulmane chiite radicale, l'*alif*, la première lettre de l'alphabet arabe, est considérée comme satanique car, dit-on encore, à l'instar d'Iblis, *alif* aurait refusé la soumission devant Allah.

L'*alif* étant le symbole d'Iblis, les cinq lettres sacrées (voir Hourouf Mouqaddassa) ne peuvent lui être accolées.

Lors du pèlerinage du *hadj*, les musulmans lapident des stèles représentant Iblis-Satan dans la vallée de Mina avec des pierres nommées *jamras*.

Voir Âne, Hadj, Hadjar, Jamras, Malaïka.

IBRAHIM (L1, L4, N3) : = Abraham. Nommé *Sidnâ Ibrâhîm al-Khalîl*, (Abraham, l'ami intime de Dieu).

L'étymologie probable du nom d'Abraham est sans doute *Ab/Raham*, « Père de la Multitude ».

Genèse XII/12, 1-2 :

« *Yahweh dit à Abram : « Va-t-en de ton pays, de ta famille et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai.* »

« *Je ferai de toi une grande nation, je te bénirai et je rendrai grand ton nom.* »

Genèse XVII/12, 5 :

« *On ne te nommera plus Abram, mais ton nom sera Abraham, car je te fais père d'une multitude de nations.* »

Ibrahim, alias Abraham le premier patriarche, est un des points communs dénominateurs des trois religions du Livre. Il occupe donc tout naturellement une place essentielle dans la religion islamique, même si certaines manipulations ont permis d'adapter ce personnage biblique au contexte coranique.

Se reporter à la seconde partie de la Genèse, *Histoire primitive d'Israël ; les patriarches* (XII, I – XXV, 18).

Abraham, sous sa forme islamique, apparaît donc également dans le coran.

« Ibrahim » est le titre de la 14^e sourate du coran. Ibrahim est un prophète reconnu par la religion islamique.

Coran XIX/19, 41 (XIX/19, 42 selon L3B) :

«Rappelle dans le Koran le souvenir d'Abraham. Il fut juste et prophète ».

De manière pour le moins anachronique, les musulmans ont fait d'Abraham, le « premier musulman » Ibrahim.

Coran II/2, 125-127 :

« Quand Dieu lui dit : Embrasse l'islamisme ; Abraham répondit : Je l'ai embrassé ce culte du souverain des mondes

« Abraham et Jacob recommandèrent leur croyance à leur postérité. O mes enfants ! dirent-ils, Dieu vous a choisi une religion, soyez-y dévoués jusqu'à la mort.

« Etiez-vous témoins, lorsque la mort vint visiter Jacob ? Il dit à ses fils : Qui adorerez-vous après ma mort ? Nous adorerons, répondirent-ils, ton Dieu, le Dieu de tes pères Abraham, Ismaël et Isaac, Dieu unique ; nous serons fidèles Musulmans. »

Coran III/3, 67 (III/3, 60 selon L3B) :

« Abraham n'était ni juif ni chrétien. Il était orthodoxe, résigné, et adorateur d'un seul Dieu. »

Ibrahim passe aussi pour un grand bâtisseur. On lui doit, selon la tradition islamique, la construction du temple de la Kaaba.

Coran XXII/22, 26-27 (XXII/22, 27-28 selon L3B) :

«Lorsque nous donnâmes à Abraham l'emplacement du temple de la Mecque pour asile, nous lui recommandâmes de ne point y souffrir d'idole et de le purifier pour les fidèles qui feront le tour de son enceinte, qui y prieront, et qui se courberont devant le Seigneur.

« Annonce aux peuples le saint pèlerinage. Qu'ils l'accomplissent à pied ou sur des chameaux. Qu'ils viennent des contrées les plus éloignées. »

Selon cette tradition une fois encore anachronique, la Mecque aurait à l'origine était vouée au monothéisme abrahamique avant de sombrer dans l'« idolâtrie » jusqu'à l'arrivée de Muhammad. La Mecque était, de toute évidence un temple païen, qui n'avait jamais été voué au dieu d'Abraham et dont Muhammad s'empara avant d'en faire le premier lieu saint des musulmans.

On devrait également à Abraham l'institution de plusieurs rites collectifs, dont la circoncision et l'immolation de bêtes sacrificielles en substitution de l'immolation de son propre fils, Isaac, épisode biblique bien connu repris par le coran.

Coran XXXVII/37, 102-109 :

« Exécute ce que Dieu commande, répondit Isaac ; soumis à ses décrets, je souffrirai avec patience.
 « Ils allaient accomplir l'ordre du ciel ; déjà Isaac était couché le front contre terre.
 « Une voix céleste cria : Abraham !
 « Ta vision est accomplir ; c'est ainsi que nous récompensons la vertu.
 « Dieu a voulu t'éprouver.
 « Une hostie racheta le sang de son fils.
 « La postérité célébrera son obéissance.
 « La paix soit avec Abraham ! »

Ainsi est-il dit qu'Ibrahim établit une partie de sa famille, entendez Agar et Ismaïl, dans la région où est bâtie la Mecque.

Coran XIV/14, 35-37 (XIV/14, 38-40 selon L3B) :

« Abraham adressa à Dieu cette prière : Seigneur, protège cette contrée ; éloigne-moi, éloigne ma postérité du culte des idoles.
 « Elles ont couvert de ténèbres une partie de la terre. Celui qui me suivra sera ton adorateur. Celui qui s'éloignera de moi... Seigneur, tu es indulgent et miséricordieux.
 « Seigneur, j'ai établi une partie de ma famille dans la vallée stérile, près de ta demeure sainte. Fais qu'ils accomplissent la prière. Dispose en leur faveur le cœur d'une partie des humains. Prends soin de leur subsistance, afin qu'ils te rendent des actions de grâces. »

Dans la Genèse il est précisé que Agar et Ismaïl furent chassés de la maison d'Abraham lorsque Sara lui donna Isaac pour fils et que cela avec l'assentiment de Dieu.

Genèse XXI/21, 9-12 :

« Sara vit le fils d'Agar, l'Égyptienne, qu'elle avait enfanté à Abraham, qui riait, et elle dit à Abraham :
 « Chasse cette servante et son fils ; car le fils de cette servante ne doit pas hériter avec mon fils, avec Isaac. »
 « Cette parole déplut beaucoup à Abraham, à cause de son fils Ismaël.
 « Mais Dieu dit à Abraham : « Que cela ne déplaie pas à tes yeux, à cause de l'enfant et de ta servante ; quoi que Sara demande, consens-y, car c'est d'Isaac que naîtra la postérité qui portera ton nom. »

On le voit, la filiation entre Abraham et Ismaïl, selon le point de vue islamique, est pour le moins forcée, Isaac étant clairement mis en avant et nullement sur un pied d'égalité avec Ismaïl comme le suppose le verset coranique II, 127, et est très éloignée de la vision d'Agar et Ismaïl installés à la Mecque par Abraham, comme le confirment d'ailleurs les sources bibliques concernant Agar et Ismaïl (voir ces noms) eux-mêmes.

Il est dit que l'ange Gabriel a joué un rôle de messenger divin auprès d'Abraham.

Au moment où Abraham se prépare à sacrifier Isaac, l'ange de Dieu lui apparaît.

Genèse XXII/22, 11-17

« Alors l'ange de Yahweh lui cria du ciel et dit : « Abraham ! Abraham ! » Il répondit : « Me voici. »

« Et l'ange dit : « Ne porte pas la main sur l'enfant et ne lui fais rien; car je sais maintenant que tu crains Dieu et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique. »
 « Abraham ayant levé les yeux, vit derrière lui un bélier pris dans un buisson par les cornes ; et Abraham alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son fils.
 « Et Abraham nomma ce lieu : « Yabweh-Yiréh », d'où l'on dit aujourd'hui : « Sur la montagne de Yabweh, il sera vu. »
 « L'ange de Yabweh appela du ciel Abraham une seconde fois, en disant :
 « Je l'ai juré par moi-même, dit Yabweh : parce que tu as fait cela, et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique, je te bénirai ;
 « je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est au bord de la mer, et ta postérité possèdera la porte de tes ennemis. »

Cet événement , selon la légende biblique, se serait déroulé à Jérusalem sur le rocher que les musulmans couvrirent d'un dôme à l'emplacement de l'esplanade du Temple de Salomon en 691 (voir Jérusalem).

Il est dit aussi qu'à travers Ismaël, fils d'Abraham, les Arabes se rattachent mythologiquement (tout comme linguistiquement) au groupe sémitique et au culte unitaire qui s'y rattache voir Ismaïl).

Voir aussi Azar, Ya'coub.

Ibrahim, fils de Marie.

Un autre Ibrahim fut fils de Muhammad. Le prophète eût cet enfant de la copte Marie et il est dit que c'est le seul enfant qu'il n'eût pas de Khadidja.

'ICHA (L1) : Ou *al-Icha*. Prière du soir (vers 20 heures), la cinquième et la dernière.

ICHMAM (L1) : =Sentir un parfum, une odeur. Sixième des sept formes de lecture du coran.

Voir Coran.

ICHQ (L1) : =Désir, passion.

ICTISLAH (L1) : L'*ictislah* est l'effort d'amélioration et d'adaptation, notamment prôné par le malikisme.

ID AD-FITR (N1) : « Fête de la rupture du jeûne », qui marque la fin du Ramadan.

Voir Aïd as-Saghir.

ID AL-'ASSEL (L1) : =Fête du miel ou Fête suave.

Nom donné au Maroc à la fête de *Mawlid an-Nabi*.

IDDA (L1) : Terme qui désigne la période de continence équivalent à « trois cycles menstruels » que la femme doit observer à la suite d'un divorce ou avant un remariage.

Coran II/2, 227 (II, 228 selon L3B) :

« Les femmes répudiées laisseront écouler trois mois avant de se remarier. Elles ne pourront cacher qu'elles sont enceintes, si elles croient en Dieu et au jour du jugement. Il est plus équitable alors que le marié les reprenne, s'il désire une sincère réconciliation. Il faut que les femmes se comportent avec la décence convenable et que les maris aient sur elles la prééminence. Dieu est puissant et sage. »

Coran LXV/45, 1 :

« O Prophète, ne répudiez vos femmes qu'au terme marqué. Comptez les jours exactement. Avant ce temps, vous ne pouvez ni les chasser de vos maisons, ni les en laisser sortir, à moins qu'elles n'aient commis un adultère prouvé. Tels sont les préceptes du Seigneur. Celui qui les transgresse perd son âme. Vous ne savez pas quels sont les desseins de Dieu sur l'avenir. »

IDOLÂTRES (L1, R2) : Voir Shirk, Awthaniya, Awthane, Mouchriqoune.

IDRIS (L1, L3B) : Assimilé à Hénoch, notamment, cet Idris est présent dans le coran. On dit qu'il fut, à l'instar d'Hermès, le précepteur de son peuple dans tous les domaines qui nécessitent une science, un art particulier.

Coran XIX/19, 56-57 (XIX/19, 57-58 selon L3B) :

L3B :

*« Célèbre Hénoch dans le Koran ; il fut juste et prophète.
« Nous l'enlevâmes dans un lieu sublime. »*

N6 :

*« Et mentionne Idris, dans le Livre. C'est un véridique et un prophète.
« Et nous l'élevâmes à un haut rang. »*

IDRISSIYA (L1) : Confrérie d'origine maghrébine fondée par Ahmad ben Idris, également nommé « Idris Ier » (mort en 792).

Elle étendit son influence sur l'Afrique sub-saharienne et le Maghreb occidental.

On lui doit la construction de la ville de Fès et elle a également longtemps occupé la ville de Tlemcen (Algérie).

IFRIT (L1) : Voir 'Afrif.

IGIDER (L1, N3) : =L'Aigle.

Il est dit que la bannière noire de Muhammad se nomme Okab (=aigle noir).

IHRAM (L1) : =Sacralisation.

Cela comprend une certaine hygiène de vie, une purification physique complète et une volonté de purification, une purification intentionnelle.

Ce terme peut aussi désigner le fait de rappeler la grandeur divine au début de chaque prière canonique.

Ce terme désigne encore le vêtement que portent les pèlerins lorsqu'ils entrent sur le territoire des lieux saints de La Mecque, particulièrement dans la Kaaba, soit une ou deux pièces d'étoffe blanche non-cousue dans lesquelles les pèlerins s'enroulent en prenant soin de laisser nue l'épaule droite. Les femmes, elles, doivent se couvrir complètement, à l'exception du visage et des mains.

IHSAN (L1) : =Bonté/charité. Voir Islam.

IHYA (L1) : =Renaissance (de la foi islamique) symbolisée par l'expression *Allahou akbar* (« Dieu est le plus grand »).

PJAZ (L1) : =Caractère inimitable du coran, « œuvre de Dieu ». « Impossibilité de faire aussi bien », inimitabilité de l'œuvre divine, ce que les musulmans considèrent comme étant une preuve qui permet d'établir une frontière entre le vrai et le faux.

IJAZA (L1) : Terme qui désigne le diplôme ou certificat obtenu par le disciple d'un grand érudit musulman et qui atteste de sa capacité à transmettre sans omission et sans ajouts l'enseignement traditionnel islamique.

IJMA (L1) : = « consensus omnium » entre les points de vue de l'ensemble de la communauté, à travers notamment celui de ses représentants.

Accord unanime des érudits musulmans sur un important point de droit.

Une des jurisprudences de la sunna.

Un des principes doctrinaux du malikisme.

IJTIHAD (L1) : Effort de compréhension, de jugement et d'analyse critique. Effort consistant à toujours renouveler l'interprétation des préceptes de l'islam et leur nécessaire adaptation au monde actuel.

Toutefois, ces efforts auraient été refoulés dès le III^e siècle de l'Hégire, les grands courants de la dogmatique islamique n'ayant plus à évoquer que des points de détail.

Une régression d'ensemble de la pensée islamique au Xe-XI^e s. entraîna une crispation de l'*ijtihad* et favorisa l'émergence d'une attitude figée et suiviste, ce qui explique l'inadaptation de la lettre coranique au monde actuel.

A l'origine du mot *moujtahid*.

Un des points doctrinaux du malikisme.

'ILM AL-KHATT (L1) : =Calligraphie.

La calligraphie arabe a une fonction de médiation avec l'Universel, car elle est le principal support de la glorification d'Allah.

La signification ésotérique des lettres de l'alphabet arabe et leurs correspondances numérogiques font de la calligraphie un talisman supposé favoriser certaines aptitudes physiques ou encore être une défense magique contre le Diable.

La calligraphie deviendra ainsi l'un des blasons de l'islam, occultant partiellement l'apparition des emblèmes, des armoiries, des monogrammes, tels qu'il en existe en Occident, notamment.

La plus prestigieuse école de calligraphie fut celle des Abbassides d'Irak.

ILM LIS-SA'A (L1) : = « Celui qui connaît l'Heure fatidique ».

Qualité attribuée à Jésus réputer connaître le moment où surviendra le Jour du Jugement.

ILMÛL-HÛRÛF (L1) : =La Science des lettres.

'IMAD AD-DIN (L1) : =Axe ou support de la religion. Terme qui désigne la prière.

Voir Salât.

IMAM (L1, R1) : Litt. *Celui qui tient la tête, qui est devant* lors de la prière à la mosquée.

Chef spirituel et temporel musulman. Il est surtout rattaché à la tradition de l'islam chiite où il désigne le plus important dignitaire de leur hiérarchie.

C'est l'imam qui conduit la prière collective (qui vaut, dit-on, 27 fois celle observée isolément...) et qui lit le prêche du vendredi.

L'imam est notamment supposé avoir subi une longue formation politique, religieuse, juridique et déclamatoire généralement sanctionnée par un diplôme.

L'imam est également supposé être sous la surveillance de ses pairs et de s'adonner régulièrement à la retraite et à la méditation.

Il est dit que les chiïtes attendent le retour de l'Imâm caché, le Douzième Imâm, Sauveur du Monde.

Dans ses « Statuts gouvernementaux », Abou el-Hassan 'Ali Mawerdi, juriste de Bagdad (11^e siècle), souligne que « *l'imam ne peut être de sexe féminin, ni hermaphrodite, ni muet, ni affligé d'un défaut de prononciation* ».

Il est dit que les chiïtes attendent le retour de l'Imâm caché (al-Imâm al-Moukhfi).

Il s'agit d'une très forte conviction religieuse du chiïsme iranien selon laquelle, au Jour du Jugement dernier, Mohammed al-Mahdi, l'Imâm caché, en réserve du monde depuis 874, reviendrait pour arbitrer les méfaits des hommes.

Toutefois, parmi les chiïtes ont trouvé les Duodécimains (ou *Itna 'achriyah*), les partisans du Douzième Imâm, mais également les Septimains (ou *seb'achriyah*) qui ne vénèrent que sept imâms et constituent un groupe parmi les Ismaïliens.

Les Duodécimains, l'Imâm caché, bien que silencieux (Imâm samit), continuerait à gouverner en s'incarnant dans des représentants qui sont des imâm parlants (Imâm natiq).

La notion d'Imâm caché n'est pas sans rappeler celle de l'Empereur endormi que l'on retrouve notamment dans le monde celtique (Arthur) et germanique (Charlemagne, Barberousse), cet Empereur endormi devant également s'éveiller pour nettoyer le mal du monde. Rappelons également la légende du Roi du Monde, notamment.

Rappelons que la nation perse est d'origine indo-européenne et que l'Iran est, avec l'Irak, l'un des principaux pays chiïtes dans le monde.

Voir Khezr, Houjja.

IMAMAT (L1) : La transmission religieuse et la loi religieuse dans le chiïsme est contenue dans la notion d'«imamologie duodécimaine».

Cette architecture que l'on peut nommer Imamats comprend douze Imâm dits « infaillibles », enjambe 14 siècles de l'histoire islamique.

Voici la liste des 12 Imâm « infaillibles » :

1. Ali, cousin et gendre du prophète Muhammad dont il a épousé la fille, Fatima.
2. Hassân, fils aîné d'Ali.
3. Houssâin, fils puîné d'Ali, assassiné à Kerbala.
4. Ali Zîn al-'Adidîn, petit-fils d'Ali et fils de Houssâin.
5. Mohamed Bakr, fils d'Ali Zîn al-'Adidîn.
6. Dja'fâr as-Saddîq, fils du 5^e Imâm et principal théologie du chiïsme duodécimain.
7. Moussa al-Kiazmi, fils de Dja'fâr.
8. Ali Reza (IX e s., dont le tombeau est à Machhad, Iran).
9. Abou Dja'far Mohamed, fils d'Ali Riza.
10. Ali al-Hadí, fils de Mohamed al-Jawâd ou Abou Dja'far.
11. Hassan 'Askri, fils du dixième imâm.

A ces 11 Imâm, la tradition chiïte ajoute un douzième nommé l'Imâm caché qui doit (ré) apparaître sur la terre à la fin des Temps. Il s'agit du Mahdi Mohammed.

Cette légende n'est pas sans rappeler le dixième avatar du dieu hindou Vishnu, le seul de ses dix avatars principaux à ne pas s'être encore manifesté et qui porte le nom de Kalki et qui, lui aussi, doit rétablir la justice et l'ordre dans un monde arrivé à la fin des temps et plongé dans les ténèbres.

Les Ismaéliens se sont détachés du rameau principal chiïte pour former le mouvement des Septimains car ils ne sont adeptes que de sept imâm sur douze.

IMAN (L1, L3B) : =(La) foi.

La foi est l'attribut principal du croyant.

A ce sujet, on peut dire que toute la cosmologie du musulman est contenue dans le verset suivant.

Coran II/2, 177 (II/2, 172 selon L3B) :

L3B :

« Il ne suffit pas, pour être justifié, de tourner son visage vers l'Orient ou l'Occident ; il faut encore croire en Dieu, au jour dernier, aux anges, au Koran, aux prophètes ; il faut, pour l'amour de Dieu, secourir ses proches, les orphelins, les pauvres, les voyageurs, les captifs et ceux qui demandent ; il faut faire la prière, garder sa promesse, supporter patiemment l'adversité et les maux de la guerre. Tels sont les devoirs des vrais croyants. »

L1 :

« La piété ne consiste pas à tourner votre face vers l'Orient ou vers l'Occident. L'homme bon est celui qui croit en Dieu, au Dernier Jour, aux anges, au Livre et aux prophètes. Celui qui, pour l'amour de Dieu, donne de son bien à ses proches, aux orphelins, aux pauvres, au voyageur, aux mendiants et pour le rachat des captifs. Celui qui s'acquitte de la prière ; celui qui fait l'aumône. Ceux qui remplissent leurs engagements ; ceux qui sont patients dans l'adversité, le malheur et au moment du danger : voilà ceux qui sont justes ! Voilà ceux qui craignent Dieu ! »

Voir Islam.

IMLIK (L1) : Voir Amlik.

IMMORTALITE (L1) : =Kould.

IMRA'A (L1) : =Femme.

INAQ (L1) : =Cou.

INCENDIE (L1) : =Hariq.

INCHALLA (L1) : =Si Dieu le veut.

Cette formule est un des signes de l'adhésion et de la soumission des musulmans à la volonté divine.

Elle trouve son origine dans un verset du coran.

Coran XVIII/18, 23-24 (XVIII/18, 23 selon L3B) :

« Ne dis jamais : Je ferai cela demain, sans ajouter : si c'est la volonté de Dieu. Elève vers lui ta pensée lorsque tu as oublié quelque chose, et dis : Peut-être qu'il m'éclairera et qu'il me fera connaître la vérité. »

Depuis lors, aucune promesse ne doit être faite sans cette formule.

Voir Mektoub.

INDEX (L1) : =Sabbaba. L'index, le doigt.

INDIGO (L1) : =Nili. Symbole de tristesse et de mort.

Voir Violette et Lilas.

INFIDELES (L3B, R2) : Titre de la 109e sourate.

L'islam absorbe le judaïsme et le christianisme « *pour mieux déclarer « infidèles » ces peuples du Livre qui refusent de se « soumettre ».* Celui qui me précède avait tort. Mais je n'ai raison que parce que d'autres m'ont ouvert la voie de la vérité. » (R2, p.68, Claude Weill).

Versets du coran concernant les « infidèles », ceux qui ne suivent pas la religion islamique :

XLVII/47, 4 :

L3B :

« *Si vous rencontrez les infidèles, combattez-les jusqu'à ce que vous en ayez fait un grand carnage ; chargez de chaînes les captifs.* »

N5 :

« *Lorsque vous rencontrez (au combat) ceux qui ont mécru, frappez-en les cous. Puis quand vous les avez dominés, enchaînez-les solidement. Ensuite c'est soit la libération gratuite, soit la rançon, jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux. Il en est ainsi car si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres. Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah, Il ne rendra jamais vaines leurs actions.*

CIX/109, 1-6 :

« *Dis : O infidèles !
« Je n'adorerai point vos simulacres.
« Vous n'adorez point mon Dieu.
« J'abhorre votre culte !
« Ma religion n'est point la vôtre.
« Vous avez votre croyance et moi la mienne. »*

Voir Shirk.

INJIL (L1, L3B) : *Al-Injil*, l'«Evangile».

Les Evangiles et la Thora –ou le Pentateuque- sont, en islam, considérés comme des textes sacrés, sanctifiés et, en quelque sorte, “récupérés” par le coran.

Coran II/2, 101 (II/2, 95 selon L3B) :

L3B :

« *Lorsque l'envoyé du Seigneur a paru au milieu d'eux, pour mettre le sceau à la vérité de leurs Ecritures, une partie a rejeté avec dédain le livre divin, comme s'ils ne l'eussent pas connu.* »

L1 :

« Lorsqu'un prophète envoyé par Dieu est venu à eux, confirmant ce qu'ils avaient déjà reçu, plusieurs de ceux auxquels le Livre avait été donné rejetèrent derrière leur dos le Livre de Dieu, comme s'ils ne savaient rien. »

Coran III/3, 3-4 (III/3, 2 selon L3B) :

L3B :

« Il t' a envoyé le livre qui renferme la vérité pour confirmer les Ecritures qui l'ont précédé. Avant lui il fit descendre le Pentateuque et l'Evangile pour servir de guide aux hommes. Il a envoyé le Koran des cieux. »

L1 :

« Allah a fait descendre l'écriture avec la Vérité, déclarant véridique les messages antérieurs.
« Il a fait descendre la Thora et l'Evangile, auparavant, comme direction pour les Hommes, et Il a fait descendre la Salvation. »

Le coran, selon la tradition islamique, est donc une « confirmation » (=mouçaddaq), et surtout une « ponctuation », des livres sacrés qui l'ont précédé.

Selon les musulmans, à l'instar de la Thora ou Pentateuque, l'Evangile annonce l'arrivée de Muhammad.

INNIYAH (L5) : *El-inniyah*, l'"individualité", de *ana* (=moi).

L'individu apparent, corporel, impermanent, destiné à disparaître, à réaliser, s'il le peut, sa fusion avec Dieu en prenant conscience de sa « véritable personnalité » ou, plus précisément, de son « essence » primordiale (edh-dhât).

INSAN (L1, L5, R2) : =Humains. Ce qui signifie « ceux qui oublient ». L'Ordre humain par opposition à l'Ordre occulte des « djinns ». Titre de la 76^e sourate.

« Le Message ? Invariable, il proclame une soumission totale au Dieu unique. Mais les hommes sont oublieux. En arabe, insan, „humains“, signifie „ceux qui oublient“. » (R2, p.78).

L'humain est défini de la manière suivante en islam :

1°) Il est une Création divine.

2°) L'Homme est une création parfaite.

3°) Une telle perfection doit l'empêcher d'agir d'une manière que la morale (islamique) réprouve.

D'un point de vue théologique, les humains sont classés en trois groupes distincts :

1°) Les croyants, *al-Mou'mimine*.

Ce terme est, en priorité, appliqué aux musulmans, bien évidemment, mais il peut également s'appliquer, par extension, à tous les Gens du Livre, tant juifs que chrétiens.

2°) Les non-croyants, *al-Kafirine*.

Ce terme est appliqué à ceux qui ne revendiquent aucune attache à Dieu. C'est un stade intermédiaire mal défini qui regroupent tous les incroyants qui n'ont « pas encore » été islamisés, christianisés, et, dans une moindre mesure, judaïsés, le judaïsme n'étant pas prosélyte.

3°) Les hérétiques, les apostats, *mounafiqoune*.

Ce terme désigne, en quelque sorte, les pires ennemis de l'islam, ceux que le coran nomment notamment « idolâtres » ou encore « associateurs ». Ce sont ceux qui revendiquent une autre voie philosophique ou/et spirituel que l'islam et le monothéisme abrahamique. Ils ont décrits en islam comme « pleins de morgue et d'impudence » (L1, p.203).

Soulignons également la notion ésotérique de l'Homme Parfait, l'Homme Universel, *al-Insan al-Kamil* ou *el-Insânu-l-Kâmil*, qui est le degré d'initiation auquel aspirerait tout *soufi*, tout ésotériste musulman (voir Faqru).

On estime, par exemple, que le prophète Muhammad serait le prototypé, sur terre, de l'Homme Parfait...

INTERPRETATION : Voir Moutachabihat.

INVOCATION (L1) : = Dhikr.

IQAMA (L1) : Se tenir debout dans le cadre de la prière islamique signifie, selon Al-Hallaj (858-922), participer à la permanence divine.

IRAM (L1) : Les Arabes prétendent descendre d'Iram, fils de Sem, petit-fils de Noé.

IRADA (L1) : = Volonté. Dans la mystique musulmane, ce terme signifie la « Volonté extensive de Dieu ».

'IRDH (L1) : = Honneur.

ISAAC (L1, L3B) : = Ishâq.

Demi-frère cadet d'Ismail, né de Sarah et Abraham, Ismail étant né d'Agar et Abraham.

Ancêtre éponyme des douze tribus d'Israël.

Dans le coran, il a rang de prophète.

Coran XXXVII/37, 112 :

« Nous lui prédîmes qu'Isaac serait un prophète distingué. »

ISHÂQ (L1) : = Isaac.

ISLAM (L1, N1) : = « Soumission à Dieu ». Nom de la religion annoncée par l'apostolat de Muhammad au VIIe siècle.

Tous les musulmans se retrouvent sur le credo tripartite initial suivant :

1. Unicité divine.
2. Authenticité du Livre sacré.
3. Prophétie de Muhammad.

L'islam est fondé sur une architecture théologique à trois sources : *Islam, Imân, Ihsan*, soit « soumission », « foi », « bonté/charité ».

Les rituels de la foi islamique s'articulent quant à eux autour de cinq « piliers » (= *roukn*).

Les Cinq Piliers de l'islam.

1. La profession de foi (*chabada*) en un dieu unique et en son prophète, Muhammad : *Il n'y a Dieu que Dieu et Muhammad est son prophète.*

2. La prière quotidienne (*salât ou salah*) : elle doit forcément être précédée par des ablutions et prononcée en direction de La Mecque. La prière s'effectue cinq fois par jour : à l'aube, à midi, l'après-midi, au coucher du soleil et le soir. Le vendredi, les musulmans se rendent à la mosquée (*masjid*), lieu où se rassemblent les fidèles.

3. Le jeûne du mois de Ramadan (*) : durant la période dite du Ramadan, les musulmans doivent jeûner du lever au coucher du soleil. Le mois de Ramadan est situé au neuvième mois de l'année lunaire des Arabes, parce que Muhammad aurait reçu se mois-là la première révélation divine. Sont dispensés du jeûne : les malades, les femmes enceintes, les enfants et les « djihadistes », ceux qui sont en guerre... La fin du jeûne est marqué par une grande fête nommée *Id ad-Fitr* ou « fête de la rupture du jeûne ».

4. L'impôt islamique (*zakat*) : équivaut à un environ un dixième des revenus. On y ajoute l'aumône personnelle charitable que l'on nomme *sadâqa*.

5. Le pèlerinage à la Mecque (*hadj*) (*) : il est recommandé aux musulmans de faire au moins une fois dans leur vie le pèlerinage de la Mecque qui se déroule chaque année du 7^e au 13^e jour du dernier mois de l'Hégire. A l'époque du pèlerinage se déroule la « fête du sacrifice » ou « Grande Fête » dite *Aïd el Kebir*. En souvenir du sacrifice d'Abraham, chaque famille sacrifie un mouton.

(*) La période du Ramadan comme celui du Hadj se déplacent d'une année à l'autre de onze jours, le calendrier islamique étant aligné sur les cycles de la Lune et décalé par rapport au calendrier civil, aligné sur le Soleil.

La volonté de soumission est la marque de l'islam depuis la reconstruction de la Kaaba, que l'on prète à Abraham et Ismaïl :

Coran II/2, 128 (II/2, 121-122 selon L3B) :

L1 :

« Notre Seigneur ! Fais de nous deux des croyants qui te seront soumis ; fais de notre descendance une communauté qui te sera soumise ; indique-nous les rites que nous devons observer, pardonne-nous ! »

L3B :

*« Lorsqu'Abraham et Ismaël jetèrent les fondements de ce temple, les yeux élevés au ciel, ils s'écrièrent : O Dieu ! intelligence suprême, daigne recevoir cette sainte demeure.
« Fais que nous soyons de vrais Musulmans ; fais que notre postérité soit attachée à ton culte ; enseigne-nous nos devoirs sacrés ; daigne tourner tes regards vers nous ; tu es clément et miséricordieux. »*

Voir Laikiya.

ISMAEL : Voir Ismaïl.

ISMAELIENS (L1) : Voir Ismaéliens.

ISMAÏL (L1, L3B, L4) : Ou Ismael.

Distinguons d'emblée deux Ismaïl importants dans la tradition islamique afin d'éviter toute confusion.

Il y a Ismaïl, le fils d'Abraham, et Ismaïl, le septième imâm du chiïsme dont les ismaéliens (qui tirent leur nom de cet imâm) prétendent qu'il reviendra sur terre à la fin des temps, alors que les chiïtes duodécimains évoquent quant à eux un douzième imâm.

1. Ismaïl, fils d'Abraham.

Fils d'Abraham et d'Agar, Ismaïl est considéré par les Arabes comme le Père de leur nation, comme leur ancêtre éponyme, comme celui qui, d'un point de vue mythologique, leur a donné leur langue.

Genèse XVI/16, 15-16 :

*« Agar enfanta un fils à Abram, et Abram donna le nom d'Ismaël au fils qu'Agar avait mis au monde.
« Abram était âgé de quatre-vingt-six ans lorsqu'Agar enfanta Ismaël à Abram. »*

Lorsque Sara, l'épouse légitime d'Abraham, pût enfin enfanter et mît au monde Isaac, elle demanda à Abraham de chasser Agar et Ismaïl du foyer familial, ce que fit Abraham, avec l'assentiment de Dieu.

Selon la tradition coranique, qui ne recoupe pas forcément la tradition biblique, Agar et Ismaïl, chassés par Abraham du foyer familial, se trouvèrent bientôt sans eau dans une contrée désertique qui, toujours selon cette tradition islamique, est le lieu où est aujourd'hui bâti la Mecque. Et c'est là que, pour les sauver, l'ange de Dieu fit apparaître la source miraculeuse de *Zemzem*.

C'est pourquoi il est dit que l'ange Gabriel joua un rôle de messager divin auprès d'Ismaïl. Il intervînt, en effet, selon la Genèse, auprès d'Ismaïl enfant et de sa mère, pour les sauver (voir Agar) en faisant apparaître ce puits de *Zemzem*.

Ismaïl s'établit à la Mecque, donc, et devînt le père d'une tribu qui, à une certaine époque, reçut le nom de Qoreïsh, d'où dérive le nom des Qoreïshites, la tribu d'origine de Muhammad.

Il est dit qu'Ismaïl enseigna aux Arabes la religion qu'il avait reçue de son père Abraham, et leur apprit à n'adorer qu'un seul Dieu unique créateur du ciel et de la terre. Il transmit ce culte à sa postérité ; mais ensuite, l'idolâtrie prévalut, et le sanctuaire d'Ismaël – entendez la Kaaba- fut entouré d'idoles jusqu'au temps où Muhammad les renversa. Ainsi la légende islamique boucle-t-elle la boucle.

On prête à Ismaïl un rôle important dans la construction du temple de la Kaaba qu'il mena, dit-on, avec son père Abraham (voir Abraham).

Le frère puîné d'Ismaïl est Isaac, ancêtre éponyme des Juifs.

Mythologiquement (tout comme linguistiquement), les Arabes se rattachent au groupe sémitique à travers Ismaïl, fils d'Abraham.

De même, on fait remonter la généalogie de Muhammad jusqu'à Adnan, lui-même considéré comme un descendant d'Ismaïl.

2. Ismaïl, le Septième Imâm.

Ismaïl est donc le septième imâm de la tradition chiïte.

Il est particulièrement vénéré par la secte des ismaïliens qui prétendent qu'Ismaïl reviendra sur terre à la fin des temps.

Les ismaïliens, nommés ainsi par analogie avec le nom d'Ismaïl et également désignés par le terme de « septimains » en raison de leur vénération particulière envers le septième imâm, se distinguent ainsi des autres chiïtes nommés « duodécimains » car ils vénèrent douze imâm et attendent la venue du douzième et non du septième, à la fin des temps.

ISMAÏLIENS (L1) : Ou Ismaéliens. Secte gnostique assimilée aux chiïtes et divisée en plusieurs groupes.

Il se sont séparés du rameau principal chiïte pour former le mouvement des Septimains.

En effet, ils ne vénèrent que sept imâm et non douze comme les chiïtes duodécimains, voilà pourquoi ils sont nommés Septimains.

Pour eux, ce n'est pas le douzième mais le septième imâm -qu'ils nomment Ismaïl, d'où leur nom d'Ismaïliens- qui doit revenir sur terre à la fin des temps.

Parmi les Septimains on trouve notamment les Druzes et les Hachachins.

Voir Agha Khan.

ISMOU AD-DHAT (L1) : =Nom de l'Essence. Voir Soubha.

ISRA (L1, L3B) : Ou Esra, ou *al-Isra*. Signifie : le Voyage nocturne ou, plus littéralement, « il l'a transporté pendant la nuit ».

Le terme d'Isra désigne la première partie du *Miraj*, soit celle qui sépare La Mecque (et la mosquée sacrée) de Jérusalem (et la mosquée extrême ou très éloignée).

La XVIIe sourate du Coran porte le nom d'*al-Isra*, en référence à cette partie du voyage, de l'ascension de Muhammad.

Coran XVII/17, 1 : « *Louange à Dieu, qui a transporté pendant la nuit son serviteur du temple de la Mecque au temple de Jérusalem, dont nous avons béni l'enceinte pour y laisser des marques de notre puissance. Dieu voit et entend.* »

‘ISSÂ (L1, L3A/L3B, L6, N5, R2) : =Jésus.

Il est dit que Jésus jouit d'une image populaire en islam et particulièrement dans le coran.

Coran III/3, 45-47 (40-42 selon L3B) :

L3B :

« *L'ange dit à Marie : Dieu t'annonce son verbe. Il se nommera Jésus, le Messie, fils de Marie, grand dans ce monde et dans l'autre, et le confident du Très-Haut.*

« *Il fera entendre sa parole aux hommes depuis le berceau jusqu'à la vieillesse et sera au nombre des justes.*

« *Seigneur, répondit Marie, comment aurais-je un fils ? Aucun homme ne s'est approché de moi. Il en sera ainsi, reprit l'Ange. Dieu forme des créatures à son gré. Veut-il qu'une chose existe, il dit : Sois faite et elle est faite.* »

L1 :

« *Les anges dirent : « O Marie ! Dieu t'annonce la bonne nouvelle d'un Verbe émanant de Lui : son nom est : le Messie (al-massib), Jésus, fils de Marie ; illustre en ce monde et dans la vie future » (...)* Elle dit : « *Mon Seigneur ! Comment aurais-je un fils ? Nul homme ne m'a touchée.* » Il dit : « *Dieu crée ainsi ce qu'Il veut : lorsqu'il a décrété une chose, il lui dit : Sois... et elle est.* »

Voilà certains des versets qui tentent d'accréditer la thèse d'une plus grande proximité entre chrétiens et musulmans, par rapport aux juifs. Les versets suivants vont dans le même sens.

Coran III/3, 52-54 (III/3, 45-47 selon L3B) :

N5 :

« *Puis, quand Jésus ressentit de l'incrédulité de leur part, il dit : « Qui sont mes alliés dans la voie d'Allah ? » Les apôtres dirent : « Nous sommes les alliés d'Allah. Nous croyons en Allah. Et sois témoin que nous Lui sommes soumis.* »

« Seigneur ! Nous avons cru à ce que Tu as fait descendre et suivi le messager. Inscris-nous donc parmi ceux qui témoignent. »

« Et ils [les autres] se mirent à comploter. Allah a fait échouer leur complot. Et c'est Allah qui sait le mieux leur machination ! »

L3B :

« Jésus ayant connu la perfidie des Juifs s'écria : Qui m'aidera à étendre la religion divine ? Nous serons les ministres du Seigneur, répondirent les apôtres ; nous croyions en lui et vous rendrez témoignage de notre foi.

« Seigneur, nous croyons au livre que tu as envoyé ; nous suivons ton apôtre ; écris-nous avec ceux qui te rendent témoignage.

« Les Juifs furent perfides envers Jésus. Dieu trompa leur perfidie. Il est plus puissant que les fourbes. »

Comme nous le constatons, la seconde traduction est nettement plus explicite que la première qui désignent les Juifs pudiquement par les termes « leur » et « les autres ». Il s'agit bien ici de souligner les divisions entre chrétiens et juifs. De là à penser que Muhammad a mené une politique du « diviser pour régner » il n'y a qu'un pas que l'on pourrait aisément franchir...

Le coran reconnaît également les miracles que l'on prête à Jésus.

Coran III/3, 49 (III/3, 43 selon L3B) :

L3B :

« Il lui enseignera l'écriture et la sagesse, le Pentateuque et l'Évangile. Il leur dira : Les prodiges divins vous attesteront ma mission : je formerai de boue la figure d'un oiseau ; je soufflerai dessus ; elle s'animera à l'instant par la volonté de Dieu ; je guérirai les aveugles de naissance et les lépreux ; je ferai revivre les morts par la permission de Dieu ; je vous dirai ce que vous aurez mangé et ce que vous aurez caché dans vos maisons. Tous ces faits seront des signes pour vous si vous êtes croyants. »

L1 :

« Je suis venu à vous avec un Signe de votre Seigneur : je vais, pour vous, créer d'argile, comme une forme d'oiseau. Je souffle en lui, et il est : « oiseau » - avec la permission de Dieu. Je guéris l'aveugle et le lépreux ; je ressuscite les morts – avec la permission de Dieu. »

Le coran reconnaît donc la virginité de Marie, le caractère de messie de Jésus, les miracles que l'on prête à Jésus, mais il ne reconnaît nullement ce dernier comme le fils de Dieu, ne reconnaît donc pas la Sainte Trinité, ni même la crucifixion. La prétendue « proximité islamo-chrétienne » doit donc être nettement relativisée.

« Le pieux chrétien ne pourrait pas, quant à lui, reconnaître son Jésus dans le Issa du Coran : celui-ci est un merveilleux prophète plein de sagesse au sens hellénique, né d'une vierge, mais en aucun cas de Dieu. Obsédé par le spectre du polythéisme (le shirk ou « association » d'autres divinités à Dieu), le Coran ne peut agréer ni fils de Dieu, ni Saint-Esprit. Son monothéisme ne transige pas. » (R2, p.78).

« La sourate IV.157 nie la crucifixion de Jésus : « Mais ils ne l'ont pas tué ; ils ne l'ont pas crucifié, cela leur est seulement apparu ainsi. » Certains ont supposé qu'il s'agissait d'une pure invention de Muhammad, mais nous savons que plusieurs sectes hérétiques niaient la crucifixion, en particulier celle

des basilides qui prétendaient que Simon de Cyrène avait été crucifié à la place du Christ. D'autres légendes sur Jésus, parlant au berceau, insufflant la vie à des oiseaux d'argile (sourate V.110), etc..., sont copiées sur l'ouvrage copte, l'Évangile de Saint Thomas. La sourate V parle d'une table qui descend du ciel et dont l'origine est sans aucun doute la dernière cène. » (L6, p.93).

Coran IV/4, 157 (IV/4, 156 selon L3A) :

L3A :

« Ils ont dit : Nous avons fait mourir Jésus, le Messie, fils de Marie, envoyé de Dieu. Ils ne l'ont point mis à mort. Ils ne l'ont point crucifié. Un corps fantastique a trompé leur barbarie. Ceux qui disputent à ce sujet n'ont que des doutes. La vraie science ne les éclaire point. C'est une opinion qu'ils suivent. Ils n'ont pas fait mourir Jésus. Dieu l'a élevé à lui, parce qu'il est puissant et sage. »

N5 :

« Et à cause de leur parole : « Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah » Or, ils ne l'ont ni tué, ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux-semblant ! Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude : ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué. »

Cette affirmation coranique revient évidemment à nier la valeur du symbole de la croix des chrétiens.

Pour ce qui est de la négation de la divinité de Jésus et, partant, de la Sainte Trinité, se reporter à la mention « Ozäir ». Nous verrons que les chrétiens et les juifs sont alors renvoyés dos à dos par le coran, et ce de manière assez violente.

Il est dit aussi que la formule inaugurale islamique, la *basmallah*, était écrite sur la langue de Jésus.

En outre, l'islam attribue une qualité à Jésus qui est « Celui qui connaît l'Heure fatidique », *Ilm lis-Sa'a*, à savoir l'heure du Jugement Dernier.

Voir aussi Marie, Ozäir.

ISTIJMAR (L1) : Désigne les « ablutions sèches ».

Voir Woudou, Tayammoum.

ISYI (L1) : =Charognard. Espèce vile dans la tradition islamique.

ITBIR (L1) : Voir pigeon.

I'TIDAL (L1) : Dans le cadre de la prière islamique, le fait que le pratiquant se relève (*i'tidal*), « est comme si l'éternité se tournait vers nous » (Al-Hallaj, 858-922).

ITNA'ACHRIYAH (L1) : =Duodécimains.

IZEM (L1) : =Lion. Espèce noble dans la tradition islamique.

IZRAÏL (L1, L3B) : L'Ange de la Mort (= *malak al-mawt*). Ou Ozrîn, Azraïl.

Izraïl, l'Ange de la Mort, est l'opposé de Djibril-Gabriel, l'Ange de la Vie.

Coran XXXII/32, 11 :

« Réponds-leur : L'ange de la mort qui veille sur vos démarches tranchera le fil de vos jours, et vous reparaîtrez devant Dieu. »

Selon la tradition islamique, alors que Muhammad était en proie à la fièvre, l'ange de la mort lui apparut et lui demanda s'il pouvait mettre un terme à son existence.

Le prophète ayant achevé sa mission et l'ayant ponctuée par son discours de l'Arafat en mars 632, sentit que sa fin était proche et il acquiesça.

Izraïl a quelque parenté avec Sailsaïl, l'ange détenteur de la clé du 4^e ciel.

Voir Mouqarraboune.

JABAL AN-NOUR (L1) : =Mont Nur, au sommet duquel se trouve la célèbre grotte Hira où Muhammad reçut, dit-on, la révélation du coran.

Voir Mecque.

JABAL AR-RAHMA (L1) : =Mont ou Montagne de la Miséricorde.

Voir Mecque.

JACOB (L1) : =Ya'coub.

JABAROÛT (L1) : Un des anges de la tradition islamique.

JAFR (L5) : Le grand *jafir* correspond à l'alphabet arabe comptant 28 lettres, alors que le petit *jafir* qui aurait précédé le grand *jafir*, ne compte lui que 22 lettres.

Dans un contexte ésotérique, les lettres de l'alphabet correspondent chacune à une valeur numérique et sont donc au cœur de la numérologie traditionnelle arabe.

« Le *jafir*, qui, suivant la tradition, doit son origine à Seyidnâ Ali lui-même, est une application de ces mêmes sciences à la prévision des événements futurs ; » (Guénon, L5, p.26).

Notons que cette approche ésotérique de l'islam, telle que nous la livre ici René Guénon qui fait référence à la « prévision des événements futurs » est en complète contradiction avec la lettre coranique qui proscrit clairement l'art de la divination (*kihana*).

Voir « Kebrît el ahmar », « Kihana ».

JAHENNAM (L1) : =Géhenne. Un des noms de l'Enfer.

Ce nom vient de l'araméen *Gé Hinnam* qui signifie « La Vallée d'Hinnom » où, dit-on, les anciennes populations païennes immolaient par le feu des victimes sacrificielles.

Cette notion revient 77 fois dans le coran.

Le mot *Jabennam* ou *Jabannama* double et confirme « celui de Nar (Feu), *Jabim* (Fournaise), *Hariq* (Incendie) ou encore *Laza*, *Sakar*, *Sair* (Flamme), mais il garde une identité spécifique qui est d'être considéré comme l'incarnation de l'Enfer au plein sens du mot. »

JAHILIA (L1) :=Être de l'Ignorance, de *jouhl* ou *jahl*, « ignorance ».

Désigne la période pré-islamique, l'époque de l'Arabie païenne et polythéiste assimilée par les musulmans à une époque d' « ignorance » (d'Allah).

Le paganisme est donc assimilé en islam à une ère d'ignorance de Dieu, de la prétendue « vérité islamique ».

Les musulmans évoquent ainsi les « Ténèbres du paganisme », *Dbouloumat al-djabilia*.

Assimilés aux « associateurs » et aux « idolâtres », les païens supposés « ignorants » ont vu à leurs rangs s'ajouter les athées, les agnostiques, etc... également réputés « aveugles » et « ignorants » de la prétendue « vérité islamique ».

Voir Djahiliyya.

JALLOUT (L1, L3A) : =Goliath.

En référence à la célèbre histoire de David et Goliath, Goliath et son armée sont évoqués dans le coran.

Coran II/2, 249-251 (II/2, 250-252 selon L3A) :

« Saïl étant sorti avec son armée, dit à ses soldats : Dieu va vous éprouver au bord de ce fleuve. Celui qui s'y désaltèrera ne sera pas des miens. Ceux qui s'en abstiendront ou n'avalent qu'un peu d'eau, dans le creu de leur main, seront de mon parti. Presque tous en burent avidement. Lorsque le roi, à la tête des croyants, eut traversé le fleuve, ceux qui s'y étaient désaltérés s'écrièrent : Nous n'avons point de force aujourd'hui contre Goliath et ses soldats. Les fidèles qui croyaient au jour de la résurrection, répondirent : Combien de fois, par la permission de Dieu, une petite troupe a-t-elle vaincu des armées nombreuses ! Le bras du Très-Haut fortifie les braves.

« Sur le point de combattre Goliath, ils adressèrent au ciel cette prière : Seigneur, accorde-nous la constance et le courage, affermis nos pas, et viens nous secourir contre un peuple infidèle.

« Ils vainquirent leurs ennemis par la volonté de Dieu. David tua Goliath. Le Seigneur lui donna la royauté et la sagesse. Il lui enseigna ce qu'il voulut. Si le Tout-Puissant n'avait balancé les nations les unes par les autres, la corruption eût couvert la terre ; mais il est bienfaisant envers ses créatures. »

JAM (L1) : =Union mystique à Dieu.

Le degré le plus important est dit *Jam al-Jam*, soit « Union Totale ».

JAMAL (L1) : =Beauté.

Le Beau et la Beauté sont réputés être des attributs de Dieu.

Le terme désignant la beauté est également utilisé comme prénom : Djamal et Djamila.

Un *hadith* du prophète proclame : « *Allah est beau et il aime la beauté* », « *Allah djamil, youhibbou al-jamal* ».

JAMRAS (L1) : Nom donnée aux pierres qui servent à lapider les stèles représentant Satan-Iblis, lors du pèlerinage du *hadj*.

JANNA (L1) : =Paradis.

JASMIN (L1) : =Yasmine.

JASSAD (L1) : Voir Djassad.

JASSASA (L1) : = L’Espion(ne).

Al-Jassasa est l’un des noms de la Bête apocalyptique en islam, dont la manifestation serait un révélateur de la fin des Temps.

Coran XXVII/27, 82 (XXVII/27, 84 selon L3B) :

L1 : « *Lorsque la Parole tombera sur eux, nous ferons, pour eux, sortir de cette terre une bête et celle-ci proclamera que les hommes ne croyaient pas fermement à nos signes.* »

L3B : « *Lorsque l’arrêt de leur perte sera prononcé, nous ferons sortir de la terre un monstre qui criera : Les hommes n’ont point cru à l’islam(isme).* »

Dans *La Roseraie du mystère*, *Al-Jassasa* est présentée comme un âne parmi les ânes dont la présence annoncerait l’Autre Monde. Ce serait une sorte de signal de la fin des Temps.

On la nomme aussi *al-Arada*.

Voir aussi Dajjal.

JAUNE (L1) : =Safra.

JAZIRA (L1) : =L’Île. Réduction de *Al-Jazīrah al-‘arabiya*, l’ « île des Arabes », terme qui désigne la péninsule arabique.

Noton au passage, à titre d’anecdote, que les deux télévisions arabes désormais célèbres (2004) portent respectivement les noms de Al-Jazira et de Al-Arabiyah, l’association de ces deux noms donnant *Al-Jazīrah al-‘arabiya* qui, comme nous venons de le voir, désigne la péninsule arabique, ce qui semble souligner une certaine complémentarité.

Voir Arabes.

JAZIRAT AL-ARAB (L1) : =L’Île des Arabes. Voir Arabes.

JEAN (L1) : =Yahyâ.

JEMAAH : Voir Djema’a.

JERUSALEM (L1, L3B, N5, R2) : Al-Qods ou Al-Qouds est le nom que les Arabes et les musulmans donnent à Jérusalem.

Jérusalem est considérée par les musulmans sunnites comme leur troisième ville sainte après La Mecque et Médine.

En voici les raisons classées chronologiquement.

1°)615 : Selon la tradition islamique, Jérusalem est une étape du *Mi'raj*, l'« ascension au ciel » ou le voyage mystique et initiatique que Muhammad effectua, dit-on, en 615. Il fut transporté « magiquement » de La Mecque à Jérusalem d'où il accéda au ciel (voir Miraj et Isra).

2°)622 à 624 : Jérusalem constitue pour les musulmans la première *qiblah* (=direction spirituelle), c'est-à-dire qu'à l'origine, ils se tournaient vers Jérusalem pour prier (de 622 à février 624), mais lorsque Muhammad et les musulmans commenceront à s'en prendre aux juifs, Muhammad, sur base d'une nouvelle « révélation divine » fit changer les croyants d'« orientation spirituelle » : désormais, ils se tourneraient vers La Mecque.

Prévoyant les interrogations naturelles qui ne manqueraient pas de survenir à la suite de cet énième « revirement divin », deux versets répondent par avance aux interrogatifs.

Coran II/2, 142-143 (II/2, 136-138 selon L3B) :

L3B :

« L'insensé demandera : pourquoi Mahomet a-t-il changé le lieu vers lequel on adressait sa prière ? Réponds : L'Orient et l'Occident appartiennent au Seigneur, il conduit ceux qu'il veut dans le droit chemin. »

« Nous vous avons établis , ô peuples élus ! pour rendre le témoignage contre le reste des nations, comme votre apôtre le rendra contre vous. »

« Nous avons changé le lieu vers lequel vous priez, afin de distinguer ceux qui suivent l'envoyé de Dieu, de ceux qui retournent à l'infidélité. Ce changement n'est pénible que pour celui que n'éclaire point la lumière divine. Le Seigneur ne laissera point votre foi sans récompense. Il est clément et miséricordieux. »

L1 & N5 :

« Les insensés d'entre les hommes disent : Qui donc les a détournés de la qibla vers laquelle ils s'orientaient ? » (II/2, 142 : L1).

« Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous. Et Nous n'avons établi la direction (Cibla) vers laquelle tu te tournais que pour savoir qui suit le Messager (Muhammad) et qui s'en retourne sur ses talons. C'était un changement difficile, mais pas pour ceux qu'Allah guide. Et ce n'est pas Allah qui vous fera perdre [le récompense de] votre foi, car Allah, certes est Compatissant et Miséricordieux pour les hommes. » (II/2, 143 : N5).

3°)638 : les armées musulmanes conquièrent Jérusalem en 638, année à partir de laquelle elle est proclamée arbitrairement « troisième ville sainte de l'islam ».

4°)691 : les musulmans construisent sur l'ancienne esplanade du Temple (de Salomon) le Dôme qui abrite le rocher où, selon la légende, Abraham aurait voulu sacrifier Isaac.

5°)709 à 716 : construction de la mosquée Al-Aqsa, un des joyaux réputés de l'architecture islamique.

Jérusalem est aussi nommée l'«Olivier».

Voir Masjid al-Aqsa.

JESUS (L1) : =Issâ. Voir ce nom.

JEU D'ECHECS (L1) : Voir Chatranj.

JEUDI (L1) : =Khamiss.

JEÛNE (L1) : Voir Ramadan, Saoum, Fitar, Aïd al-Fitr, Zakat al-Fitr, Yawm ach-chak, Ayam at-tachriq.

JIHAD : Voir Djihad.

JILÎ (L1) : =Parole. *Al-Jilî*, la Parole.

JNAH AL-BARNOUS (L1) : =Détenteur du burnous. Voir Burnous.

JOMRÂ (L1) : Rituel qui consiste, pour chaque pèlerin, à jeter sept pierres en direction des stèles du Démon à La Mecque.

JONAS (L1) : =Younas.

JOSEPH (L1) : =Youssouf. Il est dit que l'ange Gabriel joua un rôle de messager divin auprès de Marie, sous l'apparence de Joseph.

JOUDI (L1, L3B) : Mont mythique qui aurait servi de refuge à l'arche de Noé, son naufrage sur cette bute lui ayant permis de la préserver de l'eau du Déluge.

Coran XI/11, 43-44 (XI/11, 45-46 selon L3B) :

L1 :

« Il dit : « Je vais me réfugier sur une montagne qui me préservera de l'eau » (...) L'eau fut absorbée, l'ordre fut exécuté : le vaisseau s'arrêta sur le Joudi. »

L3B :

« Je me retirerai sur la montagne, répondit-il ; elle me mettra à l'abri des eaux. Personne n'évitera la punition de Dieu, répartit Noé, excepté ceux pour lesquels il a fait éclater sa miséricorde. Les eaux s'élevèrent et tous les hommes furent engloutis.

« Il fut dit : O terre ! absorbe tes eaux ; cieux, fermez-vous. L'eau diminua. L'arrêt du ciel fut accompli. L'arche s'arrêta sur le mont Joudi ; et il fut dit : Loin d'ici les impies ! »

JOUHL (L1) : =Ignorance.

Voir Jahilia.

JOULOUS (L1) : Voir Qou'oud.

JOURS (L1) : =Ayyam. Singulier : Yaoum ou Yawm.

JUGEMENT DERNIER (L1) : =Al-Akhira, *al-yawm al-akhir*.

JUIFS (L1, L3B, N5) : =*Yaboud, Banou Israël*, litt. "Les Fils d'Israël"

La rupture entre musulmans, d'une part, juifs et chrétiens, d'autre part, est consommée à la bataille de Badr, en 624, l'an II de l'hégire.

C'est de cette époque que datent les propos coraniques positifs à propos des juifs.

Coran II/2, 47 (II/2, 44 selon L3B) :

« Enfants d'Israël, souvenez-vous des bienfaits dont je vous ai comblés ! Souvenez-vous que je vous ai élevés au-dessus de toutes les nations ! »

Coran VII/7, 138-140 (VII/7, 134-136 selon L3B) :

« Nous ouvrîmes un chemin aux Israélites à travers les eaux de la mer, et ils arrivèrent dans un pays idolâtre. Aussitôt ils pressèrent Moïse de leur faire des dieux semblables à ceux qu'on y adorait. Enfants d'Israël leur dit le prophète, quelle est votre ignorance ?

« Ces divinités sont chimériques. Le culte qu'on leur rend est vain et sacrilège.

« Vous proposerais-je un autre Dieu que celui qui vous a élevés au-dessus de toutes les nations ? »

Par les écrits coraniques, Muhammad se rapproche tantôt des juifs, tantôt des chrétiens pour mieux abuser les uns et les autres, ayant de toute évidence fait sienne la formule « diviser pour régner ». Seuls les « idolâtres » et les « associateurs », c'est-à-dire les polythéistes, ne trouvent aucune grâce aux yeux du prophète de l'islam.

Et de fait, *« De 625 à 632, Yathrib et ses environs sont le théâtre de dures exactions contre les tribus juives les plus puissantes (Qaynouqa, Qourayza, An-Nadhir). Elles furent expropriées et expulsées manu militari par les partisans du Prophète. »* (L1, p.230).

Cette décision sera avalisée par certains versets coraniques.

Coran III/3, 137-139 (III/3, 131-132 selon L3B) :

N6 :

« Avant vous, certes, beaucoup d'événements se sont passés. Or, parcourez la terre, et voyez ce qu'il est advenu de ceux qui traitaient (les prophètes) de menteurs.

« Voilà un exposé pour les gens, un guide, et une exhortation pour les pieux.

« Ne vous laissez pas battre, ne vous affligez pas alors que vous êtes les supérieurs, si vous êtes de vrais croyants. »

L3B :

« Avant vous, Dieu avait donné des préceptes. Parcourez la terre et voyez quelle a été la fin de ceux qui nous accusent de mensonge.

« Ce livre est la lumière du monde, la règle de la foi, et l'exhortation de ceux qui sont pieux. »

Ceux qui traitent les prophètes de menteurs sont, selon la lettre coranique, les « Israélites » comme le montre le verset V, 70 (voir ci-dessous).

Autres extraits du coran à propos des juifs..

Coran II/2, 135 (II/2, 129 selon L3B) :

« Les Juifs et les Chrétiens disent : Embrassez notre croyance, si vous voulez être dans le chemin du salut. Répondez-leur : Nous suivons la foi d'Abraham, qui refusa l'encens aux idoles, et n'adora qu'un Dieu. »

Coran II/2, 140 (II/2, 134 selon L3B) :

« Direz-vous qu'Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, et les tribus d'Israël, étaient juifs ou chrétiens ? Quoi de plus criminel que de cacher le témoignage du Seigneur ! Croit-on qu'il voit avec indifférence les actions des hommes ? »

Coran V/5, 70-71 (V/5, 74-75 selon L3B) :

L3B :

« Nous reçûmes l'alliance des Israélites, et nous leur envoyâmes des prophètes. Toutes les fois qu'ils leur annoncèrent des vérités que rejetaient leurs cœurs corrompus, ils furent accusés de mensonge ou injustement massacrés.

« Ils ont pensé que leurs crimes seraient impunis, et ils sont devenus aveugles et sourds. Le Seigneur leur a pardonné, et le plus grand nombre est retombé dans l'aveuglement ; mais l'Eternel est témoin de leurs actions. »

N6 :

« Certes, Nous avons déjà pris l'engagement des Enfants d'Israël, et Nous leur avons envoyé des messagers. Mais chaque fois qu'un Messager leur vient avec ce qu'ils ne désirent pas, ils en traitent certains de menteurs et ils en tuent d'autres.

« Comptant qu'il n'y aurait pas de sanction contre eux, ils étaient devenus aveugles et sourds. Puis Allah accueillit leur repentir. Ensuite, beaucoup d'entre eux redevinrent aveugles et sourds. Et Allah voit parfaitement ce qu'ils font. »

Coran V/5, 59 (V/5, 64 selon L3B) :

L3B :

« Demande aux Juifs : quel est le sujet de l'horreur que vous avez pour les fidèles ? Est-ce parce qu'ils croient en Dieu, aux anciennes Ecritures, ou parce que la plupart d'entre vous sont prévaricateurs ? »

N5 :

« Dis : « Ô gens du Livre ! Est-ce que vous nous reprochez autre chose que de croire en Allah, à ce qu'on a fait descendre vers nous et à ce qu'on a fait descendre auparavant ? Mais la plupart d'entre vous sont des pervers. »

XXII/22, 17 :

« Au jour de la résurrection il jugera les croyants, les Juifs, les Sabéens, les Chrétiens, les mages et les idolâtres, parce qu'il est témoin de toutes choses. »

Voir aussi à « Chrétiens ».

JUJUBIER (L1) : =Sidrata. Arbuste épineux de la famille des Rhamancées. Son fruit, le jujube, est très courant dans la flore islamique.

Le « Jujubier de la Limite », également nommé le « Lotus du Terme Suprême » (sidrati al-mountaha) peut désigner le Septième Ciel (point ultime au-delà duquel la manifestation divine cesse d'être une simple manifestation pour de venir Réalité), le lieu où l'ange Gabriel, qui accompagnait le prophète dans son *mi'raj*, se sépara de lui, ou encore un lieu-dit (Al-Mountaha) situé près de La Mecque.

Voir aussi Lotus.

JUSTICE (ISLAMIQUE) : Voir Fiqh.

KAABA (L1, L3B, L5, N3, N4) : =Cube.

Selon la légende islamique, Abraham est le constructeur du temple de la Kaaba (voir Ibrahim). D'autres disent que Adam est le constructeur du premier temple de la Kaaba.

La Kaaba est le foyer du sanctuaire sacré de la Mecque et le lieu de référence symbolique et spirituelle de la totalité des sanctuaires musulmans construits dans le monde. Elle est nommée *Beit Allah*, la « maison de Dieu ».

Techniquement, c'est le châssis où est déposé la « pierre noire » (Al-Hadjar al-Aswad), masse légèrement cubique de 15 m de haut, avec deux faces de 12 m et deux autres de 10 m.

C'est le pôle cosmique unique (quiblà) vers lequel se tournent tous les musulmans lorsqu'ils veulent s'adresser à Dieu. Voir à ce sujet à la mention « Tarîqah ».

Selon certains, la Pierre serait noire du péché des hommes. A l'origine, suivant les auteurs arabes, elle était une hyacinthe blanche. Lorsqu' Abraham et Ismaël bâtissaient le temple, Gabriel le leur apporta. Mais par la suite, une femme impure la toucha et la hyacinthe immaculée se changea en pierre noire (L3A, p.5).

A la Kaaba terrestre correspondrait une Kaaba céleste, invisible, qui symboliquement lui fait face (al-Baït al-ma'mour), et les rites effectués autour de la Kaaba terrestre ne seraient donc que la répétition visible de ceux qu'effectuent les anges autour de la Kaaba céleste.

Cette référence aux « deux Kaaba » s'apparente vraisemblablement à la différenciation – mais non à l'opposition- entre exotérisme et ésotérisme, entre *charia* exotérique d'une part, *tariqah* et *haqiqah* ésotériques d'autre part.

Il est dit que dans l'Arabie pré-islamique, les Qoreïshites, la tribu de Muhammad, tenait son importance de l'exercice de sa souveraineté sur le Mecque et de leur mission de gardiens du temple de la Kaaba.

Le temple de la Kaaba fut un jour dévoré par les flammes et les Qoreïshites s'activaient pour le reconstruire, mais lorsqu'il fallut poser la pierre noire sacrée dans l'un des côtés du temple, chaque clan brigua cet honneur et on finit par se résoudre à accepter la solution qu'offrirait le premier citoyen qui entrerait dans le temple.

Or, Muhammad travaillait également sur ce chantier et ce fut lui qui entra dans le temple le premier. Et voici la solution qu'il trouva : il fit mettre la pierre noire sur un manteau tenu par un membre de chaque clan et il posa finalement la pierre de ses propres mains.

La tradition islamique rapporte que c'est par ce geste que Muhammad s'attira l'estime générale.

A cette époque, donc, le temple de la Kaaba était déjà un sanctuaire pour les Arabes, bien avant l'introduction de l'islam, et ce culte de la pierre noire n'est pas sans rappeler les aérolithes noirs liés aux cultes du dieu Elagabal (Syrie) ou de la déesse Cybèle de Pessinonte.

Selon certaines sources, la Kaaba aurait été jadis un temple consacré au Soleil, à la Lune et aux planètes. D'autres voient dans ce temple une figuration actuelle d'une divinité tutélaire du nom de Kaaba ou Kabéli, Kou'aïb. On rapproche également la « Pierre Noire » de la Kaaba de la « pierre de fondation », de l'omphalos propres à plusieurs autres civilisations.

Soulignons qu'il existe un autre pierre, *al-badjar al-as'âd*, littéralement la « pierre heureuse », « L'Heureuse », qui est située dans le coin sud-est du temple, à environ un mètre et demi au-dessus du sol. Contrairement à la « Pierre Noire » qui est touchée et baisée par les pèlerins, cette pierre n'est que touchée.

Pour les soufis la Kaaba symbolise l'Essence divine, alors que la Pierre Noire proprement dite symbolise l'Essence spirituelle humaine.

Au lendemain de la victoire de Muhammad et de la prise de la Mecque en 630, les idoles sont détruites et le temple de la Kaaba est récupéré par les musulmans.

En 632, Muhammad y effectue le pèlerinage dit « de l'adieu », dont le circuit et le déroulement rituel serviront de modèle au *hadj*.

Ceci démontre que certains rituels pré-islamiques ont été conservés, bien que transformés, par la religion islamique.

Il est dit aussi que la Clé de la Kaaba est présentée comme une clé sainte et nécessite des soins et une attention particulières.

Voir Taouâf, Hajr al-Aswad, Qiblah, Kiswa.

KABAÏR (AL-) : =Les Grands Péchés, les Péchés Capitaux.

Il existe sept péchés capitaux répertoriés en islam :

- 1.Le polythéisme et l'idolâtrie.
- 2.La magie.
- 3.Le meurtre.
- 4.Le refus de mener la guerre sainte au nom d'Allah.
- 5.Le détournement des orphelins.
- 6.L'usure.
- 7.La calomnie à l'encontre des femmes mariées (ce qui se rapporte à la mésaventure rencontrée par Aïcha...).

Ils sont énoncés par le prophète dans un *hadith*.

KACEM (N3) : Un des quatre fils et des huit enfants de Muhammad et Khadidja.

KACHF (L1) : =Illumination, révélation des choses cachées que l'on obtient par le *tajrid*, le « renoncement ».

KAFIR (L1, R1) : Plur. Kâfirine, kouffar. Celui qui n'est pas reconnaissant à Dieu. Tout individu qui se rend responsable d'un acte volontairement impie (koufr).

Ce terme est devenu un synonyme d'impie, d'incroyant, d'athée, d'apostat, il désigne tout acte impie.

Exemple : « *La femme qui enlève son voile est considérée comme une impie (kafira), une impudique (fadjira) et une amoral (moutabbarija)* »(L1, p.233).

Celui qui ne pratique pas le jeûne canonique est un *kafir* et parfois un *moulbid* (hérétique).

KAFOUR (L1) : =Camphre.

Selon la tradition coranique, cette substance aromatique cristalline et blanche fait partie des récompenses paradisiaques.

Coran LXXVI/76, 5 (L1) :

«*Les hommes purs boiront à une coupe dont le mélange sera de camphre.* »

Selon L1, cette référence au camphre viendrait de l'exotisme lié à l'arbre qui le produit et qui est originaire d'Extrême-Orient.

Coran LXXVI/76, 5 (L3B) :

«*Les justes boiront du vin exquis mêlé avec l'eau de Cafour.* »

Selon L3B, Cafour ou Kafour serait donc une des fontaine du paradis et les bienheureux mêleront son eau avec du vin.

KAHF (L1) : =Grotte.

KAHIN (L1) : =Devin, magicien. Voir Kihana.

KAHWA (L1) : =Café. Du turc : *kahvé*.

La légende arabe donne au café une origine mythique.

On attribue à un mystique musulman –l'imâm Chadili, voir Chadiliya- la découverte des vertus stimulantes du café, après les avoir observées sur un troupeau de chèvres.

Cette légende se rapporte essentiellement au moka qui tire son nom de la ville de yéménite de *Mokha*, où s'effectue le transbordement du café.

D'autres sources se rapportant aux chroniques anciennes affirment même que Salomon, l'Ange Gabriel et Muhammad seraient à l'origine de l'élaboration du café...

C'est pourquoi, même si il est d'une couleur noire négative, le café est-il réputé en islam pour être une boisson bénéfique douée d'une certaine *baraka*.

KALAM (L1) : =Paroles. Théologie islamique.

S'oppose à *abad*, soit la culture et l'enseignement profanes.

Le terme de *kalam* désigne plus précisément les premières philosophies spéculatives selon lesquelles il était nécessaire d'établir des preuves solides sur les énoncés divins.

Exemple : le coran est-il créé ou éternel ?

On nomme les adeptes de cette théologie scolastique et spéculative *Moutakallimoun* ou encore *Ahl al-Kalam*.

KALB (L1) : =Chien.

Considéré comme animal nuisible en islam, le chien (hargneux) peut être tué sans crainte de châtement divin par celui qui est en état de sacralisation.

Le chien est synonyme d'impureté et de souillure, sauf le chien de chasse et le chien de berger. Il est dit que « *quiconque se sert d'un chien, à moins que ce ne soit un chien de chasse, ou un chien de berger, perd chaque jour deux qîrât de sa rétribution future.* » (qîrât = mesure ancienne).

Un *hadith* prétend même que les aboiements du chien éloignent à jamais les anges de la maison.

Toutefois, dans la légende des Sept Dormants, le chien veille à l'entrée de la grotte :

Coran XVIII/18, 18 (XVIII/17 selon L3B) :

« On les eût crus éveillés, et ils dormaient. Nous les tournions d'un côté et de l'autre. Leur chien était couché les pattes étendues à l'entrée de la caverne. Quiconque les eût perçus à l'improviste, aurait fui épouvanté. »

Remarquons également que si le chien est mal vu en lui-même, il n'en n'est pas moins loué pour ses aptitudes physiques et particulièrement ses aptitudes de chasseur.

Plusieurs insultes se rapportent aussi au chien :

-*Ya kalb !* : Espèce de chien !

-*Ya oulâd al-Kalb !* : O fils de chien !

-*Ya kalb ben kalb !* : Chien, fils de chien !

-*Kalba nebbaha !* : Chienne aboyeuse ! (expression injurieuse marocaine).

A ne pas confondre avec *qalb*, « cœur ».

Voir Tahara.

KALIMA (L1) : =Parole donnée.

Le coran voit en la « parole donnée » l'une des vertus principales des Arabes. On la désignait même naguère par le terme « l'or des Arabes ».

Coran V/5, 1 :

L1 :

« O vous qui croyez ! remplissez les engagements (pris) » (...).

L3B :

« O croyants ! gardez vos engagements. » (...).

Coran XVII/17, 36 :

L1 :

(...) « car de l'engagement, il est demandé compte. »

L3B :

« Ne touchez point aux biens de l'orphelin, à moins que ce ne soit pour les améliorer, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge fixé. Observez vos engagements. Vous en rendrez compte. »

Il reste toutefois à déterminer si l'engagement d'un musulman envers un non-musulman a la même valeur qu'un engagement pris par un musulman envers un autre musulman.

KALIMATOUHOU (L1) : =Parole de Dieu.

Il est dit que le Commandement (voir 'Amr) est un symbole divin, dans la mesure où il rend compte de la Parole de Dieu, *Kalimatouhou*.

KAMH (L1) : =Blé.

De toutes les céréales, le blé est considéré comme le plus noble en islam, il est littéralement sacralisé dans l'ensemble de l'aire arabo-islamique.

Le blé est symbole de régénération et de renouveau, et il est signe de puissance chez les paysans.

Dans le coran le blé est englobé sous le terme générique de « céréales » présentées aux côtés d'autres fruits et produits nobles de la terre.

Coran VI/6, 141 (VI/6, 142 selon L3B) :

« C'est Dieu qui a produit les légumes et les arbres qui ornent vos jardins. C'est lui qui fait éclore les olives, les oranges, les fruits divers dont la forme et le goût sont variés à l'infini. Usez des dons qu'il vous a faits. Donnez les décimes aux jours de la moisson. Evitez les excès. Il hait la prodigalité. »

KASSÂM AL-ARZÂK (L1) : =La nuit du partage des destinées.

Voir Qamâr.

KATIB (L1) : =Scribe, calligraphe, copiste. Ou Kouttab.

KAWTÂR (L1, L3B) : =L'Abondante, l'Abondance. Ou Kawtaria, Kauther. L'un des fleuves du Paradis supposés « abreuver les élus de Dieu ». Titre de la 108^e sourate, *al-Kawtar*.

Source d'eau vive qui coule en abondance, le terme « abondance » étant une des étymologies autorisées du mot *kawtâr*.

Nom de la sourate CVIII/108 qui ne compte que trois versets.

*« Nous t'avons donné le Kauther.
« Adresse tes vœux au Seigneur et immole des victimes.
« Celui qui te hait périra. »*

Une tradition veut que la récitation des 8 sourates CVIII/108 à CXIV/114, plus la première sourate, la *Fatiha*, a la même valeur spirituelle que la lecture du coran en entier.

Voir Eau.

KEBRÎT EL-AHMAR (L5) : *El-Kebrît el-ahmar* désigne le « soufre rouge », ce qui correspond à un degré très élevé de la hiérarchie initiatique islamique.

« Ce lui qui possède ce degré peut, par la science appelée simiâ (mot qu'il ne faut pas confondre avec Kimiâ), en opérant certaines mutations sur les lettres et les nombres, agir sur les êtres et les choses qui correspondent à ceux-ci dans l'ordre cosmique. » (Guénon, L5, p.26).

Il est dit que le *jafr* est une application de ces mêmes sciences.

Voir aussi Jafr.

KERBALA (L1, N1) : Ville d'Irak située à une centaine de kilomètres de Bagdad.

Cette ville est notamment connue pour la célèbre bataille de Kerbala qui s'y déroula en 680 et au cours de laquelle mourut Hassan et Houssain, fils de Ali, le quatrième calife de l'islam.

Depuis, cette ville est devenue un des lieux saints de l'islam chiïte que tout chiïte doit visiter.

Ali, en tant que gendre du prophète Muhammad dont il a épousé la fille, Fatima, prône notamment que le califat revienne en ligne directe aux descendants du prophète.

C'est de cette tradition, plus rigoriste sur certains points, que se réclament encore les chiïtes aujourd'hui.

Ali doit fuir de La Mecque et de Médine et est finalement assassiné en 661 à Koufa (Irak).

Moawiya, fondateur de la dynastie des Omeyyades, lui succèdera comme calife et établira sa capitale à Damas.

Mais si Hassan, le fils aîné d'Ali, abandonne toute prétention au titre de calife, il n'en n'est pas de même pour Hussein, le cadet, qui entre en conflit avec Moawiya.

C'est sur la route de Kerbala que Hussein va rencontrer l'armée du gouverneur omeyyade, Ibn-Ziyad. La troupe d'Houssain est vaincue et Houssain lui-même, de même que son frère Hassan sont tués.

On trouve à Kerbala le tombeau d'Hussein et celui de l'imâm Abbas, tombé au côté d'Hussein.

La mort d'Hussein est célébrée tous les ans pendant la Achoura et donne lieu, notamment, à des scènes de flagellation. Le 40^e et dernier jour de deuil après l'Achoura est également célébré par la fête de l'Arbaïn.

Après Nadjaf (Irak), lieu présumé de la sépulture d'Ali, Kerbala est la seconde ville sainte du chiïsme, ces deux villes étant avec Qom (Iran), des villes saintes extrêmement vénérées.

C'est à l'occasion de la « Fête du Dixième Jour » ou *Achoura*, qui se célèbre le 10 de *Moharrâm*, le premier mois musulman, que se déroule le pèlerinage chiïte de Kerbala.

Voir Machhad, Nadjaf, Qom, Koufa.

KHADIDJA (N3, N4) : Première épouse de Muhammad.

Khadidja est veuve lorsque son homme d'affaires, nommé Meïssara, accompagne Muhammad, alors âgé de 24 ans (594), dans son deuxième voyage en Syrie.

La conduite de Muhammad, dit-on, fut telle au cours de ce voyage qu'à son retour Khadidja lui offrit sa main et sa fortune. Khadidja était alors âgée de 40 ans.

Muhammad donna à sa première épouse vingt jeunes chamelles à titre de don nuptial.

C'est Khadidja qui, la première, embrassera l'islam.

A l'exception d'Ibrahim, le fils de la copte Marie, tous les enfants de Muhammad eurent pour mère Khadidja : quatre fils (Kacem, Taïeb, Taher et Abdallah), quatre fille (Fatima, Zeïnab, Rokaïa, Omm Koltoum).

Warka ben Naufel, qui crût à la vision de Muhammad se rapportant à l'ange Gabriel, était le cousin de Khadidja.

Khadidja mourra en 619, à l'âge de 65 ans.

KHAFID (L1) : Troisième des sept formes de lecture du coran.

Voir Coran.

KHAÏF (L1) : L'un des sept sabres de Muhammad. Voir Saïf.

KHAÏR (L1) : =Bonheur. *Safar al-Khair* (=Safar du bonheur), deuxième mois du calendrier islamique.

KHALIFE : Ou Calife.

KHALIQ (L1) : =Le Créateur. Désigne Allah.

KHALWA (L1) : =Retraite spirituelle, méditation, vide.

Ce terme désigne un « isolement mystique » ayant pour but de purifier l'initié de ses penchants sociaux.

KHALWATIYA (L1) : Confrérie fondée par Omar al-Khalwati (XIVe s.).

Cette confrérie est basée sur des principes philosophiques tels que l'ascèse, la retraite, l'évolution par le vide doù vient justement le mot *khalwa*.

Elle aura donc une influence importante sur tous les mystiques recherchent la simplicité et l'authenticité.

Son influence s'étendra sur le Proche-Orient, l'Afrique orientale (XIXe s.) et surtout l'Egypte.

KHAMISS : =Jeudi. *Al-Khamiss, Yaoum al-khamiss*. Cinquième jour de la semaine islamique.

Le jeudi est considéré comme un jour bénéfique en raison de sa relation avec le chiffre 5 jugé protecteur.

Toutes les actions entreprises ce jour sont considérées comme « bénies par avance ».

KHAMR (L1, L3B) : =Vin de la treille. Vient du verbe *kebamara* (fermenter).

Il est habituel d'associer au nom de l'islam la notion d'interdiction de consommation d'alcool. Au vu de certains versets coraniques, il nous est permis de douter du caractère totale de cette interdiction, du moins pour ce qui est du vin, et ce malgré les idées reçues et savamment entretenues par l'islam totalitaire qui a su imposer ses vues en cette matière comme en bien d'autres.

Un interdit porte, notamment, sur le fait qu'un croyant ne peut prier en étant ivre et qu'il doit attendre d'être capable de prononcer les paroles qu'ils prononcent, preuve que l'ivresse n'est nullement intolérable en islam...

Coran IV/4, 46 (L1 & L3B) :

« O croyants ! ne priez point lorsque vous êtes dans l'ivresse ; attendez que vous puissiez comprendre ce que vous proférez. Ne priez point, lorsque vous êtes souillés, avant de vous être lavés. Lorsque vous serez malades, ou en voyage, et que vous aurez satisfait vos besoins naturels, ou que vous aurez eu commerce avec des femmes, frottez-vous le visage et les mains avec de la poussière faite d'eau. Dieu est indulgent et miséricordieux. »

Coran XVI/16, 67 (XVI/16, 69 selon L3B) :

« Du fruit du dattier et de la vigne, ne formez-vous pas une liqueur enivrante, ou un aliment sain ? Ce sont des signes pour ceux qui entendent. »

Par contre, ces versets-ci sont à l'origine, de toute évidence, de l'interdiction du vin et de l'alcool. Ils sont en apparence contradiction avec les versets précédents :

Coran II/2, 219 (II/2, 216 selon L3B) :

« Ils t'interrogeront sur le vin et les jeux de hasard; dis-leur qu'ils sont criminels et plus funestes qu'utiles.(...). »

Coran V/5, 90-91 (V/5, 92-93 selon L3B) :

« O croyants ! le vin, les jeux de hasard, les statues, et le sort des flèches, sont une abomination inventée par Satan. Abstenez-vous en, de peur que vous ne deveniez pervers. »

Enfin, les versets suivants, mettent le vin en rapport avec la plus haute spiritualité :

Coran LXXXIII/83, 24-28 :

*« On verra briller sur leur front les rayons de la joie.
« Ils boiront d'un vin exquis et scellé.
« Le cachet sera de musc. Que ceux qui désirent ce bonheur s'efforcent de le mériter.
« Ce vin sera mêlé avec l'eau de Tesnim.
« Source précieuse où se désaltèreront ceux qui seront le plus près de l'Eternel. »*

Coran XLVII/47, 15 (XLVII/47, 16 selon L3B) :

« Dans les jardins promis à ceux qui ont la crainte du Seigneur, coulent des fleuves d'eau incorruptible, de lait dont le goût ne s'altère jamais et de vin délicieux. »

Dans certains cas, les soufis désignent par le terme « vin » l'ivresse elle-même. Ils disent « nous étions dans un vin merveilleux », comprenez : totalement absents des choses sensibles.

Les métaphores qui associent le vin à l'extase mystique, voire à l'amour de Dieu, sont nombreuses. Cette analogie de l'ivresse matérielle et de l'ivresse spirituelle, non-seulement se situe au cœur même du rituel bachique musulman, mais semble également déterminer jusqu'à la hiérarchie des appréciations esthétiques du vin et de toute boisson alcoolisée (L1, p.439).

C'est dans un contexte de ce genre que certaines Ecoles théologiques autorisent la consommation de moût de dattes, le *nabîd*, connu bien avant l'islam.

Et voici un summum de l'apologie du vin et de l'ivresse en islam qui fait d'ailleurs référence à la symbolique des quatre éléments :

Par Ibn al-Farîhd (1182-1235) (traduction : Emile Dermenghem) :

« On me dit : « Décris-le, toi qui es si bien informé de ses qualités. »

-Oui, en vérité, je sais comment le décrire.

C'est une limpidité et ce n'est pas de l'eau, c'est une fluidité et ce n'est pas de l'air, c'est une lumière sans feu et un esprit sans corps (...).

Vin et non vigne : j'ai Adam pour père. Vigne et non vin : sa mère est ma mère (...). Si tu t'enivres de ce vin, fut-ce la durée d'une seule heure, le temps sera ton esclave et tu auras la puissance.

Il n'a pas vécu ici-bas celui qui a vécu sans ivresse, et celui-là n'a pas de raison qui n'est pas mort de son ivresse. »

« Nous pourrions citer Abu Mihjan qui, dans les premiers jours de l'islam, fut emprisonné et plus tard exilé par le calife Omar pour avoir persisté à louer le vin.

Mon ami, donne-moi à boire du vin, bien que je sache ce que Dieu a révélé au sujet de la boisson.

Donne-moi du vin pur pour rendre mon péché encore plus grave, car ce n'est que quand il est pur que le péché est sûr.

Bien que le vin soit devenu rare, que nous en ayons été privés et que l'islam nous ait sevrés sous la menace du châtement, malgré tout je bois à grands traits. Je le bois pur et de temps à autre je deviens gai. Alors je le bois mélangé à de l'eau. A mes côtés chante une jeune fille mutine. Quelques fois elle chante à voix haute, quelques fois doucement, gazouillant comme les oiseaux du jardin.

Abu Mihjan ne pouvait même pas supporter l'idée d'être privé de vin après sa mort. Alors il composa ces vers :

Quand je serai mort, enterrez-moi près d'une vigne, que mes os soient nourris de sa sève. Ne m'enterrez pas en plaine parce que je crains de ne pouvoir profiter du vin quand je serai mort. »

Voir aussi Kafour, Tahara.

KHAMSA (L1, L3B) : =Cinq.

Le symbolisme du chiffre 5 est certainement le plus répandu dans le monde musulman.

Il est considéré comme un chiffre bénéfique.

« On compte cinq prières, cinq chapitres importants du pèlerinage (hajj), cinq types de jeûnes, cinq dispenses pour la prière du vendredi, cinq générations pour la vengeance tribale, cinq biens de la dîme (zakât), cinq doigts talismaniques, cinq branches dans l'étoile de la plupart des drapeaux des pays arabes ou musulmans. »

« Cinq est en Islam le nombre « des cinq chameaux pour la diya, les cinq takbir pour les morts shi'ites ; ce sont les cinq témoins de Mubâbala, les cinq clés coraniques du mystère (VI, 59 ; XXXI, 34) et les cinq doigts de la « main de Fatima ». » (L1, p.100).

Concernant les cinq clés coraniques du Mystère :

Coran VI/6, 59 :

« Il tient en ses mains les clefs de l'avenir ; lui seul le connaît. Il sait ce qui est sur la terre et au fond des mers. Il ne tombe pas une feuille qu'il n'en ait connaissance. La terre ne renferme pas un grain qui ne soit écrit dans le livre de l'évidence. »

Coran XXXI/31, 34 :

« Dieu s'est réservé la connaissance de l'heure. Il fait tomber la pluie. Il sait ce qui est caché dans le sein de la mère, et l'homme ignore ce qui lui arrivera demain, dans quelle terre il mourra. Mais rien n'échappe à la pénétration de Dieu. »

KHAN (L1) : =Chef, chef d'Etat. Plus précisément, terme qui désigne le chef dans les dynasties tatares et mongoles. Ex. : Gengis Khân.

L'Agha Khân est le titre porté par le chef spirituel et religieux des ismaéliens indo-pakistanaïens, aujourd'hui l'Agha Khân IV (1995).

KHANDJAR (L1) : =Poignard.

KHANQA (L1) : Lieu de méditation et de réunion des disciples soufis.

C'est l'équivalent des couvents et monastères du christianisme.

KHANZERIYA (L1) : Ou *El-Khanzeriya* (=Porcinarium).

Selon Ibn Khaldoun (1332-1406), des sorciers de sa connaissance étudiaient un livre portant le titre d'*El-Khanzeriya* (=Porcinarium) dans le but de nuire à leurs semblables...

Ibn Khaldoun précise toutefois que l'influence de ces adeptes de la « magie noire » n'agit que sur les objets...

KHAREDJITES (L1, N4) : Litt. *les Sortants* (du verbe arabe *kharadja*, « sortir »), « ceux qui se sont séparés », retirés du conflit [opposant chiïtes et sunnites].

Aux côtés des sunnites et des chiïtes, les kharédjites constituent un troisième groupe de musulmans.

En 657 (Suffin), ce groupe de musulmans a refusé la désignation de Ali au Califat et ils se sont également opposés aux Ommeyyades et aux Abbassides, et il suit donc une voie différente de celle des chiïtes et des sunnites.

Le 24 janvier 661, certains d'entre eux assassinent Ali, à Koufa (Irak).

Les kharédjites sont vraisemblablement attachés à une forme de démocratie dans le choix de leurs chefs spirituels ou imâms.

On les nomme également « ibadites » par référence à Abdallah al-Ibadi (VIIe s.).

Les kharédjites se répartissent entre Oman, l'île tunisienne de Djerba, Zanzibar et le Maghreb (à Tahert, Algérie).

KHATAM AL-ANBIYA (L1) : =Sceau de la Prophétie ou Sceau des Prophètes.

Nom donné à Muhammad du fait qu'il est considéré en islam comme le dernier prophète envoyé aux hommes pour les conduire dans la direction de la « sainte religion ».

Coran XXXIII/33, 40 :

L1 :

« *Mohammed n'est le père d'aucun d'entre vous, mais il est le Prophète de Dieu ; le sceau des prophètes.* »

L3B :

« *Mahomet n'est le père d'aucun de vous. Il est l'envoyé de Dieu et le sceau des prophètes. La science de Dieu est infinie.* »

KHATEM (L1) : =Bague.

En islam, la bague peut être le symbole d'un serment mais peut aussi être un objet magique.

Elle est l'un des instrument de puissance des *djinn*, des êtres mythologiques et des animaux légendaires.

Cet aspect magique est particulièrement souligné dans les célèbres *Mille et Une Nuits*.

La plus connue de ces bague est la Bague de Salomon ou *Khatem Sulaymân*.

KHATEMHALQA (L1) : =L'Anneau.

Dans la tradition islamique, on retrouve dans les contes légendaires des anneaux qui apparaissent comme des clés magiques qui a le pouvoir de métamorphoser, de faire disparaître ou faire disparaître des personnes, des objets et même des *djinn*s.

KHATIB (L1) : =Le prédicateur du vendredi.

Il fut un temps où le *khatib* à la grande mosquée, tenait une épée dans la main gauche et la vulgate du coran dans la main droite.

Les inscriptions visibles sur la lame des épées évoquaient toutes la « grandeur d'Allah », « seul gage de la bravoure des hommes ».

KHAWF (L1) : =Crainte, peur.

KHAWF MINA ALLAH (L1) : =Crainte, peur de Dieu.

En islam, théoriquement, la seule crainte légitime est la crainte de Dieu.

Coran XVI/16, 30 :

« On dira à ceux qui craignaient Dieu : « Qu'est-ce que votre Seigneur a fait descendre ? » Ils répondront : « Un bien ». Une chose excellente est destinée à ceux qui en cette vie, accomplissent des œuvres bonnes ; mais la demeure de la vie future est meilleure, et combien délicieuse la demeure de ceux qui craignent Dieu ! »

Cette référence à la « crainte de Dieu » revient plus d'une centaine de fois dans le coran.

KHAYL (L1, L3B) : =Cheval, les équidés en général.

Animal particulièrement respecté en islam.

Le cheval est un animal jugé bénéfique et il est loué par le prophète.

Il est dit que Muhammad avait cinq chevaux préférés, originaires de toute la péninsule arabique et qu'il appelait *Kobayli*, *Koubail* ou encore *Kablane*, d'une racine commune, *akhal*, signifiant « noir ».

Muhammad possédait sept chevaux dont voici les noms : *Sakb*, *Mortadjiz*, *Lizâz*, *La'bij*, *Zharib*, *Ward* et *Ya'soub*.

Le prophète possédait également trois mules de selle nommées *Doldol*, *Schabbâ* et *Fiddha*.

Un hadith rapporte, en outre, que le prophète aurait déclaré que tous les frais occasionnés dans ce monde par un bon cheval seront rétribués au ciel au jour du Jugement, car ils comptent pour des aumônes... !

Coran XVI/16, 8 :

« Il a tiré du néant les chevaux, les mulets et les ânes qui servent à vos commodités et à votre luxe, et beaucoup d'autres animaux que vous ne connaissez pas. »

Voir aussi Douldoul, Bourak.

KHENZÎR (L1) : Voir Porc.

KHEZR (L1) : =Vert. *Al-Khezr, Al-Khadîr, Al-Khidr* (=le Vert, le Verdoyant).

Nom donné à un mystérieux prophète, un médiateur ou un conseiller qui, selon la tradition islamique, est un être sage et bon ayant initié Moïse à certains signes cachés.

Coran XVIII/18, 65-66 (XVIII/18, 64-65 selon L3B) :

L1 (XVIII/18, 65) :

« Ils trouvèrent un de nos serviteurs à qui nous avons accordé une miséricorde venue de nous et à qui nous avons conféré une Science émanant de nous. »

N6 (XVIII/18, 66) :

« Moïse lui dit : « Puis-je suivre, à la condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris concernant une bonne direction ? ».

L3B :

*« Ils rencontrèrent un serviteur de Dieu, comblé de ses grâces, et éclairé de sa science.
« Permets-moi de te suivre, lui dit Moïse, afin que je m'instruise dans la vraie doctrine qui t'a été révélée. »*

Selon cette histoire, la rencontre entre Al-Khezr et Moïse eût lieu près de la source de vie où Al-Khezr étonnera Moïse tant par ses actions que par ses explications.

Il y a ainsi, notamment, l'histoire du jeune homme tué par Al-Khezr :

Coran XVIII/18, 74 (XVIII/18, 73 selon L3B):

« Ils se remirent en chemin , et ayant rencontré un jeune homme, le serviteur de Dieu le tua. Eh quoi ! s'écria Moïse, tu viens de mettre à mort un innocent. Il n'est coupable d'aucun meurtre. Tu as commis un crime. »

Coran XVIII/18, 80 (XVIII, 79 selon L3B) :

«Le jeune homme était né de parents fidèles, et j'ai craint qu'il ne les infectât de ses erreurs et de son incrédulité »

(Ce que Chebel traduit, lui, par « tuer un jeune homme qui plus tard aurait fait du mal à ses propres parents »).

Al-Khezr est donc jugé supérieur aux prophètes législateurs, en sa personne se manifeste le guide personnel par excellence.

Al-Khezzr tient un rôle extraordinaire dans le soufisme et est considéré par un groupe de chiites comme le 12^e Imâm, soit l'Imâm caché.

KHIMAR (R1) : Terme coranique qui désigne un tissu qui recouvre la poitrine de la femme mais il a été remplacé dans le langage populaire par le terme Hidjab qui désigne surtout aujourd'hui un voile couvrant les cheveux de la femme.

KHIR (L1) : *Al-Kbir*, (=le Bien).

KHIRQA (L1) : Habit tissé dans de la laine grossière que le soufi porte afin de montrer sa soumission à la Tariqa, la « Voie mystique », l'intériorisation de l'enseignement reçu et son attachement à la pauvreté matérielle en faveur d'une plus grande richesse spirituelle.

KHITAN (L1) : Voir Circoncision.

KHODMI (L1) : Voir Couteau.

KHOMS (L1, L5) : =Cinq, pentacle. En relation avec les cinq doigts de la main.

Cela désigne un symbole protecteur représenté par une main dessinée sur la façade des maisons ou sur tout autre lieu comme conjuration.

Lorsqu'un individu pense être en présence d'un être malfaisant, il ouvre la main à la face de ce dernier et dit : *Khamsâ fî-'ainik* (Cinq dans tes yeux !). Cette expression est censée éloigner les influences néfastes.

Voir Main.

KHOULD (L1, L5, N6) : =Immortalité.

Ce nous renvoie à l'histoire d'Adam et Eve et de l'arbre interdit, présenté dans ce verset comme un « arbre d'immortalité ».

Coran VII/7, 19-20 :

« Ô Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse; et mangez en [des fruits] vous deux, à votre guise ; et n'approchez pas l'arbre que voici ; sinon, vous seriez au nombre des injustes.
« Puis le Diable, afin de leur rendre visible ce qui leur était caché –leurs nudités- leur chuchota, disant :
« Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels !. »

« L'attachement à la multiplicité est aussi, en un certain sens, la « tentation » biblique, qui, en faisant goûter à l'être le fruit de l' « Arbre de Science du bien et du mal », c'est-à-dire de la connaissance duelle et distinctive des choses contingentes, l'éloigne de l'unité centrale originelle et l'empêche d'atteindre le fruit de l' « Arbre de Vie » ; et c'est bien par là, en effet, que l'être est soumis à l'alternance des mutations cycliques, c'est-à-dire à la naissance et à la mort. Le parcours indéfini de la multiplicité est figuré précisément par les spires du serpent s'enroulant autour de l'arbre qui symbolise l' « Axe du Monde » : c'est le chemin des « égarés » (*Ed-dâllin*), de ceux qui sont dans l' « erreur » au sens étymologique de ce mot, par opposition au « chemin droit » (*Eç-çirâtul-mustaqîm*), en ascension verticale suivant l'axe même dont il est parlé dans la première sûrat du *Qorân* » (L5, p.51). La sourate inaugurale du coran étant la *Fatiha* (voir ce nom).

Voir Faqru.

KHOUSSOUF (L1) : =Eclipse. Ou Koussouf.

Nombre de dispositions édictées par le coran l'ont été à l'occasion de l'éclipse du soleil, ce qui montre que ce phénomène devait beaucoup inquiéter les habitants de la péninsule arabe.

Selon El-Bokhari, Muhammad aurait tenté de minimiser ce phénomène aux yeux de ses fidèles : « *Le soleil et la lune sont deux signes d'entre les signes de Dieu ; ils ne sont éclipsés ni pour la naissance ni pour la mort de quelqu'un ; mais par (ces éclipses) Dieu sème la crainte parmi ses adorateurs.* »

L'éclipse du soleil est l'occasion d'un grand nombre d'actes symboliques et, par exemple, comme pour les grandes sécheresses, une prière en commun est recommandée.

Au temps de Muhammad, on affranchissait à l'occasion d'une éclipse, les esclaves qui terminaient leur servitude.

Coran LXXV/75, 8-9 :

« *Lorsque la lune éclipsée
« Ira se réunir au soleil.* »

KHOUTBA (L1) : Prêche religieux du vendredi dans toutes les grandes mosquées.

KHROÛF (L1) : =Agneau, mouton. Animal sacrificiel par excellence.

En commémoration du sacrifice d'Abraham, un mouton/un agneau est sacrifié lors de l'aïd al-Kabir.

KIBCH (L1) : =Bélier.

Présent en partie sur les fresques de Tassili et dans le Constantinois (Algérie), de même que dans l'Aïr, le bélier en islam est une survivance du culte du Dieu Bélier, anciennement observé en Méditerranée orientale.

On connaît le bélier de la tradition égyptienne, traditionnellement associé au dieu Amon.

KIBLA (L1) : Voir Qiblah.

KICHR (L1) : Voir Qishr.

KIF (L1) : =Cannabis, chanvre indien.

Plante hallucinogène la plus courante dans les pays arabes.

Le chanvre indien est ainsi consommé sous forme d'herbe appelée *kif* dans l'essentiel du monde arabe.

Il est le concurrent direct qu *qat* qui lui est consommé au Yémen et dans la Corne de l'Afrique.

Le cannabis se présente également sous forme de pâte bien connue sous le nom de *bachich* (=Herbe).

Voir aussi Hachachin.

KIHANA (L1, L3B) : =Divination.

Dans le coran, la divination est associée aux impuretés et aux interdits généraux.

Coran V/5, 3 (V/5, 4 selon L3B) :

L3B :

« Les animaux mort, le sang, la chair de porc, les animaux suffoqués, assommés, tués par quelque chute ou d'un coup de corne ; ceux qui sont devenus la proie d'une bête féroce, à moins que vous n'ayez le temps de les saigner, ceux qu'on a immolés aux autels des idoles, et sur lesquels on a invoqué un autre nom que celui de Dieu ; tout cela vous est défendu. La distribution de parts dues au sort de s flèches vous est interdite. Malheur aux infidèles qui abandonnent votre religion ! Ne les craignez point. Craignez-moi. »

L1 :

« ...Il vous est également interdit de consulter le sort au moyen de flèches... »

Coran V/5, 90 (V/5, 92 selon L3B) :

L1 :

« O vous qui croyez ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées et les flèches divinatoires sont une abomination et une œuvre du démon. Évitez-les... »

L3B :

«O croyants ! le vin, les jeux de hasard, les statues et le sort des flèches, sont une abomination inventée par Satan. Abstenez-vous en, de peur que vous ne deveniez pervers. »

Ce verset fait référence aux flèches divinatoires que l'on utilisait naguère, notamment dans l'antiquité babylonienne, pour rendre des oracles.

La *kihana* fait partie intégrante des *Rouhaniyyat*, qui regroupent, outre la divination, la magie, les sciences occultes et la sorcellerie.

Voir Kahin.

KISWA (L1) : =Habit.

Terme qui désigne la grande tenture qui recouvre le temple sacré de la Kaaba.

Elle est décorée de versets coraniques, tissés en fil d'or, et de la *chahada* (=profession de foi).

KITAB (L1, L3B) :=Livre. Dans la tradition islamique, le Livre par excellence est évidemment le coran.

Toujours selon cette tradition, le Vulgate du coran n'est que la copie d'un prototype sacré qui se trouve au ciel, appelé *al-Lawh al-Mahfouz*, La Table Gardée.

Coran XXXIX/39, 23 (XXXIX/39, 24 selon L3B) :

L3B :

« Le ciel t'a envoyé le plus excellent des livres. La même doctrine y est sans cesse répétée. Ceux qui craignent le Seigneur frissonnent à sa lecture ; leur effroi s'adoucit par degrés, et ils reçoivent avidement la parole divine. Le Koran est la lumière de Dieu. Par elle il dirige ses élus ; mais ceux qu'il égare ne retrouvent plus le droit chemin. »

L1 :

« Dieu a fait descendre le plus beau des récits : un Livre dont les parties se ressemblent et se répètent. La peau de ceux qui redoutent leur Seigneur en frissonne, puis leur peau et leur cœur s'adoucissent à l'invocation du nom de Dieu. »

« Le « Livre du Monde » est en même temps le « Message divin » (ar-rissalatou al-ilahiya), archétype de tous les livres sacrés, note René Guénon. » (L1, p.247).

Voir Ahl al-Kitab.

KITMAN (L1, L3B) :=Occultation mystique, secret, le fait de celer une science, une information, un secret pour soi. Attitude de secret dans la foi et la méditation. Le coran présente le *kitman* comme un privilège de l'homme.

Coran XXXIII/33, 72 :

L1 :

« Oui, nous avons proposé le dépôt de la foi aux cieux, à la terre et aux montagnes. Ceux-ci ont refusé de s'en charger, ils en ont été effrayés. Seul, l'homme s'en est chargé, mais il est injuste et ignorant. »

L3B :

« Nous avons proposé la foi au ciel, à la terre, aux montagnes : ils n'ont osé la recevoir. Ils tremblaient de porter ce saint fardeau. L'homme l'a reçu et il est devenu injuste et insensé. »

Voir Taquiya.

KOUBRAWIYA (L1) : Confrérie fondée par Nadjm ad-Dîn Koubra, né en Iran, au Khorassan en 1145 et décédé en 1221.

Il eût une certaine influence sur la formation spirituelle de plusieurs grans mystiques et poètes.

KOUFA : Ville sainte de l'islam chiite.

Voir Nadjaf, Kerbala, Machhad, Qom.

KOUFR (L1) : =Hérésie, apostasie.

Désigne celui qui a renié l'islam et le mécréant.

Voir Zindiq, Zandaqa.

KOULIYA (L1) : =Universalité. Voir Chajarat al-Kawn.

KOÛN (L1) : Il est dit que le Commandement divin (voir 'Amr) se manifeste par l'expression *koûn*, car la Parole de Dieu, *Kalimatouhou*, est acte en soi.

KOUN FA-YAQOUN (L1) : = « Sois...et la chose est ! » (passage d'un verset coranique se rapportant à la puissance créatrice de Dieu).

KOUTTAB (L1) : =Copistes du coran. Ou Katib.

LABBAYKA (L1) : = « Me voici ! ». Plus précisément : « me voici vers Toi ! » ou « je me présente devant Toi (Allah) ».

La formule exacte que prononce les pèlerins en état de sacralisation est *Labbayka, allabouma labbayka !*, « Me voici au-devant de Toi, Allah, Me voici ! ». *La charika lak* (A toi, nul associé).

Les pèlerins ajoutent *La charika lak*, ce qui signifie « à Toi, nul associé » ou « Tu n'as aucun associé », ce qui souligne le rejet de toute autre divinité au côté du Dieu Unique.

La procession ne cessera de prononcer la formule qu'à partir de la lapidation de Satan, une étape cruciale du pèlerinage.

LA CHARIKA LAK (L1) : =A toi, nul associé.

C'est là une profession de foi essentielle en islam. Elle signifie qu'il n'y a d'autre Dieu que Dieu et que toute divinité qu'on associerait à Dieu doit être rejetée et détruite.

L'islam abhorre la pluralité des références et l'« associationnisme » ou idolâtrie est condamné.

Voir aussi Labbayka, Shirk.

LAFOUR (N3) : Lafour et Ofair sont les noms des deux ânes de Muhammad.

LAHIÂ (L1) : Voir Barbe.

LA'HÎF (L1) : Un des sept chevaux du prophète Muhammad. Voir Khayl.

LAHIY (L1) : Voir Barbe.

LAÏCITE (L1) : =Laïkiya.

LAÏKIYA (L1) : =Laïcité.

« Il ne peut être question de laïcité en Islam. » (L1, p.240).

Les raisons sont multiples :

1°)Le coran condamne les hérétiques, les idolâtres, mais également les incroyants et les athées (al-moulhidoun).

2°)Le prophète Muhammad ne fait nulle mention d'une quelconque laïcité et ne se réfère qu'au coran, répétant sans cesse que l'Homme ne peut se substituer à Dieu.

3°)Les Ecoles théologiques ont toujours récusé la laïcité et l'athéisme.

Rappelons à ceux qui pensent qu'une certaine vision en apparence rétrograde de l'islam correspond à un « intégrisme », à un « fondamentalisme » ou à un « extrémisme », qu'ils se trompent. Depuis le VIIe siècle, le coran et le message islamique sont considérés comme immuables ; ce qui est considéré comme la « parole de Dieu » par les musulmans étant, par définition, de toute éternité. Aucun texte religieux ne permet de s'écarter de la lettre coranique, aucun texte religieux ne permet aux musulmans d'interpréter le coran, cela signifie que ceux qui respectent à la lettre le message coranique ne sont pas des « radicaux » mais simplement des musulmans qui respectent la loi islamique telle qu'elle doit être respectée par l'ensemble du monde islamique. Ce sont donc les musulmans qui interprètent ou qui s'éloignent, même si c'est à juste titre, de la lettre coranique, qui sont en décalage avec le message islamique, voire en rupture avec la *oumma*. Le coran et le message islamique ne sont donc nullement compatibles avec les concepts de laïcité et d'Etat laïc.

« De ce point de vue, le débat entre laïcité et non-laïcité est étranger à l'éducation de base du Musulman – l'Islam, doctrine et pratique, restant l'unique cadre dans lequel la politique et la modernité d'hier et d'aujourd'hui devaient se fondre et non l'inverse. » (L1, p.240-241).

De plus, *« le Musulman ne peut jamais perdre son identité de musulman, dùt-il y laisser son âme. Il est tout au plus un hérétique, une « brebis » qui aurait momentanément perdu son chemin et qui le retrouverait. Mais d'excommunication point, ni de bannissement. » (L1, p.241).*

Voir aussi Shirk, Mouchriqoune.

LAÏLA (L1, L3B) : =Nuit. Titre de la 92^e sourate.

Coran XCII/92, 1-21 :

*« Par la nuit quand elle étend son ombre,
« Par le jour quand il brille de l'éclat le plus pur,
« Par le créateur de l'homme et de la femme,
« Votre zèle aura un succès différent.
« Celui qui fait l'aumône et qui craint le Seigneur,
« Qui professe la religion sublime,*

« Trouvera le route du bonheur facile.
 « Celui qui, dominé par l'avarice, ne songe qu'à amasser des trésors,
 « Et qui a abjuré l'islam(isme),
 « Court dans le chemin de l'enfer.
 « A quoi lui serviront les richesses quand il aura été précipité dans les flammes ?
 « A nous appartient le soin d'éclairer les hommes.
 « A nous appartiennent la vie présente et la vie future.
 « Je vous menace d'un feu dévorant.
 « Malheur à celui qui en sera la victime !
 « L'incrédule qui aura nié la mission du prophète, sera cet infortuné.
 « L'homme pieux habitera un séjour bien différent.
 « Il a fait le sacrifice de ses biens pour se rendre plus pur.
 « Jamais il ne laissa un bienfait sans récompense.
 « Plaire à Dieu était son unique désir.
 « La possession du paradis fera son bonheur. »

Si l'on en croit les docteurs de l'islam, les fidèles musulmans qui liront cette sourate verront leurs vœux réalisés par Allah. Allah adoucira pour eux les peines de la vie et couronnera de succès toutes leurs entreprises.

LA ILAHA ILLA ALLAH (L1) : =Il n'y a Dieu qu'Allah.

Le fait de dire cela dans la pratique du rosaire islamique porte le nom de *tablil*.

LAÏLAT AL-BARA'A (L1) : =Nuit de la Rétribution/du Choix.

Cette nuit, qui surviendrait entre le 14^e et le 15^e jour du *cha'ban*, le 8^e mois musulman, serait celle durant laquelle le bonheur et le calvaire des individus se décideraient.

LAÏLAT AL-QADAR (L1, L3B) : =Nuit du Destin, Nuit du Décret, Nuit Célèbre.

Nuit de la révélation coranique, nuit durant laquelle le coran fut révélé à Muhammad.

La 97^e sourate lui est consacrée.

Coran XCVII/97, 1-5 :

L1 :

« Oui, nous l'avons fait descendre durant la Nuit du Décret (le Coran). Comment pourrais-tu savoir ce qu'est la Nuit du Décret ? La Nuit du Décret est meilleure que mille mois ! Les Anges et l'Esprit descendent durant cette Nuit, pour régler toute chose. Elle est Paix et Salut jusqu'au lever de l'aurore ! »

L3B :

« Nous t'envoyâmes le Koran dans la nuit célèbre.
 « Qui te fera connaître le prix de cette nuit glorieuse.
 « Elle est plus précieuse que mille mois.
 « Elle fut consacrée par la venue des anges et de l'esprit. Ils obéirent aux ordres de l'Éternel et apportèrent des lois sur toutes choses.

« *La paix accompagnera cette nuit jusqu'au lever de l'aurore.* »

LAIT (L1) : =Halib.

LÂLE (L1) : *Lâlé* est la tulipe.

LAPIDATION : Voir Hadjar.

LAT : Ou Lata. Voir Al-Lat.

LAWH AL-MAHFOUZ (L1) : =La Table Gardée. « Matrice inexpugnable » (Omm al-Kitab) du coran, le Calame et la Table Gardée en constituant les « matrices célestes ».

Voir Coran, Kitab.

LAYLÂTI AL-QADR (L1) : =Nuit du Destin.

Terme qui désigne la nuit durant laquelle le Coran fut révélé.

Cette nuit correspond au 27 du mois de *Ramadan* et sa valeur symbolique serait de 1000 nuits.

LETTRES LUMINEUSES (L1) : Voir Fawatih.

LEVRIER (L1) : =Slougui.

LILAS (L1) : Le lilas, tout comme la violette, est un symbole de deuil en islam, rapport à sa couleur, l'indigo représentant le deuil, la tristesse et la mort.

LION (L1) : =Izem, Assèd. Espèce noble dans la tradition islamique, fréquemment rappelé dans les métaphores arabes de la masculinité.

LIVRE (L1) : =Kitab.

LIZÂZ (L1) : Un des sept chevaux du prophète Muhammad. Voir Khayl.

LOQMAN (L1, L3B) : Personnage légendaire qui aurait vécu plus de six cents ans. Titre de la 31^e sourate.

Loqman (ou Locman, Luqman) est un des symboles coraniques de la sagesse.

Coran XXXI/31, 12 (XXXI/31, 11 selon L3B) :

« *Nous donnâmes la sagesse à Locman, et nous lui dûmes : Rends grâce à Dieu. Celui qui chérit la reconnaissance en a le mérite pour lui. L'ingrat l'est en pure perte. Le Très-Haut est riche et sa louange est en lui-même.* »

« *La plupart des auteurs arabes s'accordent à dire que Locman fut berger, qu'il était noir et avait de grosses lèvres. Le ciel lui avait donné l'éloquence en partage, et ses préceptes portaient avec eux la persuasion. Ils prêtent à Locman les réponses ingénieuses que l'on attribue à Esope, et nous le peignent sous les mêmes traits.* » (L3B, p.407).

LOTH (L1) : =Loût.

LOTUS (L1, L3B) : Ou lotos. Un des deux arbres merveilleux du paradis musulman avec l'arbre de Touba.

Au lieu d'un lotus, il s'agit parfois d'un jujubier.

Coran LIII/53, 14-16 :

« *Près du lotos qui termine le séjour des délices.*
« *Près de cet arbre est le jardin de l'asile.*
« *Le lotos était ombragé du voile qui le couvre.* »

Ce lotos semble être nommé *Nabc* et s'élèverait à la droite de Dieu. Les anges et les esprits célestes ne peuvent passer au-delà. Ce jardin ou « séjour des délices » est nommé « asile » parce qu'il sera l'asile des anges, des martyrs et des justes (L3B, p.498, note en bas de page).

Cet arbre merveilleux est parfois nommé *sidrati al-mountaba*, soit Jujubier de la Limite ou Lotus du Terme Suprême, terme qui semble désigner le Septième Ciel, point ultime au-delà duquel la manifestation divine cesse d'être une simple manifestation pour devenir Réalité. Le terme de *sidrata* semble désigner tant le jujubier que le lotus.

Voir aussi Jujubier.

LOUATHIYA (L1) : =Homosexualité. Voir Loût.

LOÛBB (L1) : Voir Qishr wa el-Lobb (ou al-Loûbb).

LOUGHA ARABIYA (L1) : =Langue arabe. Voir Arabes.

LOÛT (L1, L3B, L4) : =Loth. Nom qui désigne le Loth biblique originaire de Sodome.

Coran XXI/21, 74 :

L1 :

« *A Loth, nous avons donné Illumination (houkm) et Science et Nous l'avons sauvé de la Cité qui perpétrait les turpitudes et (dont les habitants) furent un peuple mauvais et pervers.* »

L3B :

« *Nous accordâmes à Loth la sagesse et la science. Nous le délivrâmes de la ville abominable, où les hommes étaient livrés à des excès infâmes.* »

Du nom de Loth vient celui de l'homosexualité, *louathiya*, terme qu'il convient de mettre en rapport avec les pratiques pédérastiques de la ville de Sodome dont Loth était originaire.

Genèse XIX/19, 27-29 :

« Abraham se leva de bon matin et se rendit au lieu où il s'était tenu devant Yabweh. Il regarda du côté de Sodome et de Gomorrhe, et sur toute l'étendue de la Plaine, et il vit monter de la terre une fumée, comme la fumée d'une fournaise. Lorsque Dieu détruisit les villes de la Plaine, il se souvint d'Abraham, et il fit échapper Lot au bouleversement, lorsqu'il bouleversa les villes où Lot habitait. »

LOUP (L1) : =Dîib.

LUMIERE (L1) : =Noûr.

LUNDI (L1) : =Atnain.

LUNE (L1) : =Qamâr, Badr.

MA (L1, L3B, N5) : =Eau.

En islam, l'eau est symbole de la manifestation divine, de la bonté divine et de vie.

La symbolique fait une place importante à la notion d'eau mouvante, considérée comme bénéfique, alors que l'eau stagnante est perçue comme le refuge des démons.

De plus, compte tenu notamment de l'importance symbolique des ablutions (purification), tout ce qui a trait à l'eau possède une valeur considérable.

Ajoutons enfin que dans un univers désertique, comme l'est la péninsule arabe notamment, il n'est pas étonnant que l'on ait associé la notion d'eau à celle du paradis, comme nous le verrons dans certains versets et que l'on ait fait de l'élément eau un symbole de l'état sacré.

Dans le coran, plus de soixante versets sont consacrés aux cours d'eau, aux fleuves, aux ruisseaux et aux sources en général.

Coran L/50, 9-11 (L1 & L3B) :

« Nous versons des nuages la pluie bienfaisante; elle fait éclore toutes les plantes qui ornent vos jardins et les moissons qui enrichissent vos plaines.

«Elle fait croître les palmiers élevés dont les dattes retombent en grappes suspendues.

« Elles servent à la nourriture de nos serviteurs. La pluie rend la vie à la terre stérile : image de la résurrection. »

Coran XXI/21, 30 (XXI/21, 31 selon L3B) :

« Les incrédules ignorent-ils que les cieux et la terre étaient solides, que nous les avons ouverts, et que nous avons fait descendre la pluie qui donne la vie à toutes les plantes ? Ne croiront-ils point ? »

Coran XXIV/24, 45 (XXIV/24, 44 selon L3B) :

N5 :

« Et Allah a créé d'eau tout animal. Il y en a qui marchent sur le ventre, d'autres marchent sur deux pattes, et d'autres encore marchent sur quatre. Allah crée ce qu'Il veut et Allah est Omnipotent. »

L3B :

« La succession du jour et de la nuit est son ouvrage. C'est un prodige pour ceux qui voient. Il a formé d'eau tous les animaux. Les uns rampent sur la terre, les uns marchent sur deux pieds, les autres sur quatre. Il crée ce qu'Il veut, parce que rien ne limite sa puissance. »

L1 :

« Dieu a créé tous les êtres vivants à partir de l'eau. »

Le « carré fluvial » est d'une importance majeure et organise la mythologie de l'Eau, deux fleuves étant dits « intérieurs » au paradis (Kawtâr et Salsabîl) et deux autres étant dits « extérieurs » (Nil et Euphrate).

L'eau est donc également associée à la notion de paradis, comme nous l'avons dit.

Coran XLVII/47, 15 (XLVII/47, 16 selon L3B) :

L1 :

« Voici la description du Jardin promis à ceux qui craignent Dieu. Il y aura là des fleuves dont l'eau est incorruptible, des fleuves de lait au goût inaltérable, des fleuves de vin, délices pour ceux qui en boivent, des fleuves de miel purifié. Ils y trouveront aussi toutes sortes de fruits et le pardon de leur Seigneur... »

L3B :

« Dans les jardins promis à ceux qui ont la crainte du Seigneur, coulent des fleuves d'eau incorruptible, de lait dont le goût ne s'altère jamais et de vin délicieux. »

Coran LXXVI/76, 6 :

L1 :

« Les serviteurs de Dieu boiront à des sources que nous ferons jaillir en abondance. »

L3B :

« C'est la fontaine où se désaltèreront les serviteurs de Dieu. Ils en feront couler les eaux à leur gré. »

Coran LXXVII/77, 41-42 :

L1 :

« Oui, ceux qui craignent Dieu seront au milieu des ombrages, des sources et des fruits qu'ils désireront. »

L3B :

*« Les justes seront au milieu des ombrages et des fontaines.
« Les fruits qu'ils aiment s'offriront à leurs désirs. »*

Coran LXXXVIII, 12 :

L1 :

« *Il y aura là une source vive...* »

L3B :

« *On y trouvera des sources jaillissantes.* »

Voir Kawtâr, Salsabîl.

MACHHAD (L1) : =Lieu de martyre. Ou Mechhed. Ville d'Iran, capitale du Khorassan.

Machhad est une ville sainte du chiïsme à l'instar de Kerbala et Nadjaf.

C'est le sanctuaire du huitième imâm Ali Reza (IX e s.).

Ce terme désigne également un édifice servant à désigner un emplacement d'un endroit sacré (tombeau de Saint) et est surtout utilisé pour désigner un monument funéraire iranien.

Voir Kerbala, Nadjaf, Qom, Koufa.

MACHREQ (L1) : =Le Levant. Région qui s'étend globalement de l'Égypte à l'Euphrate.

Désigne la région du monde arabo-islamique qui comprend le Proche et le Moyen-Orient : Syrie, Jordanie, Liban, Irak, Arabie Saoudite, et, par extension, on ajoute l'Iran, l'Égypte, les pays du Golfe persique, le Yémen, Oman, etc..., soit, plus généralement, toute la partie du Croissant fertile et au-delà concernées par les conquêtes islamiques.

On désigne donc le Machreq par opposition au Maghreb.

MACHYI (L1) : =Marche, procession.

La marche symbolise l'intention d'aller vers Dieu et de s'y soumettre.

« *Les mystiques musulmans distinguent quatre types de marches, selon la classification de Mouqatil : il y a al-madi, al-houda, al-marrar et al-machyi bi-'aïnih (litt. « la marche proprement dite »). En réalité, ce ne sont que deux marches principales, suivies de rythmiques particulières ; la première marche étant la marche physique, disons la marche concrètement vécue par la personne ; la seconde est la marche « du cœur », le « transport » ou « marche intentionnelle ».* (L1, p.259).

MADHAB (L1) : =Ecole théologique. Pluriel : *madahib*.

Institution créée par un théologien ou érudit de renom et qui donne du coran et des *hadith* une lecture spécifique.

Cette institution est exclusivement réservée au domaine de l'interprétation religieuse qui constitue le socle philosophique du *madhab*.

Le sunnisme compte ainsi quatre *madahib* : le malékisme, l'hanbalisme, le chafisme et le hanafisme. Ils constituent l'ossature principale de la Sunna.

MA'DHANA (L1) : =Minaret.

MADINA (L1) : =Ville. *Al-Madina* (=la Ville) est le nom arabe de Médine, l'ancienne Yathrib.

MADINAT AN-NABI (L1) : =La Ville du Prophète (Muhammad). Un des noms de Médine.

MADRASSA (L1) : Etablissement religieux où l'on enseigne les « sciences » coraniques, les *hadith* et les autres disciplines traditionnelles.

A l'origine, souvent attenante à une mosquée, la *madrassa* est devenue une institution à part entière.

Il fut un temps où la *madrassa* jouait un rôle de formation des futurs imâms, des muezzins et des thologiens.

MADJID (L1) : =Glorieux. *Al-Madjid* (=le Glorieux). Se dit d'Allah.

MAGHFIRA (L1) : Prière de pardon.

MAGHREB (L1) : =Le Couchant.

Désigne la région qui comprend les pays suivants : Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Libye.

On désigne le Maghreb par opposition au Machreq.

MAGHRÎB (L1) : Ou *al-Maghrîb*. Prière du couchant.

MAGIE (L1) : =Sihir.

MAHDI (L1, N4) : =Le Bien Guidé [par Dieu]. Sauveur.

Ce terme désigne plus précisément, dans la tradition chiite duodécimaine, le 12^e Imâm qui, au IX^e siècle, se serait occulté aux yeux du commun des mortels.

Selon la croyance chiite, ce douzième Imâm, l'Imâm Caché, reviendra sur terre pour conduire les croyants et les sortir de leurs erreurs.

Il devient alors le Mahdi tant attendu, *al-Mahdi al-mountazar*.

Ceci n'est pas sans rappeler la légende de l'« empereur endormi » que nous connaissons en Europe et qui, sous les traits de Charlemagne, de Barberousse ou encore d'Arthur, doit revenir pour conduire l'armée qui balaiera le mal de la surface de la terre.

C'est de là que vient le nom de l' « *Armée du Mahdi* », opposée aux troupes de la Coalition en Irak (2004).

Mohamed Ahmed, fondateur du mahdisme soudanais, et Mirza Ghulam Ahmad, fondateur de la confrérie des Ahmadiya, se sont également proclamés Mahdi.

Mohamed Ahmed (1844-1885) fonda donc le mouvement du mahadisme (= « guider quelqu'un dans la bonne voie ») qui prônera le retour d'un « Guide » qui –à la fin des temps- mènera les non-convertis à l'islam vers le chemin de Dieu.

Il existe encore des prédicateurs qui, aujourd'hui, se proclament Mahdi, semble-t-il.

Voir Ahmadiya, Druzes, Ghayb.

MAHL (L1) : =Sel.

MAHMOUD (L3B) : Nom de l'éléphant de guerre d'Abraha (voir ce nom).

MAHOMET (L1) : Version francisée du nom du prophète Muhammad.

Voir Muhammad.

MAIN (L1, L5) : =Yâd. Pluriel : *aydin*.

Le « nom d'Allah lui-même, [il] est formé par les doigts, de la façon suivante : l'auriculaire correspond à l'alif, l'annulaire au premier lam, le médius et l'index au second lam, qui est double, et le pouce au he (qui régulièrement doit être tracé sous sa forme « ouverte ») ; et c'est la raison principale de l'usage de la main comme symbole, si répandu dans tous les pays islamiques (une raison secondaire se référant au nombre 5, d'où le nom de khoms donné parfois à cette main symbolique) ». (L5, p.70).

On pensera, bien entendu aussi, à la célèbre « main de Fatima ».

« De toutes les parties du corps, la main (avec le cœur et l'œil) est celle qui draine le symbolisme le plus dense. Couple indissociable, le binôme œil-main semble ainsi, à lui seul, tendre tout l'imaginaire de la conjuration. La main de la protection renvoie aux origines : au Maghreb, elle a pour nom « main de Fatma » (fille du Prophète et mère de tous les croyants), voire keff Mériem (la main de Marie). »

La main droite est bénéfique alors que la main gauche est néfaste. La main peut exprimer l'avarice lorsqu'elle se ferme. Et il existe encore d'autres références symboliques, mais les plus importantes sont de loin la correspondance entre Allah et les cinq doigts de la main et la célèbre « main de Fatima ou Fatma ».

Voir Khoms, Voleur/Voleuse.

MAKROUH (L1) : =Acte non-désiré, non-recommandé, blâmable.

MALAIKA (L1, L5, L3B) : =Ange. Les Anges, *al-Malaiika*. Egalement nommé selon une forme affectueuse *banat Allah*.

En islam, les anges sont représentés ailés.

L'Ange Gabriel, qui se déplace à une vitesse extraordinaire, semble également réputé ailé.

Al-Malaïka est le titre de la 35^e sourate.

Nombre de versets du coran font référence aux anges.

Ainsi, dans le verset XII/12, 31 (même référence pour L1 et L3B) :

« Ayant appris leurs discours, l'épouse du seigneur les invita à un grand festin. Elle leur donna des couteaux tranchants, et elle fit paraître Joseph. Charmées de sa beauté, toutes les femmes le comblèrent de louanges. Elles se coupaient les doigts par distraction, et s'écriaient : O Dieu ! ce n'est pas un homme, c'est un ange adorable. »

Comparer un être humain à un ange semble toutefois le privilège des seuls poètes et chansonniers, même si l'« angélisation » (malakiya) est une notion selon laquelle la meilleure part de l'âme humaine est aussi pure que celle de l'ange.

Les anges diffèrent souvent de par leur missions.

Il y a les anges dont la mission est de fixer la Parole révélée.

C'est dans ce sens qu'il faut prendre le verset suivant :

Coran LXXX/80, 15-16 (LXXX/80, 15 selon L3B) :

« Tracé par la main d'un écrivain honnête et juste. »

Les anges intercesseurs entre Dieu et les Hommes.

Coran XXI/21, 24-28 (XXI/21, 24-29 selon L3B) :

« Les anges adorent-ils d'autres divinités que Dieu ? Apportez vos preuves. J'ai en ma faveur le témoignage du Coran. Les Juifs et les Chrétiens ont leurs livres sacrés. Mais la plupart ne connaissent point la vérité, et ils fuient sa lumière.

« Tous les prophètes qui t'on devancé eurent cette révélation : Je suis le Dieu unique. Adorez-moi.

« Les infidèles ont dit : Dieu a un fils du commerce avec les anges. Loin de lui ce blasphème ! Les anges sont ses serviteurs honorés.

« Ils ne parlent qu'après lui, et ils exécutent ses volontés.

« Il sait ce qui existait avant eux et ce qui ne sera pas après. Ils ne peuvent intercéder sans sa permission.

« Ils sont saisis de frayeur en sa présence. »

Coran XL/40, 7 :

« Les esprits qui portent le trône sublime et qui l'environnent publient les grandeurs de l'Éternel et lui adressent cette prière : Seigneur, pardonne aux croyants. Ta miséricorde et ta science embrassent l'univers. Pardonne à ceux qui ont fait pénitence et qui suivent tes lois saintes. Délivre-les du feu de l'enfer. »

Coran XLII, 2 (XLII, 3 selon L3B) :

« Peu s'en faut que les cieux ne s'affaissent sous sa majesté suprême. Les anges chantent ses louanges. Ils croient en lui. Ils imploront sa clémence pour ceux qui sont exilés sur la terre. N'est-il pas le Miséricordieux ? »

Coran LIII/53, 26-29 :

*« En vain les esprits célestes réunis intercédéraient pour eux.
« Dieu seul peut rendre leur intercession utile, et il n'accorde cette faveur qu'à ceux qu'il aime.
« Les incrédules prétendent que les anges sont les filles de Dieu.
« Cette assertion, dépourvue d'autorité, n'a pour fondement que leur opinion, et leur opinion est loin de la vérité. »*

Des anges porteurs de la révélation.

Coran II/2, 285 :

« Le prophète a cru dans ce que le Seigneur lui a envoyé. Les fidèles ont embrassé sa croyance. Tous ont cru en Dieu, en ses anges, en ses livres saints, en ses envoyés. Nous ne mettons point de différence entre eux ; ils ont dit : Seigneur, nous avons écouté ta voix et nous t'avons obéi. Nous implorons ta clémence. Nous reviendrons tous à toi au jour de la résurrection. »

Le premier des anges porteurs de révélation est sans conteste Gabriel (voir Djibril).

Des anges scribes qui enregistrent les bonnes et les mauvaises actions commises par les hommes en ce monde.

Coran VI/6, 61 :

« Il domine sur ses serviteurs. Il vous donne pour gardiens des anges chargés de terminer vos jours au moment prescrit. Ils exécutent soigneusement l'ordre du ciel. »

Coran X/10, 21 (X/10, 22 selon L3B) :

« Notre miséricorde les a délivrés des maux qui les affligeaient, et ils ont été fourbes dans leur religion. Dis : Dieu est plus puissant pour tromper que vous. Les anges qui vous observent écrivent votre perfidie. »

Coran XIII/13, 11 (XIII/13, 12 selon L3B) :

« L'homme est environné d'anges qui se succèdent sans cesse. Dieu les a chargés de veiller à sa conservation. Il ne retire ses grâces que quand l'homme est pervers. Lorsqu'il voudra le punir, rien ne pourra lui mettre obstacle, parce qu'il n'y a point d'abri contre sa puissance. »

Ces anges seraient au nombre de quatre, deux pour le jour et deux autres pour la nuit.

Coran XLIII/43, 80 :

« Croient-ils que nous ne connaissons pas leurs secrets ? Que nous n'entendons pas leurs discours ? Ils sont dévoilés à nos yeux, et nos envoyés célestes les écrivent. »

Coran L/50, 16-18 (L/50, 15-17 selon L3B) :

« Nous avons tiré l'homme du néant. Le moindre mouvement de son âme nous est connu. Nous sommes plus près de lui que la veine de son cœur. »

« Lorsque près du tombeau, les deux anges viennent s'asseoir, l'un à sa droite l'autre à sa gauche, « Il ne profère pas une parole qui ne soit notée exactement. »

Coran LII/52, 37 (LII/52, 38, selon L3B) :

« Peuvent-ils s'élever dans les cieux pour écouter les cantiques des esprits célestes ? Qu'ils rapportent ce qu'ils ont entendu et qu'ils nous en donnent des preuves. »

Coran LXXXII/82, 10 :

« Au-dessus de vos têtes sont des gardiens honorables. »

Et il y a, bien sûr, les anges rebelles, ce qui nous renvoie à Iblis, notamment. Parmi les anges déchus il faut également citer Harout et Marout, Ozair ou Uzair.

Deux noms d'anges bien connus sont Gabriel et Michel, mais il en existe d'autres : Nakir et Mounkir, Jabaroût et Malakoût, Izraïl (ou Ozrin), Mâlik, Sailsaïl, Samhaïl, Azrafil.

On évoque aussi des « Anges éperdus d'Amour », *al-malâika al-moubâïmana*.

Voir Rûh.

MALAKOÛT (L1) : Un des anges de la tradition islamique. Egalement un nom du Mond invisible, Royaume de l'Invisible ou Royaume céleste.

Voir Ghayb.

MALAK AL-MAWT (L1) : =L'Ange de la Mort. Surnom d'Izraïl.

MALAMATIYA (L1, L3A, N5) : Secte « masochiste » fondée au IX e siècle et qui, pour exprimer la grandeur et la beauté inégalée d'Allah, prône un credo visant à se rabaisser, à se plaindre de sa propre petitesse, à s'automépriser.

Les malamatiya font surtout références aux deux versets coraniques suivants :

Coran LXXV/75, 2 :

L3A :

« Je ne jurerai point par l'âme qui s'accuse elle-même. »

N5 :

« Mais non... ! Je jure par l'âme qui ne cesse de se blâmer. »

(Le sens donné par N5 correspond, de toute évidence, à la bonne traduction).

Coran V/5, 54 :

L1 :

« Ils combattront dans le chemin de Dieu; ils ne craindront pas le blâme de celui qui blâme. »

N5 :

«O les croyants ! Quiconque parmi vous apostasie de sa religion... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants, et fier et puissant envers les mécréants, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient. ».

MÂLIK (L1, L3A, N5) : =Roi, Châh (Perse). *Al-Malik*. Se dit d'Allah.

Ainsi rapporte-ton que Muhammad aurait dit un jour que « le nom qui, au jour de la Résurrection, sera le plus haï de Dieu sera celui de l'homme qui s'appellera : roi des rois (*chaban-chab*) », car seul Dieu peut se prévaloir de ce titre.

Ce nom est également celui d'un des anges préposés au gouvernement de la porte des Enfers.

Coran XLIII/43, 77 :

L1 :

« O Malik ! Que ton Seigneur nous achève ! » Malik dira : vous êtes là pour toujours ! »

L3A :

« Ils diront : O Malec ! prie Dieu de nous anéantir. Il leur répondra : Vous vivrez éternellement. »

Coran LXXIV/74, 24-31 (L3A) :

« Le Koran, disait-il, est une imposture.

« Ce n'est que la parole d'un homme.

« Les feux du Tartare puniront ce blasphème.

« Qui te donnera une idée de ce gouffre ?

« Il ne laisse rien échapper ; il ne rend point sa proie.

« Il dévore les chairs des réprouvés.

« Dix-neuf anges en ont la garde. (*)

« Nous ne l'avons confiée qu'aux esprits célestes. Nous les avons fixés à ce nombre pour égarer les idolâtres, pour affermir les Juifs dans la vraie croyance et augmenter la foi des fidèles. »

(*)Après vérification auprès des sources L3A et N5, le nombre des anges est bien de dix-neuf et non de neuf comme cela est écrit dans L1, p.257, ceci étant de toute évidence une faute de frappe.

Malik est aussi le nom du fondateur d'une des quatre écoles de jurisprudence de l'islam sunnite, Malik Ibn Abbas, qui a donné son nom au malikisme.

Malik symbolise également la Toute-Puissance divine.

Malik, le Roi, « symbolise la Puissance absolue de Dieu, le fait qu'il règne sans partage, sans condition et sans concession aucune. En effet, d'entrée de jeu, Allah est présenté comme celui qui possède tout sur terre et au ciel, c'est le Possédant qui, au surplus, maîtrise le Jour du Jugement (malik yawm addin). » (L1, p.365).

MALIKISME (L1, R2) : Ou Malékisme. Une des quatre écoles théologique et juridique de l'islam sunnite.

Elle fut fondée à Médine par Malik Ibn Abbas (mort en 795 ou 796).

On trouve essentiellement les malékites au Maghreb, en Egypte (Le Caire), en Afrique occidentale. A l'époque de l'occupation arabo-musulmane, on les trouvait également en Andalousie.

Malik Ibn Abbas est l'auteur d'un ouvrage nommé *Al-Mouwata* (=la Plaine, le Plat Pays), dans lequel il prône, en partant d'une lecture des *hadith*, l'effort d'amélioration et d'adaptation (içtislah) lorsqu'il peut permettre de résoudre des difficultés collectives nouvelles.

« C'est le concept de maslaha, l'intérêt commun. Plusieurs principes doctrinaux sont ainsi observés par les Malékites, parmi lesquels : l'ijma – Consensus omnium entre les points de vue de l'ensemble de la communauté, à travers notamment celui de ses représentants – et l'ijtihad- effort de compréhension, de jugement et d'analyse critique, hélas abandonné depuis longtemps. » (L1, p.258).

Le malikisme est aujourd'hui revendiqué par 200 millions de musulmans.

MAMELOUK (L1) : =Esclave, Possédé.

C'est le nom de la dynastie d'esclaves blancs affranchis qui prend le pouvoir en Syrie et en Egypte durant la moitié du XIIIe s.

Les Mamelouks règneront jusqu'en 1517.

MAMNOU (L1) : =Interdit, acte interdit.

MANÂT (L1, L3B) : Ou Ménat.

Une des trois principales divinités arabes pré-islamiques citées dans le coran (LIII, 20).

Divinité du destin et du bonheur, son influence s'étendait sur la route qui mène de Médine (anciennement Yathrib) au Châm (Syrie actuelle).

Son sanctuaire était situé à Qoudaïd.

Voir Al-lat, Nasikh oua Mansoukh.

MANDOUB (L1) : =Souhaité, désiré, l'acte souhaité, recommandé.

MAQÂMUL-ILAHI (L5) : =La « station divine » que l'on atteint par l'« extinction » du « moi ».

El-maqâmul-ilahi est « le point central où toutes les distinctions inhérentes aux points de vue extérieurs sont dépassées, où toutes les oppositions ont disparu et sont résolues dans un parfait équilibre. » (L5, p.48).

Voir Fanâ.

MARABOUTISME (L1) : Dérivé du terme *mourabit/mrabet*, qui signifie littéralement « Celui qui fréquente un ribât ».

Or, un *ribât* est un genre de couvent fortifié situé aux limites extérieures du *Dâr al-Islam*, notamment au Maghreb et en Afrique noire musulmane.

De cette expression d'origine maghrébine nous vient le nom de *marabout* qui désigne un « saint personnage » lié à la voie ainsi que le sanctuaire dans lequel il a vécu.

Certaines pratiques animistes sont notamment observées sans que les « saints » se soient prononcés contre ces pratiques. Le rôle de ces « saints » est de servir de relais naturels entre l'islam universel et la masse de croyants.

Toutefois, le maraboutisme caractéristique de l'islam populaire maghrébin, trouve des résonances dans des formes locales de l'islam, au Proche-Orient, dans le sous-continent indien et en Indonésie.

MARCHE (PROCESSION) (L1) : =Machyi.

MARIAGE (L1) : =Nikah.

MARIE (L1, L3A, L4, L6, N3, N5) : Mériem ou Myriam.

1. Marie, mère de Jésus.

Marie, la mère de Jésus, est vénérée par les musulmans comme l'une des femmes les plus saintes de l'histoire religieuse.

Elle est nommée *Saïdatina Mériem*, la *Siddiqa* (=la Très Croyante).

Cette vénération pour Marie n'exclut toutefois de bien étranges erreurs coraniques.

« Dans la sourate XIX, 27-28, nous lisons qu'après la naissance de Jésus, les gens vînrent à Marie et lui dirent « Ô Marie ! Tu as fait quelque chose de monstrueux ! Ô sœur d'Aaron ! Ton père n'était pas un homme mauvais et ta mère n'était pas une prostituée. » Ailleurs, Marie est appelée la fille d'Imran (sourate LXVI, 12, III, 36), et nous trouvons encore : « Nous avons donné le Livre à Moïse et lui avons adjoint son frère Aaron comme vizir. » Il est évident que Mubammad a confondu Myriam, la sœur de Moïse, et Marie, la mère de Jésus. En vérité, les commentateurs ont mis leur cerveau à rude épreuve pour expliquer cette merveilleuse confusion de l'espace et du temps. » (L6, p.92).

Coran XIX/19, 27-28 (XIX/19, 28-29 selon L3A) :

L3A :

« Elle retourna vers sa famille, portant son fils dans ses bras. Marie, lui dit-on, il vous est arrivé une étrange aventure.

« Sœur d'Aaron, votre père était juste et votre mère vertueuse. »

N5 :

« Puis elle vint auprès des siens en le portant [le bébé]. Ils dirent : « Ô Marie ! Tu as fait une chose monstrueuse ! »

« Sœur de Haroun, ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée. »

Selon Savary, *« cet Aaron était de la famille du prophète de même nom. Il était frère de Marie et jouissait parmi les Hébreux d'une grande réputation de probité et de vertu. »* (Zamchascar) (L3A, p.325). Ce qui illustre la phrase, citée plus haut, évoquant les difficultés des commentateurs pour tenter d'expliquer cette évidente confusion spatio-temporelle de Muhammad à grands renforts de « serait », de « probablement » et de « il n'y a rien d'étonnant ».

Dans d'autres versets, Marie est donc nommée « fille d'Imran », Amran ou Amram, Imrân étant le nom d'Amram en arabe.

Coran LXVI/66, 12 :

« Il propose à leur admiration Marie, fille d'Amran, qui conserva sa virginité ; Gabriel lui transmet le souffle divin. Elle crut à la parole du Seigneur, aux Ecritures, et fut obéissante. »

Coran III/3, 35-36 (III/3, 31 selon L3A) :

L3A :

« L'épouse d'Imran adressa au ciel cette prière : Seigneur, je t'ai voué le fruit de mon sein ; reçois-le avec bonté, ô toi qui sais et entends tout ! Lorsqu'elle eut enfanté, elle ajouta : Seigneur, j'ai mis au monde une fille. (Dieu savait ce qu'elle avait mis au jour. Des caractères marqués distinguent les deux sexes.) Je l'ai nommée Marie ; je la mets sous ta protection, elle et sa postérité, afin que tu les preserves des ruses de Satan. »

N5 :

« (Rappelle-toi) quand la femme d'Imran dit : « Seigneur, je T'ai voué en toute exclusivité ce qui est dans mon ventre. Accepte-le donc, de moi. C'est toi, certes, l'Audient et l'Omniscient.

« Puis, lorsqu'elle en eut accouché, elle dit : « Seigneur, voilà que j'ai accouché d'une fille ! » ; or, Allah savait mieux ce dont elle avait accouché ! Le garçon n'est pas comme la fille. « Je l'ai nommée Marie, et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection, contre le Diable, le banni. »

Au passage, nous nous réjouissons de voir que voir que le Dieu Créateur de l'Univers est capable de reconnaître à l'œil nu une fille d'un garçon...

La famille de Marie nous est (supposée) connue par les Evangiles dits « Apocryphes », mais on y chercherait en vain un « Aaron, frère de la Vierge Marie ».

Le fait est qu'il existe bien un Amram/Imrân père de Moïse, d'Aaron et d'une Marie qui n'est nullement la Vierge Marie, on s'en doute. Et que d'autre part, le père de la Vierge

Marie ne se nommait nullement Amram ou Imran, mais Joachim. Un jour donc, la traduction du nom arabe Imrân serait Joachim, un autre jour la traduction d'Imran serait Amram... Soit.

Dans une autre sourate, la XIX, Marie reçoit la visite d'un ange qui lui annonce qu'elle va donner naissance à un enfant, bien qu'elle soit vierge, car telle est la volonté de Dieu.

Et voici ce que dit la sourate à partir du verset 22.

XIX/19, 22-26 (XIX/19, 22-27 selon L3A) :

L3A :

*« Elle conçut et elle se retira dans un lieu écarté.
« Les douleurs de l'enfantement la surprirent auprès d'un palmier, et elle s'écria : Plût à Dieu que je fusse morte, oubliée et abandonnée des humains, avant ma conception !
« Ne t'afflige point, lui cria l'ange ; Dieu a fait couler près de toi un ruisseau.
« Ebranle le palmier, et tu verras tomber des dattes mûres.
« Mange, bois, essuie tes pleurs, et si quelqu'un t'interroge,
« Dis-lui : J'ai voué un jeûne au Miséricordieux, et je ne puis parler à un homme. »*

L6 :

« Elle devint enceinte de l'enfant puis elle se retira avec lui dans un lieu éloigné. Les douleurs la surprirent auprès du tronc d'un palmier. Elle dit : « Malheur à moi ! Que ne suis-je déjà morte, totalement oubliée ! » L'enfant qui se trouvait à ses pieds l'appela : « Ne t'attriste pas ! Ton Seigneur a fait jaillir un ruisseau à tes pieds. Secoue vers toi le tronc du palmier ; il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. Mange, bois et cesse de pleurer. Lorsque tu verras quelque mortel, dis : « J'ai voué un jeûne au Miséricordieux ; je ne parlerai à personne aujourd'hui. »

Nous le voyons, dans une version, c'est un ange qui interpelle Marie et dans l'autre, c'est l'enfant Jésus.

La version qui met en scène l'enfant semble tirée d'un livre apocryphe.

*« La source directe de cette histoire se trouve dans le livre apocryphe appelé l' Histoire de la Nativité de Marie et de la petite enfance du Sauveur, dans lequel l'enfant Jésus demande au palmier :
« Fais descendre tes branches ici-bas, que ma mère puisse manger de tes fruits. Immédiatement l'arbre se courbe aux pieds de Marie et tous mangent de ses fruits. (Ensuite Jésus dit à l'arbre de faire) jaillir une fontaine à sa base. (...) A l'instant, l'arbre se redresse et de ses racines une eau merveilleuse douce et claire commence à couler. » (L6, p.93).*

Quant à la version qui met en scène l'ange, elle rappelle à s'y méprendre l'histoire d'Agar et d'Ismaël errant dans le désert après avoir été chassés par Abraham, telle que la Genèse (XXI/21, 14-21) nous la livre (voir Agar) qui met notamment en scène l' « ange de Dieu » et Ismaël enfant.

2. Marie la copte.

Une autre Marie, une copte, donna naissance à un des fils de Muhammad, Ibrahim. Ce fut, dit-on, le seul enfant de Muhammad qui ne fut pas né de Khadidja.

L'épisode de Marie la Copte fait partie des nombreuses frasques de Muhammad en matière de vie conjugale.

Muhammad, pour éviter tout conflit dans son harem, tentait de partager son temps de manière équitable entre ses nombreuses épouses, passant tour à tour une nuit avec chacune d'entre elles.

« Un jour, bien que ce fut son tour, Hafsa s'était absentée pour rendre visite à son père. Rentrant à l'improviste, elle surprit Muhammad au lit avec Marie, la servante copte qui était sa concubine légale. » (L6, p.135).

Hafsa entra dans une violente colère et menaça Muhammad de le dénoncer au reste du harem. Elle en parla à Aïcha et Muhammad se retrouva vite mis en quarantaine par ses propres épouses.

Mais bien heureusement pour le prophète de l'islam, Allah, toujours attentionné, veillait à préserver le bonheur conjugal de son « Envoyé » et une « révélation » vint bientôt annuler la promesse que Muhammad avait faite de se tenir à l'écart de la séduisante Marie et réprimanda les femmes pour leur insubordination. Le message divin insinuait même que Muhammad pourrait renvoyer toutes ses femmes et les remplacer par des épouses plus dociles. Aussi, Muhammad se retira-t-il avec Marie et délaissa ses épouses pendant un mois.

Ce furent finalement Omar et Abou Bakr –les futurs califes de l'islam...- qui intercédèrent auprès de Muhammad qui fit la paix avec ses épouses.

Une sourate évoque d'ailleurs cet épisode de la vie conjugale du prophète et le retour, grâce à Allah, de l'harmonie dans le harem de l'envoyé de Dieu...

Coran LXVI/66, 1-5 :

L3A :

« O Prophète pourquoi te privés-tu des plaisirs que le ciel t'a accordés ? Tu veux plaire à tes femmes. Le Seigneur est indulgent et miséricordieux.

« Dieu vous a permis de délier vos serments ; il est votre patron. Il est savant et sage.

« Le prophète ayant confié un secret à une de ses femmes, elle le publia. Dieu lui révéla cette indiscretion. D'abord il la reprit avec douceur, et ensuite il lui rapporta tout ce qu'elle avait divulgué. Qui vous a si bien instruit, lui demanda-t-elle ? C'est, répondit Mahomet, celui à qui rien n'est caché.

« Votre cœur est coupable d'une indiscretion. Implorez la clémence du ciel ; il vous pardonnera. Si vous êtes rebelle au prophète, Gabriel et les vrais croyants, sont ses protecteurs ; et les anges le vengeront.

« S'il vous répudie, Dieu peut lui donner des épouses meilleures que vous, des femmes qui professeront l'islamisme, qui seront fidèles, obéissantes, dévotes, pieuses, et adonnées à la prière, soit veuves, soit vierges. »

L6 :

« O Prophète ! Pourquoi interdis-tu ce que Dieu a rendu licite, lorsque tu recherches la satisfaction de tes épouses ? Dieu est celui qui pardonne, Il est miséricordieux. « Dieu vous impose de vous libérer de vos serments, Dieu est votre Maître ! Il est celui qui sait tout, Il est sage.

« Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle communiqua à sa compagne, Dieu en informa le Prophète.

« S'il vous répudie, son Seigneur lui donnera peut-être en échange des épouses meilleures que vous, soumises à Dieu, croyantes, pieuses, repentantes, dévotes, pratiquant le jeûne ; qu'elles aient été déjà mariées ou qu'elles soient vierges. »

Et Ibn Warraq de souligner avec justesse : « Comme dit Muir, « il n'y a sûrement pas de propos plus grotesques dans tous les livres sacrés de l'Orient et, cependant, ils ont été lus avec gravité pendant des siècles et continuent à être lus, aussi bien en public qu'en privé et ils sont considérés comme une partie du Coran éternel. » (L6, p.136).

MA'RIFÂ (L1, L5) : =Connaissance. Voir Ahl al-Ma'rifa et Toullab al-Ilm.

En islam, la notion de « connaissance » est d'abord une connaissance, réelle ou supposée, de Dieu, cette notion est donc réservée à l'initié.

Elle peut aussi désigner l'érudition de certains soufis.

Ma'rifâ ou marifah billah, signifie la « connaissance d'Allah », l'aboutissement de la démarche ésotérique, de l'évolution religieuse intérieure.

Voir Taçawwûf.

MARJA'TAQLIDI (L1) : =Référence traditionnelle.

Terme qui désigne un lettré reconnu pour son attachement aux valeurs ancestrales et considéré comme un pôle d'imitation.

MAROUT (L1, L3B) : Voir Harout.

MARTYR (L1) : =Chahid.

Voir Chahid, Djihad.

MARWA (L1) : Voir Safa.

MARWAN (L6) : *Asma bint Marwan*, poétesse de la tribu des Aws, qui n'avait jamais caché son aversion pour l'islam et avait composé des distiques sur la folie qu'il y avait à faire confiance à un étranger qui combattait son propre peuple, fut assassinée par un homme de main de Muhammad.

Voici les vers que composa Asma à propos de Muhammad :

*Salands de Malik et de Nabit
Et de Ans, salands de Khazraj
Vous obéissez à un étranger qui n'est pas des vôtres
Qui n'est pas de Murad, ni de Madh'hij
Mettez-vous vos espoirs en lui,
Comme des hommes affamés qui attendent la soupe
Alors qu'il a tué vos propres chefs ?
N'y aura-t-il pas un homme d'honneur*

*Qui profitera d'inattention
Pour mettre fin aux espoirs des gogos ?*

« En entendant ces vers, Muhammad s'écria : « N'y aurait-il donc personne pour me débarrasser de la fille de Marwan ? » Un musulman zélé, Umayr ibn Adi, décida d'exécuter les désirs du Prophète. La nuit même, il s'introduisit dans la maison de Marwan pendant qu'elle dormait entourée de ses jeunes enfants. L'un d'eux était couché sur son sein. Umayr écarta le bébé qui allaitait et la transperça de son épée. Le lendemain, au moment de la prière, Muhammad qui connaissait le projet sanglant, dit à Umayr : « As-tu tué la fille de Marwan ? » « Oui, répondit-il, mais dis-moi, doit-on craindre quelque chose ? » « Rien, répondit Muhammad, deux chèvres ne se disputeraient même pas pour ça. » Ensuite, Muhammad le loua devant tous les musulmans rassemblés dans la mosquée, pour le service qu'il avait rendu à Dieu et à son Prophète. Selon Sprenger, le reste de la famille de Marwan fut bien obligé d'accepter l'islam car une vendetta était pour eux hors de question. » (L6, p.127).

MASBEHÂ (L1) : Voir Soubha.

MASJID (L1, N1) : =Mosquée. Litt. « le lieu où l'on s'agenouille ». Prononcer « *masdjid* ».

La mosquée est un lieu sacré, interdit aux non-croyants, de même qu'à la femme en règles.

La mosquée est au cœur de la société musulmane. On y prie, bien évidemment, mais on y tient aussi des discussions, des conciliabules et c'est également là que se règlent la plupart des problèmes sociaux et familiaux.

C'est le lieu de la consultation (choura) et du consensus (idjma), de même que le lieu du pouvoir spirituel et de la rencontre avec la divinité.

Centre de la Cité et cœur du territoire de l'islam, la charge symbolique de la mosquée lui vient de son lien avec la Ville Sainte, La Mecque, dont elle est la figuration locale et à laquelle elle est reliée par la *qiblah*.

Quant au minaret, il est, « verticalement » pointé vers le ciel et la divinité, mais aussi, « horizontalement », le lieu d'où se répand l'appel à la prière (adhan) et l'appel au regroupement.

Voir aussi Djami et Mousalla.

MASJID AD-DIRAR (L1) : =Mosquée de la nuisance.

Etrange mosquée schismatique, hérétique, qui aurait été détruite du vivant de Muhammad, soit vers 632, à l'occasion de l'expédition de Tabouk.

Coran IX/9, 108 :

L1 :

« Il en est qui ont bâti un temple pour nuire aux croyants, et pour servir d'embûche à ceux qui font la guerre à Dieu et à son apôtre. Ils jugeront en disant : Nous n'avons voulu que le bien. Dieu est témoin qu'ils mentent. »

L3B :

« *Ceux qui ont bâti ce temple, séjour du crime et de l'infidélité, sujet de discorde entre les fidèles, lieu où ceux qui ont porté les armes contre Dieu et son ministre dressent leur embûches, jurent que leur intention est pure ; mais le Tout-Puissant est témoin de leur mensonge.* »

MASJID AL-AQSA (L1) : =Mosquée extrême.

Désigne la mosquée du Dôme du Rocher sis à Jérusalem.

Selon la légende, c'est là que Muhammad aurait été transporté par un cheval merveilleux depuis La Mecque lors du Miraj.

Voir Jérusalem, Majid al-Haram, Miraj.

MASJID AL-HARAM (L1) : =Mosquée sacrée.

Direction spirituelle figurée par une mosquée sacrée vers laquelle les musulmans doivent se tourner pour prier Dieu.

Cette mosquée, que l'on situe à La Mecque -alors que dans les deux premières années de l'Hégire les musulmans se tournaient vers Jérusalem pour prier- et où commença le célèbre *mi'raj*, le voyage nocturne de Muhammad, qui fera étape à la mosquée extrême, *Masjid al-Aqsa* (de Jérusalem), avant d'entamer son ascension vers le ciel.

Coran II/2, 144 (II/2, 139 selon L3B) :

L1 :

« *Nous te voyons souvent la face tournée vers le ciel ; nous t'orienterons vers une Qibla qui te plaira. Tourne donc ta face dans la direction de la Mosquée sacrée. Où que vous soyez, tournez votre face dans sa direction.* »

L3B :

« *Déjà nous nous te voyons lever les yeux vers le ciel. Nous voulons que le lieu où tu adresseras ta prière, te soit agréable. Tourne ton front vers le temple Haram. En quelque lieu que tu sois, porte tes regards vers ce sanctuaire auguste. Les Juifs et les Chrétiens savent que cette manière de prier, venue du ciel, est la véritable. L'Eternel à l'œil ouvert sur leurs actions.* »

Voir Jérusalem, Masjid al-Aqsa, Miraj.

MASMOUH (L1) : =Toléré.

MASSID (L1) : *Al-Massid*, "une corde de fibres", titre de la 111^e sourate.

Voir Corde.

MATÂR (L1, L3B) : =Pluie.

En tant que symbole coranique, la pluie représente la « bénédiction » que Dieu accorde ou refuse aux hommes.

Le coran évoque la pluie 35 fois, toujours sur le même modèle que le verset XIV, 37.

Coran XIV, 37 :

L1 :

« Allah est celui qui a créé les cieux et la terre, (qui) a fait descendre du ciel une eau par laquelle Il fait pousser des fruits formant une attribution pour vous.... » (...).

L3B :

« C'est Dieu qui a tiré du néant les cieux et la terre, et qui fait descendre la pluie pour faire éclore les fruits divers qui servent à votre nourriture. »

MAUVAIS ŒIL (L1) : =Aïn.

MAWLA (L1) : =Tuteur, maître, mentor. Dont vient le terme *mawali* (=clients). Dont dérive le mot « mollah ».

Tous ceux qui ne sont pas Arabes originellement et se convertissent à l'islam, peuvent attacher un *mawal* qui les aidera à s'intégrer dans la *oumma*, la communauté islamique.

MAWLAWIYÂ (L1) : Confrérie du mysticisme musulman dont les « derviches tourneurs » forment l'une des branches.

Voir Derviche.

MAWLID AN-NABI (L1) : Ou *al-Mawlad an-Nabawi*.

Fête de la naissance du prophète Muhammad.

Cette fête est célébrée le troisième mois après l'*Achoura*, soit tous les 12 du *Rabi al-Anwal*.

Mawlid an-Nabi est très populaire chez les musulmans et inclut un certain nombre de rites alimentaires. Le lait, boisson bénéfique, est notamment de rigueur.

Au Maghreb, elle est nommée *miloud* et au Maroc elle est également appelée *Id al-'assel*, soit la « Fête du Miel » ou encore la « Fête suave ».

MAWT (L1, L3B) : =Mort. *Al-Mawt* (=la Mort).

C'est lorsque la mort survient que le partage se fait entre les bons et les mauvais croyants. Pour un musulman, la vie ici bas est un don de Dieu précaire.

Coran LXXX/80, 18-22 (LXXX/80, 16-22 selon L3B) :

L1 :

« PÉRISSE l'homme ! Comme il est impie ! De quoi l'a-t-il créé ? D'une goutte de sperme. Il a créé et Il a décrété son destin, puis le Chemin, Il lui a facilité, puis Il l'a fait mourir et mettre au tombeau, puis, quand Il voudra, Il le ressuscitera. »

L3B :

*« PÉRISSE le méchant ! Qui a pu le rendre infidèle ?
« De quoi Dieu l'a-t-il créé ?
« De boue.
« Il lui a donné une forme agréable.
« Il lui a facilité le chemin qui conduit à la vie.
« Il lui envoie la mort et le fait descendre au tombeau.
« Il le fera ressusciter quand il voudra. »*

Coran XXIII/23, 99-105 (XXIII/23, 101-107) :

L1 :

« Lorsque la mort approche de l'un d'eux, il dit : « Mon Seigneur ! Qu'on me renvoie sur la terre, peut-être alors accomplirais-je une œuvre bonne parmi les choses que j'ai laissées. » Non !... Quand on soufflera dans la trompette, ce Jour-là, il ne sera plus question, pour eux, de généalogies et ils ne s'interrogeront plus. Ceux dont les œuvres sont lourdes : voilà ceux qui seront heureux. Ceux dont les œuvres sont légères : voilà ceux qui se seront eux-mêmes perdus. Ils demeureront immortels dans la Géhenne. ; le feu brûlera leurs visages et leurs lèvres seront tordues. Ne vous a-t-on pas communiqué mes Signes ? Ne les traitez-vous pas de mensonges ? »

L3B :

*« Quand l'impie subit la mort, il s'écrie : Seigneur, laisse-moi retourner sur la terre.
« Je ferai le bien dans l'espace de temps que tu m'accorderas. Ces vains souhaits sont rejetés. Une barrière impénétrable l'arrête jusqu'au jour de la résurrection.
« Lorsque la trompette sonnera, tous les liens du sang seront brisés. On ne s'interrogera plus.
« Ceux dont la balance penchera jouiront de la félicité.
« Ceux pour qui elle sera légère, auront trahi leur âme et demeureront éternellement dans l'enfer.
« Le feu dévorera leur visage et leurs lèvres se retireront.
« Ne vous a-t-on pas lu ma doctrine ? Et vous l'avez accusée de fausseté ! »*

Une expression arabe consacrée dit également : *« Nous appartenons à Dieu (Inna lil-Labi) et c'est à Lui que nous revenons (ilayhi râjioun). »*

MAYMANA (L1) : De bon augure.

Voir Yamîn, Yassâr, Maysara.

MAYSARA (L1) : De mauvais augure.

Voir Yamîn, Yassâr, Maymana.

MECQUE (La) (L1, L3B, N4, R2) : En arabe, *Mekka* ou *Makka al-Moukarrama*. Autre nom : *Bakka* (=la Vallée). La Mecque est la « Ville Sacrée » entre toutes de l'islam, *Bait al-Harâm*, le centre spirituel incontesté du monde musulman.

Ville du Hedjaz actuellement située dans l'ouest de l'Arabie Saoudite.

Pour les musulmans, La Mecque est lieu de naissance et de prédication de Muhammad, le symbole de la présence divine sur terre, la « Mère des Cités », le centre du monde ou encore l'« Axis Mundi ».

A l'époque de Muhammad, la Mecque est une grande étape caravanière située dans une région placée au carrefour d'un important flux commercial entre le Yémen et la Syrie, entre l'Arabie et l'Abyssinie chrétienne.

Coran VI/6, 92 :

« Nous l'avons fait descendre du ciel, ce livre béni, pour confirmer les anciennes Ecritures, pour que tu le prêches à la Mecque et dans les villes voisines. Ceux qui ont la croyance de la vie future croient en lui. Ils seront exacts observateurs de la prière. »

C'est aussi à cet endroit que les Arabes polythéistes ont l'un de leurs sanctuaires les plus réputés.

C'est dans une grotte située près de la Mecque et dénommée Hara ou Hira, que Muhammad avait coutume, dit-on, de se retirer des nuits entières dans la solitude et la méditation, et où il reçut la révélation coranique. Cette grotte est située sur l'un des flancs d'une des montagnes qui entourent La Mecque, *Jabal an-Nour* (=Mont ou Montagne de la Lumière).

Deux autres montagnes entourant La Mecque sont également renommées : *Jabal ar-Rahma* et le mont *Arafat*. *Jabal ar-Rahma* est, littéralement, le « Mont de la Miséricorde ». Elle domine la vallée et permet aux pèlerins de s'y recueillir et d'y méditer. Le mont *Arafat* est celui sur lequel le prophète a célébré le dernier sermon qu'il adressa à son peuple.

La Mecque sera prise par les musulmans en 630 et sera reconvertie en premier lieu sacré de l'islam après la victoire de Muhammad.

C'est à cet événement que se rapporte ce verset coranique : *« Nous t'avons accordé une victoire éclatante. »* (XLVIII/48, 1).

Après la destruction des idoles, le sanctuaire de la Kaaba est récupéré par les musulmans.

L'obligation du pèlerinage de la Mecque se trouve dans le coran au verset II/2, 25-26 :

*« Les infidèles qui écartèrent les croyants du sentier de Dieu et du temple saint, que tous les hommes, soit étrangers, soit habitants de la Mecque, doivent visiter,
« Et ceux qui voudront le profaner, éprouveront la rigueur de nos châtements. »*

La Mecque, comme Médine, est interdite aux non-musulmans.

Les lieux saints de La Mecque sont nommés *Haram ach-Charif*.

Voir aussi Safa.

MEDINE (L1, N1, N4, R2) : Anciennement : Yathrib. En arabe *Al-Madina* (=la Ville).

Au lendemain du début de l'hégire, lorsque Muhammad et ses fidèles quittent l'oasis de La Mecque pour celle de Yathrib, cette dernière sera nommée *Madinat an-Nabi*, soit « la ville du prophète ».

C'est à Médine que sera donc créé le premier « Etat » islamique de l'histoire, regroupant les *Ansar* ou partisans médinois de Muhammad, *Mouhadjiroun* ou partisans mecquois de Muhammad, de même que plusieurs tribus juives qui feront bien vite les frais de la politique d'islamisation.

C'est de cette époque que date de nombreuses « révélations coraniques » à caractère organisationnel, tant au niveau du contenu religieux que social et politique. L'office religieux est mis en place à la mosquée.

Les finances publiques de la cité-Etat seront assurées par l'impôt religieux obligatoire (zakat) et le partage réglementé du butin de guerre.

De même, le statut des femmes, la réglementation du mariage et de l'héritage conditionneront une partie du fonctionnement de la *oumma*, à Médine d'abord, dans le reste du monde musulman ensuite, au fil de son expansion.

C'est à Médine, donc, qu'a été écrite la « constitution de Médine), également nommée *mithaq* (=Charte) que le prophète Muhammad aurait rédigé dans le but de donner à la jeune communauté islamique (*oumma*) ses premières bases juridiques et philosophiques.

« *Yathrib-Médine est également le siège du premier Etat islamique gouverné par le Prophète de son vivant. Elle est le lieu où fut décrétée l'ère islamique, l'Hégire (hijra), d'où son surnom de Dar al-Hijra, litt. « La Demeure de l'Exil ».* C'était le 24 septembre 622. » (L1, p.264).

Médine est la deuxième ville sainte de l'islam. Elle renferme notamment le tombeau du prophète Muhammad et le mausolée de sa fille Fatima. On y trouve aussi les mausolées d'Abou Bakr et Omar.

En effet, Muhammad y mourra et y sera inhumé en 632.

Médine est aussi nommée *Al-Madina al-Mounawara* (=Médine la Lumineuse).

Médine est également appelée le « Palmier ».

Médine, comme La Mecque, est interdite aux non-musulmans.

Voir Yathrib, Naqatou ar-rassoul.

MEFRAQ AT-TOUROUQ (L1) : Voir Carrefour.

MEHDI (L1) : Voir Mahdi.

MEÏSSARA (N3) : Homme d'affaires d'une veuve du nom de Khadidja qui deviendra la première épouse de Muhammad.

Il accompagnera Muhammad, alors âgé de 24 ans, dans un voyage en Syrie, le second voyage du futur prophète de l'islam dans ce pays.

MEKANSA (L1) : =Balai. Ou *chetbâ, mesalha, naqechcha*.

Le balai est un symbole négatif en islam : il est dit que balayer dans les pieds d'un célibataire, c'est le vouer à rester célibataire toute sa vie, car on balaie ainsi toute l'aura de la personne qui ainsi disparaît.

MEKKA (N1) : = Mecque (La). Voir ce nom.

MEKNES (L1) : Ville sainte marocaine. Voir Aïssaoua.

MEKTOUB (L1) : = « C'est écrit ».

Genre de fatalisme qui fait partie d'un ensemble de croyances qui prêchent la passivité, mais qui ne sont sanctionnées par aucune tradition authentique.

La prédestination ou *qadar* est un credo philosophique très fort en islam, mais il ne recouvre pas totalement la notion de *mektoub*.

« Toutefois, la réputation tenace qui fait du Musulman une sorte de plante qui naît, qui croît et qui meurt sans avoir la moindre incidence sur la réalité matérielle vient en partie de l'appellation commune qu'il s'est donnée, à savoir Le Soumis (mouslim) (à la Volonté de Dieu). » (L1, p.265).

Le *mektoub* symbolise la soumission du Croyant, sa confiance sans limites dans son Créateur. A mettre également en rapport avec l'expression *inchallah*.

Voir Qadar.

MENTHE (L1) : =Flaiou.

MER (L1) : =Bahr.

Dans le coran, la notion de « mer » est liée à celle des « Deux Eaux » ou des « Deux Mers » qui distingue « eaux douces » et « eaux salées ».

Coran XXV/25, 53 :

« C'est Dieu qui a fait confluer les deux mers : l'une est douce, agréable au goût ; l'autre est salée, amère. Il a placé entre les deux une barrière, une limite infranchissable. »

MESALHA (L1) : Voir Mekansa.

MESSAGER (L1) : =Rassoul.

MICHEL (L1) : =Mikâla ou Mikail.

MICHKÂT (L1) : =Tabernacle. Le 35e verset de la 24e sourate est dit le „verset du Tabernacle“.

Voir Noûr, Olivier, Mihrab.

MIDI (L1) : =Zaoual.

MIDHANA (L1) : =Minaret.

MIEL (L1) : =Assel.

MIHRAB (L1, R2) : =Salle de prière de la mosquée (L1).

Plus précisément, la niche du *mihrab*, creusée dans le mur et richement ornée, indique dans la mosquée la direction de La Mecque, la *qiblah* (R2, p.85).

L'imâm s'y place pour conduire la prière collective.

Voir Noûr, Olivier, Mihrab.

MIHWARI (L1) : = «Axialité ». Une des cinq qualités de l'*alif*.

MIKÂLA (L1) : =Michel (probablement). Ou Mikâil.

Voir aussi Mouqarraboune, Djibril.

MIKHSAM (L1) : L'un des sept sabres de Muhammad. Voir Saïf.

MILLAT AR-RASSOUL (L1) : =La Dynastie spirituelle [du Prophète].

Désigne la Voie à laquelle la *oumma* doit se conformer.

Concept important du sunnisme.

MILOUD (L1) : Nom que l'on donne au Maghreb à la fête de *Mawlid an-Nabi*.

MINA (N2) : Vallée aride située à une dizaine de kilomètres de La Mecque et où se rassemblent les fidèles à l'occasion du *hadj*.

C'est aussi à Mina que les fidèles se livrent au rite de la lapidation des stèles symbolisant Satan, lors de ce même pèlerinage.

MINARET (L1) : =Ma'dhana, midhana, soumaâ.

Voir Masjid.

MINBAR (L1) : Chaire de prédicateur dans chaque grande mosquée. Elle fut instituée par Muhammad lui-même.

MÎR (L1) : =Emir, en persan.

MIRAJ (L1, L3B) : Littéralement : Ascension (au Ciel), ou encore : échelle. Ascension et échelle sont des symboles de la monture mythologique.

Légende rapportée par le coran selon laquelle Muhammad aurait effectué sur un cheval fabuleux nommé *Bouraké* ou *al-Bouraq*, une ascension au Septième Ciel en l'an 615, le 27 du mois du *radjab*.

Selon cette légende, Muhammad partit de La Mecque (lieu de la Mosquée sacrée), fit une étape à Jérusalem (lieu de la Mosquée extrême que l'on assimile parfois au Paradis) et rejoignit ensuite le Ciel.

Il est dit que c'est l'Archange Gabriel lui-même qui s'occupa des préparatifs de ce voyage.

La 17^e sourate porte le nom d'*al-Isra* (voir *Isra*) soit le « voyage nocturne » ou, plus littéralement « il l'a transporté pendant la nuit ». Ceci désigne la première partie du *Miraj*, soit celle qui sépare La Mecque (mosquée sacrée) de Jérusalem (mosquée extrême ou très éloignée).

Le *Miraj* symbolise la réalisation spirituelle de Muhammad.

MIRGHAM (L1) : Terme qui désigne l'effet euphorisant du *qât*.

Voir *Qât*.

MISERICORDE (L1) : =Rahma.

MITHAQ (L1) : =Charte (ou convention de Médine ; voir Médine), pacte.

Terme qui désigne le lien qui unit tout être vivant à Dieu.

MITHLIYA (L1) : =Identité. Voir *Chajarat al-Kawn*.

MIZAN (L1) : =Balance.

En islam, le sens figuré de la balance est symbolisé par un grand livre ouvert sur lequel s'inscrivent les bonnes et les mauvaises actions du croyant.

Coran XXI/21, 47 (XXI/21, 48 selon L3B) :

« Nous pèserons au jour de la résurrection avec des balances justes. Personne ne sera trompé de la pesanteur d'un grain de moutarde. L'équité présidera à nos jugements. »

MOHARRÂM (L1) : Ou al-Moharram (=Le Sacré). Premier mois du calendrier musulman. Il compte 30 jours.

C'est le 10 de ce mois que se célèbre la « Fête du Dixième Jour » ou *Achoura*.

L'un des quatre mois sacrés dits de la « Trêve de Dieu ». Voir *Âm*.

MOIS (L1) : =Chahr. Pluriel : *ach'hour*.

MOIS INTERCALAIRE (L1) : =Nasî.

MOÏSE (L1) : =Moussa.

Il est dit que l'ange Gabriel joua un rôle de messager divin auprès de Moïse.

Voir Khezr, Buisson Ardent.

MOKAHLA (L1) : =Fusil.

MOKHA (L1) : Ville yéménite où s'effectue le transbordement du café. C'est de cette ville que la variété de café *moka* tire son nom.

Voir Kahwa.

MOLLAH (L1, R1) : De l'arabe *Mawla*, « Maître » ou « Seigneur ».

Dans l'islam chiïte, c'est un grade important, un signe de respect attribué à un dignitaire religieux versé dans la loi coranique et dans l'interprétation des textes sacrés.

Ce terme a aujourd'hui pris une connotation politique qui semble dépasser le cadre iranien et même le cadre chiïte (Mollah Omar, talibans, Afghanistan ; Mullah Kérikar, Kurde d'Irak, etc...).

MONACHISME (L1) : =Rahbaniya.

MONDE (L1) : =Douniya.

MORT (L1) : =Mawt. *Malak al-Mawt*, l'Ange de la Mort.

MORTADJIZ (L1) : Un des sept chevaux du prophète Muhammad. Voir Khayl.

MOSQUEE (L1, N1) : =Masjid, djamiï.

MOTTALA (L1) : =Le projet divin.

Correspond à la réalisation de la Volonté divine.

Voir Coran.

MOTTALIB (N3) : Voir Abdallah Mottalib.

MOUADHIN (L1) : Voir Muezzin.

MOUBARAK (L1) : =Béni. De *chaaban al-moubarak* (=Chaaban le Béni), huitième mois du calendrier islamique.

MOUCADDAQ (L1) : = « Confirmateur ». Terme par lequel on peut qualifier le coran.

Pour les musulmans, le coran est une « confirmation » (et une « ponctuation ») des livres sacrés qui l'ont précédé, soit le Pentateuque ou Thora et l'Évangile.

Cette notion de « confirmation » apparaît une douzaine de fois dans le coran.

Coran VI/6, 92 :

L1 :

« Ceci est un Livre que nous avons révélé : un Livre béni, confirmant ce qui était avant lui. »

L3B :

« Nous l'avons fait descendre du ciel, ce livre béni, pour confirmer les anciennes Ecritures, pour que tu le prêches à la Mecque et dans les villes voisines. Ceux qui ont la croyance de la vie future croient en lui. Ils seront exacts observateurs de la prière. »

Voir Evangile.

MOUCHE (L1) : =Doubban.

MOUCHERON (L1) : =Baoudathan.

MOUCHRIKINE (L1) : =Associateurs, idolâtres. Voir Mouchriquoûne.

MOUCHRIQOÛNE (L1) : =Associateurs, idolâtres, polythéistes. Ou Mouchrikine.
Terme dérivé du verbe *achraka*, « associer », « participer à ».

En islam, ce terme s'applique non-seulement aux polythéistes véritables, mais aussi, plus généralement, à toute qui émet des réserves sur l'unicité d'Allah.

Autrement dit, il peut également s'appliquer aux chrétiens, en raison de la Trinité ou du culte des saints catholiques, par exemple, de même qu'aux matérialistes, aux laïcs et aux hérétiques.

MOUDEDJEJ (L1) : =Hérisson.

MOUFTI (L1) : Voir Mufti.

MOUHADDIT (L1) : =Compilateur de hadith.

MOUHADJIROUN (L1, N4) : =Emigrants. Ou Mohadgers.

Terme qui désignent ceux qui suivirent Muhammad lors de son départ de la Mecque pour Yathrib (=Médine), la première année de l'Hégire.

On distingue les *Mouhadjiroun* des *Ansar* (=auxiliaires).

MOUHAYMIN (L1) : =Vigilant. *Al-Mouhaymin* (=le Vigilant). Se dit d'Allah.

MOUJADDID (L1) : =Le Rénovateur.

Terme qui désigne un « être providentiel » qui est attendu par la *oumma* au début de chaque siècle de l'Hégire (qui débute en l'an 622 de l'ère chrétienne), donc en 2022 pour la prochaine fois...

MOUJTAHID (L1) : =Savant, penseur, érudit. Dérive du terme *ijtihad*. Celui qui pratique l'*ijtihad*.

Ce terme désigne aujourd'hui tout lettré musulman, tout soufi, voire même tout disciple persévérant.

MOUKHFI (L1) : Terme qui désigne le « Coran occulté ». Voir Coran.

MOULHID (L1) : =Hérétique, athées. *Moulidboun*, « hérétiques », « athées ».

MOUNTAHA (L1) : = Limite, Terme Suprême, Septième Ciel.

Terme qui désigne notamment le Septième Ciel, point ultime au-delà duquel la manifestation divine cesse d'être une simple manifestation pour devenir Réalité.

Al-Mountaba, sidrati al-Mountaba (=Jubier de la Limite ou Lotus du Terme Suprême).

Voir Lotus, Jubier.

MOUNTASIBAN (L1) : =Erection. Une des cinq qualités de l'*alif*.

MOUNKIR (L1) : Un des anges de la tradition islamique.

Voir Nakir.

MOUQADDASSA (L1) : Voir Hourouf mouqaddassa.

MOUQAMARA (L1) : =Hasard.

MOUQARRABOUNE (L1) : =Les Rapprochés.

Terme qui qualifie les anges Gabriel, Mikail/Mikala, Azrail et Asrafil, car dans la hiérarchie spirituelle, ils se situent à côté, sont rapprochés du Trône divin.

Accessoirement, on a également donné ce qualificatif aux prophètes, Muhammad et Moïse notamment, ou encore aux entités chérubiniques qui assistent Mikail/Mikala.

MOURABITOUNE (L1) : *Al Mourabitoune* (=Ceux du Ribat). Voir Almoravides.

MOURIDISME (L1) : Confrérie musulmane fondée au Sénégal au début du XX e s. par un chaikh nommé Amadou Bamba Mbaké (1852-1927).

MOÛS (L1) : Voir Couteau.

MOUSALLA (L1) : =Lieu de prière. Que l'on distingue de *djami*, Grande Mosquée.

Voir aussi Masjid.

MOUSHAF (L1) : =Vulgate. Voir Coran.

MOUSLIM (L1) : =Musulman.

MOUSSA (L1, L3B, N6) : =Moïse. Fils d'Amran qui fut déposé à sa naissance sur le Nil et qui fut adopté par la sœur de Pharaon comme nous l'apprend l'Ancien Testament.

Moïse est reconnu par l'islam comme l'un des prophètes ayant précédé Muhammad. Et l'islam reconnaît également les neuf « miracles » qui lui sont attribués.

Coran XVII/17, 103 (XVII/17, 101 selon N6) :

L1 :

« Et certes, Nous avons donné à Moïse neuf signes éclatants. »

L3B :

« Nous donnâmes à Moïse le pouvoir d'opérer neuf miracles. Interroge les enfants d'Israël dont il fut le guide. Tu n'es à mes yeux, lui dit Pharaon, qu'un imposteur entouré de prestiges. »

N6 :

« Et certes, Nous donnâmes à Moïse neuf miracles évidents. Demande donc aux Enfants d'Israël, lorsqu'il leur vint et que Pharaon lui dit : « Ô Moïse, je pense que tu es ensorcelé. »

Moïse est désigné par les termes de « dévoué apôtre », « prophète », « envoyé ».

Coran XIX, 52 :

« Chante dans le Koran les vertus de Moïse. Il fut envoyé et prophète. »

Moïse est cité dans un certain nombre d'autres versets coraniques.

MOUSTA'RIBOUN (L1) : =Mozarabes. De *moust'arîb*, « s'arabiser ».

MOUTACHABIHAT (L1) : =Les Ressemblantes.

Terme qui désigne des versets ambigus, controversés et obscurs.

Le coran établit une frontière entre les croyants sincères et les musulmans qui argumentent pour faire valoir une opinion différente de celle exprimée par le dogme coranique. Le coran tranche clairement en précisant que l'interprétation du Livre n'appartient qu'à Dieu.

Coran III/3, 7 (III/3, 5 selon L3B) :

L1 :

« C'est Lui qui a fait descendre sur toi le Livre. On y trouve des versets clairs –la Mère du Livre- et d'autres obscurs. Ceux dont les cœurs penchent vers l'erreur s'attachent à ce qui est obscur car ils recherchent la discorde et ils sont avides d'interprétations ; mais nul autre que Dieu ne connaît l'interprétation du Livre. Ceux qui sont enracinés dans la Science disent : « Nous y croyons ! Tout vient de notre Seigneur ! »...)

L3B :

« C'est lui qui t'a envoyé le livre. Parmi les versets qui le composent, les uns renferment des préceptes évidents et sont la base de l'ouvrage ; les autres sont allégoriques. Ceux qui ont du penchant à l'erreur, s'attachant à ces derniers, formeront un schisme en voulant les interpréter. Dieu seul en a l'application. Les hommes consommés dans la science diront : Nous croyons au Koran. Tout ce qu'il renferme vient de Dieu. Ce langage est celui des sages. »

MOU'TADILAN (L1) : =Equilibre. Une des cinq qualités de l'alif.

MOUTAHHIR (L1) : =Vierge de tout souillure, purifié, rendu pur.

Etat auquel le musulman accède grâce aux ablutions rituelles qu'il effectue avant de s'adresser à Dieu.

Voir Tahara.

MOUTAKALLIMOUN (L1) : Voir Kalam.

MOUTAZALITES (L1) : Adeptes d'un courant rationaliste de l'islam primitif nommé *mou'tazalisme*.

Ce courant est né au VIIIe s.

Les moutzalites sont réputés être les véritables fondateurs de la jurisprudence et de la théologie islamiques.

MOUTON (L1) : =Khrouf.

MOUTTAFIKÂT (L1, L3B) : =Cités renversées. *Al-mou'ttafikât*, « les cités renversées ».

Il est question à trois reprises dans le coran, d'une étrange pentapole que Dieu aurait renversée, retournée ou qui s'est elle-même retournée, dans le but de châtier les peuplades dites « impies » de Thamoud et de Ad, notamment. On peut compter parmi ces cités dites « impies », Sodome et Gomorrhe.

Coran IX/9, 70 (IX/9, 71 pour L3B) :

« Ignorent-ils l'histoire des premiers peuples, de Noé, d'Aod, d'Abraham, des Madianites, et des villes renversées ? Ils eurent des prophètes qui opérèrent des miracles sous leurs yeux. Dieu ne les traita point injustement. Ils furent eux-mêmes les auteurs de leur ruine. »

Coran LIII/53, 53 (LIII/53, 54 pour L3B) :

« Il renversa les villes coupables. »

Coran LXIX/69, 9-10 (L1 & L3B) :

« Pharaon, les peuples anciens et les habitants des sept villes, avaient commis des péchés.
«Ils se révoltèrent contre les ministres du Seigneur ; des châtements multiples suivirent leur rébellion. »

MOUZDALIFA (L1) : L'une des étapes du pèlerinage de La Mecque à l'occasion de laquelle on lapide Satan.

MOZARABES (L1) : Terme qui désigne les Espagnols chrétiens qui, au temps de l'Andalousie islamique, ont conservé leur foi et leur pratique chrétiennes tout en s'adaptant à la vie musulmane et en épousant notamment les mœurs et la langue arabe.

MUBÂHALA (L1, N3) : = Jugement de Dieu, « ordalie d'exécration réciproque » qui nécessite cinq témoins (voir Khamsa).

Ainsi, est-il dit que le 22 mars 632, Muhammad assigna des chrétiens à un « jugement de Dieu. »

« Pour ce « jugement de Dieu », Muhammad avait constitué otages de sa sincérité (dans sa négation de l'Incarnation) et de sa foi (en sa propre mission), les « siens », les « Cinq qu'il couvrait de son manteau » (*ashab al-Kisâ*) : ses deux petits-fils, Hasan et Husayn, sa fille Fatima, et son gendre Ali. Et désormais cette substitution judiciaire solennelle transféra sur eux toute l'espérance de justice, tout l'amour de dévotion que les vrais amis de Muhammad lui avaient voués ; et, symétriquement, aussi, toute la vendetta, toute la haine que les Umayyades, de Quraysh, nourrissaient contre le fondateur de l'Islam pour leurs morts païens tués de sang-froid après Badr. » (La passion de Hallâj, Louis Massignon, Gallimard, 1975).

MUEZZIN (L1, N4) : = Mouadhin.

Celui qui est chargé d'appeler à la prière. Appel extérieur en terre d'islam et appel intérieur (dans la mosquée ou sur certaines fréquences radio prévues à cet effet) en terre non-musulmane.

Il est dit que le premier *muezzin* de l'ère islamique était un esclave noir affranchi du nom de Bilal.

MUFTI (L1, R1) : Ou Moufti. Litt. *Celui qui délivre les fatwa.*

Erudit, imâm, juriconsulte, dignitaire musulman qui, à la demande d'une autorité publique ou privée, livre un décret, donne un avis qualifié, émet une ordonnance selon les règles établies par la Charia ou une évaluation juridique et théologique.

Il intervient dans les conflits de la vie quotidienne.

C'est un genre de « juge de paix » mais sans pouvoir juridique.

On le consulte également à titre privé.

MUHAMMAD (L1, L3B, L6, N1, N3, N4, R2) : Ou Mahomet, Mohammed. Dit le Loué, le Louangé, « Celui qui est digne de louanges ».

De son nom complet, *Abou Ibrahim Muhammad ibn Abd Allah ibn al-Moumtalib ibn Hicham*.

Prophète du Dieu de l'islam.

Son nom est vénéré au même titre que les 99 noms d'Allah canoniquement reconnus et que ceux des quatre premiers califes.

La biographie du prophète Muhammad se nomme *sira*.

Muhammad, description physique à l'âge adulte.

Muhammad « *était de taille moyenne ; sa tête était forte, sa barbe épaisse, ses pieds et ses mains rudes, la charpente de son corps osseuse et pleine de vigueur ; il avait les yeux noirs, les cheveux plats, le nez aquilin, les joues unies et colorées, les dents un peu écartées* ».

On dit aussi de Muhammad qu'il « *avait une excroissance charnue, de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui, disait-on, était le signe de sa mission prophétique.* »

Muhammad : famille et tribu.

Muhammad appartenait à la tribu des Koreïchites ou Qoreïshites. C'était une tribu nombreuse et puissante qui s'était enrichie par le commerce.

Elle exerçait également sa souveraineté sur la Mecque et avait la garde du temple de la Kaaba.

Il est dit qu'Ismaël, fils d'Abraham, s'établit à la Mecque et qu'il devint le père d'une tribu qui reçut le nom de Koreïch.

Ensuite, les musulmans prétendent parvenir à faire remonter la généalogie de Muhammad à vingt et une générations, jusqu'à Adnan, lui-même descendant d'Ismaël, fils d'Abraham et de sa servante Agar. Toutefois, il leur est impossible de combler le vide généalogique au-delà de Adnan.

Le père de Muhammad est Abdallah, lui-même fils d'Abdallah Mottalib. La mère du prophète a pour nom Amina, fille de Wahib.

La légende rapporte que tous les ancêtres de Muhammad étaient marqués par la lumière prophétique qui sera finalement transmise au fils d'Abdallah.

La Vie de Muhammad – Chronologie :

570 : Naissance de Muhammad. Toutefois, personne ne semble d'accord sur le jour et l'année de la naissance de Muhammad. Certains évoquent l'année 569 et se fondent sur l'opinion que l'on donnait 63 ans à Muhammad au moment de son décès, survenue en 632.

D'autres sources évoquent l'année 571.

Il est dit que l'année de l'Eléphant, ce qui est à mettre en relation avec l'expédition d'Abraha (voir ce nom) contre la Mecque et correspond à la sourate CV du coran nommée l'Eléphant, est l'année de la naissance du prophète.

Coran CV/105, 1-5 :

*« Ignorez-tu comment Dieu traita les conducteurs d'éléphants ?
« Ne tourna-t-il pas leur perfidie à leur ruine ?
« Il envoya des troupes d'oiseaux voltigeant sur leurs têtes ;
« Ils lançaient sur eux des pierres gravées par la vengeance céleste.
« Les perfides furent réduits comme la feuille de la moisson coupée. »*

On ne trouve rien de particulier dans la vie de Muhammad avant son apostolat, outre le fait qu'il perdit son père alors qu'il n'avait que deux mois, et sa mère à l'âge de six ans.

Orphelin de père, Muhammad est mis en nourrice dans une tribu bédouine jusqu'à l'âge de six ans.

576 : Mort d'Amina, mère de Muhammad, qui vient à peine de récupérer son fils.

Muhammad, devenu orphelin à l'âge de six ans, vit son éducation d'abord confiée à son grand-père Abdallah Mouttalib, puis, à la mort de ce dernier, à son oncle Abou Taleb.

583 : Muhammad, âgé de 13 ans, qui accompagne son oncle Abou Taleb dans son voyage à Bosra, en Syrie, rencontre un moine nestorien qui aurait recommandé à Abou Taleb de veiller sur son neveu et de se méfier des juifs : *« Retourne avec ton neveu à la Mecque ; mais crains pour lui la perfidie des Juifs. Veille sur ses jours. L'avenir présage des événements glorieux au fils de ton frère. »*

584 : Il est dit qu'à 14 ans, Muhammad fit ses premières campagnes militaires (El-Fidjar). Mais encore trop jeune à cette époque, sa mission se bornait alors à récupérer les flèches tirées par les combattants.

594 : A l'âge de 24 ans, Muhammad se rendit deux fois au Yémen. Pour gagner sa vie, il est devenu caravanier.

595 : Muhammad fait un second voyage en Syrie en compagnie d'un certain Meïssara, homme d'affaires d'une veuve nommée Khadidja. A cette occasion, il eût à nouveau la possibilité d'entrer en contact avec des moines chrétiens. A son retour de Syrie, Khadidja, alors âgée de 40 ans, offrit à Muhammad sa main et...sa fortune. Le futur prophète de l'islam donna pour don nuptial à son épouse une vingtaine de jeunes chamelles.

« Quinze années durant, de 25 à 40 ans, il [Muhammad] a exercé le métier de caravanier. La Sira mentionne souvent ses voyages vers le sud. Or, deux caravanes annuelles partaient de La Mecque, l'une en hiver jusqu'au Yémen, l'autre en été vers le nord jusqu'au pied du Caucase. Cette destination-là est passée sous silence. Etrange omission, qui laisse entendre –en creux- que c'est précisément dans les brillants centres culturels du nord, à Gaza, Jérusalem, Damas ou Antioche, que Muhammad a peut-être fait son apprentissage. » (R2, p.79).

600 : Les Koreïshites reconstruisent le temple de la Kaaba qui avait été victime d'un incendie. Mais la division menaça bientôt les différents clans de la tribu : laquelle de ces tribus aurait le privilège de poser la « pierre noire », objet d'une grande vénération –ce qui rappelle d'ailleurs d'autres pierres noires ou aérolithes vénérés alors au Proche-Orient, comme la pierre noire de Pessinonte, liée au culte de la déesse Cybèle et originaire d'Asie mineure ou encore la pierre noire du dieu syrien Elagabal- dans l'un des coins du temple. On convînt de demander la solution au premier citoyen qui passerait la porte du temple, et celui-là fut Muhammad, qui travaillait aussi à la reconstruction du temple. Il trouve la solution au dilemme en faisant mettre la pierre noire sur un manteau que porterait un membre de chacune des tribus, avant de poser la pierre de ses propres mains. Ainsi sa sagesse fut-elle louée par tous. De cette époque, jusqu'à sa quarantième année, l'histoire ne nous apprend plus rien de la vie de Muhammad.

610 : Muhammad atteint sa quarantième année, ce sera celle de la révélation divine. Muhammad avait l'habitude de se retirer avec sa famille sur la montagne de Hara, voisine de la Mecque, et ce depuis sa plus tendre enfance. Sans doute y a-t-il médité son futur projet islamique, car il en vînt bientôt à être persuadé qu'il devait briser les idoles jusque là adorées par son peuple. C'est donc à ce moment et dans la grotte de Hara, que l'on place la révélation de la lettre coranique à Muhammad par l'ange Gabriel (voir Coran et Djibril). Muhammad parle de sa vision à son épouse Khadidja : « *Ce que vous m'apprenez, dit Khadidja à Muhammad, me comble de joie. Cette vision est d'un heureux présage. J'en jure par celui qui tient mon âme dans ses mains, vous serez l'apôtre de votre nation.* » Sur ce, elle en parle à son cousin Waraka (ou Waraca) ben Naufel, un homme versé dans les Ecritures et celui-ci affirme croire en la vision de Muhammad et voit désormais en celui-ci le Moïse des Arabes. Les premiers à embrasser la nouvelle foi sont Khadidja, son épouse, Ali (âgé de 11 ans), fils d'Abou Taleb, Zaïd esclave affranchi de Muhammad et Abou Bakr, homme riche et futur premier calife de l'islam. Voilà ceux qui sont donc considérés comme les premiers musulmans... D'autres, toutefois, se joignirent à lui, tel que Otman, ou encore Hamza, Abou Obeïda et quelques autres, connus pour leur naissance, leurs richesses et leurs talents.

A propos de cette « révélation divine », ajoutons que Muhammad est parfois décrit comme ignorant et illettré, ce qui aurait l'avantage d'accréditer la thèse de l'origine divine du coran car comment un homme illettré aurait-il pu penser et reproduire la lettre coranique ? Certains commentateurs ont voulu se montrer plus subtils en prétendant que le prétendu illettrisme de Muhammad signifierait simplement qu'il n'avait pas étudié les Ecritures. Cela semble peu probable. Au contraire, au fil de ses voyages et de ses contacts, comme nous l'avons vu, avec des moines chrétiens, Muhammad avait bien, d'une manière ou d'une autre, pris connaissance –quoique peut-être imparfaitement- de ces Ecritures dont il tira le coran tout en affectant un illettrisme de façade pour renforcer son image d'homme inspiré divinement.

614 : Durant les trois premières années qui suivent la révélation, Muhammad peine à se faire reconnaître au-delà de ce cercle familial restreint, mais dès cette troisième année, après bien des entretiens et des initiatives clandestines, il déclare une guerre ouverte aux croyances des Koreïshites. Il organise des festins pour tenter d'attirer de nouvelles ouailles. Pour ce, il utilisa donc tous les moyens à sa disposition, stigmatisant avec violence le polythéisme en usage à cette époque, au point d'inquiéter les chefs de Koreïshites. La tribu se rassembla bientôt et condamna à l'exil tous ceux qui avaient embrassé l'islam et ceux-là durent fuir jusqu'en Abyssinie. Ce sont donc plusieurs dizaines de musulmans qui traversèrent donc la mer Rouge pour gagner cet exil.

615 : Muhammad lui-même, arrivé à l'âge de 45 ans, fut un temps protégé par Abou Taleb, mais sa situation est de plus en plus menacée par les membres hostiles de sa propre tribu.

Ils conseillent à certains de ses compagnons de traverser la mer Rouge pour trouver refuge en Abyssinie. Ils furent conduits par Djaafar, frère d'Ali. Certains d'entre eux, au contact des églises d'Abyssinie, se convertirent au christianisme copte.

C'est également en 615 que la tradition islamique place le « voyage nocturne » de Muhammad, ou *Miraj* (voir ce nom).

619 : Mort de Khadidja (65 ans) et d'Abou Taleb (90 ans). Muhammad se remarie avec Sauda, rentrée d'Abyssinie après la conversion de son mari, Sukran ibn Amr, au christianisme. Abou Taleb est remplacé par son frère Abou Lahab, très hostile à Muhammad.

620 : A l'âge de 50 ans, Muhammad est à Taïef, une ville située dans les montagnes, à vingt lieues à l'est de la Mecque. Il espéra que les habitants de cette ville accueilleraient plus favorablement sa nouvelle doctrine et il se présenta à eux de cette manière : « *Je suis le messager de ce Dieu [du Dieu unique] et il m'a chargé de vous prêcher l'islam.* » Mais l'accueil qui fut réservé au prophète de l'islam fut tout aussi froid qu'à la Mecque et il fut chassé de Taïef.

621 : Muhammad fit la rencontre d'habitants de Yathrib (la future ville de Médine) et son discours les transporta d'enthousiasme. Aussi, devinrent-ils les apôtres de l'islam à Yathrib et ils prêchèrent la nouvelle doctrine à leurs concitoyens. Muhammad conclut un pacte avec ces nouveaux partisans –serments d'Aqaba- et c'est eux qui l'accueilleront à Yathrib après sa fuite de la Mecque en 622. Muhammad retourna à la Mecque, mais les habitants lui étant plus hostiles que jamais, il se résout à prendre la route de l'exil.

16 juillet 622 : Fuite de la Mecque pour Médine. Celle-ci, jusque-là nommée Yathrib sera rebaptisée *Al-Madina*, ou encore *Madinat an-Nabi* (=la Ville du Prophète), après que Muhammad l'eut choisie suite à sa fuite de la Mecque. C'est cette fuite de la Mecque, qui permit à Muhammad d'échapper à une mort certaine, qui fut appelée « hégire » (de *hijra* : émigration, exil, fuite). Cette date marque le début de l'ère islamique (hégire) et de la communauté unie dans la foi en un dieu unique, la *Oumma*. La période qui précède l'hégire est nommée *djabiliyya*, « temps de fureur ».

Mars 632 : Sentant que sa fin est proche, Muhammad effectue au sanctuaire de la Kaaba, le pèlerinage dit « de l'adieu ». Il prononcera aussi un discours sur le mont Arafat, sa mission étant achevée.

8 juin : Alors que la fièvre le domine, Izraïl, l'Ange de la Mort, apparut à Muhammad et lui demanda s'il pouvait mettre fin à ses jours. Muhammad acquiesça.

(pour les années comprises entre 622 et 632, se reporter à la mention Hégire).

Les femmes et les enfants de Muhammad.

Il est dit de Muhammad qu'il eût 15 femmes légitimes et 11 concubines. Toutefois, on prétend que tant que Khadidja vécut, il n'eût pas d'autre femme et tous ses enfants, à l'exception d'Ibrahim qu'il eût de la copte Marie, tous ses enfants étaient de Khadidja.

Muhammad eût quatre fils : *Kacem, Taïeb, Taber et Abdallah*. Il eût également quatre filles : *Fatima, Zeïnab, Rokaïa et Omm Koltoum*.

Seules les quatre filles survivront.

Muhammad adoptera également un de ses esclaves, de même qu'Ali, fils d'Abou Taleb, qui épousera l'une de ses filles, Fatima.

Parmi ces femmes épousées, essentiellement dans les dernières années de la vie du prophète, certaines ont acquis de la célébrité : *Khadidja (1^{ère} épouse), Sauda (2^{ème}), Aïcha (3^{ème}), Hafsa, Zeïnab et Omm Habiba*.

On s'étonnera bien sûr de voir le verset coranique suivant si peu respecté par le prophète lui-même :

Coran IV/4, 3 :

« Si vous avez pu craindre d'être injuste envers des orphelins, craignez de l'être envers vos femmes. N'en épousez que deux, trois ou quatre. Choisissez celles qui vous auront plu. Si vous ne pouvez les maintenir avec équité, n'en prenez qu'une, ou bornez-vous à vos esclaves. Cette conduite sage vous facilitera les moyens d'être justes et de doter vos femmes. Donnez-leur la dot dont vous serez convenus. Si la générosité les portait à vous la remettre, employez-la à vous procurer les commodités de la vie. »

Toutefois, fort opportunément, un autre verset vient libérer le prophète, et lui seul, de ces restrictions :

Coran XXXIII/33, 50 (XXXIII/33, 49-50 selon L3B) :

*« O prophète ! il t'est permis d'épouser les femmes que tu auras dotées, les captives que Dieu a fait tomber entre tes mains, les filles de tes oncles et de tes tantes qui ont pris la fuite avec toi, et toute femme fidèle qui te livrera son cœur. C'est un privilège que nous t'accordons.
« Nous connaissons les lois du mariage que nous avons établies pour les croyants. Ne crains point d'être coupable en usant de tes droits. Dieu est indulgent et miséricordieux. »*

Et de fait, la vie conjugale de Muhammad fut émaillée d'un certain nombre de frasques dont l'épisode de Marie la Copte (voir « Marie »).

Les biens de Muhammad.

Si Allah était très au fait de la vie sexuelle de son prophète et veillait à lui procurer les femmes qu'il voulait et à disculper celles qui, comme Aïcha, n'avaient peut-être pas fait preuve d'une fidélité sans faille, force est de constater qu'il l'avait également bien fourni en biens matériels, ce qui nous permettra de relativiser quelque peu aussi l'image d'un Muhammad ascétique menant une vie dure dans un pays qui ne l'est pas moins.

Ainsi, dans la 8^e sourate, est-il dit que la cinquième partie de tout butin revenait de droit au chef, à savoir le prophète du dieu des musulmans.

En fait, le partage du butin après la bataille de Badr avait posé problème et créé des tensions entre les musulmans, aussi, Allah intervînt-il opportunément en précisant les choses :

Coran VIII/8, 1 :

« Ils t'interrogeront au sujet du butin. Réponds-leur : il appartient à Dieu et à son envoyé. Craignez le Seigneur. Que l'amitié règle vos partages ; et, si vous êtes fidèles, obéissez à Dieu et au prophète. »

Coran VIII/8, 41 (VIII/8, 42 selon L3B) :

« Souvenez-vous que vous devez la cinquième part du butin à Dieu, au prophète, à ses parents, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs, si vous croyez en Dieu et à ce que nous révélâmes à notre serviteur dans ce jour mémorable où les deux armées se rencontrèrent. La puissance du Seigneur est infinie. »

Nous ne savons comment cette « cinquième part » était partagée entre les différentes personnes citées, Allah excepté, mais force est de constater que, selon la chronique, Muhammad était loin d'être démuné pour l'époque.

« ...il avait vingt-deux chevaux, cinq mules, dont la plus connue s'appelait Doldol ; deux ânes, Ofair et Lafour ; quatre chamelles qu'il montait, sans compter vingt autres de lait ; cent brebis et quelques chèvres. » On ajoute aussi à ce décompte de nombreux dromadaires. Voir aussi Khayl.

Il est dit aussi que Muhammad possédait sept (ou neuf) sabres (voir Saïf), de même que trois arcs nommés *Rau'ba*, *Baiðhâ* et *Cafrâ*, trois lances et trois (ou sept) cuirasses nommées *Fidha*, *Zhafat* et *Fâðhila* ou *Dsât al-Fodhoul*.

Muhammad avait un bouclier (ou trois) sur lequel une tête humaine était représentée, mais il donna l'ordre d'en enlever cette image et, dit la légende, elle disparût sans que personne n'y touchât.

Le prophète avait également un étendard blanc, une bannière noire nommée *Okab*, un turban vert, signe distinctif de sa descendance issue de Fatima, comme la couleur noire devînt celle de sa lignée collatérale. Notons au passage que le blanc, le noir et le vert sont des couleurs souvent associées sur les drapeaux arabes.

Muhammad possédait également un cachet en argent portant ces mots gravés :

« Muhammad, apôtre de Dieu ».

En outre, quelques uns des objets qui lui ont appartenu, tels que son manteau et son bâton, furent longtemps conservés, dit-on, dans le garde meuble des califes abbassides.

Les prodiges de Muhammad et l'excessive aura du prophète.

Les prétendus prodiges réalisés par Muhammad qui, rappelons-le, était un être humain et non une incarnation divine comme Jésus comme le prétend le christianisme, ne sont pas pris au sérieux par les véritables érudits de l'islam, ou alors sont-ils pris, comme dans le cas de l'ascension au ciel, sous une forme allégorique et symbolique.

Toutefois, les masses musulmanes les comptent parmi leurs articles de foi. Citons « *l'ascension au ciel, la lune fendue, la guérison d'un aveugle* » et bien d'autres (N3, p.7 de 11).

Ajoutons que, selon cette tradition populaire, « *Mubammad reçut le titre de médiateur du genre humain, de prince des apôtres, de sceau des prophètes, d'élu, de glorieux, de glorifié ; c'est la plus noble et la plus parfaite des œuvres de la création ; c'est l'être en vue duquel la création de l'univers a eu lieu, et qui, admis dans la familiarité de Dieu, contemple à la distance de quelques pas la majesté divine. Le Koran n'enseigne rien de pareil sur son auteur ; mais cette glorification de Mahomet est depuis des siècles la base de la théologie musulmane.* » (N3, p.9 de 11).

Muhammad et la répression de ses ennemis politiques.

Dès que Muhammad se sentit plus sûr de lui et de sa force, « *une série d'assassinats perpétrés contre ses ennemis commença, qui régla de vieux comptes et lui permit d'affermir impitoyablement son pouvoir. Tout d'abord, il ordonna l'exécution d'Al Nader, celui qui avait raconté de belles histoires et qui s'était moqué du Prophète à La Mecque. Puis ce fut au tour d'Ocba (...).* » (L6, p.127).

Ces assassinats politiques furent entérinés, une fois de plus, par une prétendue « révélation » :

Coran VIII/8, 67 (VIII/8, 68 selon L3A) :

L6 :

« *Il n'appartient pas au prophète de faire des captifs, tant que, sur Terre, il n'a pas complètement vaincu les incrédules.* » (...)

L3A :

« *Aucun prophète n'a jamais fait de prisonniers qu'après avoir versé le sang d'un grand nombre d'ennemis. Vous désirez les biens terrestres, et Dieu veut vous donner les trésors du ciel. Il est puissant et sage.* »

N6 :

« *Un prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir prévalu [mis les mécréants hors de combat] sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est Puissant et Sage.* »

Et il y eut bien d'autres assassinats d'opposants : le poète Abu Afak, Kab in al-Ashraf, et à la suite de Kab, fils d'une femme juive, tous les juifs qui tombèrent entre les mains des musulmans, etc, etc...

Nous nous attarderons également sur le meurtre de la poétesse Asma bint Marwan qui n'avait jamais caché son aversion pour l'islam et qui fut, elle aussi, assassinée par un homme de main de Muhammad (voir « Marwan »).

Voltaire et Muhammad.

En 1741, Voltaire écrira une pièce intitulée « *Le fanatisme ou Mahomet le prophète* » dans laquelle il fustige l'islam et son premier représentant. En 1765, Voltaire écrira un

pamphlet intitulé « *De l'horrible danger de la lecture* », texte qui dénonce l'hostilité des musulmans à l'égard de l'imprimerie.

Voir Atnaïn, Rûh, Noûr, Laïlat al-Qadar, Khatam al-Anbiya.

MUSIQUE (L1) : =Tarab.

MUSULMAN (L1, L2, R2) : =Mousslim.

Le musulman est défini comme celui qui s'agenouille, se prosterne devant Allah, au même titre, selon la mythologie islamique, que toute la création, à l'exception d'*Iblis*.

Les « bons musulmans » font partie, selon la tradition islamique, de la « communauté promise au salut », ou *al-Firqa Najiya*.

« 1. *Au sens large, sont musulmans tous les représentants d'une lignée de prophètes qui va d'Adam jusqu'à Muhammad, avec comme personnage-pivot la figure d'Abraham, le meilleur des musulmans. Islam désigne ici la soumission à la volonté et aux lois divines ; et dans ce sens, non seulement les prophètes, mais tous les humains et toutes les créatures, montagnes ou fourmis, sont musulmans : « Désirent-ils une religion autre que celle de Dieu quand tout ce qui est aux cieux et sur la terre à Lui s'est soumis. » (Aslama, s'est déclaré « Musulman ») (III/3, 83).*
2. *Au sens strict, « musulman » désigne ceux qui sont fidèles au culte et au credo initiés par Muhammad : « Voici qu'aujourd'hui j'ai parachevé pour vous votre religion et étendu sur vous Mon bienfait et agréé pour vous l'islam comme religion. » (V/5, 3).*
3. *Le mot est parfois employé dans un sens clairement dépréciatif, qui fait du soumis à l'islam (muslim) un cœur vidé de la vraie foi : « Les bédouins on dit : nous voici dans la foi. Dis : Vous n'êtes pas dans la foi, dites seulement nous nous sommes soumis (Aslam-na) et point encore la foi n'est entrée dans vos cœurs. » (R2, p.80).*

Sortir de la communauté islamique, de la oumma, est strictement proscrit et même puni de mort par un *hadith* du prophète :

« *Il n'est pas licite de répandre le sang d'un Musulman, sauf dans l'un de ces trois cas : une personne mariée qui commet l'adultère, une vie humaine pour une vie humaine, et celui qui abandonne sa religion en se séparant de la Communauté. » (El-Bokhari, Mouslim – 14^e hadith des « Quarante Hadiths de Nawawi »).*

Voir aussi Amir al-Mousslimine, Sa'â, Laïkiya, Mektoub, Tahara.

MUTACAWWUF (L5) : Terme qui s'applique à tout qui est entré dans la voie initiatique, à quelque degré qu'il soit parvenu, le *soufi* véritable étant, quant à lui, celui qui a atteint le degré suprême de l'initiation.

Mais on ne devient pas *mutaṣawwuf* par la seule lecture des écrits des grands maîtres et ces écrits demeurent d'ailleurs le plus souvent incompréhensibles, selon Guénon, à ceux qui ne sont pas qualifiés.

« *Il faut en effet, avant tout, posséder certaines dispositions ou aptitudes innées auxquelles aucun effort ne saurait suppléer ; et il faut ensuite le rattachement à une silsilah régulière, car la transmission de l'« influence spirituelle », qui s'obtient par ce rattachement, est, comme nous l'avons déjà dit, la condition essentielle sans laquelle il n'est point d'initiation, fut-ce au degré le plus élémentaires. » (L5, 27).*

Voir Soufisme.

MUTAHHIR : Voir Moutahhir.

NA'AB (L1) : =Corbeau. Du verbe croasser, *na'aba*.

NABI (L1, N5) : =Prophète.

Coran VI/6, 84 :

« *Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants.* »

NABÎD (L1) : =Dattes fermentées, moût de dattes. Voir Khamr.

NACARA (L1) : =Nazaréen, chrétien. Voir Chrétiens.

NACIRIYA (L1) : =Confréries.

NADJAF (L1) : Ville sainte du chiïsme située en Irak.

C'est à Nadjaf que se trouve le tombeau d'Ali, gendre du prophète Muhammad et quatrième calife de l'islam.

Voir Kerbala, Machhad, Qom, Koufa.

NADJD (L1) : Plateau central et vaste étendue désertique qui relie les côtes orientales et occidentales de la péninsule arabe ou « île des Arabes », *jazîrat al-Arab*.

C'est là que l'on situe une des branches de la population arabe originelle.

Voir Arabes.

NAFILA (L1) : Pluriel : *nawafil*. Prière libre énoncée sous forme d'invocations (*dou'a*) complémentaires.

NAHR (L1) : =Sacrifice, immolation.

Voir Aïd el-Kébir, Yaoum an-Nahr.

NAKHLA (L1, L3B, N1) : =Palmier.

1. *L'arbre.*

Le palmier est l'arbre le plus sacré pour les musulmans.

Dans le coran, il symbolise la grandeur de la Création.

Coran VI/6, 99 :

L1 :

« Nous avons suscité la végétation de toute plante ; Nous en avons fait sortir un (végétal) vert d'où Nous faisons sortir des grains agglomérés tandis que de la spathe du palmier (sortent) des régimes de dattes à portée de main. »

L3B :

« C'est lui qui fait descendre la pluie pour féconder les germes des plantes, qui couvre la terre de verdure, qui forme les grains rassemblés dans l'épi, qui fait croître les palmiers et leur fruit suspendu en grappes. Vous lui devez ces raisins, ces olives, ces grenades qui enrichissent vos jardins. Considérez la naissance et la maturité des fruits, et, si vous avez la foi, vous y reconnaîtrez la puissance du Très-Haut. »

« Ibn Omar a dit : « Nous étions auprès du Prophète lorsqu'on lui apporta de la moelle de palmier. « Parmi les arbres, dit alors le Prophète, il en est un qui est l'emblème du Musulman. » Je voulus déclarer que c'était le palmier ; mais, comme j'étais le plus jeune de l'assistance, je me tus. Le Prophète ajouta alors : « C'est le palmier. » » (L1, p.320).

2. Le sanctuaire païen.

C'est à Nakhla, situé de nos jours sur la route vers Bahreïn et le Golfe persique, que se situait le sanctuaire de la déesse Ozza, déesse protectrice de la tribu des Qoraïche, qui a vu naître Muhammad.

C'est là aussi qu'en janvier 624, douze fidèles de Muhammad attaquèrent une caravane mecquoise durant le mois de rajab qui, pour les païens arabes, correspondait à une période où tout meurtre était proscrit. Les musulmans tuèrent un homme et en firent prisonniers deux autres.

Muhammad (voir aussi Hégire à la date de janvier 624) , finit par justifier cet acte :

Coran II/2, 217 (II/2, 214 selon L3B) :

« Ils te demanderont si l'on combattra dans les mois sacrés ; dis-leur : La guerre, pendant ce temps, vous est pénible ; mais écarter les croyants de la voie du salut, être infidèle à Dieu, chasser ses serviteurs du temple saint, sont des crimes horribles à ses yeux. L'idolâtrie est pire que le meurtre. Les infidèles ne cesseront de vous poursuivre les armes à la main, jusqu'à ce qu'ils vous aient enlevé votre foi, s'il est possible. Celui des vous qui abandonnera l'islamisme et qui mourra dans son apostasie aura rendu vain le mérite de ses œuvres dans ce monde et dans l'autre. Il sera dévoué aux flammes éternelles. »

NAKIR (L1, L3B, N5) : Nakir et Mounkir sont les « anges de la tombe », les anges interrogateurs.

Leur rôle est d'établir la balance exacte des œuvres pies et impies du mort.

Voici ce qu'en dit le coran.

Coran VI/6, 93 :

L3B :

« Quoi de plus impie, que de faire Dieu complice d'un mensonge ? Que de s'attribuer des révélations qu'on n'a point eues ? Que de dire : Je ferai descendre un livre semblable à celui que Dieu a envoyé ?

Quel spectacle lorsque les pervers seront dans les angoisses de la mort, lorsque l'ange étendant son bras sur eux, prononcera ces mots : Rendez-moi vos âmes ! Aujourd'hui vous allez subir un supplice ignominieux, digne prix de vos blasphèmes et de l'orgueil avec lequel vous méprisez le culte du Très-Haut. »

L1, seconde moitié du verset par rapport à L3B :

« Si tu voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les abîmes de la mort, et que les Anges, leurs mains tendues, diront : Dépouillez-vous de vous-mêmes, vous serez rétribués aujourd'hui par le châtement de l'humiliation (ou « hawnoun » = ignominie), pour avoir dit, sur Dieu, le contraire de la vérité, et pour vous être, par orgueil, détournés de ses Signes . »

Nous noterons dans la version de Chebel l'utilisation du pluriel « les Anges, leurs mains tendues » qui correspond bien au rôle joué par Nakir et Mounkir, alors que l'utilisation du singulier chez Savary, « l'ange étendant son bras » pourrait évoquer plutôt Izraïl, l' « ange de la mort ».

Coran IX/9, 101-102 (IX/9, 102-103 selon L3B) :

« Parmi les Arabes pasteurs qui vous environnent, parmi les habitants de Médine, il est encore des impies. Tu ne les connais pas ; mais nous les connaissons. Un double châtement leur est destiné, et ensuite ils seront livrés au grand supplice.

« D'autres se sont avoués coupables. Ils ont voulu racheter leur faute par une bonne œuvre. Peut-être le Seigneur abaissera-t-il sur eux un regard propice. Il est indulgent et miséricordieux. »

NAMÂZ (L1) : Ou Nâmez. Nom de la prière (*salât, salah*) en Perse, Inde, Afghanistan, Turquie.

NAMLAH (L1, L3A) : =Fourmi. Titre de la 27e sourate, *An-Naml*.

La fourmi est protégée par Dieu, car elle est croyante...

Cet insecte est évoqué en ces termes par Abou Horeïra : *« J'ai entendu dire à l'Envoyé de Dieu : Une fourmi ayant piqué l'un des prophètes, il ordonna de brûler la cité des fourmis. Alors Dieu lui révéla : « Pour une seule fourmi qui t'a piqué, tu as donc brûlé tout un peuple qui louait Dieu. »*

Dans le folklore populaire, la fourmi est généralement associée à la notion de quantité dérisoire (poussière, atome...), mais sa persévérance et son énergie lui donnent néanmoins une image positive.

Elle est également évoquée dans un verset du coran de la sourate (27) qui porte son nom.

Coran XXVII/27, 17-18 :

L1 :

« Les troupes de Salomon formées de Djinns, de Mortels et d'Oiseaux furent rassemblées devant lui, divisées par groupes (elles se mirent en marche). Quand, enfin, elles arrivèrent à la Vallée des Fourmis, une fourmi dit : « Entrez, Fourmis, dans vos demeures (de peur) que Salomon et ses troupes ne vous écrasent sans le savoir ! »

L3A (XXVII/27, 17-18 + 19) :

« Un jour il rassembla ses armées de démons, d'hommes et d'oiseaux, rangés séparément.
« Lorsqu'il fut arrivé à la vallée des fourmis, une d'elles dit à ses compagnes : Rentrons dans nos demeures, de peur que Salomon et ses soldats ne nous foulent aux pieds ; car ils ne feront pas attention à nous.
« Salomon entendit le discours de la fourmi et éclata de rire. Seigneur, dit-il, rends-moi reconnaissant des grâces que tu as versées sur ma famille et sur moi ; fais que j'opère le bien que tu aimes. Que ta miséricorde me mette au nombre de tes serviteurs vertueux. »

NÂQA (L1) : =Chamelle.

NAQATOU AR-RASSOUL (L1) : =Chamelle du prophète.

Lorsque Muhammad arriva à Médine en venant de la Mecque au début de l'hégire, en 622, il est dit que les habitants de cette ville se disputèrent l'honneur de le recevoir chez eux.

Muhammad décida qu'il irait là où la chamelle qui lui servait de monture irait et qu'à cet endroit il s'installerait et construirait sa première mosquée.

NAQATOU ALLÂH (L1, L3B) : Il est dit que cette chamelle fut envoyée à un peuple païen, les Thamoud, pour les éprouver, les Arabes pré-islamiques adorant toute bête féconde, la considérant comme l'une des expressions de la divinité.

Or, l'islam interdit, bien évidemment, toute divinisation d'un animal :

Coran V/5, 103 (V/5, 102 selon L3B) :

L1 :

« Dieu n'a institué ni Babira, ni Sa'iba, ni Waçila, ni Hami. Les incrédules ont forgé des mensonges contre Dieu. Beaucoup d'entre eux ne comprennent rien. »

L3B :

« Dieu n'a point parlé de Babira, Saïba, Vasilâ, ni de Ham ; des infidèles sans intelligence lui ont prêté ses mensonges. »

Bahira, Sa'iba, Waçila sont les noms de trois chammes consacrées aux dieux dans l'Arabie pré-islamique. La crème du lait de la première servait à faire des libations et les deux autres étaient libres, ne portaient aucun fardeau et ne devait point souffrir l'approche du mâle.

Hami était le nom d'un chameau qui, après avoir couvert une femelle, restait libre pendant un certain temps.

Ces usages furent interdits par Muhammad.

NAQCHABANDIYA (L1) : Confrérie fondée au XIIe s. par Mohamed Bahâ al-Dîn Naqchabandî (1317-1389), litt. « le Peintre ».

Cette confrérie a eu beaucoup d'influence sur les soufis de Turquie, d'Inde et d'Asie, et particulièrement en Anatolie, dans le Caucase, en Syrie, en Chine et en Asie centrale.

On doit à cette confrérie d'avoir investi les mouvements islamistes d'inspiration réformiste des XVIII^e et XIX^e s.

NAQECHCHA (L1) : Voir Mekansa.

NAR (L1) : =Feu. Assimilé aussi à l'Enfer.

NASÎ (L1) : Mois intercalaire utilisé dans l'antiquité arabe mais qui fut renié par le coran. Voir Âm.

NASIKH OUA MANSOUKH (L1, L3A/L3B, L6) : *Nasikh ona Mansoukh an-Nasikh oual Mansoukh*, littéralement « l'Abrogeant et l'Abrogé ».

C'est ce que ce que nous appelons aujourd'hui les « Versets Sataniques ». Ce terme fut inventé par Muir dans les années 1850 et fut rendu célèbre à la fin des années 1980 suite à la *fatwa* meurtrière lancée d'Iran contre Salman Rushdie.

Mais que sont exactement ces « Versets Sataniques » ? C'est une question qui divise les érudits musulmans depuis toujours. Mais les versets litigieux n'apparaissent pas dans le coran aujourd'hui : ils ont été abrogés.

« *Les commentateurs pensent que les versets qui ont été abrogés, et que la Vulgate ne mentionne plus, se trouvaient dans la 53^e sourate An-Najm (L'Etoile), et s'intercalaient entre les versets 20 et 21 actuels.* » (L1, p.292).

Voici les faits exposés par Ibn Warraq dans son livre *Pourquoi je ne suis pas musulman* (p.136-137) :

« *Avant de fuir à Médine, Muhammad s'était assis en compagnie de quelques hommes influents de La Mecque, à proximité de la Kaaba. C'est alors qu'il se mit à réciter la sourate LIII qui décrit les deux premières visites de Gabriel.*

Il l'a vu (Gabriel), en vérité, un e au tre fo is à cô té du j ujubie r de la l im ite, aup ès duquel se trou v e le Jardin de l a Deme ure ; au m oment où le j ujubie r é t a it enveloppé pa r ce qui le cou v r a it. So n re ga rd ne dé v ia pas, et ne fu t pas abus é. Il a vu le s plus grands Signes de s on Se igne ur. Ave z -vous cons idéré a l Lat et al-U z z a, et l'aut re, Manat, la tro is ième ? »

Voici les mêmes versets livrés par L3B (Savary) :

Coran LIII/53, 13-20 :

« *Il avait déjà vu le même ange [ndr : Gabriel],
« Près du lotos [ndr : voir Lotus] qui termine le séjour de délices.
« Près de cet arbre est le jardin de l'asile.
« Le lotos était ombragé du voile qui le couvre.
« L'œil du prophète soutint l'éclat de la magnificence divine.*

« Il contempla les prodiges les plus merveilleux du ciel.
« Que vous semble de Lata et d'Aloza ?
« Que vous semble de Ménat, leur troisième idole ? »

C'est alors que Muhammad aurait prononcé les fameux « versets sataniques » suivants :

« Ce sont des femelles très élevées dont l'intercession, en vérité, doit être demandée. »

Pour Malek Chebel (L1, p.291) : « Les chroniques rapportent en effet qu'un jour, alors qu'il célébrait un office public, le Prophète aurait dit de deux divinités païennes qu'elles étaient des « Déeses sublimes » (Blachère) ou « Principales déesses » (Chourraoui). La Tradition rectifie : ce ne peut être que Satan qui aurait crié cela en lieu et place du Prophète, de sorte que les auditeurs furent abusés, croyant que ce dernier avait fait une concession de taille au polythéisme ambiant, oubliant du même coup la nature transcendante du Dieu unique : « Dès que nous abrogeons (nansakhou) un verset ou dès que nous le faisons oublier, nous le remplaçons par un autre, meilleur ou semblable... » (II, 106).

Coran II/2, 106 (II/2, 100 selon L3A) :

« Si nous omettions un verset du Koran ou si nous en effacions le souvenir de ton cœur, nous t'en apporterions un autre meilleur, ou semblable. Ignores-tu que la puissance du Très-Haut embrasse l'univers ? »

Ou encore :

Coran XVI/16, 101 (XVI/16, 103 selon L3A) :

L1 :

« Lorsque nous changeons un Verset contre un autre Verset – Dieu sait ce qu'il révèle- Ils disent : « Tu n'es qu'un faussaire ! » Non !... Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. »

L3A :

« Si nous changeons un verset du Koran, les infidèles t'accuseront de ce changement ; mais Dieu sait ce qu'il envoie, et la plupart sont dans l'ignorance. »

Mais revenons aux versets litigieux. Nous voyons là Muhammad, le prophète de l'islam, reconnaître la valeur des trois déesses citées dans les versets précédents, ce qui est en contradiction totale avec la doctrine de l'islam qui rejette toute idolâtrie, bien sûr.

De quelles sources proviennent ces quelques mots que l'on prête à Muhammad ?

Ibn Warraq nous répond ici également en nous apprenant que c'est « de sources musulmanes inattaquables (al Tabari et Waqidi) que nous tenons l'histoire des Versets Sataniques (...) ».

Et d'ajouter : « Cet épisode a toujours embarrassé les musulmans qui ont la plus grande peine à croire que le Prophète ait pu faire une telle concession à l'idolâtrie. Il est cependant impossible de l'ignorer si on accepte l'authenticité des documents musulmans. Il semble d'ailleurs impensable qu'une telle histoire ait pu être inventée par un musulman aussi dévot qu'Al Tabari ou qu'il aurait pu l'accepter d'une source douteuse. »

Alors, si cette phrase a bien été prononcée par Muhammad, comme tout semble nous le montrer, la question est de savoir pourquoi.

Voici ce que nous dit à ce propos Malek Chebel (L1, p.291) : « Certes, les ennemis de l'islam naissant pouvaient participer sciemment au gauchissement de la Parole révélée, ce que le Coran expose dans les versets (III, 71-72), mais c'est de tout autre chose dont il s'agit ici, puisque l'altération serait un acte délibéré du démon, régulièrement présenté en Islam comme tentateur. »

Coran III/3, 71-72 (III/3, 64-65 selon L3A) :

« O vous qui avez reçu le livre de la loi, pourquoi couvrez-vous la vérité du mensonge ? Pourquoi la cachez-vous quand vous la connaissez ?
« Une partie de ceux qui ont reçu les Ecritures ont dit : Ayez le matin la croyance des fidèles, et rejetez-la le soir, afin de les attirer à l'incrédulité. »

Mais voici ce que nous dit Ibn Warraq à propos de l'incartade de Muhammad : « De toute évidence, il ne peut s'agir d'une soudaine défaillance de Muhammad. Il aurait, au contraire, minutieusement calculé son coup pour gagner l'appui des Mecquois. Cela dit, elle jette naturellement un sérieux doute sur la sincérité de Muhammad. Même si Satan lui avait réellement mis ces mots à la bouche, quelle foi pourrions-nous avoir en un homme qui peut être si facilement corrompu par l'esprit du mal ? Pourquoi Dieu le laissa-t-il faire ? Comment pouvons nous être sûrs que d'autres passages ne sont pas inspirés par le diable ? ».

Et comme le souligne également très justement Malek Chebel : « Pourquoi le Maître du monde et a fortiori du Coran les a-t-il remplacés [ndr : les versets litigieux], alors qu'il pouvait –ainsi qu'on le lit [ndr : dans le verset II, 106]- les supprimer de la mémoire des hommes ? ».

En effet, au lieu de voir Allah supprimer les versets litigieux de la mémoire des hommes, suite à cette étrange incartade du prophète véridique d'un dieu omniscient et omnipotent, Gabriel intervint pour rétablir l'ordre coranique en réprimandant Muhammad et en lui expliquant au passage que la vraie suite du verset aurait dû être :

Coran LIII/53, 21-23 :

L3B :

« Aurez-vous des fils et Dieu des filles ?
« Ce partage est certainement injuste.
« Vos dieux ne sont que de vains noms ; vous et vos pères les avez tirés du néant. Le ciel n'a point autorisé votre culte. L'aveugle opinion et vos passions sont vos guides. Cependant vous avez reçu la lumière divine. »

L6 :

« Le mâle est-il pour vous, et pour Lui, la fille ?
« Quel partage inique !
« Ce ne sont vraiment que des noms que vous et vos pères leur avez attribués. Dieu ne leur a accordé aucun pouvoir. »

Les « versets sataniques » apparaissent-ils encore de nos jours dans certaines traductions du coran ?

« Certains traducteurs du Coran ne les signalent pas (Denise Masson, Boubakeur Hamza, Jean Grosjean, Kasimirski, Jacques Berque), tandis qu'André Chouraqui, qui ne les mentionne pas dans le corps du texte, accompagne le passage d'une note en bas de page : « Deux versets considérés comme d'inspiration satanique ont été expurgés : « Elles sont des Ilats dont l'intercession est à implorer » » C'est également valable pour Mohamed Hamidullah qui leur accorde une note assez copieuse. Excepté celles de Berque et de Chouraqui, toutes ces traductions ont été publiées avant la parution des Versets sataniques de Salman Rushdie en 1988. »

En fait, il ne reste généralement plus trace des « versets sataniques » dans le coran aujourd'hui. Seule demeure la mention de leur abolition dans le verset XXII, 51-52.

Coran, XXII/22, 51-52 :

« Nous avons envoyé avant toi ni prophète ni apôtre sans que le démon intervienne dans ses désirs. »

L3A :

« Nous n'avons point envoyé de prophètes, que Satan n'ait mêlé des erreurs dans leur doctrine ; mais Dieu détruit ses artifices, et les préceptes divins restent dans leur pureté. Il est savant et sage.
« Il fait servir les prestiges du tentateur à l'aveuglement de ceux dont le cœur est endurci et gangrené. Les impies sont ensevelis dans de profondes ténèbres. »

En parlant de « ténèbres », rappelons que Salman Rushdie fut condamné à mort par l'imâm Khomeyni par une *fatwa* lancée le 14 février 1989 pour avoir publié en Angleterre en 1988 un livre intitulé les *Versets sataniques*. Plus précisément, cette *fatwa* déclare licite le meurtre de cet écrivain.

Rappelons également qu'une *fatwa* doit être en conformité avec l'esprit de l'islam et qu'il faut s'y maintenir, une fois qu'elle a été prise.

Voir Al-Lat, Shirk.

NASOUT (L1) : =Monde ou forme de l'humanité.

NASSAB (L1) : Ou Nisba. Lignage, filiation, élément final d'un appellatif arabe.

Il souligne l'appartenance à une famille, à un clan ou même à une ville.

Ex. : dans Ahmad Mohamed al-Ommani, c'est « Ommani » qui est la *nisba*, soit Ahmad Mohamed l'Omanais.

NAUFEL (N3, N4) : De son nom complet, *Warka ben Naufel*, cousin de Khadidja. On le dit versé dans les Ecritures.

Comme Muhammad, Ben Naufel est un Qoreishite.

Il admet la possibilité de la révélation faite à Muhammad par l'ange Gabriel et voit dans Muhammad le Moïse des Arabes.

Ce personnage est bien peu connu des commentateurs européens, or, en tant que moine chrétien et, qui plus est, premier traducteur de la Bible en arabe, il a dû avoir une grande part dans l'instruction de Muhammad, et, de ce fait, dans la création du coran. C'est en tout cas la thèse d'un certain De Hammer dans son ouvrage titré *Gemaldesaal* (Portraits des principaux personnages de l'islamisme).

Cette thèse n'est pourtant pas forcément la bonne et, selon d'autres sources « *il suffit de comparer les récits du Koran sur l'histoire des Juifs et de leurs prophètes avec ceux de la Bible, pour se convaincre qu'ils ne viennent pas directement d'un homme versé dans les Ecritures, et que ce ne sont que les réminiscences dans lesquelles le faux et l'apocryphe sont presque toujours à côté du vrai et de l'authentique.* » (N3, p.10 de 11).

Selon certaines sources, Ben Naufel aurait été un *hanifi*, un adepte du monothéisme « originel » hérité d'Abraham.

NEANT (L1) : =Ama.

NEDJMA (L1, L3B, N5) : =Etoile.

Dans le coran, l'étoile est citée plus d'une douzaine de fois et la 53^e sourate en porte même le nom, *An-Najm*.

Coran LXXXV/85, 1-2 :

L3B :

« *Par les signes qui sont dans les cieux,*
« *Par le jour promis,* »

L1 :

« *Par le ciel orné de Constellations !*
« *Par le jour promis,* »

Ceci rappelle que le symbolisme stellaire et astrologique en général était très vivace au temps du prophète.

Le coran évoque plusieurs fois les étoiles filantes que Dieu lancerait à la poursuite des démons indiscrets qui s'approcheraient trop du Ciel pour y entendre le murmure divin.

Coran XV/15, 17-18 :

L1 :

« *Nous le protégeons contre tout démon maudit ;*
« *Mais si l'un parvient subrepticement à écouter, une flamme brillante le poursuit.* »

L3B :

« *Nous les défendons contre les attentats des démons en perçant ceux-ci de traits.*

« Si quelqu'un d'eux ose y pénétrer furtivement pour entendre, il sera poursuivi par les flammes. »

Des étoiles se retrouvent souvent sur les drapeaux des pays musulmans, souvent associées au croissant de lune.

NEZ (L1) : =Nif.

NIF (L1) : =Nez.

Dire de quelqu'un qu'il a du nez, du *nif*, en pointant l'index vers le nez anatomique, cela signifie que l'on évoque sa dignité, son courage, sa pugnacité et sa forte personnalité.

Le nez est le symbole populaire de l'honneur individuel et familial.

NIL (L1) : Avec l'Euphrate, l'un des deux fleuves « extérieurs » du « carré fluvial ».

Voir Eau.

NILÎ (L1) : =Indigo.

Dans certaines régions plus septentrionales du monde islamique, l'indigo symbolise la solitude, par contre, dans les régions désertiques sahariennes et sahéliennes, notamment, il est l'un des symboles de prestige les plus recherchés.

De manière plus générale, l'indigo symbolise la tristesse, le deuil et la mort. Voilà pourquoi le lilas et la violette, notamment, y sont également associées.

NIKAH (L1) : =Mariage, mariage légal.

« Aux yeux du législateur, le nikah, à l'exception de toute autre forme d'alliance, symbolise l'acte sexuel le plus conforme aux prescriptions islamiques. La femme et l'homme se trouvent ainsi reconnus socialement. » (L1, p.260).

Coran IV/4, 3 (IV/3, 3 selon L3B) :

L3B :

« Si vous avez pu craindre d'être injuste envers des orphelins, craignez de l'être envers vos femmes. N'en épousez que deux, trois ou quatre. Choisissez celles qui vous auront plu. Si vous ne pouvez les maintenir avec équité, n'en prenez qu'une, ou bornez-vous à vos esclaves. Cette conduite sage vous facilitera d'être justes et de doter vos femmes. Donnez-leur la dot dont vous serez convenus. Si la générosité les portait à vous les remettre, employez-la à vous procurer les commodités de la vie. »

L1 :

« Épousez comme il vous plaira, deux, trois ou quatre femmes. Mais si vous craignez de n'être pas équitables, prenez une seule femme. »

Il existe également des mariages dits « de jouissance » -Nikah al-moutâ ou Zaouadj al-moutâ- qui peuvent être établis, consommés et annulés au gré des partenaires, mais les sunnites ont tendance à les rejeter, alors que les chiïtes l'observent.

NIYA (L1) : =Bonne intention, sincérité, crédulité.

Etat d'esprit qui doit précéder tout acte relevant de la foi : prière, aumône, jeûne, pèlerinage.

Le *niya* symbolise le capital moral de l'individu, son éducation, sa valeur humaine intrinsèque.

Voir Sadâqa.

NOE (L1) : =Noûh.

NOIR (L1, N3) : =Akhal, Assouad.

Couleur de la lignée collatérale de Muhammad, alors que le vert est la couleur de la descendance issue de Fatima.

Notons que le noir est aussi la couleur des Abbassides, ennemis des Fatimides.

Le noir est également la couleur de la bannière de Muhammad. Elle est nommée Okab, « aigle noir ».

Certains vêtements du prophète étaient également de couleur noire.

Toutefois, cette couleur est aussi parfois considérée comme maléfique, en raison des oracles négatifs qu'elle est supposée pouvoir entraîner. Elle est, globalement la couleur de la tristesse et du mal, voilà pourquoi le corbeau est maudit en islam. Cette couleur est donc rarement employée.

La couleur noire peut ainsi prendre diverses significations allant de la bravoure politique à la diplomatie en passant par la résistance à l'occupant.

Voir également Kaaba, Hadjar.

NOOR (L1) : Voir Nour.

NOUBOUWAT (L1) : =Prophétie. Etat intermédiaire entre *walayat* et *risalat*.

NOÛH (L1) : =Noé.

Parce qu'il fut le seul parmi les Justes à être sauvé du Déluge, Noé jouit d'une très grande estime de la part des musulmans.

Les Arabes prétendent descendre d'Iram, fils de Sem, petit-fils de Noé.

Voir Joudi.

NOUN (L1) : Nom de la 14^e lettre de l'alphabet arabe.

NOUR (L1, L3B, L5, N5) : =Lumière. *An-Noûr*, la « lumière ». Titre de la 24^e sourate.

En islam, la lumière symbolise la Spiritualité en général, c'est la lumière qui « éclaire ». Parfois représentée symboliquement sous la forme du « flambeau ».

Coran V/5, 44 (V/5, 48 selon L3B) :

N5 :

« Nous avons fait descendre la Thora dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les prophètes qui se sont soumis à Allah ainsi que les rabbins et les docteurs jugent les affaires des Juifs. Car on leur a confié la garde du Livre d'Allah et ils en sont les témoins. Ne craignez donc pas les gens mais craignez-Moi. Et ne vendez pas Mes enseignements à vil prix. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. »

L3B :

« Nous avons envoyé le Pentateuque pour diriger et éclairer les hommes. Les prophètes qui suivaient l'islamisme s'en servirent pour juger les Juifs. Les docteurs et les pontifes guidèrent par ses lois le peuple confié à leur garde. Ils étaient ces témoins. O Juifs ! ne craignez point les hommes. Craignez-moi. Ne vendez point ma doctrine pour un vil intérêt. Quiconque ne prendra pas pour règle de ses jugements la vérité que Dieu a fait descendre du ciel, sera prévaricateur. »

Coran V/5, 46 (V/5, 50 selon L3B) :

« Après les prophètes, nous avons envoyé Jésus, fils de Marie, pour confirmer le Pentateuque. Nous lui avons donné l'Evangile, qui est le flambeau de la foi et qui met le sceau à la vérité des anciennes Ecritures. Ce livre éclaire et instruit ceux qui craignent le Seigneur. »

Rappelons aussi qu'il est dit que Muhammad se retirait dans une montagne du nom de *Djabâl an-Nour* (=Mont de la Lumière), dans laquelle se trouvait la grotte de Hira.

Un certain nombre de sourates portent des noms se référant à la lumière, dont l'une des plus célèbres est la sourate XXIV/24, *La Lumière*.

Citons également les sourates XLI/41, *Lumière du texte* ; XCI/91, *Le Soleil* ; XCIII/93, *La Clarté du jour*.

C'est dans le 35^e verset de la sourate XXIV/24 que tout le symbolisme de la lumière en islam se trouve résumé.

Coran XXIV/24, 35 :

L3B :

« Dieu est la lumière des cieux et de la terre. Il éclaire comme la lampe allumée dans le verre et dont l'éclat ressemble à celui d'une étoile. Sa lumière vient de l'arbre béni, de cet olivier qui n'est ni de l'orient ni de l'occident, dont l'huile s'enflamme à la moindre approche du feu et produit des rayons toujours renaissants. Par elle il conduit ceux qu'il lui plait. Il offre des paraboles aux hommes pour les instruire. Sa science est infinie. »

L1 (p.249) :

« Allah est le Lumière des cieux et de la terre. Sa lumière est à la ressemblance d'une niche où se trouve une lampe ; la lampe est dans un (récipient de) verre ; celui-ci semblerait un astre étincelant ; elle est allumée grâce à un arbre béni, (grâce à) un olivier ni oriental ni occidental, dont l'huile (est si limpide qu'elle) éclairerait même si nul feu ne la touchait. Lumière sur Lumière. Allah vers sa Lumière, dirige qui Il veut. Allah propose des paraboles aux Hommes. Allah, en toute chose, est omniscient. »

Ce verset est nommé « verset du Tabernacle » (=michkât).

La Niche dont il est clairement question dans la version de ce verset donné par L1, symboliserait la foi reçue par le croyant dans son cœur (= « récipient de verre »), et dans le soufisme, la Niche symboliserait l'« Homme Universel ».

Pour désigner le « Germe de Lumière » à partir duquel le Cosmos aurait été créé, on utilise parfois les termes de « Forme mohamédienne », *aç-Soura al-Mohamadiya* ou encore *Nour Mouhamadiya*, la « Lumière mohamédienne ».

Cela rejoint la symbolique des hommes ayant ouvert la poitrine de Muhammad pour nettoyer son cœur de tout péché, comme le dit le coran.

Coran XCIV/94, 1-3 :

« N'avons-nous pas ouvert ta poitrine et déposé loin de toi le faix qui accablait ton dos ? » (L1).

La sourate complète qui ne compte que huit versets est donnée comme suit par L3B (XCIV/94, 1-8) :

« N'avons-nous pas dilaté ton cœur ?
« Ne t'avons-nous pas déchargé d'un fardeau ?
« Il accablait tes épaules de sont poids.
« Nous avons rendu ton nom fameux.
« A côté de la peine est le plaisir.
« A côté de l'infortune est le bonheur.
« Lorsque ta prière est accomplie, prêche.
« Elève vers le Seigneur un cœur enflammé. »

Voir Hira, Jabal al-Nour, Rûh, Olivier, Mihrab.

NOUZOUL (L1) : =Révélation.

NUIT (L1) : =Laïla ou Layl. Pluriel : *layâli*.

La nuit durant laquelle Muhammad reçut la révélation coranique est nommée *Lailat al-Qadar* ou « Nuit du Destin ».

Voir Laïla, Lailat al-Qadar.

NÛR (L1, L5) : *En-Nûr*, la « Lumière ».

Voir Nour.

OBEISSANCE (L1) : =Ta'â.

OBLIGATION (D'INSPIRATION DIVINE) (L1) : =Fard.

OBSCURITE (L1) : =Dhalâm.

OBSTACLE (L1) : Voir Barzakh.

OFAÏR (N3) : Ofâir et Lafour sont les noms des deux ânes de Muhammad.

OGRESSE (L1) : =Ghoula.

OHOD (N1, N4) : Ou Ohad, Uhud. Nom d'un mont autour duquel eu lieu une bataille le 21 mars 625, qui opposa les partisans de Muhammad venus de Médine, aux Mecquois.

L'avantage fut d'abord aux musulmans, mais ceux-ci, emporté par l'avidité et la cupidité se ruèrent sur le butin dès que la victoire parût à portée de mains. Cela les mit à deux doigts de leur perte.

Toutefois, les Mecquois ne profitèrent pas de leur avantage et ne s'emparèrent pas de Médine.

La bataille d'Ohod marquerait la naissance du premier Etat musulman du monde.

OIGNON (L1) : =Bassal.

OISEAUX (L1) : =Tayr.

OKAB (N3) : = «Aigle Noir». Nom de la bannière noire de Muhammad.

Cette bannière serait encore conservée de nos jours à Istanbul.

OLIVIER (L1, L3B) : Arbre particulièrement respecté en islam et qualifié d' « arbre béni » dans le verset suivant :

Coran XXIV/24, 35 :

« Dieu est la lumière des cieux et de la terre. Il éclaire comme la lampe allumée dans le verre et dont l'éclat ressemble à celui d'une étoile. Sa lumière vient de l'arbre béni, de cet olivier qui n'est ni de l'orient, ni de l'occident, dont l'huile s'enflamme à la moindre approche du feu et produit des rayons toujours renaissants. Par elle il conduit ceux qu'il lui plaît. Il offre des paraboles aux hommes pour les instruire. Sa science est infinie. »

Ce verset est nommé « verset du Tabernacle » (=michkât).

L'olivier et l'huile d'olive sont tous deux bénis par le coran et par l'islam.

Jérusalem est nommée l' «Olivier».

Voir Noûr.

OMAR (L1, N3, N4) : De son nom complet *Omar Abou Hafsa ibn al-Khattab* (581-644).

Deuxième des quatre califes successeurs du prophète Muhammad (634-644).

Il est aussi, par sa fille Hafsa, le beau-père de Muhammad.

On lui doit l'instauration de l'ère hégirienne (16 juillet 622) et le fait de s'être attribué le titre de *Amir al-Moumine* (=Commandeur des Croyants), popularisé par la suite.

Il est dit qu'Omar est haï par les chiïtes car c'est lui qui aurait empêché de recueillir les dernières volontés de Muhammad (concernant Ali, notamment).

La Mosquée d'Omar également appelée « Dôme du Rocher » est située au cœur du vieux Jérusalem. Elle aurait été construite sur l'emplacement du Temple de Salomon.

Selon la tradition islamique, qui lui donne ainsi une importance particulière, c'est là qu'Abraham aurait voulu sacrifier son fils et que l'Ange Gabrile apparût pour l'en empêcher et y substituer un mouton. De plus, dans le contexte du *mi'raj*, Muhammad aurait fait une pause à cet endroit avant de s'élancer sur son cheval mystérieux vers le Ciel.

Voir Hafsa, Coran.

OMEYYADES (L1, N4) : Première dynastie de l'islam. Elle sera réfutée par les chiïtes.

La dynastie des Ommeyyades est fondée sous le califat d'Othman en 650 par Mou'awiya, fils d'Abou Soufian qui fut un compagnon du prophète Muhammad. Elle se perpétuera jusqu'en 750 et aura son siège à Damas.

Les Ommeyyades connaîtront un prolongement en Espagne entre 756 et 1031 par ce que l'on appelle le « Califat ommeyade d'Occident ».

Ce dernier fut fondé par Abd-ar-Rahmane Ier (731-788) qui fut le seul survivant du massacre ordonné par les Abbassides contre les Ommeyyade.

C'est Cordoue qui devint la capitale de ce « Califat ommeyade d'Occident ».

OMM AL-KITAB (L1) : =La Mère du Livre, la Table Gardée, « matrice céleste » du coran.

Préserver des regards profanes, personne ici-bas ne peut le connaître.

Voir Coran, Fatiha.

OMM AL-QOURA (L1) : =La Mère des Cités. Nom donné à La Mecque dans le coran (VI/6, 92 – XLII/42, 7).

OMM HABIBA (N3) : Une des épouses de Muhammad.

OMRA (L1) : Ou Petit Pèlerinage à la Mecque que l'on distingue du *Hadj* ou Grand Pèlerinage.

Il consiste en une série à faire sept fois le tour du temple sacré de la Kaaba et en une procession rituelle entre Safa et Marwa.

OMRAN (L1) : =Civilisation au sens sociologique du terme (approximatif).

OR (L1) : =Dahab.

OTHMAN (L1, N4, R2) : Ibnou 'Affan.

Troisième des quatre califes successeurs du prophète Muhammad.

Compagnon et gendre du prophète dont il épousa la fille Rouqaya.

C'est le Calife Othmân (644-656), qui divisa en chapitres (ou sourates), le volume réalisé par Abou Bakr et qui rassemblait les versets dictés par Muhammad à ses disciples qui les avaient retranscrits. On lui doit d'avoir fixé la Vulgate actuelle du coran, écartant celles des versions qui étaient sujettes à polémique.

Plus précisément, Othman fit faire une copie des textes originaux du coran gardés chez Hafsa et nommés pour cette raison « imam d'Hafsa ». Mais étrangement, le cousin d'Othman, qui était également le gouverneur de Médine, fit détruire l'original de l'« imam d'Hafsa ». La Vulgate coranique que nous connaissons aujourd'hui est donc issue de la copie de l'« imam d'Hafsa » réalisée par Othman. Des écrits qui ont précédé, nous n'avons plus trace.

La dynastie des Ommeyyades est fondée sous le califat d'Othman en 650. Elle sera réfutée par les chiïtes, partisans d'Ali.

Dès 657, au lendemain de l'assassinat d'Othman en 656, les partisans d'Ali (chiïtes) s'opposèrent aux sunnites.

Voir Hafsa, Coran.

OUBOUDIYA (L1) : Voir Esclavage.

OUCOUL AL-FIQH (L1) : =Sources (d'inspiration) du Fiqh, fondement du droit musulman.

OULEMA (L1, L5, R1) : Ou Oulama, Ulema. Litt. « lettrés » (pluriel de *alim*).

Savant musulman dont la connaissance religieuse est attestée par un diplôme.

Désigne les membres de la hiérarchie religieuse morale en Islam : imâms, érudits versés dans la connaissance du Coran, théologiens aptes à l'interpréter...

Les Oulema constituent la confrérie des savants musulmans. C'est eux qui fournissent l'encadrement de l'enseignement et de la justice islamiques.

Durant la guerre d'Algérie, des Oulema se sont engagés en politique, telle l'organisation *Djamiyat al-Oulama* (=l'Assemblée des Oulema).

Ulamâ es-ẓâbir signifie littéralement « savants de l'extérieur » ou « docteurs de la charia », soit de l'exotérisme par différenciation d'avec l'ésotérisme islamique, leur compétence ne s'étendant qu'au domaine exotérique.

OULOHIYATI ALLAH (L1) : =Divinité totale du Créateur.

Voir Wahidiyat Allah.

OUMARA (L1) : Pluriel d'*Amir* ou d'*Emir*.

OUMAIYM (L1) : Une des neuf tribus arabes originelles. Voir Arabes.

OUMMA (L1, L3B, N4, R1) : Réduction de *Al-Oumma al-Islamiya*. Umma est la transcription anglo-saxonne de ce mot.

Ce terme désigne la communauté des croyants musulmans, la communauté islamique mondiale. Son histoire commence avec l'hégire, l'ère islamique, le 16 juillet 622.

Ce terme fut, dit-on, utilisé pour la première fois par le prophète Muhammad.

Coran III/3, 110 (III/3, 105 selon L3B) :

L3B :

« Vous êtes le peuple le plus excellent de l'univers. Vous commandez l'équité, vous défendez le crime, vous croyez en Dieu. Si les Juifs et les Chrétiens embrassaient votre foi, ils auraient un sort plus heureux. Quelques uns d'entre eux croient ; mais la plupart sont pervertis ».

N5 :

« Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah. Si les gens du Livre croyaient, ce serait meilleur pour eux. Il y en a qui ont la foi, mais la plupart d'entre eux sont pervers. »

A l'origine, le terme Oumma désigne donc la « communauté d'Allah » (Oummat Allah) ou « communauté de Dieu », excluant explicitement les non-musulmans, bien entendu.

Cette notion a vu le jour à partir du moment où Muhammad a émigré avec ses partisans de La Mecque à Médine où il prêcha l'ordre nouveau islamique, avec ses lois et son organisation politique et militaire.

La Oumma doit tenir compte de certaines règles collectives de base :

- 1.Observer la Sunna.
- 2.Pratiquer la Choura (consultation).
- 3.Respecter la hiérarchie établie selon ce qui a été dit dans le Coran.

Coran IV/4, 59 (IV/4, 62 pour L3B) :

L1 (p.316) :

« O vous qui croyez ! Obéissez à Dieu ! Obéissez au Prophète et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité. » (Et l'auteur poursuit de la manière suivante pour préciser son propos au sujet des règles collectives de base, « et, si besoin est, mener la guerre sainte pour défendre l'islam. »).

L3B :

« O fidèles ! obéissez au Seigneur, à son envoyé et à ceux d'entre vous qui ont l'autorité. Portez vos différends devant Dieu et son apôtre, si vous croyez en Dieu et au jour dernier. C'est le moyen le plus sage et le plus propre pour terminer vos contestations ».

A propos de la Oumma, il existe également un hadith (dit du prophète Muhammad) qui dit la chose suivante :

« Les fils d'Israël se sont divisés en soixante-douze sectes (firaq). Ma Communauté se divisera en soixante-treize sectes après ma mort. Une seule sera sauvée, toutes les autres iront en enfer. » (Ibn Batta).

Cette notion de Oumma semble être surtout associée au sunnisme, dont les chiïtes et les kharédjites sont séparés.

La sortie de la Oumma, c'est-à-dire l'abandon par un musulman de la religion islamique est rigoureusement proscrite et même punie de mort par un *hadith* du prophète : « Il n'est pas licite de répandre le sang d'un Musulman, sauf dans l'un de ces trois cas : une personne mariée qui commet l'adultère, une vie humaine pour une vie humaine, et celui qui abandonne sa religion en se séparant de la Communauté. » (El-Bokhari, Mouslim – 14^e hadith des « Quarante Hadiths de Nawawi).

OUSR (L1) : =Contrainte.

‘OÛTASS (L1) : =Eternuement.

Contrairement au bâillement (=tathaoub), l'éternuement est bien vu en islam, le bâillement ayant été interdit par le prophète et l'éternuement ayant été autorisé...

Ainsi, le prophète Muhammad aurait dit que le récit le plus authentique était celui que l'on rapporte en éternuant.

L'éternuement se trouve ainsi placé du côté de la vérité céleste.

OZAÏR (L1, L3B) : Ou Uzair.

Ange déchu connu dans la Tradition rabbinique et mentionné dans le coran à une seule et unique occasion.

Coran IX/9, 30 :

L3B :

« Les Juifs disent qu'Ozair est fils de Dieu ; les chrétiens disent la même chose du Messie. Ils parlent comme les infidèles qui les ont précédés. Le ciel punira leurs blasphèmes. »

L1 (p.223) :

« Les Judéens disent : « Uzair est le Fils d'Allah » et les Nazaréens : « Le Messie est le Fils d'Allah. » Voilà ce qu'ils disent de leur bouche ! Ils ressassent les dires de ceux qui effaçaient naguère ! Qu'Allah les combatte : voici, ils se sont détournés. »

Voir également 'Issâ.

OZRÎN (L1) : Voir Izraïl.

OZZA (L1, L3B) : =La Puissante, la Très Elevée. Ou Al-Ozza, Aloza.

Une des trois principales divinités arabes pré-islamiques citées dans le coran.

Elle est également la déesse protectrice de la tribu qui a vu naître Muhammad, les Qoraïche.

Elle passe aussi pour être une déesse de l'amour et son sanctuaire était situé à Nakhla, sur la route orientale qui mène de nos jours vers Bahreïn et le Golfe persique.

Voir Al-lat.

PAGANISME (L1) : Voir Jahilia.

PAIX (L1) : =Salam.

PALMIER (L1) : =Nakhla. Arbre particulièrement respecté en islam.

Médine est d'ailleurs appelée le « Palmier ».

Voir Arbres, Nakhla.

PARADIS (L1) :=Janna.

Le paradis islamique est présenté par le coran et la tradition islamique comme un endroit où se réunissent les âmes des bons musulmans dans l'Au-delà, c'est le refuge des élus.

Ils y trouveront de nombreuses récompenses, notamment matérielles, ce qui a fait dire à certains commentateurs que l'islam était une religion à finalité matérialiste, leurs adversaires répondant que ces références matérielles (le miel, les houris, etc...) ne doivent pas être prises au pied de la lettre et ne sont que des allégories.

En islam, le paradis est parfois nommé *ar-rajraf al-'âlî*, soit le « Baldaquin Suprême ». Le « baldaquin » désigne également la demeure de la Gloire Divine, le lieu de son immatérielle manifestation.

On le nomme aussi parfois « Parterre fleuri » (*rawdātîn*), « Jardin délicieux » (*jannati an-na'îm*), « Jardin d'Eden » (*jannatîn 'adnîn*), etc...

Le paradis symbolise à la fois l'Au-delà et l'Origine. Il est présenté comme incommensurable et non limité.

Voir Eau.

PAROLE DONNEE (L1) : =Kalima.

PENTAPOLE (L1) : Voir Mouttafikât.

PERDRIX (L1) : =Tasekkurt.

PERE : Voir Ab, Abou.

PERVERSION (L1) : =Fahicha.

PIETE (L1) : =Birr.

PIGEON (L1) : =Itbir, Ahman. Synonyme de tendresse dans la tradition islamique.

PILIER (DE L'ISLAM) (L1) : =Roukn, Arkân. Voir Islam.

PLAIES (L1) : Le coran fait référence à l'épisode célèbre des plaies d'Egypte.

Coran VII/7, 133 (VII/7, 130 selon L3B) :

“Nous leur envoyâmes le déluge, les sauterelles, la vermine, les grenouilles et le sang, signes évidents de notre puissance; mais ils persévèrent dans leur orgueil et leur impiété.”

PLUIE (L1) : =Matâr.

PLUME (L1) : Voir Calame.

POIGNARD (L1) : =Khandjâr.

POITRINE (L1) : =Sâdr.

POLYTHEISME (L1, R2) : Voir Shirk, Mouchriqoune.

PONT (L1) : =Djîsr.

PORC (L1, L3B, L6) : =Khenzâr, halloûf.

Le porc et, plus généralement, toutes les espèces porcines (sangliers, etc...), considérés comme sacrés dans nombre de traditions notamment indo-européennes (ex. : dans la tradition celtique où la viande de porc est considérée comme « nourriture divine », dans la tradition hindoue où l'on voit l'un des avatars du dieu Vishnu, Varaha, fait à l'image du sanglier), sont perçus comme des animaux impurs dans d'autres traditions, notamment en Islam.

En effet, en Islam, le porc est symbole d'impureté et de souillure et l'interdiction de sa viande tient donc à cette prétendue impureté.

Coran II/2, 173 (II/2,168 selon L3B) : « Dieu vous interdit les animaux morts, le sang, la chair du porc, et tout animal sur lequel on aura invoqué un autre nom que le sien. Celui qui, pressé par la nécessité, et non par le désir de se satisfaire, aurait transgressé la loi, n'aura point à subir de peine expiatoire, parce que le Seigneur est indulgent et miséricordieux. »

Coran VI/6, 145 (VI/6, 146 selon L3B) : « Dis-leur : La loi que Dieu m'a révélée au sujet des aliments, ne défend que les animaux morts, le sang et le porc : tout cela est immonde. Les animaux sur lesquels on a invoqué un autre nom que celui de Dieu sont compris dans la défense. Celui qui, pressé par la nécessité et non par le désir de satisfaire son appétit, ou par l'envie de désobéir, aura transgressé le précepte, éprouvera la clémence du Seigneur. »

L'origine de cette interdiction fait l'objet de controverses : raisons sanitaires, obligation divine à respecter sans discussion, origines pré-islamiques, pharaoniques, etc... mais nous éviterons d'entrer dans ce débat.

Ajoutons que le porc est tellement associé, en Islam, à l'idée du Mal qu'il est dit qu'un certain Ibn Khaldoun (1332-1406) prétend que certains sorciers de sa connaissance étudiaient un livre portant le titre d'*El-Khanzeriya* (=Porcinarium) et l'utilisent pour nuire à leurs prochains, toutefois la puissance de ses adeptes de la « magie noire » se limiteraient aux objets...

Citons à présent un passage du livre d'Ibn Warraq « Pourquoi je ne suis pas musulman » (L6, p.394-395).

« En 1968, quand il était à Karachi, Salman Rushdie persuada la télévision pakistanaise de produire *The zoo story* d'Edward Albee.

Le personnage que j'interprétais décrivait dans un long monologue les attaques qu'il subissait de la part du chien de sa propriété. Pour essayer d'appriivoiser l'animal, il achetait une douzaine de hamburgers. Le chien refusa de les manger et l'attaqua de nouveau. « J'étais vexé », devais-je dire. « C'était six hamburgers tout ce qu'il y a de meilleur, avec juste ce qu'il faut de porc pour ne pas être dégoûtants. » « Porc, me dit un responsable de la télévision, c'est un mot de quatre lettres. » Il avait déjà dit la même chose à propos de sexe et d'homosexualité, mais cette fois je ne me laissais pas faire. J'expliquais que le texte utilisait les paroles adéquates. Le porc, pour Albee, rendait les hamburgers si dégoûtants que même le chien n'en voulait pas. C'est un excellent argument contre le porc. On doit le garder. « Vous ne comprenez pas, répondit le responsable, le mot porc ne doit pas être prononcé à la télévision pakistanaise. » Et voilà.

La Ferme des Animaux de George Orwell est interdite dans les pays musulmans, car les principaux personnages sont des cochons, même s'ils sont en fin de compte brutaux et tyranniques.

De temps à autre, dans certains pays musulmans, la police religieuse perquisitionne les magasins de jouets pour trouver des chopes ayant la forme de Miss Piggy (du *Muppet show*). Celles que l'on trouve sont détruites en public.

« Vous savez, remarque l'écrivain Paul Theroux, que vous avez pénétré dans l'irréel quand vous êtes dans un pays où Miss Piggy est considérée comme une incarnation du diable. »

L'aversion islamique prive les musulmans des plaisirs de la littérature anglaise tels que l'histoire de la truie de P.G.Wodehouse, de l'Impératrice de Blandings, quoique les musulmans connaissent parfaitement Pours Winnie et son ami Piglet le petit cochon.

La réulsion provoquée par la seule pensée de manger du porc, cette « bête répugnante », est pour le moins irraisonnée et mérite quelques attentions psychanalytiques.

Rien de ce que font les chrétiens ne fait plus pour envenimer la haine des musulmans que le fait de manger du porc. Rares sont les actes que les chrétiens et les Européens font de façon naturelle

qui soient considérés avec autant de dégoût par les musulmans que ce moyen d'apaiser la faim. Certes, c'est une offense contre leur religion, mais cela n'est pas suffisant pour expliquer le degré de leur répugnance, car le vin est aussi interdit et pourtant en consommation est mauvais, mais non pas répugnant. Leur aversion pour la chair des animaux imprégnés est au contraire de ce caractère particulier qui ressemble à une antipathie viscérale, que l'idée d'impureté, quand elle est profondément ancrée dans les esprits, semble toujours exciter, même ceux dont l'hygiène est tout scrupuleuse et pour qui le sentiment d'impureté religieuse, si intense chez les hindous, est une curiosité.»

Voir Tahara.

PREDESTINATION (L1) : =Qadar, Qadr.

Voir Mektoub.

PRIERE (L1) : Voir Salât.

PREUVE (L1) : =Borhan. Voir ce nom.

PRINTEMPS (L1) : =Rabi'. *Ar-rabi'* :

PROPHETE (L1) : =Nabi. Désigne les prophètes en général et le prophète Muhammad en particulier.

Les prophètes de l'islam symbolise l'intercession auprès de Dieu dont ils passent pour être les représentants authentiques sur terre.

Certaines chroniques rapportent qu'Allah aurait eu 124.000 prophètes, mais seuls 316 d'entre eux ont été apôtres ce qui leur a permis de voir l'ange Gabriel qui leur a transmis les directives divines.

Adam est considéré comme le premier des prophètes, alors que Muhammad, également nommé *Khatam al-Anbiya* (Sceau de la Prophétie), est considéré comme le dernier d'entre eux.

Parmi ces prophètes, quatre s'exprimaient en syriaque : Adam, Seth, fils d'Adam, Noé et Idris. Et quatre s'exprimaient en arabe : Houd, Salih, Chou'aïb et Muhammad.

Enfin, parmi ces prophètes, seuls les Envoyés de Dieu sont autorisés à promulguer une nouvelle religion. Ils sont six ou sept selon que l'on compte ou non David : Adam, Noé/Nouh, Abraham/Ibrahim, Moïse/Moussa, Jésus/Issa, Muhammad.

Plusieurs autres prophètes sont également présents à plusieurs reprises dans le coran : Jacob/Yac'ouïb, Joseph/Youssouf, Job/Ayoûb et David/Daoûd.

PROPHÉTIE (L1) : =Noubouwa.

Voir aussi Walayat, Risalat.

PROSTERNATION (L1) : =Soujoud.

PROXIMITÉ DIVINE (L1) : =Qourb.

PURIFICATION (L1) : =Tahara.

QADAR (L1, L3B) : =Prédestination. Ou Qadr.

La prédestination symbolise la toute-puissance de Dieu à qui appartiennent la défaite comme la victoire, le début comme la fin.

Coran LXXXI/81, 29 :

L1 :

« *Mais vous ne voudrez qu'autant que voudra Allah, Seigneur des Mondes !* »

L3B :

« *Mais vous n'aurez point cette volonté, si Dieu ne vous l'inspire.* »

Toutefois, cette approche de la divinité appréhendant toute chose et d'un univers ou tout serait écrit par avance a débouché sur un profond fatalisme nommé *mektoub* (voir ce nom) qui a largement contribué à façonner l'image d'un musulman passif s'en remettant totalement à Dieu pour le diriger.

Tous les penseurs musulmans n'acceptent toutefois pas cette approche passive et fataliste et veulent mettre l'accent sur le libre arbitre de l'homme responsable de ses actes.

Cette question semble diviser les penseurs musulmans depuis le VIIe siècle.

QADIR (L1) : =Bienfaiteur. *Al-Qadir* (=le Bienfaiteur). Se dit d'Allah.

QADIRIYA (L1) : Confrérie fondée à Bagdad par Abdel-Qader al-Jilani (1077 ou 1078-1166). C'est à Bagdad que se trouve le mausolée de son fondateur. Cette confrérie a eu une grande influence sur le monde arabe mais n'est plus aujourd'hui concentrée qu'en Afrique occidentale (Mali, Niger, Sénégal, Mauritanie, Maroc) et au Proche-Orient (Syrie, Irak).

Voir Taïfa.

QADYAN (L1) : Lieu de naissance de la confrérie des Ahmadiya.

QÂF (L1) : *Djabal Qâf*, « mont Qâf ». Titre de la 50^e sourate. 21^e lettre de l'alphabet arabe.

1. *La lettre arabe.*

L1 :

« *Qaf. Par le glorieux Coran !...* »

L3B :

« *K. J'en jure par le Koran glorieux.* »

Le symbolisme des lettres introductives dans le coran –*fawatih*– reste un mystère.

2. La montagne.

Montagne cosmique qui, telle une coupole de mosquée, ceinture le monde.

Domaine de l'Inconnu divin. Il est entouré de la Mer des Ténèbres, laquelle est fréquentée surtout par les djinn et les fées.

Ainsi, la montagne cosmique correspond-t-elle « *au renouveau du monde, à réjuvenescence du cosmos. La montagne symbolise l'expansion infinie du ciel, elle est le point unique et le plus élevé dans l'espace. Origine de tout le cosmos, elle ne constitue pourtant qu'un point dans l'Infini divin.* »
« *L'ascension de la montagne symbolise les aspects profonds de la vie.* » (L1, p.277).

Certains commentateurs semblent donner le nom de *Qaf* pour origine du mot « Caucase » sur lequel se tient l'oiseau fabuleux *Simourgh*.

On peut comparer cette « montagne cosmique » au mont Meru de la mythologie védique.

QAHHAR (L1) : =Invincible, victorieux. *Al-Qahhar* (=l'Invincible, le Victorieux). Un des sept noms de Dieu les plus prisés par les musulmans.

QAHTAN (L1) : =Ancêtre éponyme des Arabes.

QĀĪM (L1) : =Verticalité. Une des cinq qualités de l'*alif*.

QALANDARIYA (L1) : Cette confrérie est assez semblable, pour l'Orient musulman, à la confrérie des Aïssaoua pour l'Occident musulman.

Elle fut fondée au XIIIe s. par Jamal ad-Din as-Sawidiji natif de Saveh en Iran, et mort en 1218.

La confrérie a étendu son influence sur tout le Proche-Orient musulman.

Les Qalandariya se reconnaissaient à leur tonsure complète, vivaient de mendicité et n'avaient pas de domicile fixe.

QALB (L1, L3B) : =Coeur.

En islam, cet organe est interprété de trois manières :

- 1.Organiquement : le cœur est considéré comme le noyau, le symbole vivant et le moteur de toute vie animée.
- 2.Spirituellement : le cœur est perçu comme le siège de la conscience de l'individu, et symbolise son intuition, sa force de conviction et sa croyance.
- 3.Mystiquement : le cœur correspond au niveau le plus élevé de la spiritualité, car il est l'organe qui assure la présence divine en un être donné, le Créateur étant perçu par le cœur et non par les yeux.

Voilà pourquoi le cœur tient une place privilégiée dans le coran où il apparaît plus de 130 fois.

Ainsi, le cœur du croyant est-il jugé « circoncis » de toutes ses mauvaises intentions, alors que celui de l'infidèle est jugé incirconcis, dans le même ordre d'idée.

Coran II/2, 82 (rèf. verset identique : L1 & L3B) : « *Ils ont dit : Nos coeurs sont incirconcis. Dieu les a maudits à cause de leur perfidie. Oh ! combien le nombre des croyants est petit !* »

Coran IV/4, 154 (rèf. verset identique : L1 & L3B) : « *Ils ont violé leur alliance et refuse de croire à la doctrine divine. Ils ont injustement massacré les prophètes et ont dit : Nos coeurs sont incirconcis. Dieu a imprimé sur leur front le sceau de leur perfidie. Parmi eux il n'y a qu'un petit nombre de croyants.* »

Le cœur est donc perçu comme le « lieu secret divin », ce qui permet à l'homme de « porter le poids », de porter le « saint fardeau », selon le sens donné par le verset suivant.

Coran XXXIII/33, 72 (rèf. verset identique : L1 et L3B) et 73 (L3B) :
« *Nous avons proposé la foi au ciel, à la terre, aux montagnes : ils n'ont osé la recevoir. Ils tremblaient de porter ce saint fardeau. L'homme l'a reçu et il est devenu injuste et insensé.*
« *Dieu punira les impies et les idolâtres. Il pardonnera aux fidèles, parce qu'il est clément et miséricordieux.* »

En islam, le cœur est donc un symbole de l'Esprit, de la Conscience et de la Foi.

QAHTAN (L1) : Personnage légendaire que les Arabes du sud considèrent comme leur ancêtre éponyme. Voir Arabes.

QALB (L1) : =Cœur.

En islam, le cœur symbolise le courage, la foi et l'endurance.

Le cœur est le siège de la croyance et de la mémoire.

A ne pas confondre avec *kalb*, « chien ».

QAMÂR (L1) : =La Lune. Titre de la 54^e sourate : *Al-Qamâr*.

Nommée *qamâr* ou encore *badr*, la lune voit aussi chacune de ses étapes nommées distinctement :

1. Hâla : halo.
2. Hilâl : croissant.
3. Sahoûr : pleine lune.
4. Mahw : partie sombre de la clarté.
5. Chama : « grain de beauté ».
6. Mohmiqât : lune de grande clarté.
7. Aouaïl : le croissant à sa première nuit.
8. Ghorâr : le croissant aux trois premières nuits.
9. Chobb : grise.
10. Bouhr : brillante.

11. Toussa : les neuvièmes.

12. Ouchâr : les dixièmes, la lune à son premier quartier.

Evoquant la Lune et le Soleil, le coran évoque les « Deux Lunes » (Al-Qamaranî).

Coran XVII/17, 12 :

« Nous avons fait de la nuit et du jour deux Signes. Nous avons rendu sombre le Signe de la nuit, et clair le Signe du jour pour que vous cherchiez les bienfaits de votre Seigneur et que vous connaissiez le nombre des années et le calcul du temps. Nous avons rendu toutes choses intelligibles. »

Coran X/10, 5 :

« C'est Lui qui a fait du Soleil une clarté et de la Lune, une lumière. Il en a déterminé les phases afin que vous connaissiez le nombre des années et le calcul du temps. Dieu n'a créé cela qu'en toute Vérité. Il expose les Signes pour les gens qui savent. »

La lune est également associée à des « miracles » que l'on prête au prophète et dont le plus célèbre est celui de la « lune fendue ». A la demande des Mecquois, le prophète aurait réussi à fendre la lune afin de leur montrer la puissance divine. Le coran évoque cet « événement ».

Coran LIV/54, 2-3 (LIV/54, 1-2 selon L3B) :

L1 :

« L'Heure approche. La lune se fend. S'ils voient un signe, ils s'écartent disant : « Magie continuelle ! »... »

L3B :

*« L'heure approche et la lune est fendue.
« Mais les infidèles, à la vue des prodiges, détournent la tête et disent : c'est un enchantement puissant. »*

Toutefois, les commentateurs ne s'accordent pas tous sur l'interprétation de ce verset. Ceux qui contestent la version du « miracle » de Muhammad pensent que l'on doit entendre par ces quelques mots *l'heure approche et la lune est fendue ou se fend* l'annonce d'un des six signes du jugement (L3B, p.500).

« La Lune est également sollicitée dans les pratiques divinatoires et magiques, de sorte que telle ou telle nuit dans le calendrier arabe prend une importance démesurée en raison de la naissance de la Lune ou de sa disparition à mi-parcours. La quatorzième nuit de chaque mois est souvent propice aux oracles : c'est, dit-on, la nuit du partage des destinées (kassâm al-arzâk). » (L1, p.250-251).

QANFOÛD (L1) : =Hérisson.

QAQ (L1) : =Corbeau.

QÂT (L1) : Arbuste mi-coca, mi-opium.

Ses feuilles aux vertus narcotiques et euphorisantes sont mâchées par une nombreuse population, notamment au Yémen –où il fut introduit au XIIe – XIIIe s.- et dans la Corne de l’Afrique.

L’effet euphorisant est nommé *mirgham* et les adeptes du *qât*, *ansar al-qât*.

Le *qât* est également produit au Kenya et à Madagascar.

QAWAM (L1) : =Rectitude. Une des cinq qualités de l’*alif*.

QAYYOUM (L1) : = Subsistant. *Al-Qayyoom* (=le Subsistant). Un des sept noms de Dieu les plus prisés par les musulmans.

QIBLAH (L1, L5) : =Orientation rituelle, direction spirituelle de La Mecque.

C’est par la *qiblah* que toutes les mosquées du monde sont reliées à la Kaaba.

Voir Tarîqah, Kaaba, Mecque, Jérusalem.

QIFA (L1) : =Pause.

Certaines formes de récitation des sourates du coran sont entrecoupées de longs moments de pause, comme dans le cas du *tajwid*.

QÎRDH (L1) : =Singe.

Du fait de sa proximité avec l’humain, le singe ne peut être ni consommé ni chassé en islam.

Une légende prétend même que, du fait d’une « volonté supérieure », des humains auraient été métamorphosés en singes, le darwinisme à l’envers en quelque sorte !

QISHR WA EL-LOBB (L1, L5) : *El-qishr wa el-lobb* est l’écorce et le noyau, soit une désignation symbolique de la *charia* exotérique (l’écorce) et de la *haqîqah* ésotérique (le noyau). Ou *kichr*.

Que l’on peut mettre en parallèle avec l’expression *az-Zahîr oual-Bâtin* (le Visible et l’Invisible).

El-Qishr wa el-Lobb est le titre « d’un des nombreux traités de Seyidi Mohyiddin ibn Arabi [qui] exprime sous une forme symbolique les rapports de l’exotérisme et de l’ésotérisme, comparés respectivement à l’enveloppe d’un fruit et à sa partie intérieure, pulpe ou amande. L’enveloppe ou l’écorce (*el-qishr*) c’est la *shariyâh*, c’est-à-dire la loi religieuse extérieure, qui s’adresse à tous et qui est faite pour être suivie par tous, comme l’indique d’ailleurs le sens de la « grande route » qui s’attache à la dérivation de son nom. Le noyau (*el-lobb*), c’est la *haqîqah*, c’est-à-dire la vérité ou la réalité essentielle, qui, au contraire de la *shariyâh*, n’est pas à la portée de tous, mais est réservée à ceux qui savent la découvrir sous les apparences et l’atteindre à travers les formes extérieures qui la recouvrent, la protégeant et la dissimulant tout à la fois. » (L5, p.29-30).

QODAMA (L1) : *Al-Qodama* est le Conseil des Anciens qui réunit les chefs de clan de la même confédération tribale.

Au Maghreb, on la nomme *Nass loqdom*.

Probablement d'origine bédouine, elle a toujours eu une fonction de référence.

Les Anciens sont également appelés *Abl al-Ma'na* (=Gens de savoir).

QODS (L1) : *Al-Qods ou Al-Qouds* est le nom que les musulmans donnent à Jérusalem.

QOLA'ITE (L1) : L'un des sept sabres de Muhammad. Voir Saïf.

QOM (L1) : Ville iranienne de 200.000 habitants (2004) située à 140 km au sud de Téhéran.

Elle fut conquise par les musulmans en 644.

Qom est une ville sainte du chiïsme, au même titre que Machhad, de même que Nadjaf et Kerbala en Irak.

Qom abrite notamment le sanctuaire de Fatmeh Khanoum, la fille du huitième imâm et sœur de l'imâm Reza.

Qom est le siège du haut clergé iranien. C'est également une ville de pèlerinage.

QORAÏCH (L1) : Voir Qoreïshites.

QOREÏSHITES (L1, N3) : Ou Qoraïsh. Titre de la 106^e sourate.

Tribu arabe dont est issu Muhammad.

Avant l'Hégire, ils exerçaient leur souveraineté sur la Mecque et étaient les gardiens du temple de la Kaaba.

La tradition islamique fait remonter le nom de cette tribu à Ismaël (voir ce nom), fils d'Abraham.

Coran CVI/106, 1-2 :

L1 :

« *A cause du pacte des Qoraïch ; de leur pacte concernant la caravane d'hiver et celle d'été.* »

L3B (CVI/106, 1-4, soit les quatre versets de la 106^e sourate) :

« *A l'union des Coreïshites !*

« *Elle importe à la sûreté du commerce pendant l'hiver et l'été.*

« *Qu'ils adorent le Dieu de ce temple, le Dieu qui les a nourris pendant la famine.*

« *Et qui les a délivrés des alarmes.* »

QOUBBA (L1) : =Coupole. Sanctuaire de l'islam maghrébin.

Lieu qui a été visité par un saint personnage ou un dignitaire d'une *baraka* particulière.

QOUDOUS (L1) : =Très Saint. *Al-Qoudous* (=le Très Saint). Se dit d'Allah.

QOUNOUT (L1) : Prière libre énoncée sous forme d'invocations (*dou'a*) complémentaires.

QOU'OUUD (L1) : Ou *joulous*. Le fait de s'asseoir sur ses talons, quatrième position de la prière.

QOURB (L1) : =Proximité divine.

Terme qui désigne la « proximité avec Allah » et qui est symbolisé par l'image coranique de la veine jugulaire au verset L/50, 15.

Coran L/50, 15 :

L1 :

« Certes, Nous avons créé l'Homme. Nous savons ce que lui suggère son âme. Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire. »

L3B :

« Nous avons tiré l'homme du néant. Le moindre mouvement de son âme nous est connu. Nous sommes plus près de lui que la veine de son cœur. »

Coran II/2, 186 (II/2, 182 selon L3B) :

L1 :

« Et quand Mes serviteurs t'interrogeront à Mon sujet, en vérité Je suis près. »

L3B :

« Lorsque mes serviteurs te parleront de moi, je serai près d'eux, j'exaucerai ceux qui m'adresseront leurs vœux ; mais qu'ils écoutent ma voix, qu'ils croient en moi, afin que ma grâce les éclaire. »

Le symbolisme de cette « proximité » est double.

Premièrement, il exprime le fait que Dieu suit le croyant, connaît tout de lui et lui apporte son secours (afin, notamment, qu'ils « croissent dans la foi »).

Coran XLVIII/48, 4 :

L1 :

« C'est Lui qui a fait descendre sa sakina dans les cœurs des croyants afin qu'ils croissent dans la foi. »

L3B :

« C'est lui qui a fait descendre la sécurité dans le cœur des fidèles et qui a fortifié leur foi. Il commande aux milices du ciel et de la terre. Il est savant et sage. »

Deuxièmement, cette « proximité » avec Dieu est présentée comme un privilège des prophètes, des Elus car seuls eux peuvent en jouir pleinement.

La toute-puissance de la divinité est ainsi symbolisée par la connaissance qu'il a de sa créature.

QOURBAN BAÏRAM (L1) : Voir Aïd el-Kébir.

QOURRAT AL-'AÏN (L1) : = « Prunelle de ses yeux ».

Terme par lequel Muhammad désigne à plusieurs reprises la prière, la plus importante obligation de l'islam après *chahada*.

Voir Salat.

QUIBLA (L1) : Voir Qiblah.

QUIFL (L1) : =Cadenas.

En islam, la symbolique populaire du cadenas représente la « fermeture magique ».

Cet objet s'inscrit dans le thème général de la « garde du secret » et parfois de la préservation de certains attributs individuels comme la *baraka*.

Il est utilisé dans certains rituels d'exorcisme et de magie.

Fermer un cadena au passage d'un rival ou d'un ennemi passe pour être néfaste à tout ce qu'il entreprend.

QUIYAM (L1) : =Retour à la position debout. Troisième position de la prière ou *salat*.

QUIYAS (L1) : =Raisonnement analogique. Une des sources juridiques complémentaires du sunnisme avec l'*Idjma*.

« Raisonnement selon lequel l'évaluation d'un acte peut se faire en comparaison avec une conduite semblable adoptée par le Prophète ou par l'un de ses Compagnons. » (L1, p.359).

QUODSI (L1) : Terme qui désigne un *hadith* qui aurait été inspiré à Muhammad par Allah lui-même.

QUORRAT AL-AÏN (L1) : =Prunelle des yeux.

Terme par lequel Muhammad a désigné métaphoriquement la prière pour montrer l'importance qu'elle revêtait à ses yeux.

RABB (L1) : =Seigneur. *Ar-Rabb* (=le Seigneur). Un des sept noms de Dieu les plus prisés par les musulmans.

RABB AL-ALAMAÏNE (L1, L3B) : =Le Seigneur des Mondes. Se dit d'Allah.

Désigne également Allah comme « seigneur de l'Orient et de l'Occident ».

Coran LV/55, 17 (LV/55,16-17 selon L3B) :

« *Il est le souverain de l'Orient.*

« *Il est le souverain de l'Occident.* »

Coran LXX/70, 40 :

« *Je ne jure point par le souverain de l'Orient et de l'Occident.* »

Coran LXXIII/73, 9 :

« *Il est le souverain de l'Orient et de l'Occident. Il est le Dieu unique. Prends-le pour protecteur.* »

RABI (L1) : =Printemps. *Ar-rabi'*.

RABI AL-ANOUAR (L1) : Voir Rabi al-Awwal.

RABI AL-AWWAL (L1) : Ou rabi al-Anouar. Troisième mois après l'*Achoura*, soit le troisième mois de l'année musulmane.

Tous les 12 de *Rabi al-Awwal* est célébrée la fête de *Mawlid an-Nabi*, soit 71 jours après le début de l'année hégirienne.

RABI AT-THÂNI (L1) : =Rabi le Second. Quatrième mois du calendrier islamique. Mois de 28 jours.

RACHOUN (L1) : =Aspersion. Symbole de fertilisation.

De là provient l'usage d'asperger d'eau parfumée tous les convives féminins d'une noce.

RADJAB (L1) : Voir Rajab.

RAFRAF AL-ÂLÎ (L1) : =Baldaquin Suprême, *ar-rafrac al-'âlî*. Désignation du paradis en islam. Voir Paradis.

RAHBABIYA (L1) : =Monachisme.

Un *hadith* célèbre rejette l'idée du monachisme en islam.

Un verset coranique évoque également le monachisme.

Coran LVII/57, 27 :

L1 :

« Nous avons établi dans les cœurs de ceux qui le suivent (l'Évangile) la mansuétude (*raafatan*), la compassion (*rahmatan*) et la vie monastique (*rabbaniyatan*) qu'ils ont instaurée... »

L3B :

« D'autres prophètes leur ont succédé. Nous revêtîmes du ministère d'apôtre Jésus, fils de Marie ; nous lui donnâmes l'Évangile ; nous mîmes dans le cœur de ses disciples la piété, la miséricorde, et le désir de la vie monastique. Ils l'instituèrent pour se rendre agréables au Seigneur. Nous ne leur en avons point fait un précepte. Ils ne l'ont pas observée dans la plénitude de son institution. Ceux qui ont été fidèles ont reçu leur récompense ; mais la plupart ont été prévaricateurs. »

En islam, le monachisme est sujet à polémique, les usages anciens ne reconnaissant pas cette forme de vénération divine. On lui préfère la mystique traditionnelle et une purification qui ne peut venir que du commerce avec les femmes, ce qui, par leur réclusion et leur isolement dans la montagne, est interdit aux moines.

RAHIM (L1, L3B) : *Al-Rahim* (=le Miséricordieux, le Compatissant, le Bienfaiteur). Se dit d'Allah.

Ce mot à la même racine que *Rahm* qui signifie « matrice ». Voilà pourquoi la traduction de « matriciel » a été faite pour *Rahim*.

Coran VI/6, 12 (L1) : « Dieu se prescrit à Lui-même la miséricorde ».

Coran VI/6, 12 (L3B) : « Dis : A qui appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Réponds : à Dieu. Il a pris la miséricorde pour partage. Il vous rassemblera tous au jour de la résurrection ; vous ne pouvez en douter. Ceux qui perdent leur âme ne croiront point. »

RAHMA (L1) : =Miséricorde. L'un des attributs d'Allah. Mot qui dérive de *rham*, « matrice ».

Invoqué au début de chaque sourate (à l'exception de la neuvième : *La Conversion*), ce terme est le symbole du Dieu protecteur.

RAHMÂN (L1) : =Clément, miséricordieux. *Al-Rahmân* (=le Clément). Un des noms d'Allah.

D'un point de vue mystique, les sept lettres de ce nom correspondent à des valeurs symboliques précises :

1. *alif* : Vie.
2. *lam* : Connaissance.
3. *rá* : Puissance.
4. *há* : Volonté.
5. *mîm* : Ouïe.
6. 2^e *alif* : Vue.
7. *noûn* : noûn (*al-Jilû*).

RAHMANI (L1) : *Al-Rahmani* (=le Tout miséricordieux ou le Très Clément). Se dit d'Allah.

RAJAB (L1, N1) : Septième mois de l'actuel calendrier islamique inspiré du calendrier arabe pré-islamique (voir Âm). Durée de 30 jours. Egalement nommé *Redjab*, *Rdjab*. Pluriel : *Rodjoub*.

Mois durant lequel, pour les païens arabes, tout meurtre était proscrit.

C'est cette période que douze fidèles de Muhammad choisirent pour attaquer, en janvier 624, dans un lieu nommé Nakhlah, une caravane mecquoise. Ils tueront un homme et en feront deux autres prisonniers.

RA'KÂ (L1, R2) : Les différentes positions de la prière musulmane (voir Salat) sont reliées entre elles par la récitation de sourates plus ou moins longues.

C'est ce que l'on nomme *ra'kâ*, une unité de prière qui peut en contenir plusieurs selon le type de prière et l'intention du pratiquant.

La *ra'kâ* « associe à la station debout l'inclinaison du buste parallèlement au sol, les mains sur les genoux, suivie d'une prosternation en signe d'adoration du fidèle soumis corps et âme à Dieu. » (R2, p.85).

RAMADH (L1, L3B) : =Cendre.

Coran XIV/14, 18 (XIV/14, 21 selon L3B) :

L1 :

« *Les œuvres des incrédules sont semblables aux cendres dont s'empare le vent dans un jour orageux...* ».

L3B :

« *Les œuvres de l'incrédule sont semblables à la poussière qu'un vent violent disperse dans un jour orageux. Ils n'en retireront aucune utilité. Ce sera le comble de l'égarement.* »

RAMADAN (L1, N1, L3B) : Ou Ramadhân. Mois de jeûne rituel, mois de carême. En Turquie et en Iran, *ramazan*. Durée de 30 jours.

C'est le mois le plus sacré du calendrier islamique car c'est le mois durant lequel le coran fut révélé.

C'est aussi durant le mois de ramadan que se déroula la bataille de Badr (en 624 ?) au cours de laquelle les païens Qoreïchites furent défaits par les mahométans. Au lendemain de cette bataille, Muhammad décida, sur base de « révélations divines », que le jeûne des musulmans se déroulerait dorénavant au cours du mois de ramadan.

Neuvième mois (mobile) du calendrier annuel, c'est durant le mois de Ramadan, donc, que fut, dit-on, révélé le coran, lors de la Nuit du Destin (= *laylâti al-qadr*), au 27 du mois de Ramadan, une nuit dont la valeur symbolique serait de mille nuits.

Le mois mobile de ramadan voit sa rotation dans l'année liée à l'évolution décalée de l'année lunaire par rapport à l'année grégorienne, ce qui explique le fait que le ramadan ait lieu chaque année un peu plus tôt de dix jours environ (voir aussi Âm, Rouznama).

Coran II/2, 185 (II/2, 181 selon L3B) :

« Le mois de Ramadan, dans lequel le Coran est descendu du ciel, pour être le guide, la lumière des hommes, et la règle de leurs devoirs, est le temps destiné à l'abstinence. Quiconque verra ce mois doit observer le précepte. Celui qui sera malade, ou en voyage, jeûnera dans la suite un nombre pareil de jours. Dieu veut vous conduire avec douceur, afin que vous remplissiez le commandement et que vous célébriez ses louanges. Il prend soin de vous guider lui-même, afin que vous l'honoriez par votre reconnaissance. »

Coran II/2, 187 (II/2, 183 selon L3B) :

« Vous pouvez, la nuit du jeûne, vous approcher de vos épouses. Elles sont votre vêtement, et vous êtes le leur. Dieu savait que vous aviez été transgresseurs à cet égard. Il a tourné ses regards sur vous et vous a pardonné. Voyez vos femmes, et désirez les promesses que le Seigneur vous a faites. Le manger et le boire vous sont permis jusqu'à l'instant où vous pourrez, à la clarté du jour, distinguer un fil blanc d'un fil noir. Accomplissez ensuite le jeûne jusqu'à la nuit. Eloignez-vous pendant ce temps de vos femmes et passez le jour en prière. Tel est le précepte du Seigneur. Il déclare ses lois aux mortels afin qu'ils le craignent. »

Le jeûne est ponctué par la fête de la rupture du jeûne nommée *aïd al-Fitr* ou *aïd as-Saghir*.

Toutefois, le jeûne ne sera effectivement et totalement validé que lorsque le croyant aura versé une aumône symbolique nommée *zakat al-fitr* (aumône de la rupture du jeûne), au bénéfice des pauvres.

Voir aussi Hilal.

RAOUM (L1) : Cinquième des sept formes de lecture du coran.

Voir Coran.

RASSOUL (L1) : =Messager, envoyé. Se dit notamment de Gabriel et de Muhammad.

RAU'HÂ (L1) : L'un des trois arcs de Muhammad. Voir Muhammad.

REDJAB (L1) : Voir Radjab.

REFORME (L1) : Voir Bid'a.

RELIGION (L1) : =Din.

REPENTANCE (L1, N5) : =Tawba.

Coran XLIX/49, 12 :

L1 :

« Dieu est celui qui revient sans cesse vers le pécheur repentant : il est miséricordieux. »

N5 :

« O vous qui avez cru ! Evitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas et ne médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? (Non !) vous en aurez horreur. Et craignez Allah car Allah est Grand Accueillant au repentir. Très Miséricordieux. »

REPUDIATION (L1, L3B, N5) :

Coran II/2, 228-232 :

« Les femmes répudiées laisseront écouler trois mois avant de se remarier. Elles ne pourront cacher qu'elles sont enceintes, si elles croient en Dieu et au jour du jugement. Il est plus équitable alors que le mari les reprenne, s'il désire une sincère réconciliation. Il faut que les femmes se comportent avec la décence convenable et que les maris aient sur elles la prééminence. Dieu est puissant et sage.
« La répudiation n'aura lieu que deux fois. Les maris garderont leurs femmes avec humanité, ou les renverront avec justice. Ils ne peuvent rien retenir de leur dot, à moins que les deux époux ne craignent de passer les bornes prescrites par le Seigneur. Alors le mari a droit de se racheter de la rigueur de la loi. Tels sont les préceptes divins. Ne les transgressez pas. Ceux qui les violentent sont criminels.
« Celui qui répudiera trois fois une femme ne pourra la reprendre qu'après qu'elle aura passé dans la couche d'un autre époux qui l'aura répudiée. Il leur sera permis alors de se réunir, s'ils croient pouvoir observer les Commandements de Dieu. Il les annonce à ceux qui ont la science.
« Lorsque vous aurez répudié une femme et que le temps de la renvoyer sera venu, gardez-la avec humanité, ou la renvoyez avec bienfaisance. Ne la retenez point par force, de peur d'être des prévaricateurs. Cette conduite serait injuste. Ne faites pas un jeu des lois divines. Souvenez-vous des grâces dont le ciel vous a comblés. Souvenez-vous qu'il vous a envoyé le livre qui renferme la sagesse. Craignez les Seigneur. Sachez que sa science est infinie.
« Lorsque la femme que vous aurez répudiée aura attendu le temps marqué, ne l'empêchez pas de former légitimement un second hymen. Ces préceptes regardent ceux qui croient en Dieu et au jour dernier. Ils sont justes et sages. Dieu sait et vous ne savez pas.

Coran II/2, 236-237 (II/2, 237-238 selon L3B) :

« Vous ne serez soumis à aucune peine en répudiant une femme avec qui vous n'aurez point eu commerce, ou à qui vous n'aurez point assigné de dot. Ce que vous donnerez à vos femmes doit répondre à vos facultés. Le riche et le pauvre les doteront différemment. La justice et la bienfaisance doivent régler leurs dons.
« Celui qui répudiera une femme dotée, avant d'avoir eu commerce avec elle, lui laissera la moitié de la dot ; mais du consentement des deux époux, ou de celui seul du mari, la femme peut recevoir la dot entière, ce qui est plus digne de la piété. N'oubliez pas la bienfaisance entre vous. Le Très-Haut est témoin de vos actions. »

RESURRECTION (L1, L3B) : =Al-Quiyama. Titre de la 75^e sourate.

Le Jour du Jugement Dernier est également nommé *Yaoum al-Quiyama*, soit le Jour de la Résurrection.

Celle-ci est prévue, mais seul Dieu en connaît l'échéance.

Coran XXII/22, 7 :

L1 :

« *La Dernière Heure viendra, dit le Coran, il n'y a aucun doute là-dessus.* »

L3B :

« *L'heure viendra ; on ne peut en douter. Dieu ranimera les cendres qui sont dans les tombeaux.* »

Coran XLII/42, 16 :

L1 :

« *Qu'en sais-tu ? Peut-être que l'Heure est proche.* »

L3B :

« *L'éternelle sagesse t'a envoyé le Koran. Qui t'apprendra si l'heure est proche ?* »

En outre, le Christ est gratifié de la qualité suivante : « Celui qui connaît l'heure fatidique », *Ilm lis-Sa'a*.

REVELATION (L1) : =Tanzil, Nouzoul.

Voir Coran.

RIBÂ (L1) : =Usure.

RIFA'ÏYA (L1) : Confrérie irakienne fondée par Ahmed ar-Rifa'î (1106-1182).
Importante influence au XIVE siècle en Egypte, Turquie et Syrie. Apprécie les démonstrations publiques et spectaculaires (flagellations, se rouler sur des charbons ardents, avaler des serpents, etc...), ce qui la rapproche de la confrérie des Aïssaoua.

Voir Taïfa.

RIHÂN (L1) : =basilic.

Il est dit que celui à qui l'on offre du basilic ne doit pas le refuser car c'est une plante légère à porter et d'une odeur agréable.

Le nom de *rihân* est devenu une appellation qui évoque l'apaisement et la bienveillance.

RIQUIYA (L1) : Voir Esclavage.

RISALAT (L1) : =Prophétie de l'Envoyé de Dieu qui apporte une religion positive exotérique (charia).

Voir Walayat et Nobouwat.

ROI (L1) : =Malik.

ROSAIRE (L1) : Voir Soubha.

ROSE JAUNE (L1) : Symbole de la mort.

ROSOUB (L1) : L'un des sept sabres de Muhammad. Voir Saïf.

ROUGE (L1) : Voir Ahmâr.

ROUH (L1) : =Esprit, « principe vital ».

C'est l'un des trois principes de l'existence de la tradition islamique.

Les deux autres sont *al-Jassad* (=principe corporel) et *an-Nafs* (âme).

Voir Rûh.

ROUHANIYYAT (L1) : Qui regroupent la divination, la magie, les sciences occultes et la sorcellerie.

Voir Kihana, Sorcellerie.

ROUKN (L1) : =Pilier (de l'islam). Dans le sens de « fondements ». Aussi *arkan*.

Voir Islam, Aumône.

ROUKOU (L1) : =Inclinaison. Première position de la prière ou *salat*.

Roukou revient, dans le cadre de la prière islamique, à s'isoler dans la solidarité divine, selon Al-Hallaj (858-922).

ROUMMAN (L1) : =Grenade (fruit).

Le symbolisme de la grenade s'étend sur toute l'aire arabo-méditerranéenne et islamique.

Il inaugure généralement le cycle des labours : certains paysans fendent une grenade sur le soc de la charrue qui trace le premier sillon, mais également le cycle des mariages ; on mange, en effet, beaucoup de grenade lors des noces traditionnelles.

Les grains de grenadier symbolisent, aux yeux des chiïtes, les larmes du prophète Muhammad ou encore celle de Fatima, lorsqu'elle eut appris la mort de ses deux fils Hussein et Hassan à Kerbala.

Pour les soufis, la grenade symbolise le « Jardin de l'Essence », en réalité la multiplicité de la Création, en tant qu'elle est l'œuvre divine.

Le symbolisme de la grenade remonte à l'Antiquité gréco-latine.

ROUTE (L1) : =Tarîq.

ROUZNAMA (L1, L3B) : =Calendrier.

Le calendrier arabe est fondé sur les lunaisons, la lune étant un « régulateur des actes canoniques »

Coran X/10, 5 :

« Il a donné la lumière au soleil, la clarté à la lune ; il a réglé ses phases ; elles servent aux hommes à partager le temps et à compter les années. Il a créé tout l'univers avec vérité. Il offre partout aux yeux du sage des marques de sa puissance. »

L'année islamique comporte 354 jours, 8 heures, 48 minutes, 36 secondes.

Elle débute au coucher du soleil (voir Âm).

Voir aussi Âm.

RÛH (L5) : =L'Esprit total de l'Existence universelle (Er-Rûh). Mot féminin en arabe. Ou Rouh.

« Le ba, dans ce rôle primordial, représente Er-Rûh, l' « Esprit », qu'il faut entendre comme l'Esprit total de l'Existence universelle, et qui s'identifie essentiellement à la « Lumière » (En-Nûr) ; il est produit directement par le « commandement divin » (min amri' Llab), et, dès qu'il est produit, il est en quelque sorte l'instrument par lequel ce « commandement » opérera toutes choses, qui seront ainsi toutes « ordonnées » par rapport à lui ; avant lui, il n'y a donc qu'el-amr, affirmation de l'Être pur et formulation première de la Volonté suprême, comme avant la dualité il n'y a que l'unité, ou avant le ba il n'y a que l'alif. » (L5, p.55).

« (...) de même qu'Allah est le « Premier et le Dernier » (El-Awwal wa El-Akhir) au sens absolu, Er-Rûh est le « premier et le dernier » relativement à la création. Ce n'est pas à dire, bien entendu, que le terme Er-Rûh ne soit pas pris parfois dans des acceptations plus particulières, comme le mot « esprit » ou ses équivalents plus ou moins exacts dans d'autres langues ; c'est ainsi que, dans certains textes qorâniques notamment, on a pu penser qu'il s'agissait soit d'une désignation de Seyidnâ Jibrail (Gabriel), soit d'un autre ange à qui cette dénomination d'Er-Rûh serait appliquée plus spécialement ; » (L5, p.58).

« (...) lorsque Er-Rûh est désigné expressément et distinctement à côté des anges (el-malâikah, comment serait-il possible d'admettre que, en réalité, il s'agisse simplement de l'un de ceux-ci ? » On rapproche alors Er-Rûh du Metatron de la Kabbale hébraïque. « Metatron est aussi représenté comme un ange, bien que, étant au-delà du domaine des existences « séparées », il soit véritablement autre chose et plus qu'un ange ; » (L5, p.58).

« Dans la figuration du « Trône » (El-Arsh), Er-Rûh est placé au centre, et cette place est effectivement celle de Metatron ; le « Trône » est le lieu de la « Présence divine », c'est-à-dire de la Shekinah qui, dans la tradition hébraïque, est la « parèdre » ou l'aspect complémentaire du Metatron. »

« Er-Rûh s'identifie au « Trône » même, car celui-ci, entourant et enveloppant tous les mondes (d'où l'épithète El-Muhît qui lui est donnée), coïncide par là avec la « circonférence première » dont nous avons parlé plus haut. » Voir Arsh El-Muhît.

D'un point de vue islamique, c'est en « Er-Rûh el-mohammediyah en qui tous les prophètes et les envoyés divins ne sont qu'un, et qui a, dans le « monde d'en bas », son expression ultime dans celui qui

est leur « sceau » (*Khâtam el-aniaï wa'l-mursalîn*), c'est-à-dire qui les réunit en une synthèse finale qui est le reflet de leur unité principielle dans le « monde d'en haut (...) »

« C'est par là, et par là seulement, que peuvent réellement être compris, dans leur sens profond, tous les noms et les titres du Prophète, qui sont en définitive ceux-mêmes de l' « Homme universel » (*El-Insân el-Kâmil*), totalisant finalement en lui tous les degrés de l'Existence comme il les contenait tous en lui dès l'origine : *alayhi çalatü Rabbil-Arshi dawman*, « que sur lui la prière du Seigneur du Trône soit perpétuellement » ! (L5, p.60-61).

Soulignons que ces quelques passages sont tirés d'un ouvrage de René Guénon dont le titre est repris dans les références de ce dictionnaire, que les idées et les approches ésotériques de Guénon n'appartiennent qu'à lui et rappelons enfin que René Guénon s'est, très jeune, converti à l'islam. Les quelques passages de notre dictionnaire ayant trait à l'ésotérisme islamique n'ont d'autre ambition que de montrer un autre aspect de la réalité islamique, une autre approche de l'islam, dans le but de compléter l'information du lecteur.

Voir Rouh.

SA'Â (L1) : =Heure (Dernière). *As-Sa'â*, l'Heure Dernière.

« Revêtu d'une apparence de voyageur, l'Archange Gabriel vint demander au Prophète ce qu'être Musulman voulait dire. Mohamed lui répondit avec concision. C'est alors que Gabriel lui demanda : « Informe-moi sur l'Heure dernière ? » Et le Prophète de répondre : « L'interrogé n'en sait pas plus à ce sujet que celui qui l'interroge. » (L1, p.200).

SAÂDI (R1) : Abdulkarim Al Saâdi, alias Abou Muhjin, est le dirigeant de l'Osbat Al Ansar (sep.2003).

SABA (Reine de) (L1) : Voir Bilkis.

SABAB (L1) : Voir Corde.

SABABIN (L1) : =Corde céleste.

Voir Corde.

SABBABA (L1) : =L'index (doigt).

On voit souvent des manifestations islamiques au cours de laquelle les manifestants musulmans lèvent l'index vers le ciel.

L'index est le doigt de la *chabada*, du témoignage, du verbe *chabada*, « témoigner ».

L'index levé vers le ciel, l'agonisant, par exemple, prononce la profession de foi qui lui ouvre les portes du Paradis.

SABBAH (L1) : Hassan as-Sabbah, voir Hachachin.

SAB'SAMAWÂTI (L1) : =Sept Cieux.

SABRE DE L'ISLAM (L1) : =Saïf al-Islam. Voir Walîd.

SABT (L1) : =Samedi. *As-Sabt. Yaoum es-Sabt.*

D'un point de vue islamique, c'est un jour faste en raison du symbolisme du chiffre 7, le samedi étant le septième jour de la semaine islamique.

Mais c'est aussi un jour néfaste car c'est le jour des sortilèges.

En effet, le Samedi est le jour de Saturne, une planète souvent assimilée à Satan.

SACRIFICE (L1) : =Dhabiha.

SADÂQA (L1) : Ou Cadaqa. Tout autre forme d'aumône que Zakât. Aumône courante.

Cette aumône est individuelle et librement consentie. Elle est toutefois recommandée comme un geste de grande vertu découlant de la bonne intention (=niya).

Un *hadith* dit que « *la sadâqa éteint le péché comme l'eau éteint le feu.* »

SÂDR (L1) : =Poitrine.

SAFA (L1) : Safa (=le Rocher) et Marwa (=la Pierre) comptent parmi les hauts lieux de la géographie islamique. Il s'agit de deux monticules situés aux alentours de La Mecque.

Coran II/2, 158 (II/2, 153 selon L3B) :

L1 :

« *Safa et Marwa sont vraiment parmi les emblèmes de Dieu. Donc, quiconque fait le grand pèlerinage de la Maison ou le petit pèlerinage, pas de péché sur lui à faire le tour de ces deux monts. Et quiconque fait de surcroît œuvre bonne, alors Dieu est reconnaissant, Il sait.* »

L3B :

« *Safa et Merva sont des monuments de Dieu. Celui qui aura fait le pèlerinage de la Mecque et aura visité la maison sainte, sera exempt d'offrir une victime d'expiation, pourvu qu'il fasse le tour de ces deux montagnes. Celui qui fera plus que le précepte, éprouvera la reconnaissance du Seigneur.* »

SAFAR (L1) : Ou safar al-Khaïr (=Safar du Bonheur). Deuxième mois de l'année islamique. Il compte 29 jours.

SAFRA (L1) : =Jaune.

La couleur jaune (safran) aurait été déconseillée par le prophète Muhammad.

Voilà pourquoi, naguère, on incitait les musulmans à éviter les vêtements de cette couleur, surtout si ces vêtements étaient en soie celle-ci étant perçue comme une... « défécation » d'un ver, à savoir le ver à soie, et ne peut, de ce fait, être portée dignement par un croyant...

SAGESSE (L1) : =Hikma.

SAHIH (L1) : =Authentique, vrai. Livre dans lequel sont consignés les hadith qui ont été transmis par voie orale.

Six recueils de hadith nommés sahih constituent le corpus nommé les Sonnan. Ce sont des références dites « Authentiques ».

Deux de ces sahih sont réputés excellents, il s'agit du sahih de Boukhari al-Jou'fi (810-870) et de celui de Mouslîm (816-873).

Douze autres sources autorisées sont toutefois également utilisées par les érudits musulmans.

SAHM (L1) : =Flèche.

SA'ÏBA (L1) : Voir Naqatou Allâh.

SAÏF (L1) : =Epée ou sabre.

Considérée comme la « reine » de toutes les armes islamiques traditionnelles, et ce « *qu'elle soit plutôt un sabre (tenu à deux mains), une dague ou un cimeterre, avec sa lame large et recourbée, bien connu de l'imagerie populaire de l'Occident.* »

L'épée est tout à la fois un attribut guerrier et un symbole du pouvoir religieux.

Des épées célèbres vinrent du Yémen et d'Inde, mais c'est Damas qui constitua longtemps le centre de fabrication d'épées le plus actif.

Il est dit que le prophète Muhammad avait sept sabres : *Adbbâ, Dhou'l-Feqâr, Khaif, Battâr, Qola'ite, Mikhdsam* et *Rosoub*.

Le sabre est un des symboles du *djihad* fait au nom d'Allah.

Le sabre symbolise les fonctions guerrière comme la plume ou *calame* symbolise les emplois intellectuels.

Voir Khatib.

SAÏF AD-DAWLAH (L1) : =Le Sabre de l'Etat. Nom donné au prince des Hamdanides d'Alep (945-967) qui livra bataille aux Byzantins et parvint à soumettre Bardas Skléros en 953. Il passait également pour un grand mécène.

SAÏF AL-ISLAM (L1) : =Le Sabre de l'Islam.

Saïf al-Islam est une « *métaphore désignant ceux qui protègent la nouvelle prédication à ses débuts* » (L1, p.56).

C'est Ali, quatrième calife et gendre de Muhammad qui est considéré comme le premier « Sabre de l'Islam ».

Voir Ali, Walid.

SAÏF ALLAH (L1) : =L'Épée d'Allah. Voir Walid.

SAÏF AL-MOULOUK (L1) : =Le Sabre des Rois et des Puissants.

SAILSÄIL (L1) : Ange détenteur de la clé du 4^e ciel.

Il est dit qu'Izraïl a quelque parenté avec Sailsäil.

SAKB (L1) : L'un des sept chevaux du prophète Muhammad. Voir Khayl.

SAKINA (L1, L5) : =Présence divine. Sérénité.

Quiétude spirituelle obtenue grâce à une « présence divine », une « proximité divine ».

Ou *es-Sakînah*, la « paix dans le vide », la « grande paix » de l'ésotérisme musulman, « *qui est en même temps la « présence divine » au centre de l'être, impliquée par l'union avec le Principe, qui ne peut effectivement s'opérer qu'en ce centre même.* » (L5, 46).

Voir Thaboût al-Ahd.

SALAF AS-SALAH (L1) : Litt. *Les Pieux Ancêtres*.

Probablement d'origine bédouine et non arabe, le Collège des Anciens réunit les chefs de clans de la même confédération tribale (*al-Qodama* ; au Maghreb : *Nass loqdom*) et a toujours été perçu comme une référence.

SALAFIYA (L1, R1) : =Ancêtre.

Référence aux trois premières générations de musulmans.

On peut donner deux sens à cette référence : renaissance de l'islam ou réforme de l'islam pour revenir à ses sources (voir aussi Chafisme).

Le terme de « salafistes » désigne aujourd'hui un groupe particulier de djihadistes, notamment actif au Maghreb, tel le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) algérien, par exemple.

SALAH (L1, N1) : =Prière quotidienne. Voir Salât.

SALAM (L1) : =Paix, salutation.

La notion de paix n'apparaît que 18 fois dans le coran.

Notons que *salam* (salutation) et *islam* (soumission) ont la même racine. « Entrer dans la paix » signifie aussi « entrer dans la soumission », dans la « paix de l'islam ».

Coran II/2, 208 (II/2, 204 selon L3B) :

L1 :

« O vous qui croyez ! Entrez dans la paix ! ne suivez pas les traces du Démon : il est votre ennemi déclaré. »

L3B :

« O croyants ! embrassez l'islam(isme) dans toute son étendue ; ne marchez pas sur les traces de Satan : il est votre ennemi déclaré. »

Il n'y a évidemment de paix que dans le giron de l'islam d'un point de vue coranique.

Ainsi, le « pays de la trêve » ou *Dar as-Soulh* ou *Dar as-Soulm*, désigne-t-il le pays qui, sans être encore devenu musulman, s'est soumis à la volonté de l'islam et contre lequel il ne convient plus de mener le *djihad*. Le pendant de ce « pays » est le *Dar al-Harb*, le « pays de la guerre », terre de conquête et de prosélytisme pour les musulmans, où la guerre et la prédication doivent être apportés, et où les non-musulmans doivent être combattus.

SALAM 'ALAIÛKOU (L1) : Formule de salut qui signifie « que le Salut (=la Paix) soit sur vous. »

Elle est signalée plus de 20 fois dans le coran.

Il est dit que le plus jeune doit saluer le plus âgé, le passant celui qui est assis ou encore le petit groupe, le groupe plus nombreux. Mais Muhammad aurait ajouté que le meilleur musulman était celui qui saluait le premier...

Si les juifs et les chrétiens doivent être salués correctement, les autres catégories humaines ne semblent pas devoir bénéficier de cette politesse.

« Ne pas saluer les « buveurs de vin », les athées, les criminels, et, d'une manière générale, ceux qui ont commis un grave péché n'est en rien condamnable ; les saluer n'est pas méritoire non plus. » (L1, p.372).

En outre, il est de tradition en terre d'islam d'associer le nom d'Allah ou l'un de ses attributs à la formule de salut.

SALÂT (L1) : =Prière quotidienne. Ou Salah. *Nâmez/namâz* (Perse, Inde Afghanistan, Turquie). Egalement *dou'a* (appel, supplique, invocation...).

La plus importante des cinq obligations de l'islam après *chahada*.

Elle doit être précédée d'ablutions et être prononcée en direction de la Mecque.

Elle s'effectue cinq fois par jour : à l'aube, à midi, l'après-midi, au coucher du soleil et le soir.

Le vendredi, les musulmans sont appelés à la prononcer à la mosquée, lieu de rassemblement des fidèles.

Salât jouit traditionnellement d'une estime particulière de la part du prophète Muhammad qui la nomme à plusieurs reprises *qourrat al-'ain*, soit « la prunelle de ses yeux ».

C'est pourquoi elle est, depuis, appelée l'Axe ou le Support de la religion (*'imad ad-din*).

Voici les noms des cinq prières quotidiennes :

1. *As-Soubh* : prière de l'Aube. Egalement nommée *al-Fadjr* au Maghreb.
2. *Ad-Dhoubr* : prière de la mi-journée.
3. *Al'Aqr* : prière de l'après-midi. Elle a lieu au point médian entre le zénith et le coucher du soleil.
4. *Al-Maghrîb* : prière du couchant.
5. *Al-'Icha* : prière du soir (vers 20 heures).

Il existe d'autres catégories de prières, certaines étant fortement recommandées, d'autres occasionnelles et d'autres encore facultatives : *salat al-djoumou'a*, *nafla*, *qounout*, *tarawih*, *maghfira*, *ghrama*, *salat al-janaza*, *salat al-mayyat*, *salat al-Istisqa*, *salat al-khawf*, *salat al-koussouf*, *salat al-a'yad*, *salat al-hajj*.

Rituel de la prière :

Toute prière doit obligatoirement commencer par l'invocation du nom d'Allah car seul Dieu peut sacraliser cet acte qui lui est dédié.

Récitation de la *fatîha*, l'«Ouvrante» (la première sourate) suivie d'une série de positions enchaînées les unes aux autres -*roukou'*, *soujoud*, *quiyam*, *joulous* ou *qou'oud*- et reliées entre elles par la récitation de sourates de longueurs diverses. C'est ce que l'on nomme *rak'â* ou unité de prières pouvant en contenir 2, 3, 4 ou plus selon les cas.

A la fin du quart final de la prière a lieu le *tachaboud*, par lequel le musulman dit qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que Muhammad est son prophète.

La prière islamique n'est considérée comme clause que si le pratiquant a prononcé le *taslîm* ou salutation finale.

Le fait de s'agenouiller est parfois confondu avec l'acte de la prière lui-même, les musulmans se définissant comme ceux qui s'agenouillent/se prosternent devant Dieu.

Il est dit que lorsque les musulmans se retrouvent pour une prière collective, ils doivent serrer leurs rangs afin d'empêcher les mauvais esprits de les séparer.

Cette communion ensemble est l'un des fondements de la *oumma*, la communauté islamique mondiale.

Voir Adhan.

SALAT AL-A'YAD (L1) : Ou Salat Al-'Idan. Prière des deux grandes fêtes : *aiid as-saghir* et *aiid al-kabir*.

SALAT AL-DJOUMOU'A (L1) : Prière du vendredi.

SALAT AL-GHAYB (L1) : Prière de l'absent. Voir Ghayb.

SALAT AL-HAJJ (L1) : Prière du pèlerinage.

SALAT AL-'IDAN (L1) : Ou Salat al-A'yad.

SALAT AL-ISTISQA (L1) : =”Prière de l'arrosage”.

Invocation à la pluie adressée à Dieu dans le but de provoquer des chutes de pluie conséquentes.

SALAT AL-JANAZA (L1) : Prière funèbre. Egalement nommée *salat al-mayyat*.

SALAT AL-KHAWF (L1) : Prière de la peur.

Cette prière est adaptée aux situations de conflit, de guerre.

Autrement dit, un groupe armé monte la garde pendant que l'autre groupe prie et lorsque le premier groupe a achevé sa prière, il est dit que l'autre groupe assurera la garde armée.

Coran IV/4, 101-103 (IV/4, 102-104 selon L3B) :

« Vous ne serez point coupables d'abréger vos prières pendant le voyage, si vous avez lieu de craindre que les infidèles vous surprennent, parce qu'ils sont vos ennemis manifestes.

« Lorsque tu seras à la tête de l'armée et que tu annonceras la prière, qu'une partie prenne les armes et prie avec toi. Ceux qui auront rendu leur hommage au Seigneur se retireront derrière, et les autres prendront leur place. Qu'ils prennent leurs sûretés en priant et qu'ils soient armés. Les infidèles voudraient que vous négligeassiez vos armes et votre bagage, afin de fondre tous ensemble sur vous. Si la maladie ou la pluie vous obligent à vous désarmer, ce ne sera pas un crime, mais soyez sur vos gardes. Dieu a préparé aux infidèles un supplice ignominieux.

« La prière accomplie, gardez le souvenir du Seigneur, debout, assis, ou couchés. Lorsque vous serez en sûreté, faites la prière en entier aux heures où elle a été prescrite aux fidèles. »

SALAT AL-KOUSSOUF (L1) : = « La prière de l'éclipse ».

SALAT AL-MAYYAT (L1) : Prière du défunt. Egalement nommée *salat al-janaza*.

SALIB (L1) : =Croix.

En islam, la croix représente la chrétienté.

Ainsi donnait-on aux croisés le nom d'*Ashab as-Salib* (=Ceux de la Croix).

Toutefois, une interprétation quelque peu tendancieuse donnerait à la croix la signification de la *chabada* (voir ce nom), soit la formule par laquelle on reconnaît la divinité d'Allah, ainsi que la prophétie de Muhammad, chaque mot important se

trouvant, selon cette théorie, situé à un angle du carré imaginaire dans lequel elle s'inscrirait.

Enfin, la croix d'Agadès des Touaregs du Niger, également nommée « croix du Sud », est réputées posséder des pouvoirs talismaniques. Ainsi protégerait-elle contre le « mauvais œil ».

SALLAM (L1) : *As-Sallam* (=le Dispensateur de Salut). Se dit d'Allah.

SALOMON (L1, L3B, N5) : =Sulaymân, Slimane, Soliman. Il est dit que l'ange Gabriel joua un rôle de messenger divin auprès de Salomon.

Dans la tradition islamique, Salomon, roi et prophète, symbolise la rectitude, la connaissance et la pondération.

Il est supposé avoir prédit l'arrivée du prophète Muhammad, ce qui le rendit particulièrement populaire en islam.

Voir Huppe, Harout.

SALSABÎL (L1) : Avec *Al-Kawtâr*, l'un des deux plus importants fleuves supposés abreuver les « élus de Dieu » au paradis.

Coran LXXVI/76, 17-18 :

L1 :

« *Ils boiront une coupe dont le mélange sera de gingembre,
« puisé à une source nommée là-bas : Salsabil. »*

L3B :

« *Un mélange de vin exquis et d'eau pure de Zangebil est leur boisson.
« Salsabil est le lieu où coule cette source superbe. »*

Voir Eau, Kawtâr.

SAMÂ (L1, L3B, N5) : =Ciel. Pluriel : *samawâti*, cieux.

Élément essentiel de la tradition islamique, ce terme revient une centaine de fois dans le coran.

Il y a également la référence aux Sept Cieux ou *sab'samawâti*, notamment bibliques, qu'Allah aurait organisés au profit des hommes.

Coran II/2, 29 (N5) :

« *C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre, puis Il a orienté Sa volonté vers le ciel et en fit sept cieux. Et Il est Omniscient. »*

Coran XLI/41, 12 (XLI/41, 11 selon L3B) :

« Il forma les sept cieux en deux jours. Il prescrivit à chacun son emploi. Il orna le firmament d'astres lumineux et lui donna des gardiens : tel fut l'ordre que le créateur établit dans l'univers. »

Certains cieux sont symboliquement plus importants que d'autres. Ainsi, *saqôûra* (3^e ciel), *baqôûra* (4^e) et *ghorfa* (7^e) ont la primauté.

SAMEDI (L1) : =Sabt.

SAMHAÏL (L1) : Ange du sixième ciel.

SAMUEL (L1) : Il est dit que l'ange Gabriel joua un rôle de messager divin auprès de Samuel.

SANA (L1) : Voir Âm.

SANG (L1) : =Damm.

SAOUM (L1) : =Privation, jeûne.

Voir Ramadan.

SAQAR (L1) : Un des noms de l'Enfer en islam.

Voir Tis'ata 'achâra.

SAQOÛRA (L1) : Troisième ciel de la tradition islamique. Voir Samâ.

SAQR (L1) : =Epervier.

SARDOUK (L1) : Voir Coq.

SARW (L1) : =Cyprés. Symbolise la sveltesse du corps.

SATAN (L1, L3B) :

Coran XLVII/47, 25 (XLVII/47, 27 selon L3B) :

« Satan parera le vice de fleurs aux yeux du lâche qui retournera à l'impiété. Il lui procurera des richesses trompeuses. »

Voir Iblis.

SAUDA (N4) : Deuxième épouse de Muhammad.

Après la mort de Khadidja en 619, Muhammad se remarie avec Sauda, qui, après la conversion de son mari, Sukran ibn Amr, au christianisme est rentrée d'Abyssinie, où sont partis en exil nombre de partisans de Muhammad.

SAUTERELLES (L1) : =Djarad.

SAYHATOU (L1, L3B) : =Cri.

Ce *sayhatou* symbolise l'effroit qui est supposé s'emparer des incrédules le Jour du Jugement dernier.

Coran LIV/54, 31 :

« *Un seul cri se fit entendre, et ils furent réduits comme la paille sèche et hachée.* »

Le Cri, *as-Sayhatou*, se voit ainsi personnalisé.

SÂYÎF (L1) : =Eté. *As-Sâyîf*, l'été.

SAYYID (L1) : Ou Seyyed. Maître ou Seigneur. Chef, éminence.

Ce titre indique que son titulaire est supposé descendre du prophète Muhammad ou du moins de ses proches directes.

Dans la terminologie de l'Inde musulmane, ce terme indique le rang le plus élevé de la hiérarchie islamique.

Il peut également désigner tout Arabe de haut niveau social ou encore un patriarche ou un érudit.

Equivalent de *Charif* (arabo-persan) et de *Cheikh* (Maghreb).

SCARABEE (L1) : =Gu'l.

SCHAHBÂ (L1) : Nom d'une des trois mules de selle de Muhammad. Voir *Khayl*.

SCORPION (L1) : =Agreb, *Al-aqrab* (zodiaque). Animal considéré comme nuisible en islam et qui peut être tué sans crainte de châtement divin par celui qui est en état de sacralisation.

Voir Agreb.

SEB'ACHRIYAH (L1) : =Septimains.

SEKKIN (L1) : Voir Couteau.

SEL (L1) : =Malh.

Symbole de bienvenue et d'hospitalité en islam.

SEM (L1) : Les Arabes prétendent descendre d'Iram, fils de Sem, petit-fils de Noé.

SEPTIMAINS (L1) : Ou *Seb'achriyah*.

Groupe de chiïtes qui ne vénèrent que sept imâms et non douze, contrairement aux chiïtes duodécimains.

Parmi les chiïtes septimains on compte notamment les Ismaéliens et les Druzes.

SERPENT (L1) : =Azrem, Hayya.

SEYYED : Voir Sayyid.

SHARIYAH (L5) : Voir Charia.

SHIRK (L1, L3B, N6, R2) : =Association (d'autres divinités à Dieu). Terme qui désigne le polythéisme, dont les adeptes sont nommés dans le coran « idolâtres » ou encore « associateurs ».

Cette notion a toutefois été étendue aux non-croyants et même aux chrétiens, notamment en raison de la Trinité ou encore du culte des saints catholiques.

Sont « associateurs » tous ceux qui émettent des doutes sur l'unicité d'Allah.

Coran IX/9, 113 (IX/9, 114 selon L3B) :

L3B :

« Le prophète et les croyants ne doivent point intercéder pour les idolâtres, fussent-ils leurs parents, puisqu'ils savent qu'ils sont ensevelis dans l'enfer. »

N6 :

« Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont des gens de l'Enfer. »

Coran II/2, 221 (II/2, 220-221 selon L3B) :

L3B :

« N'épousez point les idolâtres jusqu'à ce qu'elles aient la foi. Une esclave fidèle vaut mieux qu'une femme libre infidèle, quand même celle-ci vous plairait d'avantage. Ne donnez point vos filles aux idolâtres, jusqu'à ce qu'ils aient embrassé votre croyance. Un esclave fidèle vaut mieux qu'un incrédule, quand même celui-ci serait plus aimable.

« Les infidèles vous appellent au feu et Dieu vous ouvre le Paradis. Il fait grâce à qui il lui plaît et montre ses prodiges aux hommes, afin qu'ils gardent son souvenir. »

N6 :

« Et n'épousez pas les femmes associatrices tant qu'elles n'auront pas la foi, et certes, une esclave croyante vaut mieux qu'une associatrice, même si elle vous enchante. Et ne donnez pas d'épouses aux associateurs tant qu'ils n'auront pas la foi, et certes, un esclave croyant vaut mieux qu'un associateur même s'il vous enchante. Car ceux-là [les associateurs] invitent au Feu ; tandis qu'Allah invite, de part Sa Grâce, au Paradis et au pardon. Et il expose aux gens Ses enseignements afin qu'ils se souviennent ! »

Il ne s'agit pas ici de stigmatiser les seules idoles supposées sans pouvoir véritable, mais bien de rejeter toute association de divinités au Dieu Unique. En effet, contrairement à

une opinion répandue, seule une dégénérescence du polythéisme a pu donner à croire que les idoles étaient en soi porteuses d'un pouvoir spirituel, alors qu'elles ne doivent être considérées que comme des intercesseurs potentiels entre le fidèle et le Principe Supérieur. Les apparents polythéismes, notamment druidiques et hindous, ne sont donc nullement exempts de monothéisme même si leur approche du monothéisme diffère sensiblement de celle des religions abrahamiques créationnistes.

Ainsi, dans la Baghavad Gita, l'un des livres les plus sacrés de l'Inde, Krishna, qui est un des principaux avatars de Vishnou qui, loin d'être une « idole » est un des noms de l'Incréé, tout comme Shiva pour d'autres, évoque ces divinités en soulignant que celui qui sacrifiera aux divinités ira aux divinités, alors que les adorateurs du Principe Supérieur Unique rejoindront cette Réalité Supérieure, les idoles n'étant supposées détenir un pouvoir que par la volonté du Principe Supérieur et non par leur volonté propre.

Dans le chant VII (20-23) de la Baghavad Gita, Krishna s'exprime de la manière suivante :

« Dépourvus de tout jugement sain du fait de leurs désirs, [certains] ont recours à d'autres divinités, pratiquant telle ou telle observance, dominés en réalité par leur nature propre.

« Selon la manifestation du divin que te ou tel adorateur souhaite vénérer avec foi, je rends, quant à moi, cette foi de chacun inébranlable.

« Doué d'une telle foi, celui qui aspire à se rendre cette divinité favorable en obtient l'objet de ses désirs, car j'en ai moi-même disposé en sa faveur.

« Mais pour les hommes de peu d'intelligence ce fruit est limité. Ceux qui sacrifient aux dieux vont aux dieux et, de même, mes adorateurs viennent à moi. »

Ce qui est rejeté en islam par le terme « associateurs » est précisément l'association d'autres noms, même en tant que simples intercesseurs entre le fidèle et le Principe Supérieur, de divinités.

Sans doute cela explique-t-il également le problème posé par les « versets sataniques » où, à un moment donné, Muhammad évoque l'intercession de déesses, ce qui sera ensuite, selon la tradition islamique, durement rejeté par l'ange Gabriel qui donnera, lui, les versets que l'on peut encore trouver dans le coran aujourd'hui. Ces divinités féminines sont, effectivement, dans ces versets, décrites comme des intercesseurs qu'il convient d'écouter, ce qui est une reconnaissance claire des idoles en tant qu'intercesseurs entre le fidèle et Dieu, et ce qui est totalement contraire au dogme islamique adepte d'un monothéisme sans partage.

Voir Jahilia, La charika lak, Nasikh oua Mansoukh, Mouchriqoune, Sijjin

SIB'ÂTA-'ACHÂRA (L1) : =Dix sept.

Selon un alchimiste arabo-persan du VIII^e s., Jabir Ibn Hayyan, mort en 804, le chiffre 17 occuperait une place essentielle dans le gouvernement de l'Univers. Tout dans l'Univers serait ainsi gouverné par le chiffre 17.

Certaines sources en disent toutefois autant du chiffre 19.

SIDDIQA (L1) : =La Très-Croyante. Titre donné à Marie.

SIDNÂ IBRAHIM AL-KHALÎL : Est le nom complet d'Abraham (Ibrahim).

SIDNÂ DJIBRIL : =Notre Seigneur Gabriel.

Voir Djibril.

SIDRATA (L1) : Voir Jujubier et Lotus.

SIFFIN (N4) : La rencontre de Siffin en 657 marque le début de l'éclatement de la oumma en chiïtes (partisans d'Ali), sunnites (partisans des Omeyyades, parents du défunt calife Orhman assassiné) et kharidjites (anciens partisans d'Ali qui l'abandonnent suite au rejet de certaines de ses décisions). La rupture définitive entre sunnites et chiïtes survient lors de la bataille de Kerbala.

SIHR (L1, L3B) : La magie et les pratiques magiques sont clairement condamnées par le coran.

Voir à ce propos l'histoire d'Harout et Marout.

SIJJIN (L1, L3B) : Ou Segin. Nom d'un livre dans lequel serait inscrit, selon la légende islamique, les actes des fraudeurs et des mécréants, mais également des démons.

Coran LXXXIII/83, 7-10 :

« Vous ne pouvez en douter. Le livre des scélérats sera le Segin.

« Qui te le fera connaître,

« Ce livre où les crimes seront tracés ?

« Malheur dans ce jour à ceux qui ont blasphémé contre l'islam(isme) ! »

SILÂH (L1) : =Arme(s).

SILSILAH (L5) : Dans l'ésotérisme islamique, « « chaîne » de transmission initiatique remontant toujours en définitive à celui-ci [Muhammad] à travers un plus ou moins grand nombre d'intermédiaire. » (L5, p.20).

SIMIÂ (L5) : Voir "Kebrît el ahmar".

SIMOURGH (L1) : Oiseau fabuleux, mi-phénix, mi-vautour, qui se tient sur le mont *Qâf*.

Cet oiseau est issu de la mythologie persane et est un symbole de puissance.

Voir Houdhoud.

SINGE (L1) : =Qîrdh.

SIRA (L1) : Biographie du prophète Muhammad que l'on distingue de la Sunna.

Plus précisément, ce terme désigne le corpus biographique de Muhammad, parallèlement à la Sunna.

Il arrive que les juristes islamiques se fondent sur la *Sira* pour compléter ou nuancer telle ou telle approche du coran.

SIRR (L5) : =Secret. La qualité de *soufi*, d'initié ayant atteint le stade suprême de l'initiation, constitue ogligatoirement un « secret » (*sirr*) entre le *soufi* et Dieu.

SIRR EL-ASRÂR (L5) : =le Secret des Secrets.

Voir Alif.

SLIMANE (L1) : =Salomon, Sulaymân, Soliman.

SLOUGUI (L1) : =Lévrier. Ou Sloughi.

Si le chien a généralement mauvaise presse en islam, le lévrier, lui, semble jouir d'une image plus positive.

Le lévrier symbolise la vitesse et est l'un des animaux les plus admirés par les anciens et les éleveurs.

SOBHANE ALLAH (L1) : =Que Dieu soit glorifié. Ce que le recitant musulman doit dire au premier grain de son chapelet ou *soubha*.

Le fait de prononcer cette phrase se nomme le *tasbih*.

SOHRAWARDIYA (L1) : Confrérie fondée par Abd-al-Qadir as-Sohrawardi (mort en 1168) et Chihabou-ad-Dîn (1145-1234).

Sa zone d'influence fut la plus importante en Iran, en Afghanistan et en Inde.

Voir Taïfa.

SOLEIL (L1) : =Chams.

SOLIMAN (L1) : =Salomon, Sulaymân, Slimane.

SOLSTICES (L1) : Voir Ansara.

SONNAN (L1) : Les *Sonnan* sont le terme qui désigne le corpus constitué de six recueils de hadith, nommés chacun *sahih* (=l'Authentique).

SORCELLERIE (L1) : Il est dit que la sorcellerie, l'art de la divination (voir Kihana), la magie et les science occultes font partie des *Rouhaniyyat*.

SOUÂR HARFIYÂ (L1) : =Sourates lettrées. Voir Fawatih.

SOUBH (L1) : Ou *As-Soubh*. Désigne la prière de l'Aube.

Egalement nommée *al-Fadjr'* au Maghreb.

SOUBHA (L1) : =Chapelet, rosaire. Ou *masbehâ*.

Probablement d'origine indienne, le rosaire islamique était originellement utilisé par les cercles « soufis » dès le IX^e siècle. Il ne s'imposa aux Arabes qu'après ce siècle.

Il compte 99 grains qui correspondent aux 99 « Beaux Noms d'Allah ». Le centième chiffre manquant est celui qui se rapporte au « Nom de l'Essence » ou *Ismou ad-Dhat* qui, selon la tradition islamique, ne peut être trouvé qu'au paradis.

Il existe en plusieurs matières : bois, corail ou plastique.

Au premier grain le récitant doit dire *sobbane Allah* (=Que Dieu soit glorifié). Ce qui correspond au *tasbih*.

Au second grain le récitant doit dire *al-hamdou lillab* (=Louange à Dieu).

Au troisième grain le récitant doit dire *Allahou akbar* (=Dieu est le plus grand).

Voir aussi Tasbih, Takbir, Tahlil et Tahmid.

SOUFISME (L1, L5) : Ou *çufisme*.

« Nom donné au courant mystique musulman qui s'est constitué tout au long des cinq premiers siècles de l'Hégire. Les premiers sont Hasan Baçri (II^e s. de l'Hégire, équivalent au VIII^e s. du calendrier julien) et Malik ibn Dinar, de Baçra lui aussi, contemporain du premier ; » (L1, p.394).

Mot forgé par les Occidentaux pour désigner l'ésotérisme spécifiquement islamique et qui se distingue du terme arabe *taçawwuf* qui peut désigner toute doctrine ésotérique et initiatique, et pas exclusivement l'ésotérisme islamique.

Qu'est-ce qu'un *soufi* ou *çîfi* ?

Personne ne peut jamais se dire *soufi*, si ce n'est pas pure ignorance, car il prouve par là même qu'il ne l'est pas réellement, cette qualité étant nécessairement cachée aux yeux du commun et étant un « secret » (*sirr*) entre le *soufi* et Allah. On peut donc seulement se dire *mutaçawwuf*. Le *soufi*, au vrai sens du terme, est celui qui a atteint le degré suprême de l'initiation.

Le terme même de *soufi* a de nombreuses étymologies supposées, ni plus ni moins plausibles que les unes que les autres. En réalité, il faut y voir une dénomination purement symbolique qui n'a pas besoin d'une explication étymologique particulière.

Il est dit que le mot *çufi* aurait la même valeur numérique que *El-Hekmah el-ilahiya*, ce qui signifie « la Sagesse divine ». Le *soufi* véritable est donc celui qui possède cette sagesse. En d'autres termes, il est *el-ârîf bi' Llah*, à savoir « celui qui connaît par Dieu », car Dieu ne peut être connu que par Lui-même.

C'est là le degré suprême et « total » dans la connaissance de la *haqîqah*.

Taçawwuf et *mutaçawwuf* sont des termes qui dérivent du mot *çufi*.

« *Le Cûfî (on doit faire attention qu'il ne s'agit pas ici du simple mutaçawwuf) n'est pas créé* » (Eç-Cûfî lam yukhblaq) ; cela revient à dire que son état est au-delà de la condition de « créature », et en effet, en tant qu'il a réalisé l' « *Identité Suprême* », donc qu'il est actuellement identifié au Principe ou à l'Incréé, il ne peut nécessairement être lui-même qu'incrée. » (L5, p.101).

Voir Esotérisme, Taçawwûf, Mutaçawwuf, Dhikr, Khanqa, Khirqa, Moutachabihat.

SOUJOD (L1, L3B, N6) : =Prosternation. Titre de la 32^e sourate.

Deuxième position de la prière ou *salat*.

Egalement, « soumission ». Par exemple, il est dit qu'Iblis a refusé la soumission (*sojoud*) devant Allah.

En effet, le musulman est défini comme étant celui qui s'incline et qui se prosterne.

Coran IX/9, 112 (IX/9, 113 selon L3B) :

L3B :

« *Ceux qui font pénitence, qui servent le Seigneur, qui le louent, le prient, l'adorent, qui jeûnent, qui commandent la justice, qui empêchent le crime et gardent les commandements divins seront hereux.* »

N6 :

« *Ils sont ceux qui se repentent, qui adorent, qui louent, qui parcourent la terre (ou qui jeûnent), qui s'inclinent, qui se prosternent, qui commandent le convenable et interdisent le blâmable et qui observent les lois d'Allah...et fais bonne annonce aux croyants.* »

Cette référence à la prosternation apparaît 17 fois dans le coran, généralement en relation avec le dogme de la prière.

SOUKOUN (L1) : =Silence. Quatrième des sept formes de lecture du coran.

Voir Coran.

SOUMAÂ (L1) : =Minaret.

SOUNNA : Voir Sunna.

SOURA (L1) : Voir Sourates.

SOURATES (L1) : Ou Soura. Les sourates sont les principales subdivisions du Coran et elles sont au nombre de 114 et sont de longueurs inégales.

Les sourates sont l'équivalent d'un chapitre.

On distingue deux catégories de sourates :

1.Sourate makkiya, ou sourates mecquoises, soit les sourates qui ont été énoncées à La Mecque durant la première période de la prétendue Révélation.

2. Sourate madaniya, ou sourate médinoise, soit les sourates qui ont été énoncées à Médine lors d'une seconde période ; ces dernières qualifiées de « plus juridiques » sont moins nombreuses mais nettement plus longues que les sourates mecquoises.

Voir Fawatih, Souâr harfiyâ.

SOURIS (L1) : Animal considéré comme nuisible en islam et qui peut être tué sans crainte de châtement divin par quelqu'un qui est en état de sacralisation.

SULAYMÂN (L1) : =Salomon, Slimane, Soliman.

Il est dit que l'une des bagues magiques les plus connues dans la tradition islamique est la Bague de Salomon, ou *Khatem Sulaymân, Khatem Slimania*.

Il s'agit d'une « *bague d'or surmontée de la pierre de sang en usage à Constantine* ».

SUNNA (L1, R1) : Ou Sounna. La Sunna est la tradition islamique telle qu'elle a été léguée par le prophète Muhammad.

Elle consiste surtout en un Coran jugé d'origine divine et révélé par la bouche de Muhammad, et un fort corpus de hadith.

Il est dit aussi que la Charia ou "loi islamique" découle de cette tradition.

Il convient de distinguer la Sunna, de la Sira, la biographie de Muhammad proprement dite.

Voir aussi Quiyas, Ijma.

SUNNITES (L1, N4, R1) : Terme dérivé du mot *Sunna* et qui signifie le sentier des *bien orientés*, la voie droite, la voie tracée par le prophète Muhammad, par ses compagnons et par une partie de ses successeurs.

Théoriquement, le mot sunnite désigne ceux qui suivent les actes et les prescriptions du prophète.

Les sunnites se subdivisent en quatre grandes écoles juridiques :

- Chafîisme.
- Hanafisme.
- Hanbalisme (ou Hanabites).
- Malikisme (ou Malékisme).

Le sunnisme regroupe environ 90 % des musulmans alors que le chiisme et le kharédjisme (ou ibadisme) n'en regroupe que 10 % seulement.

Les sunnites sont également nommés *Ahl Sounna oual Ijma*, soit « ceux qui suivent la Sounna et qui observent le consensus ». Ils se considèrent comme les héritiers de la voie du « juste milieu ».

Les sunnites sont partisans d'une Oumma, d'une « communauté universelle islamique ».

Les chiïtes et les sunnites se sont séparés lors de la bataille de Siffin en 657, les chiïtes étant les partisans d'Ali et de sa descendance, les sunnites prenant le parti des Omeyyades, les parents du calife Ohtman.

TA'Â (L1, L3B) : =Obéissance.

L'une des caractéristiques principales du musulmans (L1, p.304).

Distinguons trois formes d'obéissance dans le contexte religieux :

1°)L'obéissance à Allah.

2°)L'obéissance à Allah et à son prophète Muhammad, et vice versa, « *car l'obéissance manifestée au Prophète vaut aux yeux de Dieu comme une allégeance à sa Parole, un respect de ses lois.* » (L1, p.304).

3°)L'obéissance en attente de la récompense divine telle qu'elle est exprimée dans le verset IV/4, 13-14.

Coran IV/4, 13-14 (IV/4, 16-18 selon L3B) :

L1 :

« Telles sont les lois de Dieu : celui qui obéit à Dieu et à son Prophète sera introduit dans des Jardins où coulent les ruisseaux ; ils y demeureront immortels : voilà le bonheur sans limites ! Celui qui désobéit à Dieu et à son Prophète et qui transgresse ses lois sera introduit dans le Feu. Il y demeurera immortel ; un châtement ignominieux lui est destiné. »

L3B :

*« Gardez-vous de violer ces préceptes. Ils sont émanés du Dieu savant et miséricordieux.
« Celui qui les observera et qui obéira au prophète sera introduit dans des jardins où coulent des fleuves, séjour de délices, où il goûtera une éternelle félicité.
« Celui qui désobéira à Dieu et à son envoyé, et qui transgressera ses lois, sera précipité dans l'abîme de feu, où il sera éternellement en proie aux tourments et à l'opprobre. »*

Ajoutons que l'obéissance ne peut en aucun cas être feinte.

TABAROUT (L1) : Se dit d'une épée dont la lame n'est pas fine et donne l'impression de refuser le combat.

TABERNACLE (L1) : =Michkât.

TABOUK (L1) : Il est dit qu'en 632 eut lieu l'expédition de Tabouk, une localité située à la frontière syro-byzantine du nord de l'Arabie et à laquelle participa Muhammad lui-même.

Cette expédition avait pour but de détruire un temple schismatique que l'on nomme *Masjid ad-dirar*, « mosquée de la nuisance ».

Voir Masjid ad-Dirar.

TACAWWÛF (L5) : =Soufisme, l'ésotérisme islamique. Aussi : initiation, tout véritable ésotérisme étant, selon Guénon, initiatique.

On peut préciser les particularités de l'initiation à l'islam en définissant les notions fondamentales du Taçawwûf : Shariyah (ou Charia) – Tariqah- Haqiqah, la première constituant la base exotérique fondamentale nécessaire, la seconde le Voie et ses moyens, le troisième le but ou le résultat final.

Nous pouvons nous représenter cet ensemble comme une roue de vélo, la charia correspondant à l'aspect exotérique de l'islam et au cercle extérieur ; la tariqah correspondant aux rayons de la roue permettant d'évoluer du cercle extérieur vers le centre ; la haqiqah, soit le centre de la roue, but de la quête, à savoir, la connaissance d'Allah (marifah billah), la fusion avec Dieu, avec le Principe unique, l'Un, l'Incréé « qui a été, qui est et qui sera. »

Plus précisément, tant la *haqiqah* que la *tariqah* sont considérés comme faisant partie de l'ésotérisme en tant que fin et moyens, et c'est ce qui est désigné par le terme arabe *taçawwûf* que l'on ne peut traduire que par le terme « initiation ».

La *charia* est donc la base exotérique de l'initiation ésotérique ou *taçawwûf*.

C'est ce qui en Occident correspond au terme « soufisme » ou « çûfisme », mot forgé par les Occidentaux pour désigner l'ésotérisme islamique, alors que le terme arabe de *taçawwûf* peut en fait s'appliquer à toute doctrine ésotérique et initiatique, à quelque forme traditionnelle qu'elle appartienne.

Voir aussi Batin, Soufisme.

TACHAHOUD (L1) : A lieu au quart final de la prière musulmane.

Par le *tachahoud*, le pratiquant dit reconnaître qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que Muhammad est son prophète.

TACHBIH (L1) : =Anthropomorphisme divin.

Certains commentateurs que l'on nomme « anthropomorphistes », prenant la tradition à la lettre, ont donné à Dieu une forme corporelle et croyant qu'il était doté de mains, de pieds et d'un visage, bref, qu'il était d'essence anthropomorphe...

Les anthropomorphistes donnèrent donc un corps à Allah, ce qui a suscité de vives polémiques au sein de la *oumma*, car qui dit forme corporelle dit aussi imperfection.

TAFKHIM (L1) : =Embellir. Septième des sept formes de lecture du coran.

Voir Coran.

TAHARA (L1) : =Purification. *Moutabbîr*, « pur ».

Dans la théologie islamique, la notion de purification est un concept crucial.

Nul ne peut prétendre à la « perfection islamique » sans une purification du corps et de l'âme.

La fonction de la purification est de distinguer les territoires purs des territoires impurs, ce qui est souillé de ce qui ne l'est pas.

Pour que la « perfection islamique » s'accomplisse, dix conditions sont requises :

- 1°) Procéder à ses ablutions rituelles.
- 2°) Se couper les ongles.
- 3°) Être circoncis.
- 4°) Se nettoyer la barbe, ainsi qu'entretenir sa moustache et sa chevelure.
- 5°) Ne manger que de la viande rituellement égorgée (halal).
- 6°) Éviter le porc en toute circonstance, de même que les autres viandes prohibées.
- 7°) Ne pas boire de vin, ni de boissons alcoolisées.
- 8°) Éviter de toucher les chiens.
- 9°) Éviter toute forme de souillure ou de sécrétions corporelles (sang, sperme, urine, règles, matières fécales).
- 10°) Ne pas pratiquer l'usure.

Ces conditions sont encore plus exigeantes pour les *soufi*.

Voir aussi Circoncision.

TAHER (N3) : Un des quatre fils et un des huit enfants de Muhammad et Khadidja.

TAHLIL (L1) : Le fait de dire qu'il n'y a Dieu qu'Allah ou *la ilaha illa Allah*.

Occasion pour le musulman d'utiliser son rosaire ou *soubha*.

TAHMID (L1) : Du verbe *hamada*, « remercier ». Remercier Dieu.

Occasion pour le récitant musulman d'utiliser son chapelet ou *soubha*.

TAÏEB (N3) : Un des quatre fils et un des huit enfant de Muhammad et Khadidja.

TAÏEF (N3) : Muhammad se rendra dans la ville de Taïef pour y chercher des alliés prêts à embrasser la foi islamique contre les païens de la Mecque , mais il fut accueilli dans cette ville par des insultes et des quolibets.

A la fin de la huitième année de l'hégire, les musulmans mirent le siège devant la ville de Taïef et l'année suivante les habitants de cette ville se soumirent et embrassèrent l'islam.

TAÏFA (L1, L3B) : =Confrérie. Pluriel : *tawa'if*.

Le symbolisme des confréries est enraciné géographiquement, localement en raison des emprunts régionaux dont il se nourrit, mais il n'est pas étranger au symbolisme musulman en général.

Ces confréries trouveraient leur origine dans un verset coranique perçu comme un encouragement à la mystique et au maraboutisme.

Coran XVIII/18, 28 (XVIII/18, 27 selon L3B) :

L3B :

« Sois constant avec ceux qui l'invoquent le matin et le soir et qui recherchent ses grâces. Ne détourne point d'eux tes regards, pour te livrer aux charmes de la vie mondaine. Ne suis pas celui dont le cœur nous a oublié, et qui n'a pour guide que ses désirs et ses passions déréglées. »

L1 :

“Reste en compagnie de ceux qui, matin et soir, invoquent leur Seigneur en désirant sa Face.”

Les confréries ont adopté des usages autochtones (maraboutisme, cultes africains, animisme) après avoir été en contact avec d'autres croyances que celles sur lesquelles elles ont été fondées.

De nouvelles cultures sont ainsi nées de fusions positives, celles-ci permettant de forger le symbolisme musulman dans son ensemble.

Voici la liste des confréries ou *tawa'if* :

1. Qadiriya.
2. Rifa'iya.
3. Ahmadiya.
4. Sohrawardiya.
5. Chadiliya.
6. Idrissiya.
7. Koubrawiya.
8. Naqchabandiya.
9. Khalwatiya.
10. Bekchatiya.
11. Tijaniya.
12. Aïssaoua.
13. Qalandariya.
14. Ahl-el Haqq.

La plupart des confréries sont d'inspiration chiïte, à l'exception de celle d'Ahmadiya.

Voir Dhikr.

TAJRID (L1) : =Dénueement complet.

Le fait de s'isoler du monde en renonçant à ses avantages matériel, au profit de Dieu.

Renoncer au monde, être « renonçant », comme cela se pratique notamment dans l'hindouisme.

Au bout du *tajrid* est supposé se trouver le *kachf* ou Illumination qui est la révélation du sens caché des choses.

TAJWID (L1) : Il s'agit d'une déclamation lente et mélodieuse des sourates du coran. Cette récitation est notamment entrecoupée de longs moments de pause.

Voir Coran, Tilawati al-Qor'an.

TAKBIR (L1) : Le fait de dire « Dieu est grand ». Une des occasions pour le musulman d'utiliser son chapelet ou *soubha*.

Voir Takbira, Khamsa.

TAKBIRA (L1) : De *takbir* qui est le fait de dire « Dieu est grand », toute prière devant être inaugurée par le nom d'Allah car seul Allah est en mesure de sacrifier l'acte de la prière qui lui est dédié.

L'expression *Allabou akbar* (« Allah est le plus grand ») est le symbole même de la renaissance (*ihya*) islamique.

La *takbira* est également énoncée par le muezzin, à tous ses appels d'ouverture, dans toutes les prières et dans le *dhikr* (=Invocation ; dans le soufisme).

Plus généralement, la *takbira* accompagne les faits et gestes des musulmans.

TALIBAN : Voir Toullab al-Ilm.

TALION (L3B, N5) : La « loi du talion », « œil pour œil, dent pour dent » est prescrite par le coran.

Coran V/5, 45 (V/5, 49 selon L3B) :

L3B :

« Nous avons prescrit aux Juifs la peine du talion. On rendra âme pour âme, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent, blessure pour blessure. Celui qui changera cette peine en aumône, aura un mérite aux yeux de Dieu. Quiconque transgressera, dans ses jugements, les préceptes que nous vous avons donnés, sera coupable. »

N5 :

« Et nous y avons prescrit pour eux vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Les blessures tombent sous la loi du talion. Après, quiconque y renonce par charité, cela lui vaudra une expiation. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont des injustes. »

TAMELAOUFLAOUF (L1) : =Elle n'a que des yeux. Se dit d'une épée à la lame trop brillante, gourmande de lumière, mais qui ne fait de mal à personne.

TANI (L1) : Voir Thâni.

TANZIL (L1) : =Révélation (coranique).

Voir Coran.

TAOUÂF (L1, L3B) : =Circumambulation, le fait de tourner autour de la Kaaba de gauche à droite. Ou Tawaf.

Le *taouâf* fait partie intégrante du pèlerinage musulman et il passe pour avoir des vertus de « pacification » des forces du mal et relève, de ce fait, du symbolisme de la cloture du cercle magique.

Le *taouâf* est ainsi perçu comme un acte aussi important que la prière ou la méditation.

Versets coraniques évoquant le *taouâf* :

Coran II/2, 125 (II/2, 119 pour L3B) :

« Nous avons établi la maison sainte pour être l'asile où se réuniront les peuples. La demeure d'Abraham sera un lieu de prière. Nous avons fait un pacte avec Abraham et Ismaël. Purifiez mon temple des idoles qui l'environnent, de celles qui sont renfermées dans son enceinte et de leurs adorateurs. »

Coran II/2, 158 (soit II/2, 153 pour L3B) :

« Safa et Merva sont des monuments de Dieu. Celui qui aura fait le pèlerinage de la Mecque et aura visité la maison sainte, sera exempt d'offrir une victime d'expiation, pourvu qu'il fasse le tour de ces deux montagnes. Celui qui fera plus que le précepte, éprouvera la reconnaissance du Seigneur. »

Coran XXII/22, 26 (soit XXII/22, 27 pour L3B) :

« Lorsque nous donnâmes à Abraham l'emplacement du temple de la Mecque pour asile, nous lui recommandâmes de ne point y souffrir d'idole et de le purifier pour les fidèles qui feront le tour de son enceinte, qui y prieront, et qui se courberont devant le Seigneur. »

Coran XXII/22, 29 (soit XXII/22, 30 pour L3B) :

« Qu'ils quittent tout levain d'infidélité ; qu'ils accomplissent leurs vœux, et qu'ils fassent le tour de la maison antique. »

TAQLID (L1) : =Imitation stricte.

Vers le XI e – XII e s., la société islamique a cessé de repenser le coran et la sounna.

S'en est suivi une imitation servile, dogmatique et figée de la lettre coranique et de la tradition.

Les Hanbalites considèrent que le *taqlid* est la seule façon de préserver la parole authentique du prophète Muhammad et donc de toute la sounna.

TAQUIYA (L1) : =Attitude de dissimulation et de prudence. Voir Kitman.

TARAB (L1) : =Musique. Aussi, *moussiqâ*.

Suivant en cela les Hanbalites, tous les courants dogmatiques de l'islam sunnite tiennent la musique profane pour une débauche, une œuvre des *djinn* et un appauvrissement préjudiciable à la foi, et ils veulent donc la réduire autant que possible.

Il fut d'ailleurs un temps où l'inspiration du mélomane était considérée comme une preuve évidente de la présence et de l'activité d'Iblis, le Diable de la tradition islamique...

TARAWIH (L1) : Prière libre énoncée sous forme d'invocations (*dou'a*) complémentaires.

TARÎQ (L1) : =Route.

TARÎQAH (L1, L5) : Seconde notion de l'ésotérisme islamique, la *tarîqah* représente la Voie et ses moyens (d'aller de la *charia* exotérique à la *haqîqah*, l'aspect ésotérique, caché, le plus profond).

On peut comparer la *tarîqah* aux rayons allant de la circonférence au centre, et tous les rayons, qui sont en multitude infinie, aboutissent également au centre, les rayons apparaissant comme autant de *turuq* (voies, méthodes) adaptées aux êtres.

Voilà pourquoi il est dit *et-tu-ruqu ila 'Llahi Ka-nufûsi bani Adam*, soit « *les voies vers Dieu sont aussi nombreuses que les âmes des hommes.* »

Toute « *tarîqah* authentique et régulière possède une *silsilah* ou « chaîne » de transmission initiatique remontant toujours en définitive à celui-ci [au prophète Muhammad] à travers un plus ou moins grand nombre d'intermédiaires. » (L5, p.20).

« *C'est la tarîqah, c'est-à-dire le « sentier », la voie étroite qui n'est suivie que par un petit nombre. Il y a d'ailleurs une multitude de turuq, qui sont tous les rayons de la circonférence pris dans le sens centripète, puisqu'il s'agit de partir de la multiplicité du manifesté pour aller à l'unité principielle (...)* » (L5, p.32).

« *Cette convergence est figurée par celle de la qiblah (orientation rituelle) de tous les lieux vers la Kaabah, qui est la « maison de Dieu » (Beit Allah), et dont la forme est celle d'un cube (image de stabilité) occupant le centre d'une circonférence qui est la coupe terrestre (humaine) de la sphère de l'Existence universelle.* » (L5, p.32, note en bas de page).

En partant de la *charia*, l'initié empruntera donc la voie de la *tarîqah* pour parvenir à la *haqîqah*. Si la *charia* appartient au domaine de l'exotérisme, la *tarîqah* appartient au domaine de l'ésotérisme et la *haqîqah* doit être placée au-delà des distinctions entre ésotérisme et exotérisme.

Selon Malek Chebel, « *il n'est pas outrancier d'apparenter la Tariqa soufie à la Franc-Maçonnerie. C'est du reste ce qu'un grand Initié comme 'Abdel-Kader l'Algérien a vu, dans la mesure où, à côté de son apport à la mystique musulmane, il a fait partie de la Franc-Maçonnerie.* » (L1, p.177).

Voir Taçawwûf.

TARIQ AL-MOUSTAQUIM (L1) : = « Droit chemin. »

TASBIH (L1) : Dans la pratique du rosaire islamique, le fait de dire *sobhane Allah*, « que Dieu soit glorifié ». Le fait de glorifier Allah, lors de la prière notamment.

TASDIQ (L1) : =Acceptation de l'existence de Dieu et de ses prophètes, confirmation.

Solidarité –souvent théorique mais parfois réelle lorsqu'il s'agit d'exclure les non-monothéistes de la société islamique- avec les deux autres religions abrahamique, le judaïsme et le christianisme.

TASEKKURT (L1) : =Perdrix. Symbole de la beauté dans la tradition islamique.

TASLÎM (L1) : =Salutation finale. La prière islamique ne peut être considérée comme clause tant que le pratiquant n'a pas prononcé le *taslîm*.

TASM (L1) : Une des neuf tribus arabes originelles. Voir Arabes.

TASMIYA (L1) : Le fait de prononcer le nom d'Allah. Voir Basmallah.

TASNIM (L1) : Nom de l'une des sources du paradis musulman citée par le coran.

Coran LXXXIII/83, 22, 26-28 :

« En vérité, les Purs sont certes dans un Délice (...) abreuvés d'un vin rare et cacheté (rabiq). Son cachet sera de musc et que ceux mus par le désir le convoitent ! d'un vin mêlé d'eau de Tasnim, source à laquelle boiront ceux admis à la proximité du Seigneur. »

Voir Tesnim.

TA TALER'AT (L1) : = « Qui est vertueuse ». Se dit d'une épée aguerrie et noble.

TATHAOUB (L1) : =Bâillement.

En islam, le bâillement est considéré comme la « porte des démons ». Et, contrairement à l'éternuement (*'outas*), il est mal accepté par les musulmans, le prophète ayant autorisé l'éternuement mais pas le bâillement...

TAWAF (L1) : =Taouâf.

TAWAQQOUL (L1) : Le fait de s'abandonner à Dieu pour toute chose qui relève de l'Inconnu.

TAWBA (L1) : =Repentir, repentance.

TAWÎD (L1, L5) : Ou Tawhid. Que l'on pourrait traduire de manière imprécise par « monothéisme » (L5, p.42). Plus précisément par « unicité divine ».

Tawîd a doctrine de l'Unité, soit l'affirmation que le Principe de toute existence est essentiellement Un.

C'est ce que signifie la formule arabe : *Et-tawhîdun wâhidun*, « la doctrine de l'Unité est unique.»

Cela signifie « *qu'elle est partout et toujours la même, invariable comme le Principe, indépendante de la multiplicité et du changement qui ne peuvent affecter que les applications d'ordre contingent.* » (L5, p.37-38).

TAYAMOUM (L1) : =Ablutions sèches.

En cas d'absence d'eau ou de nécessité d'en épargner la consommation, le musulman peut se contenter d'ablutions sèches effectuées avec une poignée de sable ou un galet.

Selon Abou al-Fèda, c'est durant une expédition dirigée contre les Benou-Mostalek que descendit du ciel le verset du *tayamoum*.

Voir aussi Istijmar, Woudou.

TAYR (L1) : =Oiseaux.

Dans la tradition islamique, les oiseaux apparaissent dans quatre situation :

1°)Pour leur vol.

Coran XVI/16, 81 :

L1 :

« N'avez-vous pas vu les oiseaux soumis (au Seigneur) dans l'espace du ciel où nul ne les soutient hormis Allah ? En vérité, en cela est certes un signe pour un peuple qui croit. »

L3B :

« Ne voyez-vous pas l'oiseau fendre les airs ? Dieu seul peut l'arrêter dans son vol. C'est un signe pour ceux qui ont la foi. »

2°)Pour leur forme de vie communautaire.

Coran VI/6, 38 :

L1 :

« Il n'est bête (rampant) sur la terre ni oiseau volant de ses ailes qui ne forment des communautés semblables à vous. »

L3B :

« Les animaux qui courent la terre, les oiseaux qui traversent les airs, sont ses créatures comme vous. Tous sont écrits dans le livre. Ils reparaitront devant lui. »

3°)Parce qu'ils se soumirent aux prophètes David et Salomon.

Voir Huppe.

4°) Comme l'un des symboles christiques.

Dans la 3^e sourate, les miracles de Jésus sont évoqués, notamment la création d'un oiseau.

Coran III/3, 49 (III/3, 43 selon L3B) :

L1 :

« Je suis venu à vous avec un Signe de votre Seigneur : je vais, pour vous, créer d'argile comme une forme d'oiseau. Je souffle en lui, et il est : « oiseau », avec la permission d'Allah. »

L3B :

« Il lui enseignera l'écriture et la sagesse, le Pentateuque et l'Evangile. Il leur dira : Les prodiges divins vous attesteront ma mission : je formerai de boue la figure d'un oiseau ; je soufflerai dessus ; elle s'animerà à l'instant par la volonté de Dieu ; (...). »

TAYS (L1) : =Bouc.

TAYYAR (L1) : =Le Volant, le Volatile.

Surnom donné à Djaâfar, frère d'Ali, fils d'Abou Talîb.

TAZR'AÏT (L1) : Celle qui a triomphé de toutes les épreuves. Dimension morale donnée à une épée.

TCHADOR (L1) : Voir Chador.

TEHEDIDJET (L1) : = « Qui est chaste ». Se dit d'une épée noble et aguerrie.

TESNIM (L3B) : Nom d'une fontaine du paradis islamique.

Coran LXXXIII, 27-28 :

*« Ce vin sera mêlé avec l'eau de Tesnim.
« Source précieuse où se désaltèreront ceux qui seront le plus près de l'Eternel. »*

Voir Tasnim.

TE TELAT OUL (L1) : = « Qui a du cœur ». Se dit d'une épée noble et aguerrie.

THABOÛT AL-AHD (L1, L3B) : =Arche d'Alliance ou Châsse.

L'Arche d'Alliance n'est mentionnée qu'une seule fois dans le coran.

Coran II/2, 248 (II/2, 248-249 selon L3B) :

L3B :

« Le prophète leur dit : Dieu a élu Saül pour votre roi. Comment, reprirent les Israélites, aurait-il l'empire sur nous ? Nous en sommes plus dignes que lui. Il n'a pas même l'avantage des richesses. Le Seigneur, reprit Samuel, l'a choisi pour vous commander. Il a éclairé son esprit, et fortifié son bras. Le Tout-Puissant donne les diadèmes à son gré, parce qu'il possède la science, et que rien ne borne son immensité.

« La marque de sa royauté, continua Samuel, sera la venue de l'arche d'alliance. Elle sera le gage de votre sûreté. Avec elle vous recevrez le dépôt qu'a laissé la famille de Moïse et d'Aaron. Les anges la porteront. Ce sera un prodige pour ceux qui ont la foi. »

L1 :

« Leur Prophète leur dit : "Voici quel sera le signe de sa Royauté : l'Arche viendra vers vous, portée par les anges. Elle contient une sakina de votre Seigneur et une relique laissée par la famille de Moïse et par la Famille d'Aaron. Voilà vraiment un signe pour vous, si vous êtes croyants. »

Le terme de *sakina* doit se traduire par « présence divine » ou « sérénité ».

THAMOUD (L1) : Une des neuf tribus arabes originelles. Voir Arabes.

THÂNI (L1) : =Second. *Rabi at-Thâni* (=Rabi le second), quatrième mois du calendrier islamique.

TIBB AN-NABI (L1) : =Médecine du prophète.

« On appelle ainsi le corpus d'indications d'hygiène, d'aphorismes, de maximes, d'exorcismes divers, de thérapies magiques (divination, exorcisme) et de postulats médicaux que le Prophète aurait annoncés à ses proches. » (L1, p.264).

TIJANIYA (L1) : Confrérie islamique originaire du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne et fondée en 1782 par un cheik algérien nommé Abou al-Abbas Ahmed at-Tijani (1737-1815).

Son tombeau se trouve à Fès (Maroc).

TIMÂR (L1) : =Dattes, plus généralement « fruits ».

La datte est un fruit béni en islam et est un symbole de douceur, de richesse et de prospérité.

De nombreux dérivés –vins, sirops- sont obtenus de la datte, qui est également utilisée en confiserie sous la forme de pâte.

Certains prêtent même à la datte des vertus protectrices.

Ainsi, selon Amir ben Sa'ad (VIIe s.), Muhammad lui-même aurait dit : « *Quiconque aura mangé le matin sept dattes 'adjoua ne sera pas incommodé ce jour-là ni par le poison ni par la magie.* »

TÎN (L1, L3B) : =Figue. Titre de la 95^e sourate, *At-Tîn*. (parfois traduit par le « Figuier »).

Coran XCV/95, 1 :

« Par le figuier et l'olivier » ou « Par la figue et l'olive. »

La figue est liée à la symbolique de la fécondité et les paysans lui reconnaissent une certaine *baraka*.

Le « Fiquier » est le nom donné à Damas.

TÎNE (L1, L3B) : =Argile.

En islam, l'argile jouit d'une grande bénédiction, il est perçu comme la matière noble par excellence, celle qui servit à façonner Adam.

Coran XV/15, 27 (XV/15, 26 selon L3B) :

L1 :

“Nous créâmes l'homme d'argile séchée, de boue noire pétrie.”

L3B (XV/15, 26-28) :

*“Nous avons créé l'homme du noir limon de la terre.
« Avant lui nous avons créé les esprits de feu pur.
« Dieu dit à ses anges : Je formerai l'homme du limon de la terre. »*

TIGRE (L1) : =Ayilas.

TILAWATI AL-QOR'AN (L1) : =Récitation du coran.

Voir Tajwid, Coran.

TIS'ATA 'ACHARA (L1, L3B, N5) : =Dix neuf.

En islam, le chiffre 19 est associé au *Saqar*, l'un des noms de l'Enfer.

Coran LXXIV/74, 30 :

L3B (LXXIV/74, 26-30) :

*« Les feux du Tartare [Saqar] puniront ce blasphème.
« Qui te donnera une idée de ce gouffre ?
« Il ne laisse rien échapper ; il ne rend point sa proie.
« Il dévore les chairs des réprouvés.
« Dix-neuf anges en ont la garde. »*

L1 (LXXIV/74, 30) :

« Ses surveillants sont au nombre de dix-neuf. »

Dix-neuf archanges sont donc chargés de la garde de l'Enfer.

Le 19 serait la transcription numérolologique de la *basmallah*, mais également le chiffre symbolique d'une secte fondée par Mizra Ali Mohammed (Chiraz, Iran) en 1844 et nommée « Babisme ». Selon cette secte, en effet, tout dans l'univers est gouverné par le chiffre 19 ou par l'un de ses multiples.

Ainsi rappelle-t-on notamment que la révolution qu'effectue la lune pour se retrouver dans une même position dure dix-neuf années.

Voir Malik.

TOUBA (L1) : Arbre merveilleux du paradis musulman. L'autre arbre étant un lotus ou un jujubier.

TOULLAB AL-ILM (L1) : =Prétendants au savoir, étudiants, disciples. Sing. : *taleb 'ilm*. A rapprocher du très médiatique terme de « taliban ».

Voir Ma'rifâ.

TOÛM (L1) : =Ail.

Au même titre que l'oignon et le poireau, l'ail n'a pas droit de cité dans la mosquée.

Le prophète Muhammad aurait lui-même interdit l'entrée de la mosquée à ceux qui sentaient l'ail ou l'oignon.

TULIPE (L1) : =Lâlé. La tulipe symbolise l'amour.

TURUQ (L5) : =Voies, méthodes.

Voir Tarîqah.

UBÛDIYAH (L5) :

« (...)terme arabe que le sens ordinaire de « servitude » ne rend sans doute qu'assez imparfaitement dans cette acceptation spécifiquement religieuse, mais suffisamment néanmoins pour permettre de comprendre celle-ci mieux que ne le ferait le mot « adoration » (lequel répond d'ailleurs plutôt à un autre terme de même racine, el-idâdah ; or l'état d'abd, ainsi envisagé, est proprement la condition de la « créature » vis-à-vis du « Créateur » » (L5, p.100).

UHUD (N4) : Voir Ohod.

ULEMA : Voir Oulema.

UMMA : Voir Oummah.

UN (L1) : =Ahad.

UNICITE (DIVINE) (L1) : =Ahadiya, Tawhid.

USURE (L1) : =Ribâ.

L'usure est assimilée au vol en islam et est formellement proscrite par le coran.

L'usurier est promis aux flammes de l'Enfer.

Coran II/2, 275-276 (II/2, 276-277 selon L3B) :

L1 :

« Ceux qui se nourrissent de l'usure ne se dresseront, au Jour du Jugement, que comme se dresse celui que le Démon a violemment frappé. Il en sera ainsi parce qu'ils disent : « La vente est semblable à l'usure ». Mais Dieu a permis la vente et il a interdit l'usure ». Celui qui renonce au profit de l'usure, dès qu'une exhortation de son Seigneur lui parvient, gardera ce qu'il a gagné. Son cas relève de Dieu. Mais ceux qui retournent à l'usure seront les hôtes du Feu où ils demeureront immortels. Dieu anéantira les profits de l'usure et il fera fructifier l'aumône. Il n'aime pas l'incrédule, le pécheur. »

L3B :

« Ceux qui exercent l'usure ne sortiront de leurs tombeaux que comme des malheureux agités par le Démon, parce qu'ils ont dit qu'il n'y a point de différence entre la vente et l'usure. Dieu a permis la vente et défendu l'usure. Celui à qui parviendra cet avertissement du Seigneur et qui renoncera au mal recevra le pardon du passé, et le ciel sera témoin de son action. Celui qui retournera au crime sera la proie d'un feu éternel.

« Dieu détourne sa bénédiction de l'usure et la verse sur l'aumône. Il hait l'infidèle et l'impie. Mais les croyants qui feront le bien, qui accompliront la prière et feront l'aumône, auront leur récompense auprès de Dieu. Ils seront exempts de la crainte et des supplices. »

Voir aumône.

VACHE : Voir Bœuf.

VENDREDI (L1, L3B) : = *Al-Djoumou'a*. Sixième jour de la semaine islamique, jour de la création de l'Homme.

C'est un vendredi –le 5 nîsan de l'an 1- qu'Adam, le premier homme, aurait été créé à l'image de Dieu.

« Vendredi » est également le nom de la 62^e sourate du coran.

Il y est dit notamment (LXII/62, 9) : « O croyants, lorsque vous êtes appelés à la prière du vendredi, empressez-vous d'aller rendre vos hommages au Tout-Puissant. Que rien ne vous arrête ; votre zèle aura sa récompense. Si vous saviez ! »

La prière du vendredi est nommée *salat al-djoumou'a*.

Le vendredi est le jour de la prière collective ou *yaoum al-djama'*

Voir Khatib, Khoutba.

VERSET (L1) : Voir Ayâ.

VERSETS SATANIQUES (L1) : Voir Nasikh oua Mansoukh.

VERT (L1, N3) : =Akhdâr.

La couleur verte est le symbole de l'islam et des dignitaires musulmans.

Couleur du paradis islamique, la couleur verte est aussi la couleur privilégiée du prophète Muhammad et de ses compagnons.

Ainsi, le vert de son turban devînt-il le signe distinctif de sa descendance issue de Fatima, comme la couleur noire est celui de sa lignée collatérale.

C'est de l'association de la couleur verte à Muhammad à ses proches que vient son caractère sacré en islam.

On retrouve cette couleur sur des « vêtements d'apparat, reliures du Livre saint, étendard des armées islamiques. »

Le caractère de la couleur verte est si sacré en islam, que certains musulmans refusent de la faire apparaître sur les tapis. Pour eux, fouler aux pieds cette couleur est considéré comme une atteinte à la dignité de l'islam.

Voir aussi Khezzr.

VIEUX DE LA MONTAGNE (L1) : Voir Hachachin.

VIN (L1) : Voir Khamr, Kafour.

VIOLETTE (L1) : =Banafché.

La violette représente le deuil, la tristesse et la mort en raison de sa couleur, l'indigo étant lui-même un signe de deuil.

VOILE : Voir Hidjab.

VOLEUR/VOLEUSE (L3B, N5) : La peine qui consiste à couper les mains des voleurs et des voleuses ne résulte pas d'une interprétation extrémiste du coran mais répond bel et bien à la lettre coranique elle-même.

Coran V/5, 38 (V/5, 42 selon L3B) :

L3B :

« Coupez les mains des voleurs, hommes ou femmes, en punition de leur crime. C'est la peine que Dieu a établie contre eux. Il est puissant et sage. »

N5 :

« Le voleur et la voleuse, à tous deux, coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah. Allah est puissant et sage. »

WABAR (L1) : Voir Wabîr.

WABÎR (L1) : Une des neuf tribus arabes originelles. Voir Arabes.

WACILA (L1) : Voir Naqatou Allâh.

WAHHABISME (L1, R2) : Mouvement politico-religieux orthodoxe fondé au XVIIIe siècle dans le désert central d'Arabie, le Najd.

Le nom du fondateur de ce mouvement est Mohamed al-Wahab (1703-1792).

Le wahhabisme se réfère à la lettre coranique et au rigorisme de la charia de manière inconditionnelle.

Dès son origine, ce courant a inspiré le Royaume des Béni Séoud que nous nommons aujourd'hui Arabie Saoudite.

Le wahhabisme est issu d'une des quatre écoles sunnites traditionnelles, le hanbalisme.

Voir Taqlid.

WAHID (L1) : =Unique. *Al-Wahid* (=l'Unique). Se dit d'Allah.

WAHIDIYAT ALLAH (L1) : =L'Unicité divine.

Celle-ci est notamment symbolisée chez les musulmans par la multiplicité des noms-attributs d'Allah, l'une des conditions de divinité totale du Créateur (= *oulouhiyati Allah*).

WALAYAT (L1) : =Esotérisme des Amis de Dieu.

Voir Risalat et Nobouwat.

WALÎD (L1) : Khalid ibn Walid est un général arabe et musulman du VIIe siècle qui livra bataille aux païens Qoraïchites au tout début de la prédication (de Muhammad).

Il reçut du prophète lui-même le nom de *Saïf al-Islam* (=L'Épée de l'islam) ou de *Saïf Allah* (=Le Sabre d'Allah).

WARD (L1) : Un des sept chevaux du prophète Muhammad. Voir Khayl.

WARKA BEN NAUFEL (N3) : Voir Naufel.

WIRD (L1) : Voir Dhikr.

WOUDOU (L1) : =Ablutions, littéralement : lavements.

Les ablutions sont, pour le musulman, un acte de purification par lequel il quitte l'univers du profane pour celui du sacré. Elle symbolisent l'entrée du croyant dans le territoire réputé sacré de la mosquée, dans le domaine de l'islam lui-même, en fait.

Le musulman, pour prier, doit apparaître vierge de toute souillure, qu'elle soit mentale (intérieure) ou physique (extérieure).

Ces lavages ritualisés concernent les mains, les bras, les coudes, le visage, les pieds ainsi qu'une lustration des cheveux et elles sont répétées chaque fois que le musulman se prépare à prier Dieu (les cinq prières quotidiennes, les rites funéraires, etc...).

Les ablutions réservées à ce genre d'actes habituels, sont nommées *al-woudou al-asghâr*, et sont considérées comme des ablutions « mineures ». On les distingue des ablutions « majeures » nommées *al-woudou al-akbar* et qui elles concernent les situations exceptionnelles telles que la rupture du jeûne ou l'impureté sexuelle, notamment. On nomme également ce type d'ablutions *ghousl*.

On trouvera donc dans toutes les mosquées, une salle des ablutions jouxtant la salle de la prière.

Toutefois, l'obligation des ablutions peut-être suspendue si l'eau vient à manquer.

On se trouve alors dans la situation de *tayammoum*, c'est-à-dire de l'ablution avec du sable à défaut d'eau ou pour l'économiser. On parle également d'« ablutions sèches » ou *istijmar*.

YA'COUB (L1, L3B, N6) : =Jacob.

Prophète juif, Ya'coub est présenté en islam comme un "continuateur de la Vraie Religion" qui transmet la « bonne parole ».

Coran II, 133 (II, 127 selon L3B) :

L1 :

« Etiez-vous présents, lorsque la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses enfants : « Qu'allez-vous adorer après moi ? » Ils dirent : « Nous adorons ton Dieu, le Dieu de tes pères : Abraham, Ismaël et Isaac –Dieu unique !- et nous nous soumettons à lui. »

L3B :

« Etiez-vous témoins, lorsque la mort vint visiter Jacob ? Il dit à ses fils : Qui adorerez-vous après ma mort ? Nous adorerons, dirent-ils, ton Dieu, le Dieu de tes pères Abraham, Ismaël et Isaac, Dieu unique ; nous serons fidèles Musulmans »

A ceux qui seraient étonnés ou choqués de voir les noms des patriarches bibliques associés à l'islam, rappelons que d'un point de vue islamique, Abraham est le « meilleur » ou/et le « premier » des musulmans, les écrits bibliques ayant été partiellement annexés par l'islam.

Les versets suivants soulignent encore ce point de vue islamique.

Coran II, 130-131 (II, 124- 125 selon L3B) :

L3B :

« Qui rejettera la religion d'Abraham, si ce n'est l'insensé ? Nous l'avons élu dans ce monde, et il sera dans l'autre au nombre des justes.

« Quand Dieu lui dit : Embrasse l'islamisme ; Abraham répondit : Je l'ai embrassé ce culte du souverain des mondes. »

N6 :

« Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde ; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens bien.

« Quand son Seigneur lui avait dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me soumetts au au Seigneur de l'Univers ». »

YÂD (L1) : =Main.

YAHYÂ (L1) : =Jean.

YAMÎN (L1) : =Droite, côté droit.

En islam, le côté droit est bénéfique, comme le côté gauche est maléfique.

Aïcha, l'épouse favorite de Muhammad, disait que : « Le Prophète, en toutes circonstances, aimait à se servir tout d'abord de la partie droite de son corps, qu'il fit ses ablutions, qu'ils se peignât ou qu'il se chaussât. »

Les exorcismes sont ainsi pratiqués de la main droite, main du serment. Pour qu'une aumône soit agréée, il est courant que les musulmans la donnent de la main droite.

Il est dit encore que l'aile droite d'un corps d'armée est appelée *maymana* (=de bon augure), et l'aile gauche est nommée *maysara* (=de mauvaise augure).

Voir aussi Yassâr.

YAMIN ALLAH (L1) : =La main droite d'Allah.

Autre nom de la Pierre Noire de la Kaaba, *al-Hadjâr al-Aswad*.

YAOUD (L1) : Voir Juifs.

YAOUM (L1) : =Jour. Ou Yawm. Pluriel : Ayyam.

YAOUM ACH-CHAK (L1) : =Journée du Doute.

Lorsque à la fin du mois de *chaâban* qui, dans le calendrier musulman, précède le mois de *ramadan*, le croissant de lune n'est pas clairement visible.

Un tabou lié au jeûne concerne cette période.

YAOUM AL-DJAMA' (L1) : =Journée de la prière collective (le vendredi).

YAOUM AN-NAHR (L1) : =Journée du Sacrifice.

Autre appellation de l'*Aïd el-Kébir*.

YAOUM AL-QUIYAMA (L1) : =Jour de la Résurrection, Jour du Jugement.

YAQUIN (L1) : =Certitude.

Concept de la mystique musulmane selon lequel la perception de Dieu ne peut véritablement se produire que si elle part du cœur, nommé « Œil » par métaphore, d'où l'expression l' « Œil de la Certitude ».

YA'SOUB (L1) : Un des sept chevaux du prophète Muhammad.

YASMINE (L1) : =Jasmin.

YASSÂR (L1) : =Gauche, côté gauche.

La gauche est maléfique en islam, tout comme le droite est considérée comme bénéfique.

La gauche est également appelée *al-cha'ma*, qui vient du mot *chou'm*, « malheur », « catastrophe ».

Voir Yamîn.

YATHRIB (N1, N3) : Ancien nom de Médine. Ou Iattrib.

Ville du Hedjaz dont étaient originaires les *Ansar* (=auxiliaires), soit les gens de Yathrib, partisans de Muhammad, alors que les *Mouhadjiroun* étaient les partisans mecquois du prophète. Yathrib serait bientôt rebaptisée Médine.

Voir Médine, Naqatou ar-rassoul.

YAWM (L1) : Voir Yaoum.

YOUNAS (L1) : =Jonas. Titre de la 10e sourate.

YOUSSOUF (L1) : =Joseph. Titre de la 12e sourate.

YOUSSR (L1) : =Facilité.

ZACHARIE (L1) : Il est dit que l'ange Gabriel joua un rôle de messenger divin auprès de Zacharie.

ZAHIR (L1) : =Exotérique.

Correspond notamment à la récitation orale du coran.

Voir Coran, Dhahir.

ZAHIR WA BATIN (L1) : =l'Extérieur et l'Intérieur (dans le sens de l'exotérique et l'ésotérique). Celui qui ne peut être vu et perçu que par Lui-même. Se dit d'Allah.

ZAHRA (L1) : =Eclatante, resplendissante. Voir Fatima.

ZAÏD (L1, N3) : De son nom complet Zaïd Ibn al-Harrith.

Esclave affranchi de Muhammad, il sera le troisième, après Khadidja et Ali, à embrasser l'islam, et deviendra d'ailleurs le fils adoptif de Muhammad.

Il répudiera son épouse Zeïnab « pour ne pas déplaire au prophète », Muhammad en fera une de ses épouses.

Il est dit que « *la réunion des versets écrits sur des feuilles, sur des tablettes ou sur des omoplates de brebis, est due à Zaïd, compilateur du Koran sous Abou Baker ;* »

Zaïd mourra en 630.

ZAÏR (L1) : =Huile.

L'huile est une matière oléagineuse vénérée en islam, de même que le miel, l'eau et le lait.

Au Maghreb, elle est considérée symboliquement comme bénéfique, alors qu'au Proche-Orient, elle n'est pas toujours de bon augure.

ZAÏTOUN (L1) : =Olivier.

ZAKAT (L1, N4, R1) :=Aumône légale.

Cette aumône, l'une des deux sortes d'aumône de la tradition islamique, consiste à verser environ 2,5 % (R1) ou 10 % (N1) du surplus de sa fortune personnelle pour subvenir aux besoins des plus pauvres.

A l'origine, il semble que cette aumône concernait surtout les céréales (orge, froment, blé) et certains fruits (dattes, raisins). Mais il semble qu'elle servit également, en tant qu'impôt religieux obligatoire, à former partiellement les bases des finances publiques de la cité-Etat.

On la nomme aussi *al-Fitr* ou *zakat al-Fitr*, soit l'« aumône de la rupture du jeûne », ou, plus précisément « [l'aumône] qui permet de rompre le jeûne ».

Soit l'aumône symbolique destinée aux pauvres sans laquelle le jeûne du ramadan ne pourrait être totalement validé.

Elle s'effectue donc à l'occasion de l'*Aïd al-Fitr* qui clôture le ramadan.

Coran LVIII/58, 12-13, (LVIII/58, 13-14 selon L3B) :

« O croyants ! faites une aumône avant de parler au prophète ; cette œuvre sera méritoire et vous purifiera. Si l'indigence s'oppose à vos désirs, Dieu est indulgent et miséricordieux.

« Craignez-vous de faire une bonne œuvre avant de parler au prophète ? Dieu vous pardonnera cette omission ; mais accomplissez la prière. Payez le tribut prescrit. Obéissez à Dieu et à son ministre. Le ciel veille sur vos actions. »

Coran LXX/70, 24-25 (LXX/70, 23-25 selon L3B) :

L3B :

« *Mais ceux qui persévèrent dans la prière,
« Qui donnent la portion prescrite de leurs biens,
« A l'indigent qui sollicite et à celui que la honte retient ; »*

L1 :

“...et de ceux sur les biens desquels on prélève un droit reconnu comme obligatoire au profit du mendiant qui est dépourvu de tout.”

Cette forme d'aumône est obligatoire dans le sens qu'elle est une « obligation divine » (=fard).

Toute autre forme d'aumône est nommée *Sadâqa*.

Voir Islam, Aumône, Khamsa.

ZANDAQA (L1, L3B, N3) : =Hérésie.

Pour islam, l'hérétique (= *zindiq*, plur. *zanadiqa*) doit être puni de mort, comme tout qui quitte la communauté islamique, la *oumma* (voir Oumma, Musulmans).

« Il y eût, à la vérité, au sein de l'islamisme des sectes qui soutenaient que le Koran pouvait être regardé comme une hérésie : elles se trouvent condamnées d'avance par le Koran. » (N3, p.9 de 11).

Coran II/2, 23 (II/2, 21 selon L3B) :

« Si vous doutez du livre que nous avons envoyé à notre serviteur, apportez un chapitre semblable à ceux qu'il renferme ; et si vous êtes sincères, osez appeler d'autres témoins que Dieu. »

Voir Zindiq.

ZAOUADJ (L1) : =Mariage.

ZAOUAL (L1) : =Midi.

ZAQOÛM (L1, L3B) : Arbre de la tradition islamique qui est le plus craint par les musulmans car il s'agit d'un arbre de châtiment.

Coran XLIV/44, 43-46 :

*« Le fruit de l'arbre Zaqqoûm
« Sera la nourriture des réprouvés ;
« Semblable aux métaux fondus, il dévorera leurs entrailles.
« Il y bouillonnera comme l'eau sur le feu. »*

ZEÏNAB (L1, L3B, N3) : Une des quatre filles et un des huit enfants de Muhammad et Khadidja.

C'est également le nom d'une des épouses de Muhammad.

Muhammad épousa Zeïnab, épouse de l'esclave affranchi Zaïd après que celui-ci l'eut répudiée « pour ne pas déplaire au prophète »...

Cet événement causa du scandale parmi les musulmans, Muhammad contourna la difficulté en s'appuyant sur une nouvelle « révélation du ciel » pour lui permettre d'épouser des femmes selon son gré :

Coran XXXIII/33, 37-38 :

« Lorsque tu dis à celui que Dieu avait enrichi de ses grâces, que tu avais comblé de biens : Garde ton épouse et crains le Seigneur, tu cachais dans ton cœur un amour que le ciel allait manifester ; tu appréhendais les discours des hommes, et c'est Dieu qu'il faut craindre. Zaïd répudia son épouse. Nous t'avons lié avec elle, afin que les fidèles aient la liberté d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, après leur répudiation. Le précepte divin doit avoir son exécution.

« Le prophète n'est point coupable d'avoir usé d'un droit autorisé par le ciel, conformément aux lois divines établies avant lui. Les préceptes du Seigneur sont équitables. »

ZEMZEM (L3B) : = « de l'eau qui murmure ».

Lorsque Agar et Ismaïl furent chassés par Abraham du foyer familial, ils se trouvèrent bientôt dans le désert à court d'eau.

C'est alors que l'ange de Dieu leur apparût et découvrit à Agar le puits de Zemzem.

Cette source, consacrée par la religion, devint très fameuse, et aujourd'hui encore, le huitième jour du pèlerinage, les musulmans s'y rendent et s'y désaltèrent avec un respect religieux.

ZENDJEBIL (L1) : =Gingembre. Voir Salsabil.

ZERO (L1) : =Cifr.

ZHAFAR (L1) : L'une des trois cuirasses de Muhammad. Comme *Fiddha*, cette cuirasse lui venait du butin de Beni-Qäinoqa'.

Voir Muhammad.

ZHARIB (L1) : Un des sept chevaux du prophète Muhammad. Voir Khayl.

ZINDIQ (L1, L6) : =Hérétique.

La répression des hérésies en islam est un chapitre de l'histoire musulmane très peu connu en Occident.

« Dans l'islam, le terme zindiq fut d'abord appliqué à ceux qui adhéraient aux doctrines dualistes inspirées des religions iraniennes telles que le manichéisme, tout en professant l'islam. Le zindiq était par

conséquent un hérétique, coupable de *zandaqa* (hérésie). Cette expression fut plus tard employée pour désigner tous ceux qui s'écartaient de l'orthodoxie ou dont les croyances étaient susceptibles de menacer l'ordre public. Finalement, *zindiq* engloba toutes sortes de libres penseurs, athéistes et matérialistes. Goldziher définit parfaitement ce qui fait un *zindiq* :

«Tout d'abord, ils appartiennent aux vieilles familles persanes assimilées par l'islam qui, suivant le même chemin que les *shu'ubites*, trouvent un intérêt national à la renaissance des traditions religieuses perses et qui, de ce point de vue, réagissent contre le caractère purement arabe du système musulman. Ensuite, ce sont des libres penseurs, qui s'érigent contre le despotisme du dogme islamique, qui rejettent une religion positive et qui ne reconnaissent que la loi morale. Parmi ces derniers, il existe une sorte d'ascétisme monastique étranger à l'islam qui s'explique par l'influence du bouddhisme. » (L6, p.306).

Le premier hérétique à avoir été exécuté porte le nom de Djab Ibn Dirham. Il a été exécuté vers 742.

Il y en eut hélas bien d'autres : Ibn Al Muqaffa (exécuté en 760), Iben Abi-l-Awja (exécuté en 772), Salih B.Abd Al-Quddus (exécuté en 783), Hammad Ajrad (exécuté). Ce ne sont que quelques noms. Bien d'autres encore furent victimes du totalitarisme islamique et payèrent souvent de leur vie leur volonté de liberté d'expression.

Voir Zandaqa, Masjid ad-dirar.

REFERENCES :

Livres :

L1 : *Dictionnaire des symboles musulmans. Rites, mystique et civilisation. Malek Chebel. Albin Michel, 2001.*

L2 : *Héliogabale et le sacre du soleil, Albin Michel, 1985.*

L3 : *Le Koran. Traduction de M.Savary, Classiques Garnier, 1955 (L3A) et Editions Garnier Frères, 1960 (L3B).*

L4 : *La Sainte Bible, Traduction par le chanoine A.Crampon, Société de Saint Jean l'Evangeliste, 1939.*

L5 : *Aperçus sur l'ésotérisme islamique et le Taoïsme, René Guénon, Gallimard, 1973.*

L6 : *Pourquoi je ne suis pas musulman, Ibn Warraq, L'Age d'Homme, 1999.*

Revue :

R1 : *Islamisme , peut-on arrêter la contagion ? Le Figaro Magazine, No1193, Sep.2003.*

R2 : *La Bible et le Coran. Le Nouvel Observateur, 25 décembre 2003-7 janvier 2004.*

Internet :

N1 : www.berodote.net/histoire07160.htm

N2 : <http://fr.news.yahoo.com>

N3 : www.coran.free.fr/

N4 : http://fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/ni/ni_1368_p0.html

N5 : <http://www.irib.ir/worldservice/quran/frechquran.html>

N6 : <http://www.callisto.si.usherb.ca/~amus/coran/4.html>